This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

7 Sbd
Bats 6
F 9
bat 61

Rev.d Daniel Wilson.

10199 f. 35

600009827W

7 Sbd
Shats 6
F 9
Lot 161

Revd Daniel Wilson.

10199 f 25

60000982 7 vv

1350

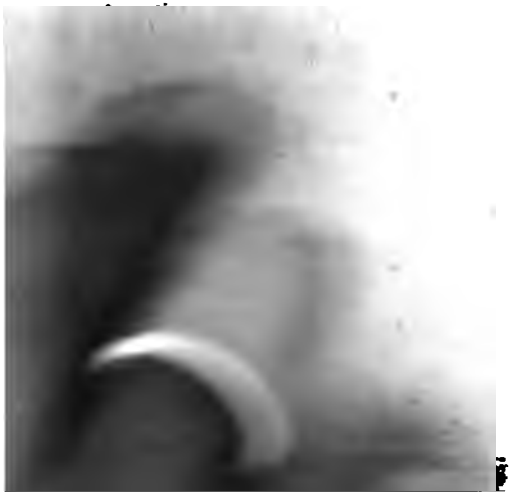

REFLECTIONS
SUR
L'APOCALYPSE

Par E. GIBERT.

MINISTRE de la CHAPELLE ROYALE
ET
RECTEUR de St. ANDRÉ
DANS
L'ÎLE DE GUERNESEY.

GUERNESEY.
De l'imprimerie de PIERRE DE CARTERET,
rue des Cornets

M. DCC. XCVI.

BODLEIAN
1 DEC 1927
LIBRARY

AVIS AU LECTEUR.

M. Rouſſeau, de Geneve, conclut l'avertiſſement qu'il a mis au commencement de ſes *lettres écrites de la montagne*, par ces paroles; " Je prie le » lecteur de vouloir bien mettre à part mon beau » ſtyle, & d'examiner ſeulement ſi je raiſonne » bien ou mal; car enfin, de cela ſeul qu'un au» teur s'exprime en bons termes, je ne vois pas » comment il peut s'enſuivre que cet auteur ne » ſait ce qu'il dit. "

M. Rouſſeau paroit avoir ſenti qu'un beau ſtyle eſt propre à décevoir. Et en effet, il en eſt des livres compoſés avec art & dans un ſtyle enchanteur, comme d'un vaſe bien verni; il eſt ſouvent impoſſible de diſtinguer de quelle matiere le vaſe eſt compoſé, à moins qu'on ne le briſe; ainſi la vérité gagne à être expoſée ſans fard. C'eſt je penſe la raiſon pour laquelle les livres ſacrés ſont écrits avec tant de ſimplicité, & d'une maniere qui dégoute ces eſprits délicats, qui ſont choqués, à l'ouïe d'un mot ou d'une phraſe vulgaire, plus qu'il ne le ſeroient d'une phraſe impie ou blaſphématoire. J'ai connu un puriſte de cette trampe, qui aſſiſtoit aux ſermons d'un prédicateur; mais qui diſcontinua d'aller l'entendre, parce que, dans un de ſes diſcours, il avoit mis au maſculin un mot du genre feminin. Pour trouver la vérité, il faut la chercher; & les gens de cette claſſe ne la cherchent pas.

Ce n'eſt pas pour ceux qui ſont tels que j'écris; mais pour les lecteurs judicieux, qui ne s'offuſquent point de quelques défauts de langage, pourvu que ce qu'on leur dit ſoit clair & intelligible. Je les prie, s'ils trouvent dans ce livre des défauts de ce genre, de ne pas s'y arrêter, & de ne faire attention qu'aux choſes: & cela ſera beaucoup plus aiſé, & moins ſuſceptible de déception, que s'il falloit *mettre à côté* la beauté du ſtyle.

Je connois aſſez l'eſprit du ſiecle, pour être

perſuadé que l'on taxera d'emportement immodéré ce que je dis de l'égliſe romaine. Mais vais-je plus loin, ou me ſers-je d'expreſſions plus fortes que la prophétie que j'explique? Doit-on employer des termes doucereux & flatteurs, lors qu'on attaque des doctrines qui deshonorent Dieu? Lors que la gloire de Dieu eſt compromiſe, il n'eſt pas ſeulement permis; mais il eſt de notre devoir de parler à bouche ouverte, & ſans déguiſement. Qu'on liſe ce que Jean Baptiſte dit aux phariſiens & aux ſaducéens, Matt. III. 7. & comment Jéſus-Chriſt parle aux ſcribes & aux phariſiens, Matt. XXIII. 13 – 33. Comment St. Pierre & St. Paul traitent, l'un Simon, Act. VIII. 20-23 & l'autre Elimas, Act. XIII. 9 & 10: ainſi que ce qu'ils diſent des faux docteurs, II. Pierre II, II. Cor. XI. 13; & Phil. III. 2.

Les apôtres, ou défenſeurs de la grande proſtituée, ſont-ils meilleurs ou méritent ils plus de ménagements que *les ſcribes & les phariſiens, aſſis dans la chaire de Moïſe*? (Matt. XXIII. 2.) Ou que les chrétiens judaïſant?

Je ne juge perſonne, comme homme, quel que ſoit le grade qu'il occupe. Je ne cherche qu'à écarter *le bois, le foin, le chaume*, & les ordures qu'on a ajoutés au ſeul & unique fondement, qui eſt Jéſus-Chriſt (I. Cor. III. 11-15.) Mais je croirois être un lâche, ſi la crainte de déplaire aux hommes me faiſoit diſſimuler l'indignation que doivent inſpirer les excès revoltants du papiſme: & ſi, en exprimant les ſentiments que j'éprouve, mon cœur ſe trouve dénué de charité, c'eſt Dieu ſeul qui le ſait; & il eſt le ſeul à qui je dois en rendre compte.

RÉFLECTIONS
SUR
L'APOCALYPSE.
AVANT-PROPOS.

BIENHEUREUX eſt celui qui lit, & ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, & qui gardent les choſes qui y ſont écrites. Ces paroles doivent ſuffire, auprès de toute perſonne raiſonnable qui reçoit ce livre comme divinement inſpiré, pour juſtifier la tentative de le comprendre & de l'expliquer.

Il y en a qui ont fait d'étranges mépriſes en expliquant ce livre; mais il y en a d'autres dont les commentaires ſont d'un grand ſecours pour en avoir l'intelligence. C'eſt après avoir lu quelques uns des plus eſtimés, que j'ai compoſé mon explication, j'ai ſurtout fait un grand uſage de l'ouvrage que le Dr. Newton, évêque de Briſtol, a publié ſur l'Apocalypſe, & qui me paroit être celui qui a le mieux traité le ſujet.

On convient généralement que l'authenticité de ce livre eſt irréfragable: Et en effet, je ne vois pas qu'il ſoit poſſible d'en douter: car il eſt cité par preſque tous les écrivains eccléſiaſtiques contemporains de la génération pendant laquelle il a été écrit.

Juſtin Martyr, qui écrivoit l'an 140, s'exprime ainſi, au ſujet de ce livre; « Un homme parmi » nous, appellé Jean, qui étoit un des Apôtres de » Jéſus Chriſt, dans la révélation qui lui fut faite » a prophétiſé que les croyans vivroient mille ans, » a Jéruſalem, & qu'enſuite viendra la réſurection » générale & le jugement.»

II.

Théophile, évêque de Sarde, une des sept Eglises, qui vivoit dans le même tems, a écrit sur le livre de l'Apocalypse, ainsi qu'Eusebe le rapporte.

Les églises de Lyon & de Vienne, dans une lettre aux églises d'Asie, écrite l'an 177, au sujet des martyrs qui avoient souffert dans leurs villes, & parmi lesquels se trouvoit Pothin leur évêque, qui étoit âgé de 90 ans, & qui peut en conséquence être dit contemporain de St. Jean; ces églises, dis-je, citent ces paroles du livre de l'Apocalypse, en parlant de l'un de leurs martyrs; « Il étoit un vrai disciple de Christ, suivant l'Agneau quelque part qu'il aille.»

Irenée, successeur de Pothin à l'évêché de Lyon, qui avoit été disciple de Polycarpe, qui l'avoit été lui-même de St. Jean, & étoit évêque de Smyrne, dans le voisinage d'Ephese, où St. Jean mourut; Irenée, dis-je, non-seulement fait mention du livre de l'Apocalypse, comme ayant été écrit par St. Jean; mais encore il applique au mot *Lateinos* le nombre de la bête, ainsi qu'il a été mentionné sur ch. XIII. 18; à quoi il ajoute; « Nous ne » voulons point courir le risque d'affirmer rien de » positif sur le nom de l'antéchrist; car si son » nom avoit dû être publié ouvertement dans ce » temps, il l'auroit été par celui qui en avoit eu » la vision; car il n'y a pas long-tems qu'elle a été » vue: mais presque de notre temps; vers la fin » du regne de Domitien.»

Théophile, évêque d'Antioche, dans l'an 168, se sert de passages tirés de l'Apocalypse pour réfuter les hérésies, ce qui prouve que ce livre étoit alors regardé comme authentique.

Clément, évêque d'Alexandrie, en 192 s'exprime ainsi, au sujet de l'Apocalypse; « Un tel homme, » parlant des vrais croyans, » quoiqu'ici bas sur la » terre il ne soit point honoré de la premiere place, sera néanmoins assis sur les vingt-quatre thrones, jugeant le peuple, ainsi que Jean le dit dans l'Apocalypse.»

Tertulien, qui fut reçu dans l'ordre de prêtriſe vers l'an 192, & qui étoit un des plus ſavants hommes de ſon temps, fait ſouvent mention du livre de l'Apocalypſe: il dit entr'autres; « L'Apô» tre Jean, dans l'Apocalypſe, fait mention d'une » épée à deux tranchants, qui ſort de la bouche » de Dieu.—Nous avons des égliſes inſtruites par » Jean; car quoique Marcion rejette l'Apocalypſe, » la ſucceſſion des évêques juſqu'à l'original, nous » aſſure que Jean en eſt l'auteur.» vid. Lardener, Credib. &c.

Tous ces témoignages, auxquels je pourrois en ajouter pluſieurs autres, rendus par les principaux chefs des égliſes d'alors, où il y avoit des perſonnes qui pouvoit avoir vu St. Jean, & qui étoient tous contemporains de ceux qui avoient pu converſer avec cet Apôtre, ne permettent pas de douter de l'authenticité de ce livre: vu ſurtout l'intime correſpondance qu'il y avoit dans ce temps-là entre toutes les égliſes, qui ſe communiquoient réciproquement toutes les choſes qui pouvoient ſervir à leur inſtruction & à leur édification mutuelle.

Les chrétiens d'alors ſe regardoient comme étant tellement unis dans une même ſociété, pour ne former qu'un ſeul corps qu'ils ne croyoient pas pouvoir ſe permettre de différer les uns des autres, même à l'égard du jour dans lequel on célébroit la Pâque; car Polycarpe fit exprès le voyage de Smyrne à Rome, pour remédier au défaut de conformité qu'il y avoit à ce ſujet entre les égliſes d'Aſie & celles d'Italie; ceux-là célébrant la Pâque le 14me. de la lune de Mars, & ceux-ci le dimanche ſuivant: Et quoique Polycarpe & Anicet, évêque de Rome, après avoir conféré enſemble, cruſſent qu'il convenoit de ſe conformer aux uſages déjà établis, cette tentative prouve combien les égliſes étoient ſoigneuſes d'être uniformes.— Dans ce temps-là on croyoit cet article, qui ne ſe

trouve guere plus que dans le Symbole; je veux dire *la Communion des Saints.*

Quant au temps où le livre de l'Apocalypſe a été écrit, tous les anciens écrivains, qui mentionnent cette circonſtance, s'accordent à dire que ce fut vers la fin du regne de Domitien, environ l'an 95. Et Irenée le dit expreſſément, ainſi que Tertulien, Euſebe &c.

On peut néanmoins produire une exception, qui eſt Epiphane, auteur du 4me. ſiecle, qui dit que " Jean a prophétisé dans l'île de Pathmos, ſous le » regne de Claude." Et encore que " Jean écrivit " ſon Evangile dans ſa vielleſſe, lorſqu'il avoit " plus de 90 ans, après ſon retour de Pathmos, " ſous le regne de Claude Céſar."

Je penſe qu'il y a ici une faute de copiſte ou un défaut d'attention de la part d'Epiphane; car il n'eſt pas probable qu'il ait pu ſe tromper ſi groſſiérement, que de vouloir dire que St. Jean avoit plus de 90 ans dans le tems que Claude étoit empereur; vu que ce prince parvint à l'empire l'an 41 de notre ere, d'où il ſuivroit

1°. Que St. Jean étoit un viellard lorſque Jéſus-Chriſt le choiſit pour ſon diſciple; car en ſuppoſant que Jean eut 90 ans, lorſque Claude fut fait empereur, il auroit dû en avoir près de 80, lorsque Jéſus-Chriſt le choiſit pour ſon diſciple; & que cet Apôtre ayant vécu juſques vers la fin du ſiecle, il ſeroit mort âgé de 140 ou de 150 ans.

2°. Epiphane eſt le ſeul qui atteſte ce fait, & il vivoit environ 300 ans après l'événement.

3°. Il n'y a point eu de perſécution ſous Claude, & l'on ne voit point pourquoi St. Jean auroit été relégué à Pathmos; car l'ordre que Claude donna, que tous les Juifs ſortiſſent de Rome, ne fut pas une perſécution, ou du moins elle ne s'étendit pas plus loin que cette capitale.

4°. St. Jean ne vint dans cette partie de l'Aſie qu'après la mort de Claude.

5°. Il eſt conſtant, par les lettres adreſsées aux

ſept Egliſes, qu'elles avoient toutes été perſécutées; mais il n'y avoit point eu de perſécution générale avant celle qui fut excité par Néron, qui ſuccéda à Claude.

On produit un autre argument pour préférer l'opinion qui ſe lit dans Epiphane; & qui, à ce qu'il paroit, faiſoit une grande impreſſion ſur un de nos principaux commentateurs; c'eſt, dit-il, que " le livre de l'Apocalypſe eſt plein d'hébraïſmes, " de barbarismes, & même de ſolécismes, qui an- " noncent une perſonne nouvellement ſortie de " la Judée, & peu accoutumée à écrire en grec."

J'avoue que ce langage me paroît fort étrange dans la bouche d'un théologien qui ne peut parler ainſi que parce qu'il n'a pas réfléchi ſur ce qu'il dit. Car peut-on penſer que le Saint Eſprit, qui communiqua le don des langues aux Apôtres, ne les ait inſtruits qu'à demi? Ne voyons nous pas, par le livre des Actes, que dès l'inſtant que les Apôtres eurent reçu le Saint Eſprit, ils furent en état de *parler des choſes magnifiques de Dieu*, de maniere à faire une impreſſion extraordinaire ſur leurs auditeurs, & à les toucher d'une vive compoñction; ce qui n'auroit pas été le cas ſi leurs diſcours avoient été faits dans un langage ſi plein de barbarismes & de ſolécismes.

Comme ce livre eſt une prophétie, preſque d'un bout à l'autre, il faut s'attendre que St. Jean ſe conforme au ſtile prophétique; & alors ſon langage ne peut qu'avoir & doit avoir des hébraïsmes.

Quant à ce qui regarde la délicateſſe & la pureté de la diction; non ſeulement les Apôtres ne l'ont pas affectée; mais ils l'ont dédaignée. Ils vouloient pouvoir dire de leurs écrits ce qu'ils diſoient de leurs perſonnes; *Nous portons ce tréſor dans des vaiſſeaux de terre, afin que l'excellence de cette force paroiſſe venir de Dieu & non pas de nous.*

St. Paul pouvoit être éloquent, & faire des diſcours ingénieux; mais il dit, à ce ſujet aux Co-

rinthiens; *Quand je ſuis venu vers vous, je n'y ſuis point venu avec des diſcours pompeux remplis de ſageſſe. . . afin que votre foi ne ſoit point l'effet de la ſageſſe des hommes, mais de la puiſſance de Dieu.*

Qu'on examine avec attention, & ſans prévention, le livre de l'Apocalypſe, & l'on verra que ſon contenu eſt ſublime, tant pour le dogme que pour la morale, & que même les deſcriptions qui s'y trouvent ont une beauté & une propriété qu'on trouve rarement ailleurs. Et à l'égard des prétendus barbarismes & ſolécismes, les puriſtes cauſtiques peuvent trouver des ſujets de critique dans les autres livres de l'Ecriture, non moins que dans l'Apocalypſe. Mais la délicateſſe de cette claſſe de gens eſt de trop petite conſéquence pour qu'on s'y arrête, lorſqu'il s'agit du grand affaire de notre ſalut. Dans ce cas, il eſt queſtion des choſes & non des mots ou des points & des virgules.

Je crois donc pouvoir poſer comme principes reconnus pour certains, 1°. que St. Jean eſt l'auteur de l'Apocalypſe, 2°. que ce livre a été écrit vers la fin du regne de Domitien, environ l'an 95.

Pour ce qui concerne la divinité de ce livre, elle ſe voit par ſon contenu; car, comme Dieu ſeul connoit l'avenir, ce n'a pu être que par l'inſpiration de ſon Eſprit que St. Jean a pu le prédire.

Il me ſemble auſſi que le contenu du livre a des caracteres de ſincérité & de droiture qui ne permettent pas de ſoupçonner ſon auteur d'impoſture; & je fais obſerver quelques uns de ces traits, dans le cours de mes obſervations; ce qui, ſi je ne me trompe, devroit être un des principaux buts d'un commentaire: Et ſi cet article étoit traité, ainſi qu'il eſt ſuſceptible de l'être, les livres de l'Ecriture n'auroient beſoin, auprès des perſonnes bien diſpoſées, que de cette évidence intrinſeque pour qu'on fût pleinement convaincu de leur divinité. C'eſt à ces divins livres que s'appliquent ces paroles du Sauveur: *Si quelqu'un veut faire*

ſa volonté, il connoîtra de ma doctrine ſi elle vient de Dieu. Nous n'avons pas encore eu, que je ſache, de commentateur qui ait eu ce but pour principal objet.

On propoſe ordinairement, comme une difficulté contre ce livre, la diverſité des applications dont les emblêmes qu'il contient ſont ſuſceptibles; mais cela ne prouve rien contre leur préciſion. Car une prophétie n'eſt pas moins préciſe, parce qu'elle s'accomplit de diverſes manieres. Et quant aux fauſſes applications & aux mépriſes des commentateurs, il n'eſt point raiſonnable de faire retomber le blâme ſur la prophétie, & l'on ne doit s'en prendre qu'à la témérité ou au défaut de jugement des commentateurs.

Je ne prétends pas que mon explication ſoit ſans défauts; j'y en apperçois moi-même pluſieurs; mais dans un ouvrage de cette nature, où il s'agit proprement d'expliquer des énigmes, le lecteur doit allouer des mépriſes; cependant je crois avoir donné des raiſons ſuffiſantes pour perſuader que le livre de l'Apocalypſe eſt une véritable prophétie, & qu'il ne peut avoir été dicté que par l'eſprit de Dieu. Et comme je crois avoir été plus loin que les commentateurs qui m'ont précédé, pour montrer la conformité de la prophétie avec l'événement, il s'en trouvera après moi qui verront plus loin & mieux, & qui porteront l'explication de ce livre à un plus haut dégré de perfection, ce qui ne contribuera pas peu au triomphe de la vérité.

" Les événements, dit Sir Iſaac Newton, ſeront " une confirmation de l'Apocalypſe; & cette pro- " phétie, ainſi confirmée & compriſe, ôtera le voile " de deſſus les anciens prophetes; & le tout réuni " mettra la vraie Religion en évidence & l'établi- " ra." *Obſ. upon the Propheties &c. p. 252.*

RÉFLECTIONS
SUR
L'APOCALYPSE.
CHAPITRE PREMIER.

LA Révélation de Jéſus-Chriſt, que Dieu lui a donnée, pour découvrir à ſes ſerviteurs les choſes qui doivent arriver bientôt, & qui les a faites connoître, en les envoyant par ſon Ange à Jean ſon ſerviteur.

2. Qui a annoncé la parole de Dieu, & le témoignage de Jéſus-Chriſt, & toutes les choſes qu'il a vues.

3. Bienheureux eſt celui qui lit, & ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, & qui gardent les choſes qui y ſont écrites; car le temps eſt proche.

Ces trois verſets répondent à ce qui, dans un livre, eſt appellé préface ou avant-propos: ils donnent une idée générale du but de ce livre.

Verſ. 1. *La révélation de Jéſus-Chriſt.* Sous l'Evangile tout nous vient par Jéſus-Chriſt. C'eſt par lui ſeul que Dieu nous parle, & ce n'eſt que par lui qu'il ſe communique à nous. Jéſus-Chriſt eſt notre ſeul Médiateur. D'où il ſuit que nous n'allons à Dieu que par Jéſus-Chriſt, & que hors de Jéſus-Chriſt nous ſommes *ſans Dieu.*

Que Dieu Lui a donnée. Jéſus-Chriſt, en tant que Médiateur, reçoit tout de Dieu. Il ne peut rien

faire de Lui même. Il ne parle pas de Lui-même. La charge de Médiateur eſt une Office qu'il a pris pour reconcilier le ciel avec la terre, Dieu avec les hommes. Et comme ce ſalut vient de Dieu ſeul, *Jéſus* reçoit tout de Lui : Il eſt ſon ambaſſadeur, qui ne fait rien que ſelon ſes intentions.

Par ſon Ange : Ceſt-à-dire, par ce même Jéſus-Chriſt. C'eſt ſous le nom d'Ange qu'il eſt déſigné. *Gen.* XLVIII. 16. Mal. III. I. Act. VII. 38. & ailleurs.

Mais il y en a qui trouveront qu'il eſt plus conformé à la maniere dont St. Jean s'exprime, d'entendre par là une perſonne diſtincte de Jéſus-Chriſt qui le perſonnifie, & parle en ſon Nom ; & qui n'étant point Jéſus-Chriſt en perſonne, eſt à cauſe de cela appellé *ſon Ange*. Jéſus-Chriſt en tant qu'homme & Médiateur ne doit paroitre ſur la terre qu'à la conſommation de cette économie ; c'eſt ce qu'on peut conclure de *Act.* I. 11. III. 21. Mais néanmoins, quoi que ce ne ſoit pas Jéſus-Chriſt en perſonne, celui qui le repréſente parle comme ſi c'étoit lui-même ; ce qui eſt conforme à l'uſage des orientaux, où un ambaſſadeur ou repréſentant eſt introduit perſonnifiant celui qu'il repréſente. Les exemples qu'on en peut donner ſont en très grand nombre. *Voy.* Es. XXIX, XLI, XLII, &c.

J'ajouterai ici une troiſieme interprétation, qui me paroit préférable. Le mot *Ange* ſignifie meſſager, & il eſt appliqué, non ſeulement aux intelligences céleſtes & aux hommes, mais auſſi à toutes ſortes de créatures ou d'objets, de qu'elle nature qu'ils ſoient, dont Dieu ſe ſert pour exécuter ſes deſſeins, ou pour ſe manifeſter aux hommes : c'eſt ce qui fait que le Pſalmiſte & St. Paul donnent aux *vents* le nom *d'Ange* (Ps. CIV. Heb. I.) Moïſe donne à la flamme de feu, qui lui apparut dans un buiſſon, le nom *d'Ange de l'Eternel* : (Exode III.) paroles que je prends pour être ſynonymes à ceux-ci, *apparition de l'Eternel*. Je ſais que les commentateurs expliquent ce paſſage différemment,

& que par l'Ange de l'Eternel, ils entendent ici Jéſus-Chriſt, en tant qu'il eſt diſtinct du Pere ; mais je ne vois pas de néceſſité pour recourir à cette interprétation, & le ſens des paroles de Moïſe eſt fort clair, ſi on les traduits ainſi ; *une apparition de l'Eternel fut manifeſtée à Moïſe ; ſavoir une flamme de feu du milieu d'un buiſſon.*

C'eſt dans ce ſens, je penſe, que St. Jean emploie ici le mot d'Ange ; il appelle l'Ange de Jéſus-Chriſt cette figure qu'il voit, & qu'il dépeint aux 13—16. Cette *Apparition* n'étoit point Jéſus-Chriſt, mais une repréſentation de Jéſus-Chriſt, par laquelle il apparut à St. Jean, ainſi qu'il étoit apparu à Moïſe ; & cette apparition eſt appellée *ſon Ange.* Ce n'eſt pas, il eſt vrai, la figure qui parle, comme ce n'étoit point non plus la flamme du buiſſon qui parloit à Moïſe ; mais c'étoit par ces choſes que Dieu rendoit ſa préſence ſenſible ; c'eſt pourquoi cette apparition eſt appellée *ſon Ange*, & fut comme le canal par lequel Jéſus-Chriſt ſe communiqua à ſon diſciple.

L'Ange qui apparoît dans la ſuite à St. Jean, & dont il fait mention aux ch XIX. 10. & XXII. 8. & 9. ne doit pas être confondu avec celui qui parle ici à cet Apôtre, & aux pieds duquel il ſe jette, & tombe comme mort : certainement celui qui dit ici verſ. 8. *Je ſuis l'alpha & l'omega . . . le Tout-puiſſant :* & enſuite ; *Je ſuis le premier & le dernier . . . Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort*, n'auroit pas pu dire à Jean ; *Je ſuis ton compagnon de ſervice & de tes freres.* Voy ch. X. 1.

Les choſes qui doivent arriver bientôt. Ces paroles ont le même ſens que celles-ci du verſ. 3. *Le temps eſt proche* ; ce qui ne ſignifie pas que tout ce qui va être prédit fut prêt d'arriver, puiſque ce livre annonce une ſuite d'événements qui atteignent juſques à la fin des ſiecles ; mais St. Jean veut dire que ces prophéties alloient commencer de s'accomplir dans leur ordre.

Verſ. 2. *Qui a annoncé la parole de Dieu &c.* Il

paroit clairement par ce verſet que l'auteur de ce livre eſt St. Jean l'Apôtre.

Verſ. 3. *Bienheureux eſt celui qui lit* &c. Il eſt probable que ceci fait alluſion à ce qui ſe pratique, lorsqu'un livre eſt rare, & que n'en ayant qu'un exemplaire pluſieurs néanmoins ſouhaitent d'en ſavoir le contenu : dans ce cas, un lit, & les autres écoutent. Mais il eſt évident que St. Jean ſuppoſe que, tant celui qui lit que ceux qui écoutent, ont l'intelligence de ce qui eſt lu. Et de plus il ne ſuffit pas d'être inſtruit de la volonté de Dieu, & de la comprendre, il faut auſſi la mettre en pratique.

On peut appercevoir, par ce que dit ici St. Jean, que, par cette *prophétie*, il n'entend pas uniquement les prédictions contenues dans ce livre ; mais auſſi ce qui eſt relatif à la foi & aux mœurs, car on ne peut pas dire d'une prophétie ou prédiction, proprement dite, qu'on la garde ou qu'on la met en pratique.

Le mot *prophétie* ou *prophétiſer* ſignifie bien quelque fois ce que nous appellons *prédiction* ou *prédire ;* mais ce n'eſt pas le ſens le plus ordinaire de ces mots, qui le plus ſouvent ſignifient *inſtruction* ou *inſtruire.* Voy. Math. XI. 13. Rom. XII. 6. I. Cor. XI. 4. & 5. XIII. 2. & 9. XIV. 6, 22, 24, 31, & 39. Apoc. XI. 6. XXII. 7.

En déclarant *bienheureux celui qui lit & ceux* &c. le Saint Eſprit avoit en vue la négligence & le mépris avec lequel ce livre ſeroit traité, par ceux-là même qui font profeſſion de le regarder comme faiſant partie du canon des Saintes Ecritures, & qui n'oſent pas en conteſter l'authenticité. Ce que nous voyons à ce ſujet montre la néceſſité de cet e déclaration, & cette déclaration met en évidence l'inconſéquence ou même l'indécence du langage de certains théologiens concernant ce livre.

4. Jean, aux ſept égliſes qui êtes en Aſie ; que la grace & la paix vous ſoient données, de la part de celui qui eſt, qui étoit, & qui

eſt à venir; & de la part des Sept eſprits qui ſont devant ſon thrône.

5. Et de la part de Jéſus-Chriſt qui eſt le témoin fidele, le Premier né d'entre les morts, & le Prince des rois de la terre.

6. A lui, qui nous a aimés & qui nous a lavés de nos péchés dans ſon ſang, & nous a faits rois & ſacrificateurs à Dieu ſon Pere, à Lui ſoit la gloire, & la force, aux ſiecles des ſiecles! Amen.

Verſ. 4. *Jean aux ſept égliſes qui êtes en Aſie.* Il n'y a nul lieu de penſer que l'Apôtre parlant de la part de Jéſus-Chriſt, & prédiſant la deſtinée du monde; mais principalement de l'Egliſe, ait eu ordre de ne s'adreſſer qu'à ſept égliſes d'une province particuliere, & qui n'étoient compoſées que d'un très-petit nombre de chrétiens, ſi on les compare au reſte des fideles.

Cette adreſſe aux ſept égliſes eſt donc, ſelon toutes les apparences, une figure; & ſous le nombre ſept, il faut comprendre toutes les égliſes, alors répandues dans tout le monde, & même aux fideles de tous les temps: ce qui coincide avec ce que je dirai bientôt ſur le nombre *ſept*.

Ce n'eſt pas que je n'admette le ſens litéral & que les choſes ne fuſſent alors, par rapport à ces égliſes, comme elles y ſont repréſentées; mais néanmoins je penſe que le ſens figuré eſt le vrai ſens, & que le litéral n'eſt qu'acceſſoire.

Il paroit, par ces épitres, que l'Egliſe d'alors, priſe en général, n'étoit point exempte de défauts; mais néamoins le bien prévaloit. Et parmi ſept égliſes, il n'y en avoit que deux dont les paſteurs euſſent déchu: celui de Sarde & celui de Laodicée, ce qui fait environ un tiers. Ne ſeroit-ce pas une

alluſion

alluſion à ce que nous liſons au chapitre XII. 4 ?

Que la grace & la paix &c. C'eſt là la ſalutation, les compliments que l'Apôtre adreſſe aux égliſes, & les vœux qu'il fait pour elles. Y a-t-il ici rien qui ſente la flatterie ou l'amour des choſes du monde? St. Jean écrit à des égliſes perſécutées & opprimées; mais il ne leur ſouhaite que la grace & la paix de Dieu. C'eſt là le langage d'un homme dont le cœur eſt au ciel & qui ſuppoſe que ceux à qui il écrit ſont ou doivent être dans les mêmes diſpoſitions. Or ſi St. Jean & en général les premiers chrétiens, étoient animés de ces diſpoſitions, on ne ſauroit douter de leur ſincérité : & s'ils étoient ſinceres la divinité de l'Evangile eſt au deſſus de tout doute.

C'eſt ici la même ſalutation ou bénédiction dont St. Paul ſe ſert II. Cor. XIII. 13.; mais elle differe 1°. en ce que Saint Paul ſouhaite la *grace*, l'*amour*, & la *communication &c.* & St. Jean la *grace* & la *paix*. 2°. En ce que St. Paul mentionne Jéſus-Chriſt au commencement, & St. Jean à la fin. 3°. En ce qu'ils ne ſe ſervent pas des mêmes noms pour déſigner le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit. Mais ces différences ſont dans la forme & non dans le fonds des choſes; & c'eſt une ſeule & même bénédiction, ainſi qu'il ſeroit aiſé de le faire voir. Les termes dont St. Jean ſe ſert lui étant particuliers ils exigent quelques éclairciſſements.

St Jean déſigne le Pere par les termes de *Celui qui eſt, qui étoit, & qui eſt à venir;* ce qui eſt une maniere de faire mention de la divinité, & eſt en quelque ſorte un de ſes Noms; ce qui a de l'analogie avec la réponſe que Dieu fit à Moïſe & qui eſt rapportée Exode III. 13 & 14. Ces expreſſions, *Celui qui eſt* &c. marquent l'éternité, & Dieu ſeul la poſſede. Dans la ſuite St. Jean appliquera la même appellation à Jéſus-Chriſt, parce que Jéſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement homme, mais auſſi le vrai Dieu, & lorſqu'il eſt enviſagé ſous ce dernier point de vue, tous les noms du vrai Dieu Lui ſont attribués.

Le Saint Eſprit eſt ici déſigné par l'épitete de *Sept Esprits*. Ce n'eſt pas ſeulement dans ce verſet que le Saint Eſprit eſt mentionné par ces expreſſions; mais auſſi dans Zach. III. 9. IV. 10. Apoc. V. 6. III. 1. IV. 5.

Le nombre *Sept* eſt employé pour marquer perfection, ou un nombre illimité. Jéſus-Chriſt dit à ſes diſciples; *Si ton frere a péché contre toi, reprends-le; & s'il ſe repent pardonne-lui. Et ſi ſept fois le jour il retourne à toi diſant; je me repents, tu lui pardonneras.* Luc XVII. 4. Et dans une autre occaſion il explique ce qu'il entend par le mot *Sept*. Pierre lui ayant demandé combien de fois il pardonneroit a ſon frere, ſi ce ſeroit juſqu'à ſept fois? Jéſus lui répond; *Je ne te dis pas juſqu'à ſept fois, mais juſqu'à ſeptante fois ſept fois.* Math. XVIII. 22. par où il donne a entendre que ce pardon doit être ſans bornes.

Le mot *ſept* eſt ici employé dans le même ſens: & cela, par alluſion aux opérations du Saint Eſprit, qui ſont ſans nombre, & influent en tous lieux.

Qui ſont devant ſon thrône. Comme la juſtice eſt la baſe du thrône de Dieu, ainſi la vérité en fait l'ornement, & y eſt toujours préſente: *Or l'Eſprit eſt la vérité.* 1. Jean V. 6.

Verſ. 5. St. Jean déſigne Jeſus-Chriſt par les épitetes de *Témoin Fidele*, de *Premier né d'entre les morts*, & de *Prince des rois de la terre.*

Le titre de témoin convient à Jéſus-Chriſt, parce que, comme Il s'en exprime Lui même, en parlant à Pilate, Il a rendu témoignage à la vérité. Et pour preuve de ſa fidélité, Il a ſcellé ſon témoignage de ſon ſang, n'ayant jamais eu d'autre perſpective ni d'autre but. La mort, & la mort de la croix étoit conſtamment tout ce à quoi Jéſus-Chriſt s'attendoit, c'étoit là le fruit qu'il eſpéroit receuillir de ſon témoignage. Il faut convenir que ce que Jéſus a fait, à ce ſujet, n'étoit pas humain. De quel principe l'incrédule veut-il que ceci procede?

Le titre de *Premier-né d'entre les morts*, donné à Jéſus-Chriſt dans nos verſions, montre que nos traducteurs ont été plus ſoigneux de traduire litéralement que de ſe rendre intelligibles; car ces expreſſions, *le Premier-né d'entre les morts*, n'ont aucun ſens, à moins qu'on leur donne la même ſignification qu'au mot *Chef*, celui qui tient le premier rang dans une famille: Et il eſt étonnant qu'on n'ait pas préféré de rendre ainſi le mot grec *Prótotokos*; car il ne ſignifie pas moins chef que premier né.

Ce mot ſe trouve neuf fois dans le Nouveau Teſtament; ſavoir, *Mat.* I. 25. Luc II. 7. Rom. VIII. 28, Col. I. 15 & 18, Heb. I. 6, XI. 28, XII. 23, Apoc. I. 5. Les deux premiers paſſages n'en font qu'un, parce que c'eſt le même fait rapporté par deux hiſtoriens. Et des ſept autre paſſages, il n'y en a qu'un ſeul où le terme de *Premier-né* ſoit applicable au ſujét, dans le ſens qu'on lui donne dans la langue françoiſe, & qui eſt *Heb.* XI. 28. Ne feroit-il donc pas plus naturel de ſe ſervir du terme de chef?

D'ailleurs ce mot *Prótotokos* eſt ſuſceptible d'un autre ſens, & il peut ſignifier *Premier-producteur*; car il dérive de *Tíktō* (pario creo) qui ſignifie *produire, créer* ce qui a fait que la Ste. Vierge a été appellée, par les écrivains Grecs des premiers ſiecles, *Théotokos* (Dei genitrix) mere de Dieu. Il ſemble auſſi que le raiſonnement de St. Paul *Col.* I. 15. ſuppoſe qu'il le prend dans ce ſens, ainſi qu'on l'appercevra, ſi l'on fait attention que cet Apotre dit, que Jéſus-Chriſt eſt *Prótotokos*, *parce que par Lui ont été créés toutes les choſes qui ſont aux cieux & ſur la terre &c.*

Le prince des rois de la terre; c'eſt-à-dire, comme St. Paul s'en exprime, que Jéſus-Chriſt tient *le premier rang en toutes choſes*, tant ſur la terre que dans les cieux.

Verſ. 6. *A celui qui nous a aimés* &c. C'eſt là le ſujet des louanges & des actions de grace des fideles

d'alors; & ils ne faiſoient conſiſter leur félicité que dans la foi en Jéſus qui les avoit aimés. L'impoſture n'eſt pas compatible avec de tels ſentiments; ceux qui les éprouvent le ſentent auſſi ſenſiblement que leur propre exiſtence. Or il falloit que les Apôtres, & en général les premiers chrétiens, fuſſent de mauvaiſe foi & qu'ils cherchaſſent à décevoir, ou que l'Evangile ſoit véritable.

7. Voici il vient avec les nuées, & tout œil le verra, & ceux même qui l'ont percé; & toutes les tribus de la terre ſe lamenteront devant Lui. Oui. Amen!

8. Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le commencement & la fin, dit le Seigneur, qui eſt, qui étoit, & qui eſt à venir, le Tout-puiſſant.

Verſ. 7. *Voici il vient* &c. Ceci me paroit ne pouvoir ſe rapporter qu'au dernier avénement de Jéſus-Chriſt; à cet avénement où les Juifs doivent ſe convertir, *& tout Iſraël être ſauvé.* Rom. XI. 26.

Cette expreſſion, *Il vient*, ne doit pas être entendue comme ſi St. Jean vouloit parler d'une venue qui eût lieu alors. On dit, la mort vient quoique ſa venue n'ait lieu que dans un temps à venir & même éloigné. Il eſt ordinaire aux auteurs ſacrés, ainſi qu'à tous les écrivains, d'emploier un temps pour un autre. Eſaie prédiſant, 800 ans à l'avance, la venue du Meſſie s'exprime ainſi; *L'Enfant nous eſt né, le Fils nous a été donné, l'empire a été poſé ſur ſon épaule; On appellera ſon Nom l'Admirable,* &c. Ch. IX. 5. Semblablement au ch. LIII. le Prophete emploie indifféremment le paſsé, le préſent, & le futur, quoiqu'il s'agiſſe du même-temps ou de la même époque. On peut voir encore le ch. XLV. 1—3 comparé avec chap. XLV. 1 & 2.

Au premier verſet de ce chapitre pour exprimer

une ſuite d'événements juſqu'à la fin du monde, St. Jean ſe ſert de ces expreſſions ; *les choſes qui doivent arriver bientôt. Le temps eſt proche ;* ce qui peut ſervir à déterminer le ſens de ces paroles, *Voici il vient ;* car il vient dans le même ſens que le tems eſt proche, à l'égard de ces événements qui ne s'accompliront entierement qu'à la fin du monde.— Voy. ch. III. 11.

Ceux même qui l'ont percé, & toutes les tribus ſe lamenteront devant Lui. Ces paroles me paroiſſent être une alluſion à ce que nous liſons dans Zacharie XII. 10. *Je répandrai ſur la maiſon de David, & ſur tous les habitants de Jéruſalem l'eſprit de grace & de ſupplication, & ils regarderont vers Moi qu'ils auront percé, & ils en meneront deuil* &c. Ce deuil ou ces lamentations ſont ou ſeront l'effet d'un regard de foi : & ce regard ſera ſalutaire, puiſqu'il ſera produit par *l'Eſprit de grace & de ſupplication* ; mais ceci ne fut nullement accompli lors de la ruine de Jéruſalem, puiſque les tribus, bien loin de ſe lamenter devant Jéſus, perſévérerent dans leur infidélité.

Ce qui me perſuade encore que St. Jean a ici en vue une lamentation ſalutaire, & non une lamentation de déſeſpoir, c'eſt ce qu'il ajoute immédiatement ; *Oui. Amen!* Par où il veut marquer deux choſes, la certitude de ce qu'il avance, & la joie qu'il en a. Mais St. Jean ne ſe réjouiroit pas du déſeſpoir de toutes les tribus de la terre. Il n'auroit pas pu ſe réjouir des malheurs de Jéruſalem, ſur leſquels le Sauveur verſa des larmes en les prévoyant. Ainſi ces paroles ſe rapportent, non à la venue de Jéſus-Chriſt pour punir la nation Juive ; mais à un temps encore dans l'avenir.

Verſ. 8. *Je ſuis l'Alpha & l'Omega* &c. Ceci ſe rapporte à Jéſus-Chriſt ; car c'eſt Lui même qui parle ici à St. Jean, & qui lui rend ſa préſence ſenſible par une apparition qui eſt appellée *ſon Ange.*

9. Moi Jean, *qui ſuis* auſſi votre frere, & qui

participe à l'affliction, au regne, & à la patience de Jéſus-Chriſt, j'étois dans l'île appellée Pathmos, pour la parole de Dieu & pour le témoignagne de Jéſus Chriſt.

On ne remarque point dans St. Jean l'orgueil des pédagogues impoſteurs. Qu'on compare ce langage, adreſsé aux égliſes (composées de gens qui, pour la plupart, étoient d'une condition abjecte) *moi Jean, qui ſuis auſſi votre frere*, avec les prétentions extravagantes des impoſteurs qui ont paru dans le monde, ou même des philoſophes, qui n'étoient point dans le cas de prétendre à une miſſion extraordinaire de la part de Dieu, & l'on appercevra bientôt que l'eſprit qui les animoit étoit non ſeulement différent; mais opposé. Le langage de l'un ne reſpire que l'humilité; mais qu'il en eſt bien autrement avec les impoſteurs. Pourroit-il en effet entrer dans le plan d'un impoſteur, chef de ſecte, de ſe mettre au niveau de tous ſes néophytes?

Le temps où St. Jean écrivoit étoit un temps de perſécution & de ſouffrances, pour ceux à qui l'Apôtre écrivoit. voy. ch II. 3, 9, 10, 13. Cet Apôtre étoit actuellement exilé dans une petite île; mais il n'eſt point découragé ni abbattu par ces afflictions, il ne ſe plaint point d'être perſécuté; &, plus encore il n'en tire point vanité. Qu'il eſt difficile d'éviter à la fois tous ces extrêmes!

Le *regne* de Jéſus-Chriſt, ſa patience, & ſes *afflictions* vont toujours enſemble; les Apôtres le ſavoient, l'éprouvoient, & ils étoient ſoigneux d'avertir ceux qui recevoient l'Evangile, que c'étoit là ce qui les attendoit. Voy. Act. XIV. 22. II. Tim. III. 12. Etoit-ce là des attraits ſuffiſants, tant pour ceux qui annonçoient l'Evangile que pour ceux qui le recevoient? Eſt-ce à une telle perſpective qu'on ſacrifie ſes préjugés &

tout ce qui eſt le plus agréable à la chair? C'eſt ce qui a eu lieu néanmoins, les progrés de l'Evangile ont été très rapides.

10. Or je fus *ravi* en eſprit un jour de dimanche, & j'entendis derriere moi une grande voix comme d'une trompette,

11. Qui diſoit; Je ſuis l'Alpha & l'Omega, le premier & le dernier; écris dans un livre ce que tu vois, & envoie-le aux ſept égliſes qui ſont en Aſie; à Epheſe, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sarde, à Philadelphie, & a Laodicée.

Les prophéties contenues dans ce livre conſiſtent toutes en images ſymboliques; qui ſont comme des énigmes, dont quelques unes ſont expliquées; mais les autres ſont laiſsées ſans explication; & c'eſt au lecteur à en découvrir le ſens.

Je n'ignore point la difficulté que les incrédules prennent de là occaſion de faire contre les prophéties en général, & contre celles de ce livre en particulier. Selon eux une prophétie n'eſt miraculeuſe & n'a les caracteres d'une inſpiration divine, qu'autant qu'elle eſt claire & ſans ambiguité, qu'elle particulariſe les temps, les perſonnes, & les circonſtances des faits qui ſont prédits; & cela de maniere qu'on ne puiſſe s'y méprendre, tant avant qu'après l'événement.

C'eſt-à-dire, que ces Meſſieurs veulent que le St. Eſprit faſſe de tous les hommes des prophetes, auſſi bien instruits de l'avenir que celui qui dicte la prophétie. Je ne répondrai à ceci qu'en citant un exemple, qui faſſe ſentir au lecteur la nature de cette difficulté, & à quoi elle aboutit.

Suppoſons que la révolution de France eût été prédite d'après les principes de nos philoſophes modernes, le prophete auroit dû annoncer; Qu'en

1789 il y auroit un roi qui porteroit le nom de Louis XVI; que ce roi trouvant ſes finances épuiſées aſſembleroit les états de ſon royaume; Que par le conſeil d'un Genévois nommé Necker, il permettroit au tiers état d'envoyer autant de députés que le clergé & la nobleſſe conjointement; Que de cette imprudence ſortiroit une aſſemblée ſe diſant nationale, qui ſeroit ſuccédée par une autre qui détrôneroit ce roi, & celle-ci par une troiſieme qui le feroit périr ſur un échafaud, ainſi que la reine Marie-Antoinette d'Autriche, & la princeſſe Elizabeth. Il n'auroit pas fallu paſſer ſous ſilence les principaux acteurs de la ſcene; mais faire connoître leurs noms; & entr'autres, un la Faïette prenant la Baſtille & allant enſuite languir dans une priſon en Allemagne; un duc d'Orléans devenant Monſieur d'Egalité & expirant ſous la guillotine; un Dumourier ſe rendant maître des Pays-bas & enſuite déſertant ſon parti; un Robertſpierre devenant la terreur de la France & la baignant dans ſon ſang. Il n'auroit pas non plus fallu laiſſer ignorer la cherté de toutes les choſes néceſſaires a l'homme, parvenue au point que ce qui ne valoit que 6 livres ſe vendroit pendant la révolution juſqu'à 1000 ou 1500 livres & même au delà. C'eſt là une courte ébauche d'une prophétie telle que les incrédules en demandent; Prophétie qui auroit dû précéder l'événement & être connue publiquement, au plus tard, pendant que Louis XVI. jouiſſoit de tout ſon pouvoir.

Croit-on que ſi tous les François avoient été prophetes, il auroit été poſſible d'opérer la révolution qui s'eſt faite en France? Avant de prophétiſer, ainſi que les incrédules veulent qu'on prédiſe l'avenir, il faut, ſi l'on ne veut pas être faux prophete, commencer par faire de tous les hommes des automates, les priver d'intelligence & de liberté & bannir toute moralité des actions humaines. Toute prophétie qui a pour objet un être moral; c'eſt-à-dire, un être intelligent & libre, doit être une énig-

me juſqu'à ce que l'événement en donne le mot, & conſéquemment elle doit être exprimée par des emblêmes ou des termes figurés. Et par là elle n'en aura pas moins d'évidence ni de clarté, lorſqu'on en aura la clef, ainſi qu'une énigme eſt auſſi frappante & auſſi parlante qu'un récit ſimple, lorſqu'on en ſait la vraie application. Ainſi la maniere dont St. Jean nous donne une hiſtoire abrégée des ſiecles futurs, paroît la ſeule, non ſeulement convenable; mais auſſi poſſible. Un chacun ſent que je ne fais qu'indiquer cette obſervation, qui eſt d'une grande importance & qui peut, étant dévelopée, être portée juſqu'a la démonſtration contre les chicanes des incrédules.

On ſe ſeroit attendu que St. Jean étant, pendant le tems de la manifeſtation en chair de Jéſus-Chriſt, diſtingué par l'épitete du *diſciple que Jéſus aimoit*; & étant choiſi pour manifeſter au monde ce qui devoit arriver dans la ſuite des ſiecles, on ſe ſeroit, dis-je, attendu qu'il lui ſeroit apparu d'une autre maniere, & qu'il auroit converſé avec lui comme autre fois; mais non, tout annonce ici une marche différente de ce que conçoit la ſageſſe humaine.

Pendant que Jéſus-Chriſt converſe ici bas comme un homme, il en a toutes les affections innocentes; il a des amis intimes, qu'il affectionne plus que les autres. Il a parmi ſes douze diſciples un favori. Mais lorſqu'il a quitté cette terre, & qu'il eſt entré dans l'économie, dont celle-ci n'eſt qu'une préparation, tout devient nouveau. C'eſt à cette régénération que St. Paul fait alluſion, lorſqu'il dit; *Nous ne connoiſſons plus perſonne ſelon la chair, même, quoique nous ayons connu Chriſt ſelon la chair, nous ne le connoiſſons plus ainſi maintenant. Si quelqu'un eſt en Chriſt il eſt une nouvelle créature.* Cor. V. 16. 17.

Que l'incrédule nous diſe d'après quel principe & par quel motif humain St. Paul a pu être conduit à rendre témoignage à cette doctrine, & St. Jean à la mettre en pratique. Eſt-ce qu'il y a quelque

motif ou principe humain qui enſeigne à dépouiller toute humanité.

J'ajouterai ici une réflection, pour faire ſentir combien St. Jean avoit peu de penchant à l'anthouſiaſme. Nous liſons dans ſon Evangile XXI. 18—23, que Jéſus-Chriſt ayant prédit à St. Pierre la mort qu'il devoit ſouffrir pour ſa cauſe; c'eſt-à-dire, qu'il devoit être crucifié, ainſi qu'il le fut dans la ſuite à Rome; Et Pierre voyant venir Jean, demanda à Jéſus ce qui lui arriveroit? A quoi le Sauveur répondit; *Si Je veux qu'il demeure juſqu'à ce que Je vienne que t'importe? toi ſuis Moi.* Ces paroles de Jéſus-Chriſt donnerent occaſion à une opinion qui ſe répendit parmi les chrétiens d'alors, que Jean ne mourroit point; & voici la remarque qu'il fait lui-même; *Toutefois Jéſus ne lui avoit pas dit; Il ne mourra point; mais ſi Je veux qu'il demeure juſqu'à ce que Je vienne que t'importe?* Un anthouſiaſte auroit-il balancé, ſur cette parole, à ſe croire immortel? Mais non il eſt le ſeul, en quelque ſorte, qui ne voit pas dans ces paroles plus qu'elles ne diſent.

De plus encore, que l'incrédule réflechiſſe un peu ſur ce trait d'hiſtoire, où Jéſus-Chriſt anonce à Pierre le genre de ſa mort; c'eſt à dire, qu'il devoit être crucifié, & qu'il nous diſe ſi c'eſt par de telles promeſſes que les diciples pouvoient être induits à tromper l'univers. Voilà donc Pierre qui doit avoir continuellement devant les yeux (& qui l'avoit en effet II. Pierre I. 14) que pour fruit de ſa prédication & de ſon témoignage il ſera condamné à expirer ſur une croix: & ce même Pierre va publier que Jéſus-Chriſt eſt réſuſcité; & lors que le conſeil des Juifs lui défend avec menaces de rendre ce témoignage, il répond; *Jugez vous mêmes devant Dieu s'il eſt juſte de vous obéir plutôt qu'à Dieu.*

Un jour de Dimanche. C'eſt le jour que les premiers chrétiens ſubſtituerent au Sabbat des Juifs; & il n'y a pas lieu de douter que cette ſubſtitution n'ait été faite par les Apôtres même, puis que l'uſage de diſtinguer ce jour là étoit pratiqué du temps de

St. Jean. Voyez encore Actes XX. 7. I. Cor. XVI. 2.

Vers. 11 *Je suis l'Alpha &c.* C'est pour la troisieme fois que cette déclaration est faite dans ce Chapitre. Ce que je considere dans ce livre où tout est typique & figuré comme une allusion à la Souveraine perfection dont Dieu jouit; car trois dénote perfection dans la grammaire de toutes les langues, n'y ayant, dans le discours, que le positif, le comparatif, & le Superlatif. C'est ainsi que *Saint, Saint, Saint* ou trois fois Saint, est autant que dire parfaitement Saint ou la Sainteté même.

Cette répétition, par trois fois, de ces paroles, pour désigner la Divinité, peut encore être une allusion, & se rapporter à la doctrine de la Trinité en Dieu.

12. Alors je me tournai pour voir la voix qui m'avoit parlé, & m'étant tourné je vis sept chandeliers d'or,

13. Et au milieu des sept chandeliers d'or, Un semblable à un homme, vêtu d'une longue robe, & ceint d'une ceinture d'or sur la poitrine.

14. Sa tête & ses cheveux blancs comme la laine blanche, comme la neige & ses yeux comme une flamme de feu,

15. Ses pieds semblables à de l'airain très luisant, comme s'ils eussent été embrasés dans une fournaise; & sa voix étoit comme le bruit des grosses eaux.

16. Et il avoit dans sa main droite sept étoiles, & de sa bouche sortoit une épée aigue à deux tranchants, & son visage étoit semblable au soleil, quand il luit dans sa force.

17. Et lorsque je l'eus vu je tombai à ses pieds comme mort; & il mit sa main droite sur moi en me disant; Ne crains point,

Une partie des emblêmes contenus dans ces verſets ſont expliqués dans la ſuite; mais la deſcription qui y eſt donnée de la forme ſous laquelle Jéſus-Chriſt apparut à St. Jean, & qui eſt purement emblêmatique n'y eſt point expliquée. Ces emblêmes cependant ne ſont pas décrits ſans ſujet, ce qui ſeroit le cas ſi cette deſcription n'étoit pas ſignificative.

Comme la nudité repréſente une indigence totale, une robe courte ou déchirée la pauvreté, ainſi *une robe longue* dénote la proſpérité & le bonheur, Jéſus-Chriſt ayant fini tous ſes travaux, en tant que victime pour nos péchés, Il eſt maintenant au ſéjour de la gloire, en tant que Médiateur. C'eſt ce que ſignifie cette longue robe.

La *ceinture* eſt une dépendance de la robe. Quand il eſt queſtion de faire un voyage ou de travailler on ſe ceint aux reins, Luc XII. 35. Mais dans un état de repos on ſe ceint à la poitrine.

Les *cheveux blancs* ſont une emblême de la ſageſſe & de l'expérience.

Les yeux ſont l'emblême de la ſcience & de la pénétration. Des *yeux comme une flamme de feu*, repréſentent une ſcience à laquelle rien n'eſt caché, & qui ne peut ſouffrir rien qui bleſſe la ſainteté, ainſi que l'œil ne peut endurer aucune ordure. C'eſt pourquoi les pécheurs ne ſauroient ſubſiſter devant Dieu, non plus que la paille dans le feu.

L'*airain* eſt de tous les métaux celui qui réuuit le plus de qualités à un haut dégré; entr'autres la malléabilité, la dureté, la ſolidité, la durée, le brillant & le poli. Il y a des métaux qui égalent ou ſurpaſſent l'airain a quelqu'un de ces égards; mais nul n'égale l'airain dans tous ces points. L'airain eſt donc le métal le plus propre à ſervir de ſymbole pour repréſenter les pieds de l'image de Jéſus-Chriſt, l'auteur du ſalut immuable du genre humain.

La voix ſemblable au bruit de pluſieurs eaux. Ce bruit ne differe guere du tonnerre, & repréſente la grande

grande puiſſance de celui qui est ici mentionné.

L'*Epée aigue à deux tranchants* repréſente la parole de Dieu, dont Jéſus-Chriſt ſe ſert pour vaincre & terraſſer ſes ennemis, & les ſoumettre à ſon empire, pendant le regne de la croix.

Verſ. 16. Le *viſage reluiſant comme le ſoleil*, repréſente la ſouveraine majeſté & la gloire éblouiſſante dont jouit le Seigneur Jéſus.

Verſ. 17. *Je tombai à ſes pieds comme mort.* Il n'y a pas lieu d'être ſurpris de l'effet de cette apparition ſur St. Jean. Mais ſi le diſciple bien aimé, & qui repoſoit dans le ſein de Jéſus, n'a pu ſoutenir l'éclat de la majeſté de ſon apparition, comment ceux qui le dédaignent & qui ſont ſes ennemis pourront-ils ſubſiſter lors de ſa derniere apparition?

Mais, lorſque comme Sauveur, il s'approche de nous, & qu'il nous dit; *Ne crains point*, alors toutes nos frayeurs diſparoiſſent.

17. . . . Je ſuis le premier & le dernier.

18. Et Je vis; mais J'ai été mort, & voici Je ſuis vivant aux ſiecles des ſiecles. Amen. Et Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort.

19. Ecris les choſes que tu as vues, celles qui ſont, & celles qui doivent arriver dans la ſuite.

20. Le myſtere des ſept étoiles que tu as vues en ma main droite, & les ſept chandeliers d'or. Les ſept étoiles ſont les ſept anges des ſept égliſes, & les ſept chandeliers que tu as vus ſont les ſept égliſes.

Il me ſemble que la diviſion qu'on a faite du verſet 17 n'eſt pas juſte, & qu'il faudroit commencer un nouveau verſet avec ces paroles

Je ſuis le Premier & le Dernier. C'eſt ici une répé-

tition de ce qui eſt dit aux verſ. 4, 8 & 11. ou plutôt une application particuliere à Jéſus-Chriſt, en tant que Médiateur, de ce qui eſt dit dans ces trois verſets de l'Eſſence divine. Ce qui étoit néceſſaire à cauſe de ce qui eſt ajouté dans le verſet qui ſuit, & afin de bien inculquer cette vérité, que Jéſus-Chriſt eſt vrai Dieu, quoiqu'il ait revêtu la nature humaine, avec ſes infirmités innocentes ; car ces paroles, *J'ai été mort*, ne permettent pas de douter que ce ne ſoit Jéſus-Chriſt qui parle ici.

Verſ. 18. *Je ſuis vivant aux ſiecles des ſiecles.* La Rédemption une fois opérée l'eſt pour toujours, ainſi qu'il eſt dit Heb. IX. 12. 25. 26. Le Médiateur jouïra du fruit de ſon travail, & ſes rachetés du bonheur qu'il leur a acquis, aux ſiecles des ſiecles.

Amen. Je penſe que c'eſt St. Jean qui ajoute ce mot, pour marquer ſa joie & ſon acquieſcement, quoique ce mot, étant ſuſceptible d'un autre ſens, il peut être ajouté ici pour marquer la certitude de ce qui précede & ſignifier ; *Cela eſt véritable & certain.*

Je tiens les clefs de l'enfer & de la mort. Et conſéquemment perſonne ne peut tomber ſous la puiſſance de l'enfer & de la mort ſans l'ordre ou la permiſſion du Seigneur Jéſus ; & auſſi nul ne peut y être retenu qu'en vertu de la même permiſſion. Ces mots l'*enfer* & *la mort* peuvent être pris dans un ſens litéral & dans un ſens figuré. Le ſens litéral n'eſt ignoré de perſonne. Dans un ſens figuré, l'*enfer* déſigne des angoiſſes & des tourments extrêmes ; & *la mort* la privation de la vie ou de la paix de Dieu, & de toute communion avec Lui.

Celui qui ſe trouveroit renfermé dans une priſon gouteroit, dans ſon infortune, de la conſolation en conſidérant que les clefs ou la puiſſance d'en faire ſortir ou d'y faire reſter ſont dans la main d'un juge équitable & compatiſſant.

Verſ. 19. *Les choſes que tu as vues*, &c. La viſion rapportée ci-deſſus.

Les choſes qui ſont, &c. L'état actuel de l'Egliſe, décrit aux ch. II & III.

Et celles qui doivent arriver: c'eſt-à-dire, les prédictions qui vont être faites & qui comprendront les principaux événements qui doivent arriver juſqu'à la fin du monde.

CHAPITRE II.

1. Ecris à l'ange de l'égliſe d'Epheſe; Celui qui tient les ſept étoiles dans ſa main droite, qui marche au milieu des ſept chandeliers d'or, dit ſes choſes.

2. Je connois tes œuvres, ton travail, & ta patience, & que tu ne peus ſouffrir les méchants; & que tu as éprouvé ceux qui ſe diſent être apôtres, & ne le ſont point; & que tu les as trouvés menteurs.

3. Et que tu as ſouffert, & que tu as eu patience, & que tu as travaillé pour mon Nom, & que tu ne t'es point laſsé.

4. Mais, j'ai contre toi, que tu as abandonné ta premiere charité.

5. C'eſt pourquoi ſouviens toi d'où tu es déchu, & t'en repents, & fais les premieres œuvres, autrement je viendrai à toi bientôt, & j'otterai ton chandelier de ſon lieu, ſi tu ne te repents.

6. Mais pourtant tu as ceci de bon, que tu hais les actions des Nicolaïtes, leſquelles Je hais Moi auſſi.

7. Que celui qui a des oreilles écoute ce que

l'esprit dit aux églises. A celui qui vaincra Je lui donnerai à manger de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de Dieu.

Ephese étoit la ville la plus considérable de cette partie de l'Asie mineure, où étoient compriſes les ſept égliſes aux quelles St. Jean écrivoit, ce qui peut être une des raiſons qui fait qu'elle eſt miſe la premiere en rang.

Celui qui tient les ſept étoiles dans ſa main droite, & qui marche au milieu des ſept chandeliers d'or, Celui, déſigne Jéſus-Chriſt; & ces paroles me paroiſſent prouver démonſtrativement que par les *ſept anges* & les *ſept égliſes* il faut entendre tous les paſteurs & toutes les égliſes chrétiennes d'alors; ainſi qu'il a été obſervé ci-deſſus I. 4; car Jéſus-Chriſt eſt également le conducteur & le ſoutien de tous ſes meſſagers, & il habite également avec tous ſes troupeaux, dans quelque lieu qu'ils ſoient; *Là où il y en a deux ou trois aſſemblés en mon Nom, Je ſuis là au milieu d'eux*, dit-il ailleurs.

Sir Iſaac Newton penſe que « les ſept anges, à » qui les ſept épîtres ſont écrites, ſont une allu» ſion aux ſept *Amarc-holim* qui étoient ſacrifica» teurs & principaux officiers du temple, & qui » avoient en commun les clefs des portes du tem» ple, avec celles du tréſor; & la direction, la » nomination, & l'inſpection de tout ce qui con» cernoit le temple»: ce qui vient à l'appui de ma conjecture.

Verſ. 2. *Tu as éprouvé ceux qui ſe diſent être apôtres & ne le ſont point.* Il eſt étonnant combien ſatan a toujours été actif & diligent pour oppoſer la vérité; & il a auſſi conſtamment trouvé des inſtruments pour le ſeconder; il en a même eu qui ont fait le mal pour le ſeul plaiſir de le faire.

Du tems des Apôtres, ainſi que dans la ſuite, l'ennemi a eu ſes ſatellites, qui ont fait tous leurs

efforts pour séduire les fideles. Ceux qu'il y avoit du temps des Apôtres, étoient, en général, des temporiſeurs, qui vouloient perſuader aux fideles de ſe prêter aux circonſtances; afin d'éviter la perſécution, ainſi qu'il paroit par les épîtres de St. Paul; mais particulierement par celles aux Galates; ils vouloient engager les chrétiens à ſe faire circoncire, afin de paſſer pour juifs; parce que le judaïſme étoit toléré dans tout l'empire.

Les Ephéſiens les avoient éprouvés, & les avoient *trouvés menteurs*. Ils étoient donc ſur leurs gardes, & ils avoient ſuivi, avec diſcernement, ce précepte du même Apôtre; *Eprouvez les eſprits pour ſavoir s'ils viennent de Dieu; car pluſieurs faux prophetes ſont venus au monde.* Penſe-t-on que ce précepte fut bien à ſa place dans la bouche d'un impoſteur? Un impoſteur auroit bien pu avertir qu'on fut ſur ſes gardes, pour ne pas s'en laiſſer impoſer; mais qu'eſt-ce que des gens qui ſe ſeroient joints à lui pour tromper, auroient pu faire de ces expreſſions, *venir de Dieu?* Et ſi les Ephéſiens avoient découvert la fourberie dans ceux dont il eſt ici queſtion, pourquoi ne l'auroient-ils pas découverte dans St. Jean & ſes collegues, s'il y en avoit eu? Car ſi les Ephéſiens avoient éprouvé ceux-là, ils avoient de bien plus fortes raiſons encore d'éprouver ceux-ci, vu que les Apôtres leur avoient prêché une religion contraire à leurs préjugés, & à leurs intérêts temporels; au lieu que ces faux apôtres leur annonçoient la même religion, en l'accommodant aux affections de la nature corrompue.

Qu'on examine ce que St. Jean dit ici, en s'adreſſant à l'égliſe d'Epheſe, & l'on ſentira que ce langage n'eſt pas celui de l'impoſture; il loue leur travail, leur patience, leur averſion pour les méchants, leur zele pour la gloire de Dieu; mais il les reprend de ce qu'ils avoient délaiſſé leur premiere charité; (c'eſt-à-dire, leur amour tant pour Dieu que pour leurs ſemblables). Les Ephé-

ſiens avoient donc été enſeignés par les Apôtres à avoir de la charité; ils en avoient été animés, & ils ſont menacés d'être rejettés de la ſociété des fideles s'ils ne revêtent de nouveau ces ſentiments d'amour. Ce langage & ce procédé des Apôtres eſt-il compatible avec l'impoſture? Ce langage n'eſt pas ſeulement celui d'un des Apôtres, c'eſt celui de tous, & ils le tiennent, ce langage, à tous ceux qu'ils avoient convertis.

Verſ. 6. *Les actions des Nicolaïtes*, ſelon les hiſtoriens eccléſiaſtiques, Nicolas, un des ſept diacres, avoit une très belle femme, dont on l'accuſoit d'être jaloux; & pour ſe juſtifier, & réfuter cette accuſation, il l'offrit à qui voulut l'avoir, & enſeigna la communauté des femmes; & ceux qu'il entraina dans ſon erreur furent appellés de ſon nom. Mais il y en a qui doutent de cette hiſtoire. Si le fait eſt vrai, comme il ſe trouva un Judas traitre parmi les douze Apôtres, il ſe trouva auſſi un Nicolas apoſtat parmi les ſept diacres. *Que* donc *celui qui eſt debout prenne garde qu'il ne tombe*; car Judas étoit un des douze, & Nicolas étoit aſſocié aux Apôtres; toutesfois ils ont fait n'aufrage.

Verſ. 7. *Que celui qui a des oreilles*: c'eſt-à-dire, que celui qui n'eſt pas ſourd. *L'homme animal*, dit St. Paul, *ne comprend point les choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu.* Juſqu'à ce qu'on ait ſenti cela, & qu'on ait reçu l'illumination du St. Eſprit, on n'eſt pas en état de comprendre les Ecritures; parce qu'elles *ſe diſcernent ſpirituellement*? I. Cor. II. 14. Les perſonnes qui ont reçu cette intelligence ſont celles qui ſont ici dites avoir *des oreilles*.

Aux égliſes. Non ſeulement aux ſept mentionnées ici; mais aux égliſes en général. Cette maniere de s'exprimer, répétée dans chaque épître, me paroit être une preuve que ces ſept égliſes ſont ici enviſagées comme repréſentant toutes les égliſes.

A celui qui vaincra. La victoire ſuppoſe toujours un combat, & propoſer aux chrétiens de vaincre, c'eſt leur propoſer de combattre. La vie du chré-

tien eſt en effet un combat continuel, & qui ne finit qu'avec la vie. Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres n'ont donc promis que des afflictions qu'il faut ſupporter, des tentations qu'il faut vaincre. C'étoit là les ſeuls attraits de l'Evangile, pour la vie préſente. Que faut-il donc penſer du ſuccès extraordinaire de cette doctrine, auprès des gens a qui il étoit impoſſible d'en impoſer? Car du temps des Apôtres, il n'étoit pas poſſible que ceux qui vouloient examiner s'y mépriſent, tant à l'égard des miracles de Jéſus-Chriſt que des Apôtres.

Je lui donnerai à manger de l'arbre de vie. C'eſt une alluſion à Gen. II. 9. Et ces paroles ſignifient que Dieu donnera la vie éternelle à celui qui aura perſévéré juſqu'à la fin. Car le fruit de l'arbre de vie avoit la propriété de faire vivre à toujours; & Jéſus-Chriſt a été ſubſtitué à cet arbre; car Il eſt le *pain de vie*, le pain qui fait vivre. Jean VI. 35. Et Jéſus-Chriſt, ou la participation à ſa mort, n'a pas ſeulement la vertu de perpétuer la vie, ainſi que l'arbre de vie; mais encore de la redonner à ceux qui l'ont perdue: C'eſt ce que nous apprenons dans St. Jean V. 25. XI. 25. 26. *En vérité, en vérité Je vous dis, que l'heure vient, & elle eſt même déja, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & ceux qui l'auront entendue vivront. Je ſuis la réſurection & la vie*, dit encore Jéſus-Chriſt, *celui qui croit en Moi encore qu'il ſoit mort il vivra, & quiconque vit & croit en Moi ne mourra jamais:* Ainſi nous jouiſſons d'un privilége dont Adam étoit privé, dans ſon état d'innocence; & cette privation ſe ſeroit étendue à ſa poſtérité, s'il avoit perſévéré dans ſon premier état: Ce privilége eſt la vertu de ré-ſusciter, qui ſe trouve en Jéſus l'arbre de vie.

8. Ecris auſſi à l'ange de l'égliſe de Smyrne, le premier & le dernier, qui a été mort & qui eſt retourné en vie, dit ces choſes.

9. Je connois tes œuvres, ton affliction, & ta pauvreté; mais tu es riche; & le blasphême de ceux qui se disent Juifs & qui ne le sont point, mais la synagogue de satan.

10. Ne crains point des choses que tu as a souffrir. Voici il arrivera que le démon mettra quelques uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, & vous aurez une affliction de dix jours. Sois fidele jusques à la mort, & je te donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. Celui qui vaincra sera mis à couvert de la mort seconde.

L'histoire ecclésiastique nous fournit plus de documents au sujet de l'église de Smyrne, que sur aucune des six autres qui sont ici mentionnées; & ce qui nous en est dit est parfaitement conforme au contenu de cette épître.

Polycarpe avoit été établi évêque de Smyrne du temps des Apôtres, ayant été disciple de St. Jean. Il étoit encore évêque de cette ville au milieu du second siecle; & il souffrit le martyre dans un âge très avancé, vers le milieu du second siecle: conséquemment il devoit être la personne désignée par l'ange de l'église de cette ville. Et son caractere répond, à tous égards, au portrait que St. Jean en fait.

Il paroit, par la relation qui nous a été conservée du martyre de ce St. évêque, qu'il y avoit à Smyrne un grand nombre de juifs, qui surpassoient même les païens, dans leur haine contre les chrétiens, par leurs calomnies & leurs blasphêmes contre Jésus-Christ.

Vers. 9. *Ceux qui se disent Juifs & qui ne le sont*

point. Le nom juif eſt employé ici dans le même ſens que St. Paul s'en ſert Rom. II. & ſignifie un enfant ſpirituel d'Abraham; c'eſt-à-dire, un imitateur de ſa foi & de ſon obéiſſance. Il eſt probable que par ceux qui ſe diſent juifs, & qui ne le ſont point, St. Jean veut déſigner les chrétiens judaïſant, qui vouloient ramener les fideles qui avoient cru, ſous le joug des cérémonies de la Loi, & que St. Paul a en vue dans ſon épître aux Galates.

La ſynagogue. C'eſt le terme par lequel on déſigne les juifs, lorſqu'on parle d'eux défavorablement ou avec mépris.

Ne crains point des choſes que tu as a ſouffrir. Souffrir étoit la perſpective des chrétiens d'alors. Ne falloit-il pas une pleine conviction de la divinité de l'Evangile, pour qu'on peut ſe déterminer à devenir chrétiens? Et, comme je l'ai déja dit, les chrétiens d'alors ne pouvoit pas ſe méprendre ſur les miracles de Jéſus-Chriſt ou de ſes Apôtres. Polycarpe fut brulé vif, en vertu de la généreuſe confeſſion qu'il fit de Jéſus-Chriſt, & de ſon refus de faire aucun acte d'idolâtrie. Sans doute qu'il étoit convaincu de la divinité de l'Evangile. Mais étoit-il poſſible qu'il eut été trompé, lui qui avoit converſé avec les Apôtres, & avoit dû être témoin de la réalité de leurs miracles, des dons du St. Eſprit qu'ils avoient reçus, & de la puiſſance qu'ils avoient de communiquer ces mêmes dons?

Verſ. 10. *Voici il arrivera que le démon mettra quelques-uns de vous en priſon.* Il eſt incertain ſi ceci ſe rapporte à la perſécution dans laquelle Polycarpe fut martyriſé, ou à quelqu'autre perſécution précédente, dont nous n'avons aucun detail, concernant Smyrne. Mais il eſt applicable au temps du martyre de Polycarpe: car, avant qu'on ſe ſaiſit de lui, on avoit empriſonné à Smyrne dix ou douze perſonnes, à qui on avoit fait ſouffrir les plus cruels tourments.

Dix Jours. L'Ecriture ne déſigne pas toujours, par l'à, un nombre déterminé, mais elle ſe ſert du nombre *dix* comme ſignifiant *pluſieurs*: On peut en voir des exemples Gen. XXXI. 7 & 41. Lev. XXVI. 26. 1. Sam. I. 8. Eccl. VII. 19.

Sois fidele juſqu'à la mort. C'eſt là une prédiction indirecte du martyre de Polycarpe.

Verſ. 11. *La mort ſeconde*. Cette expreſſion ne ſe trouve que dans ce livre, elle eſt expliquée aux ch. XX. 6. & XXI. 8.

12. Ecris auſſi à l'ange de l'égliſe de Pergame; Celui qui a l'épée aigue à deux tranchants, dit ces choſes.

13. Je connois tes œuvres & où tu habites, là où eſt le ſiege de ſatan; & que cependant tu retiens mon Nom, & que tu n'a pas renoncé ma foi; non pas même lors qu'Antipas mon fidele martyr a été mis à mort entre vous, là où ſatan habite.

14. Mais J'ai quelque peu de choſe contre toi, c'eſt que tu en as là qui retiennent la doctrine de Balaam, lequel enſeignoit Balac à mettre un ſcandale devant les enfants d'Iſraël, afin qu'ils mangeaſſent des choſes ſacrifiées aux idoles, & qu'ils ſe livraſſent à la fornication.

15. Ainſi tu en as auſſi toi, qui retiennent la doctrine des Nicolaïtes que Je hais.

16. Repents toi, autrement je viendrai à toi bientôt, & Je combattrai contre eux par l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Eſprit dit aux égliſes. A celui qui vaincra Je lui donnerai à manger de la manne qui

eſt cachée, & Je lui donnerai un caillou blanc, & ſur ce caillou ſera écrit un nouveau nom, que *nul* ne connoit ſinon celui qui le reçoit.

Pergame étoit une grande ville, qui avoit été long-temps capitale d'un royaume puiſſant. C'eſt dans cette ville qu'on inventa le parchemin. Attalus un de ſes rois y avoit fondé une bibliothêque composée, dit-on, de 200,000 volumes. Et comme cette ville étoit paſsée aux Romains, non par droit de conquête, mais par ſucceſſion teſtamentaire de ſon dernier ſouverain, elle dût conſerver ſa ſplendeur. On dit que les habitants de cette ville ſe diſtinguoient par leur bigoterie pour l'idolâtrie, ce qui, joint à la corruption qui regne ordinairement dans les grandes villes, peut ſervir à faire comprendre, pourquoi cette ville eſt dite être le *ſiege de ſatan*; ce qui néanmoins, ne doit pas être entendu excluſivement.

Verſ. 13. *Antipas mon fidele martyr.* L'hiſtoire ne nous apprend rien au ſujet de ce martyr, qui cependant eſt un des plus illuſtres, puiſque le Sauveur Lui-même lui rend témoignage. Cet exemple doit faire comprendre que les noms d'une multitude de martyrs ne ſont point parvenus jusqu'à nous. Ce qui paroit encore plus évidemment par une lettre de Pline le jeune à Trajan, dans laquelle il fait mention de diverſes perſonnes martyriſées en Bitynie par ſes ordres; mais dont l'hiſtoire eccléſiaſtique ne fait aucune mention. Voici un extrait de la lettre de Pline, où il rend compte à l'empereur Trajan, de ſa maniere de procéder contre les chrétiens. " J'ai, dit-il, ſuivi cette mé-" thode avec ceux qui ont été accusés devant moi " d'être chrétiens. Je leur ai demandé s'ils étoient " chrétiens. Lorſqu'ils ont confeſsé qu'ils l'étoient, " j'ai répété la queſtion une ſeconde & une troi-

"ſieme fois, en les menaçant de les punir de "mort. Ceux qui malgré cela perſiſtoient dans "cette déclaration, je les ai envoyés au ſuplice. "Car il me paroit que, quelle que ſoit la nature de "leur opinion, leur obſtination eſt digne de châ- "timent. Il s'en eſt trouvé, parmi ceux qui étoient "infatués de cette ſuperſtition, qui étoient citoyens romains, que j'ai reſervés pour être envoyés "à Rome.—Dans peu de temps ce crime (ou cette "ſuperſtition) s'eſt répandu, même malgré la per- "sécution..... J'ai mis à la torture deux ſervantes qu'on diſoit être de leurs miniſtres (des "diaconeſſes); mais je n'ai rien découvert de "mauvais parmi eux, ſi ce n'eſt une exceſſive ſuperſtition." Lettre 97. liv. X.

La mort d'Antipas, & de ceux que Pline avoit condamnés au ſuplice, & dont l'hiſtoire, ne fait aucune mention, me perſuade que rien n'eſt plus inconſidéré & contraire à la vérité, que les aſſertions de certains hiſtoriens, qui prétendent prouver que les martyrs ont été en petit nombre.

Verſ. 14. *La doctrine de Balaam,* Tout le monde ſait en quoi conſiſte le conſeil de Balaam à Balac. Il eſt probable qu'il y avoit à Pergame des temporiſeurs, qui prétendoient qu'on pouvoit faire ſemblant de participer à l'idolâtrie, pour éviter la perſécution, & qui en même temps favoriſoient la fornication; & c'étoit apparemment, à peu près, les même ſectaires que les Nicolaïtes; c'eſt ce que la liaiſon du 15me. verſet avec le précédent donne lieu de croire.

Verſ. 16. *Je combattrai contre eux par l'épée de ma bouche.* Voilà les armes dont notre Roi fait uſage maintenant, pour le maintien de ſon regne. Cette menace a beaucoup de rapport avec celle qui eſt contenue au verſet 5.

Verſ. 17. *La manne cachée.* &c. La nourriture ſpirituelle. Elle eſt cachée, parce que l'homme naturel n'y comprend rien. *Ce ſont des choſes que l'œil n'a point vues.* &c. I. Cor. II. 9. Un

Un caillou blanc. Je penſe que ce mot ſignifie la même choſe que pierre précieuſe, ou perle de grand prix, & que le ſens de cette phraſe revient à celui de la précédente, dont elle eſt une amplification. Ceci peut être une alluſion à Matth. XIII. 44. Il y en a qui penſent que ceci eſt une alluſion à l'uſage des anciens peuples qui, dit-on, donnoient une pierre blanche à celui qui avoit été abſous dans une cour de juſtice, & que par là St. Jean déſigne la juſtification.

Le nouveau Nom, eſt celui d'enfant de Dieu, que Jéſus-Chriſt communique à ceux qui croient en Lui.

Que nul ne connoit, ſinon celui qui le reçoit. Je prends ceci comme un paſſage parallele à I. Cor. II. 7 & 9.

18. Ecris auſſi à l'ange de l'égliſe de Thyatire; Le Fils de Dieu, qui a ſes yeux comme une flamme de feu, & dont les pieds ſont ſemblables à de l'airain très luiſant, dit ces choſes:

19. Je connois tes œuvres, *ta* charité, ton miniſtere, ta foi, ta patience, & que tes dernieres œuvres ſurpaſſent les premieres.

20. Mais j'ai quelque peu de choſe contre toi, c'eſt que tu ſouffres que la femme Jéſabel, qui ſe dit prophéteſſe, enſeigne, & qu'elle ſéduiſe mes ſerviteurs, pour les porter à la fornication, & à manger des choſes ſacrifiées aux idoles.

21. Et Je lui ai donné du temps pour qu'elle ſe repentît de ſa fornication; mais elle ne s'eſt point repentie

22. Voici je vais la réduire au lit, & dans une grande affliction ceux qui commettent adultere avec elle, s'ils ne ſe repentent de leurs œuvres.

23. Et je ferai mourir de mort ſes enfants,

& toutes les égliſes connoitront que Je ſuis celui qui ſonde le cœur & les reins, & Je rendrai à chacun ſelon ſes œuvres.

24. Mais Je dis à vous, & aux autres qui ſont à Thyatire, & à tous ceux qui n'ont point cette doctrine, & qui n'ont point connu les profondeurs de ſatan, comme ils parlent, que Je ne mettrai point ſur vous d'autre charge.

25 Mais retenez ce que vous avez, juſqu'à ce que je vienne.

26. Car à celui qui aura vaincu, & qui aura gardé mes œuvres juſqu'à la fin, Je lui donnerai puiſſance ſur les nations.

27. Et il les gouvernera avec une verge de fer, & elles ſeront briſées comme les vaiſſeaux d'un potier, ſelon que Je l'ai auſſi reçu de mon Pere.

28. Et Je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Eſprit dit aux Egliſes.

L'hiſtoire ne nous apprend rien de cette *Iéſabel*, & à prendre ce que St. Jean en dit dans un ſens litéral, ce qui me paroit devoir être le cas, ſon récit ne contient rien de difficile à comprendre. La doctrine qui eſt cenſurée ici paroit être la même que celle dont il eſt fait mention dans l'épître à l'égliſe de Pergame, & revenir à celle des Nicolaïtes; & il y a lieu de penſer, d'après ce qui eſt dit dans ce livre, que ce fut là la principale héréſie d'alors. Mais les hiſtoriens ont mis tant de confuſion dans leurs récits, qu'il eſt bien difficile de ſe former des idées diſtinctes des héréſies de ce temps là.

Verſ. 24. *Les profondeurs de ſatan, comme ils parlent.* Ce ſont les expreſſions dont ſe ſervoient ces hérétiques. Les Gnoſtiques, dont les Nicolaïtes étoient une branche, ſe vantoient d'avoir une doctrine ſi ſecrette & ſi profonde qu'elle avoit été inconnue, même aux Apôtres.

Verſ. 26 & 27. *Je lui donnerai puiſſance ſur les nations.* &c. Jéſus-Chriſt & les fideles forment un ſeul corps, c'eſt pourquoi leurs privileges ſont communs. Or, c'eſt en tant que chef de l'Egliſe, que Jéſus-Chriſt doit accomplir la prophétie contenue au pſeaume II. & ſon peuple doit régner avec Lui: Ceci peut ſervir de clef pour comprendre le verſet 5 du ch. XII. Car c'eſt ici un paſſage parallele.

Verſ. 28. *Je lui donnerai l'étoile du matin.* C'eſt-à-dire, la lumiere ou les vraies connoiſſances qui rendent ſages à ſalut. Jéſus dit au ch. XXII. 16. *Je ſuis l'étoile du matin*, ce qui eſt ſynonyme à ce qu'il dit ailleurs, *Je ſuis la lumiere du monde.*

CHAPITRE III.

1. Ecris à l'ange de l'égliſe de Sarde; Celui qui a les ſept Eſprits de Dieu, & les ſept étoiles, dit ces choſes. Je connois tes œuvres, c'eſt que tu as le bruit de vivre, mais tu es mort.

2. Sois vigilant, & confirme le reſte qui s'en va mourir; car je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu.

3. Souviens toi donc des choſes que tu as reçues & entendues, & gardes-les, & te repents; mais ſi tu ne veilles pas, Je viendrai contre toi comme le larron, & tu ne ſauras pas à quelle heure Je viendrai contre toi.

4. Tu as quelque peu de perſonnes auſſi à

Sarde, qui n'ont point ſouillé leurs vêtements, & qui marcheront avec Moi en vêtements blancs; car ils en ſont dignes.

5. Celui qui vaincra ſera vêtu de vêtements blancs, & Je n'effacerai point ſon nom du livre de vie; mais Je confeſſerai ſon nom devant mon Pere & devant ſes anges.

6. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Eſprit dit aux égliſes.

Verſ. 1. *Celui qui a les ſept Eſprits de Dieu, & les ſept étoiles.* On a vu plus haut, que les *ſept Eſprits* déſignent le St. Eſprit, & les *ſept étoiles*, les paſteurs des égliſes; mais ici il n'eſt point fait mention diſtinctement des ſept chandeliers, parce que les fideles, tant paſteurs que troupeaux, ſont auſſi compris dans la même claſſe, étant tous faits ſacrificateurs & rois, en tant qu'ils ſont membres de Jéſus-Chriſt, qui leur fait part de ſes titres. Auſſi on peut aiſément appercevoir que dans les ſept épîtres chaque égliſe, ou les divers membres qui les compoſoient, ſont mentionnés ou introduits ſous le nom de l'ange de chacune d'elles.

Jéſus-Chriſt a les ſept Eſprits de Dieu ou le St. Eſprit, en tant qu'il eſt Dieu & qu'il eſt une même Eſſence avec le Pere & le St. Eſprit. Il a les ſept étoiles, emblêmes des paſteurs & en général des vrais croyants, en tant que Médiateur; parce que, comme tel, l'Egliſe eſt ſon corps. Ainſi en Lui l'homme n'eſt pas ſeulement reconcilié, mais il eſt uni avec Dieu; & Jéſus-Chriſt eſt la chaine qui forme cette union.

Tu es mort. Il eſt évident qu'il s'agit ici d'une mort ſpirituelle.

Verſ. 2. *Je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu.* Je ne penſe pas que ce mot, *parfait*,

ainſi qu'il eſt employé fréquemment dans l'Ecriture, puiſſe recevoir des modifications; c'eſt-à-dire, qu'on puiſſe en éluder la force. *Parfait*, ſignifie ſans défaut, & c'eſt là l'état dans lequel le fidele doit être. Mais cette perfection, par rapport à nous, conſiſte dans un cœur droit, véritablement dévoué au Seigneur. Nous devons nous propoſer, en ſincérité, de faire la volonté de Dieu. Car *L'homme double de cœur eſt inconſtant dans toutes ſes voies*, & un tel homme n'eſt nullement tel que Jéſus-Chriſt demande que les ſiens ſoient. Mais, pour ce qui concerne l'exécution, il s'y mêle toujours des imperfections, en ſorte que celui qui prétendroit être ſans péché ſe décevroit ſoi-même. C'eſt au cœur que Dieu a égard, & lorſque le cœur n'eſt pas double, & qu'il ne viſe qu'à un ſeul objet, la gloire de Dieu, on peut être dit parfait, dans le ſens que l'Ecriture donne à ce mot. Ce que je viens de dire, me paroit concilier deux aſſertions de St. Jean, qui, au premier abord, paroiſſent ſe contredire. I. Jean I. 10. & III. 6.

Verſ. 3. *Je viendrai à toi comme le larron.* C'eſt l'expreſſion dont Jéſus-Chriſt ſe ſert ordinairement, lorſqu'il parle de ſa venue pour punir les pécheurs endurcis.

7. Ecris auſſi à l'ange de l'égliſe de Philadelphie, le Saint & le Véritable, qui a la clef de David, qui ouvre & nul ne ferme, qui ferme, & nul n'ouvre, dit ces choſes:

8. Je connois tes œuvres. Voici Je t'ai ouvert une porte, & perſonne ne la peut fermer, parce que tu as un peu de force, & que tu as gardé ma parole & que tu n'as point renoncé mon Nom.

9. Voici Je ferai venir ceux de la Synagogue de ſatan, qui ſe diſent Juifs & qui ne

le ſont point; mais qui mentent: Voici Je les ferai venir, & ſe proſterner à tes pieds, & ils connoitront que Je t'aime.

10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience, Je te garderai auſſi de l'heure de la tentation, qui doit arriver dans tout le monde, pour éprouver ceux qui habitent ſur la terre.

11. Voici Je viens bientôt: tiens ferme ce que tu as, afin que perſonne ne t'enleve ta couronne.

12. Celui qui vaincra, Je le ferai être une colomne dans le temple de mon Dieu, & il n'en ſortira plus; & J'écrirai ſur lui le Nom de mon Dieu, & le nom de la cité de mon Dieu, qui eſt la nouvelle Jéruſalem, laquelle deſcend du ciel, de devers mon Dieu, & mon nouveau Nom.

13. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Eſprit dit aux égliſes.

Verſ. 7. *Qui a la clef de David.* David étoit un type de Jéſus-Chriſt. La clef d'une maiſon appartient à celui qui eſt le maître de la maiſon; & de même, dans un ſens figuré, la clef d'un royaume dénote la puiſſance & l'autorité de celui qui y commande. Et le royaume de David étant un type de celui de Jéſus-Chriſt, l'un eſt mis pour l'autre. St. Jean a donc ici en vue la puiſſance que Jéſus-Chriſt exerce dans ſon royaume. Lui Seul a le pouvoir d'y admettre ou d'en exclure.

Verſ. 8. *Je t'ai ouvert une porte* &c. C'eſt-à-dire, que le Seigneur rendroit efficaces les moyens que cette égliſe employoit pour travailler à l'avance-

ment du regne de Dieu, par la converſion des infideles. C'eſt dans ce ſens que l'Ecriture ſe ſert du mot porte, en parlant figurément. Voy. Act. XIV. 27. I. Cor. XVI. 9.

Verſ. 9. *Je ferai venir ceux de la ſynagogue de ſatan, qui ſe diſent Juifs & qui ne le ſont point.* Dans une lettre que St. Ignace écrivit de Smyrne aux Philadelphiens, environ l'an 106, il les avertit en particulier de ſe garder de ceux qui prêchoient la loi des juifs, qui étoient probablement la même ſorte de gens que les ſéducteurs des Galates; & il paroit auſſi, par la ſuite de la même épître, (de St. Ignace) qu'il s'étoit formé à Philadelphie, des partis à ce ſujet; mais qui probablement furent contraints de céder, & de ſe ſoumettre, ainſi que ces paroles l'annoncent.

Verſ. 10. *Je te garderai de l'heure de la tentation, qui doit arriver dans tout le monde.* On penſe qu'il eſt ici queſtion de la perſécution arrivée ſous Trajan, qui fut générale, mais courte. Il y a peut-être autant & plus de probabilité, qu'il s'agit de la révolte des juifs, qui fut générale, & où il y eut tant de ſang répandu. J'ai en vue le fléau dénoncé par le ſecond ſceau. Voyez ſur ch. VI. 4.

Verſ. 11. *Voici Je viens bientôt.* Cet avertiſſement eſt parallele à celui qui ſe trouve au ch. I. 7. & que certains ont cru être applicable à la ruine des juifs par Tite, ce qui conduiroit à conclure que cette ruine eſt poſtérieure au livre de l'Apocalypſe. Mais la venue de Jéſus-Chriſt, qui eſt mentionnée dans ce 10eme. verſet, ainſi qu'au ch. XXII. 7. & ailleurs, ne concerne point les juifs excluſivement, ce qui ſeroit le cas, s'il s'agiſſoit du châtiment exercé contre Jéruſalem & la Judée; car les fideles répandus dans les différentes provinces de l'empire, & particulierement les ſept égliſes, à qui St. Jean écrit, n'eurent aucune part à cette ruine. Ces paroles s'adreſſent aux égliſes en général; ainſi elles ſont concernées dans cette venue

de Jéſus-Chriſt, d'où il ſuit que par cette venue de Jéſus-Chriſt on ne peut point entendre la ruine des juifs par Tite, & qu'il y eſt queſtion de cette derniere venue du Sauveur mentionnée Matth. XXV. 31. Et comme la mort eſt un avant-coureur de cette venue, à l'égard de chaque homme en particulier, il n'y a rien d'impropre à dire, de la derniere venue de Jéſus-Chriſt; *Voici Il vient.* Voy. encore ſur ce ſujet ch. I. 7.

Verſ. 12. *Je le ferai être une colomne.* Une colomne n'eſt pas ſeulement un ſoutient, mais auſſi un ornement, qui fait partie du bâtiment; & c'eſt principalement dans ce ſens que les fideles peuvent être appellés des colomnes dans l'Egliſe.

Dans le temple. Le temple eſt un type de l'Egliſe, ainſi l'Egliſe eſt ici déſignée ſous le nom de temple.

De mon Dieu. Jéſus-Chriſt tient ici le même langage que Jean XX. 17. où il parle de Lui-même en tant que Médiateur & chef de l'Egliſe.

J'écrirai ſur lui le Nom de mon Dieu. Ceci eſt, je penſe, une alluſion à ce qui ſe pratiquoit, lorſqu'un ſerviteur refuſoit de quitter ſon maître, & conſentoit à le ſervir toute ſa vie, ſélon ce qui eſt rapporté Deut. XV. 16 & 17. Ici le nom eſt mis pour la marque à l'oreille.

Le nom de la cité de mon Dieu, &c. Je prends ceci pour une amplification de ce qui précede.

Et mon nouveau Nom. Ce nouveau Nom eſt, à mon avis, celui qui eſt mentionné Luc I. 35. & que Jéſus communique à tous ceux qui croient en Lui. Jean I. 12. Heb. II. 11.

Le titre de Fils de Dieu n'eſt donné nulle part au Meſſie qu'eu égard, & en conſéquence de ſa manifeſtation en chair, & ce titre ne Lui convient qu'à cauſe de cela même; ainſi il peut en conſéquence être dit que c'eſt-là ſon *nouveau Nom*, qui eſt rendu commun aux fideles. Et nul ne participe

à ce titre que par Jéſus-Chriſt; tant avant qu'après ſa manifeſtation en chair.

14. Ecris auſſi à l'ange de l'égliſe de Laodicée; L'Amen, le Témoin fidele & véritable, le commencement de la créature de Dieu, dit ces choſes.

15. Je connois tes œuvres, c'eſt que tu n'es ni froid ni bouillant. O ſi tu étois froid ou bouillant!

16. Parce que tu es tiede, & que tu n'es ni froid ni bouillant, Je te vomirai de ma bouche.

17. Car tu dis; je ſuis riche, je ſuis dans l'abondance, & je n'ai beſoin de rien; mais tu ne connois pas que tu es malheûreux, miſérable, pauvre, aveugle, & nud.

18. Je te conſeille d'acheter de Moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu devienne riche, & des vêtements blancs, afin que tu ſois vêtu, & que la honte de ta nudité ne paroiſſe point, & d'oindre tes yeux de collyre, afin que tu voies.

19. Je reprends & Je châtie tous ceux que J'aime, aies du zele & te repents.

20. Voici Je me tiens à la porte & Je frappe, ſi quelqu'un entend ma voix, & m'ouvre la porte, J'entrerai chez lui, Je ſouperai avec lui, & lui avec Moi.

21. Celui qui vaincra Je le ferai aſſoir ſur mon thrône, ainſi que J'ai vaincu, & Je ſuis aſſis avec mon Pere dans ſon thrône.

22. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'eſprit dit aux égliſes.

Verſ. 14. *Le commencement de la créature de Dieu. Archê,* qui eſt le mot grec qu'on a traduit *commencement*, ſignifie également *chef, magiſtrat, puiſſance, pierre du coin, origine, ſource, principe.* Ce n'eſt donc pas le texte de ce verſet qui peut faire naître des difficultés contre la divinité de Jéſus-Chriſt ; mais la verſion. Ainſi au lieu de ces paroles, *le commencement de la créature de Dieu,* il faudroit traduire, " le chef des créatures de Dieu :" ou " le " principe producteur de tous les ouvrages de " Dieu ".

OBSERVATION
générales ſur les ſept Epîtres

L'uſage, dans ce temps là, étoit que celui qui écrivoit une lettre commençoit par mentionner ſon nom & ſes qualités. Jéſus-Chriſt ſuit cet uſage dans ces épîtres ; mais à chacune d'elles, Il prend de différents titres.

Il fait des promeſſes à chacune des ſept égliſes ; mais elles ſont toutes différentes, ainſi que les menaces.

Après avoir mentionné le titre qu'il prend, envers chaque égliſe, toutes les épîtres ont ces parole ; *Dit ces choſes. Je connois tes œuvres.*

Les promeſſes faites à chaque égliſe ſont toujours précédées de cette condition ; *A celui qui vaincra*

Toutes les épîtres ont les paroles ſuivantes ; *Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Eſprit dit aux égliſes.*

Ces paroles ſe trouvent avant la concluſion, dans les trois premieres épîtres, & aux quatre dernieres elles ſont à la fin.

Je penſe que, non ſeulement le contenu, mais auſſi l'arrangement de ces épîtres, eſt ſignificatif ; mais je ne ſaurois rien propoſer à ce ſujet de ſatisfaiſant.

CHAPITRE IV.

1. Après ces choſes je regardai, & voici une porte fut ouverte au ciel; & la premiere voix que j'avois ouïe, comme d'une trompette, & qui parloit avec moi, dit; Monte ici, & Je te montrerai les choſes qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et ſur le champ je fus ravi en eſprit, & voici un thrône étoit poſé au ciel, & quelqu'un étoit aſſis ſur le thrône.

3 Et celui qui y étoit aſſis, étoit ſemblable à une pierre de jaſpe & de ſardoine; & au tour du thrône paroiſſoit un arc-en-ciel, ſemblable à une émeraude.

4. Et il y avoit, au tour du thrône, vingt-quatre ſieges; & je vis ſur les ſieges vingt-quatre anciens, aſſis, vêtus d'habillements blancs, & ayant ſur leurs têtes des couronnes d'or.

5. Et du thrône ſortoit des éclairs, & des tonnerres, & des voix; & il y avoit devant le thrône ſept lampes de feu ardentes, qui ſont les ſept Eſprits de Dieu.

6. Et au devant du thrône il y avoit une mer de verre, ſemblable à du chryſtal; & au milieu du thrône, & au tour du thrône quatre animaux, pleins d'yeux devant & derriere.

7. Et le premier animal *étoit* ſemblable à un lion, & le ſecond animal *étoit* ſemblable à un

veau, le troiſieme animal *avoit* la face comme un homme, & le quatrieme animal *étoit* ſemblable à un aigle qui vole.

8. Et les quatre animaux avoient chacun ſix aîles à l'entour; & par dedans ils *étoient* pleins d'yeux; & ils ne ceſſent point de dire jour & nuit, Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu Tout-puiſſant, qui étoit, qui eſt, & qui eſt à venir.

9. Or quand les animaux rendoient gloire, & honneur, & actions de graces à celui qui étoit aſſis ſur le thrône, à celui qui eſt vivant aux ſiecles des ſiecles,

10. Les vingt-quatre anciens ſe proſternoient, devant celui qui étoit aſſis ſur le thrône, & adoroient celui qui eſt vivant aux ſiecles des ſiecles, & jettoient leurs couronnes devant le thrône, diſant;

11. Seigneur, tu es digne de recevoir gloire, honneur, & puiſſance; car tu as créé toutes choſes, c'eſt par ta volonté qu'elles exiſtent, & qu'elles ont été créés.

Quoique tout ce qui eſt *révélé* à St. Jean fut en viſion, le tout ſe paſſe d'une maniere ſenſible, ainſi que ce qui arrive dans le commerce ordinaire de la vie: *une porte* s'ouvre *au ciel*, & St. Jean reçoit ordre d'y entrer.

La premiere voix: Celle qui eſt mentionnée au ch. I. 10. Je penſe que c'eſt à deſſein que St. Jean ſe ſert ici du mot voix, plutôt que celui de perſonnage; afin de faire ſentir que ce n'eſt pas proprement cette

cette apparition qu'il avoit vue (appellée ſon ange) qui parle, mais Jésus-Chriſt.

Tout ce chapitre, qui n'eſt que préparatoire, renferme une deſcription de la cour céleſte, analogue à l'état de l'Egliſe; le St. Eſprit s'accommodant ainſi à la foibleſſe humaine dans ſes deſcriptions.

Verſ. 2. *Un thrône étoit posé au ciel & quelqu'un étoit aſſis ſur le thrône.* Je penſe que celui qui eſt aſſis ſur le thrône perſonnifie l'Eſſence divine, ou Dieu le Pere. Mais ce thrône eſt auſſi le thrône de Jéſus-Chriſt, en tant que Médiateur, & qu'il partage avec ſes rachetés, ſelon ce qu'il dit ailleurs; *A celui qui vaincra Je le ferai aſſoir ſur mon thrône, comme J'ai vaincu, & Je ſuis aſſis avec mon Pere ſur ſon thrône.*

Verſ. 3. *Un arc-en-ciel ſemblable à une émeraude.* L'émeraude eſt une pierre précieuſe de couleur verte. La reſſemblance à un arc-en-ciel ne conſiſtoit donc qu'en ce que cette bande verte entouroit le thrône en forme de demi-cercle.

L'arc-en-ciel eſt un ſymbole de l'alliance que Dieu traita avec Noé, & dans laquelle Il promit de ne plus détruire la terre par les eaux: C'eſt donc un ſigne propre à orner Celui qui devoit tout reconcilier. Quant aux diverſes couleurs ici mentionnées, je ne ſaurois expliquer leur ſignification.

Verſ. 4. *Il y avoit autour du thrône vingt-quatre ſieges, & je vis ſur ces ſieges vingt-quatre* &c. L'opinion la plus vraiſemblable eſt, que les vingt-quatre anciens ſont une emblême de l'Egliſe, tant avant qu'après la manifeſtation de Jéſus-Chriſt. On conſidere les douze Patriarches comme les repréſentants de l'Egliſe avant Jéſus-Chriſt, & les douze Apôtres comme les repréſentants de l'Egliſe ſous l'Evangile. Cette opinion, que les vingt-quatre anciens repréſentent les fideles, tant avant qu'après la manifeſtation en chair de Jéſus-Chriſt, me paroit confirmée par ce qui ſe lit au ch. V. 8 & 10.

Il leur eſt donné des vêtements blancs, ſymbol

de l'innocence ; & des couronnes d'or, parce que les fideles trouvent en Jésus-Christ leur purification & une parfaite sainteté ; & qu'en Lui ils sont faits sacrificateurs & rois, ainsi qu'il est dit au ch. I. 6.

Et comme les fideles sont appellés *une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels.* I. Pier. II. 5. ils peuvent aussi être préfigurés par un double type ; savoir, par les vingt-quatre chefs des vingt-quatre classes des sacrificateurs, sous la loi.

Vers. 5. *Du thrône, sortoient des éclairs, des tonnerres, & des voix.* Je considere *l'éclair* comme un emblême de la souveraine justice, qui avertit & menace le pécheur. Le *tonnerre* est l'emblême de la voix de Dieu, & marque sa grande puissance. Les *voix* sont l'emblême des créatures intelligentes, qui se font entendre par la parole ou la voix. Et ceci peut signifier que Dieu, dont le thrône a pour bâse la justice, s'associe, dans sa gloire, les anges & les hommes.

Sept lampes de feu ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu. Qui sont ; c'est-à-dire ; qui sont un emblême du St. Esprit, désigné ici par le nombre sept, par allusion à la diversité de ses opérations, voy. I. 4. L'usage des lampes est d'éclairer ; c'est aussi figurativement la fonction du St. Esprit.

Vers. 6. *Au devant du thrône il y avoit une mer de verre.* La mer, dans un sens figuré, représente les agitations & les afflictions de la vie présente : Placée devant le thrône, elle annonce qu'avant d'en approcher il faut passer par les afflictions, & que ces afflictions sont un des moyens dont Dieu se sert pour opérer notre sanctification, comme on se sert de l'eau pour laver le corps.

Au milieu du thrône & au tour du thrône, quatre animaux, &c. Le mot grec ζῶα, que nos versions traduisent *animal*, peut aussi être traduit *être vivant.* Ce mot ne se trouve jamais, confondu dans ce livre avec celui de *thérion* (un animal féroce) dont St. Jean se sert dans la suite, pour désigner les royaumes

dont il fait mention, & que nos verſions rendent par le mot *bête*. Ces animaux repréſentent les fideles miniſtres de Jéſus-Chriſt. Ils ſont dits être au tour & dans le thrône, pour marquer qu'ils ſont, en quelque ſorte, aſſociés à Jéſus-Chriſt, & participants de ſa gloire, ſelon qu'il le dit Lui-même, Jean XIV. 3. & Apoc. III. 21.

Les animaux ſont au nombre de quatre, ce qui répond aux quatre points cardinaux, pour déſigner l'univerſalité des paſteurs. Jéſus-Chriſt ſe ſert de cette diviſion du globe en quatre points principaux, Matth. XXIV. 31. & Luc XIII. 29.

Ils étoient pleins d'yeux. C'eſt un ſymbole de leur vigilance pour le ſalut des ames.

Le *lion* eſt le ſymbole du courage & de la vigueur; le *bœuf* de la force & de la patience; l'*homme* de la raiſon & de la ſageſſe; & l'*aigle* de l'agilité & de la promptitude. Ce ſont là les qualités néceſſaires aux meſſagers de Jéſus-Chriſt. Mais *qui eſt ſuffiſant pour ces choſes?* Le Seigneur ſeul & ſon Eſprit; & *ce qui eſt requis d'un diſpenſateur, c'eſt qu'il ſoit trouvé fidele.* Et *Si notre cœur nous* &c. I. Jean III. 20 & 21.

Ils avoient chacun ſix ailes. Eſaïe ch. VI. 2. en explique l'uſage; mais cette explication eſt ſymbolique.

Verſ. 9. *Quand les animaux rendoient gloire &c. les vingt-quatre anciens ſe proſternoient.* Ceci a de l'analogie avec la forme qui s'obſerve en célébrant le culte divin, dans les aſſemblées religieuſes, où les paſteurs prononcent le ſervice, & la congrégation répond & ſe joint au miniſtre.

Ils jettoient leurs couronnes devant le thrône, pour marquer que c'eſt de Celui qui étoit aſſis ſur le thrône qu'ils les tenoient; ainſi que cela eſt exprimé au ch. V. 8. 9. 10.

l'emblême d'un Agneau mis à mort, pour racheter le genre humain, & par qui ſeulement il peut y avoir de communion entre Dieu & l'homme.

Il me paroit que, ſi l'on examine de bonne foi le contenu de ce chapitre, on ſentira qu'il eſt impoſſible de nier la divinité du Médiateur, ou de l'Agneau victime, vu que les hommages qui Lui ſont ici rendus, ſont, à tous égards, les mêmes que ceux qui ſont dûs a l'Eſſence divine.

Verſ. 1. *Un livre ſcellé de ſept ſceaux.* Je haſarderai ici une conjecture. Il me paroit que ce livre ne doit pas être conſidéré comme ne contenant que le dévelopement des événements futurs; mais auſſi comme étant un emblême de tout le plan de ſalut, qui ſe trouve en Jéſus-Chriſt. Le verſet 3. du ch. I. nous donne lieu de penſer que St. Jean enviſageoit ce livre comme renfermant tout ce qui eſt néceſſaire pour être heureux, & c'eſt parce qu'il l'enviſageoit ſous ce point de vue qu'il pleuroit ſi fort à cauſe que perſonne n'étoit digne de l'ouvtir, ni de le regarder.

D'ailleurs, il ſemble que le verſ. 5. décide la queſtion, vu qu'il y eſt dit que le but de la victoire de l'Agneau a été d'avoir le droit d'ouvrir le livre & d'en délier les ſceaux. Ne ſeroit-il pas étrange que Jéſus-Chriſt fut mort & qu'il eut triomphé de l'enfer, uniquement pour être digne de dicter à St. Jean le livre de l'Apocalypſe? Il me paroit donc probable que ce livre ſcellé eſt l'emblême de la rédemption, qu'aucune créature n'étoit capable d'opérer, ni de développer; mais ſeulement Jéſus-Chriſt.

Verſ. 2. *Un ange remarquable par ſa force.* C'eſt-à-dire, d'une force extraordinaire, capable de ſe faire entendre à toutes les créatures; mais c'eſt en vain qu'il crie, & qu'il invite toutes les créatures; elles ſont toutes ſourdes ou impuiſſantes; ainſi voilà la porte à la vie fermée. Il n'y eut jamais un ſujet plus légitime de verſer des larmes.

Verſ. 5. *Et un des anciens me dit.* Il eſt à obſerver que chacun des quatre animaux adreſſe la parole à St. Jean, à l'ouverture des quatre premiers ſceaux; & que parmi les anciens il y en a deux; mais rien que deux, qui parlent chacun une fois; ici & au ch. VII. 13. Je penſe que cela eſt ſymbolique & repréſente la correſpondance qu'il y a entre l'Egliſe de tous les temps. Des deux anciens, l'un repréſente l'ancienne Egliſe, & c'eſt lui qui montre Jéſus-Chriſt comme l'Agneau victime; parce que la *Loi* eſt un *pédagogue pour conduire à Chriſt.* Celui là eſt le premier en ordre de temps. Le ſecond ancien agit ici comme repréſentant de l'Egliſe ſous l'Evangile, & il fait obſerver & montre les effets qu'a produit la venue de Jéſus-Chriſt; ſavoir, qu'il y a *une grande multitude que perſonne ne peut compter, de toutes nations, tribus, peuples, & langues . . . , qui ont lavé & blanchi leurs longues robes dans le ſang de l'Agneau.*

Ne pleure point, &c. Cet ancien fait ici la même fonction que Jean-Baptiſte. Jean I. 29.

Il ſe préſente ici une difficulté. Eſt-ce là, peut-on dire, une vérité qui fut ignorée de St. Jean? Qui mieux que lui pouvoit être inſtruit de ce que Jéſus-Chriſt a fait pour ſauver le monde? Ne rend-il pas témoignage à cette vérité, tant dans ſon Evangile que dans ſes Epîtres?

Ma réponſe eſt, que ceci eſt une viſion, où St. Jean eſt appellé à repréſenter les choſes uniquement d'après cette viſion. Il ne parle point d'après les connoiſſances qu'il avoit acquiſes ci-devant, mais d'après ce qu'il voit; & les pleurs qu'il verſe ſont une effuſion qui ne procede point de ſes ſentiments naturels; mais qui eſt analogue à ce qui lui eſt montré.

Je penſe qu'une viſion peut être conſidérée comme ayant de l'analogie avec un ſonge; quoique plus claire & plus ſenſible; & un ſonge eſt, à bien des égards, indépendant des connoiſſances qu'on a

acquiſes. Dans les ſonges, les choſes qu'on ſait ne ſe préſentent pas ordinairement a l'eſprit, & il s'y préſente des idées qu'on n'eut jamais, & qui n'ont que peu de rapport aux connoiſſances qu'on a acquiſes. Je conjecture que le cas de St. Jean devoit être, à peu près, le même. Il étoit en eſprit; c'eſt-à-dire, comme abſent du corps, comme s'il avoit reçu une nouvelle maniere d'exiſter, & qu'il eût perdu de vue ce qu'il ſavoit déjà.

Je ſuppoſe donc, que le St. Eſprit veut repréſenter ici la Rédemption, comme étant encore cachée & ſcellée dans les décrets éternels, & que ce livre, ſcellé de ſept ſceaux, en eſt l'emblême; & cette ſuppoſition étant admiſe, ce que St. Jean dit, qu'aucune créature n'étoit digne de l'ouvrir, ni de le regarder; les pleurs qu'il verſe à ce ſujet, & l'ouverture du livre ou l'accompliſſement & le dévelopement de la Rédemption, par l'Agneau immolé, ne renferment plus aucune difficulté.

Le Lion de la tribu de Juda, la racine de David. Il n'y a pas de doute que ces dernieres paroles *la racine de David*, ne ſoient une alluſion à ce que dit Eſaïe XI. 1. & LIII. 2. en parlant du Meſſie, & le comparant à un *rejetton*, & à un *ſurjon* qui croit *d'une racine* d'Iſaï pere de David. Ainſi il y a ici deux caracteres du Médiateur diamétralement oppoſés; car le lion eſt un emblême de la force & de la puiſſance, & le rejetton d'une racine eſt l'emblême de la foibleſſe. L'un étoit néceſſaire pour vaincre, & l'autre pour être vaincu. Ce qui devoit avoir lieu, afin de remplir les vues du premier oracle prononcé après la chute; *La ſémence de la femme écraſera la tête du ſerpent, & le ſerpent lui écraſera le talon.*

A vaincu pour ouvrir le livre. Non proprement pour prédire les événements futurs; mais pour opérer & pour développer le ſyſtême de la Rédemption qui étoit caché ou cacheté.

Verſ. 6. *Au milieu du thrône*, &c. Le thrône re-

préſente la Majeſté Divine; les quatre animaux & les anciens, l'Egliſe univerſelle de tous les temps & de tous les lieux, & l'Agneau eſt au milieu. Ici l'Agneau tient la place de celui qui, au chapitre précédent, eſt déſigné par *Celui qui étoit aſſis ſur le thrône*, & que j'ai dit repréſenter l'Eſſence divine ou Dieu le Pere. Et cette repréſentation eſt analogue a ce que dit St. Paul, *Que la plénitude de la Divinité habite en Jéſus-Chriſt corporellement*; c'eſt-à-dire, *en corps* ou en Eſſence, & dans le même ſens qu'on diroit du parlement qu'il a préſenté une pétition *en corps*, & non par députés. *En corps*; c'eſt-à-dire, tout le parlement.

On peut encore rapporter à ceci, ce que Jéſus-Chriſt dit ailleurs; *Celui qui m'a vu a vu le Pere. Le Pere eſt en Moi & Moi en Lui.*

Mais l'Agneau, au milieu des repréſentants de l'Egliſe univerſelle, a pour but de nous apprendre qu'il a tout reconcilié, tout uni.

Un Agneau qui ſe tenoit là comme mis à mort; c'eſt-à-dire, comme victime actuellement offerte, & demandant grace continuellement pour les coupables. Jéſus eſt tel depuis le commencement du monde, & le ſera juſqu'à la fin. Il eſt, & Il ſera juſqu'à la fin une victime de propitiation pour les péchés. Son ſang demande grace, comme celui d'Abel demandoit vengeance; quoique, dans le fait, Il ne ſoit mort qu'une fois; ainſi qu'Abel; car Il ne s'offre pas pluſieurs fois, Heb. IX. 25. & 26. Il ne meurt plus, & Il eſt vivant aux ſiecles des ſiecles.

Ayant ſept cornes. Les cornes, dans le figuré, dénotent la puiſſance. Le nombre ſept employé ſymboliquement, déſigne un nombre illimité, & ce nombre marque ici la puiſſance infinie dont Jéſus-Chriſt eſt revêtu, & dont il eſt fait mention. Jean V. 19-22. Matth. XXVIII. 18.

Sept yeux, qui ſont les ſept Eſprits de Dieu. Le St. Eſprit eſt ici repréſenté par les ſept yeux, attribué

[illegible] & c'eſt une démonſtration de ſon union [illegible] avec la Divinité, vu que l'Agneau ne fait qu'un avec le Pere, ainſi que les yeux qui ſont partie du corps ne font qu'un avec le corps. Je penſe auſſi que les ſept cornes emblêmes de la Toute-puiſſance, ſont ici mentionnées comme un emblême du Pere, car la Toute-puiſſance eſt ſon principal attribut. Ainſi l'Agneau eſt ici repréſenté comme un emblême de la Trinité; ce qui, je le répete, me paroît être analogue à ce que dit St. Paul, en parlant de *Jéſus-Chriſt* (*Col. I. 1*). II. 9. & à ce que Jéſus-Chriſt dit lui même Jean XIV. 9. 10. 11. 23.

Je trouve ces paroles du Sauveur; *Je ſuis le Chemin, la Verité, & la Vie*, me paroiſſent exprimer que toute la Divinité ſe trouve en Jéſus. Le chemin eſt ici mentionné comme emblême du Médiateur, qui eſt la voie pour obtenir le ſalut: la vérité, comme l'emblême du St. Eſprit car l'*Eſprit eſt la vérité*, & la vie, comme l'emblême du Pere: car c'eſt Lui qui eſt le principe de la vie. Jean V. 26. Il n'y a effet, comme il n'y a qu'un ſeul Dieu, le ſeul qui ſoit aſſis ſur un thrône, & il n'y a que le vrai Dieu qui [illegible] y loger.

[illegible] ſur toute la terre. C'eſt Dieu qui par [illegible] & qui anime & vivifie tout. Le [illegible] peut [illegible] comme une ſurpreuve de ces paroles. [illegible] & énergique, que l'Agneau [illegible] la [illegible] de toute, eſt [illegible] [illegible] & communiquer, parce que [illegible]

[illegible]

mais ſans ceſſer d'avoir toute la pleinitude de la Divinité habitante en Lui; Il peut donc faire la fonction de Médiateur & être en même temps un emblême de la Divinité.

Verſ. 8. *Et, quand Il eut pris le livre, les quatre animaux & les vingt-quatre anciens ſe proſternerent devant l'Agneau.* Les mêmes hommages ſont rendus à Jéſus-Chriſt, en tant que le Médiateur ou Agneau victime, qu'à l'Eſſence divine dans le chapitre précédent.

Verſ. 9. *Tu nous a achetés à Dieu par ton ſang de toute tribu, langue, peuple, & nation.* Ces paroles, prononcées de concert par les quatre animaux & les vingt-quatre anciens, prouvent qu'ils ſont enviſagés comme les repréſentants de l'Egliſe univerſelle, qui eſt compoſée des rachetés de toutes les nations.

Verſ. 10. *Et nous régnerons ſur la terre.* Ceci ſe rapporte au regne de mille ans, dont il ſera parlé dans la ſuite.

Verſ. 11. *Et j'entendis la voix de pluſieurs anges,* &c. Les louanges que les anges rendent à Dieu, ne ſont jamais entremêlées des expreſſions qui ſont miſes dans la bouche des anciens & des quatre animaux; ſavoir, que l'Agneau les a rachetés & lavés par ſon ſang; parce que ce n'eſt pas pour eux que Jéſus-Chriſt eſt mort.

Vers. 13 *Et j'entendis toutes les créatures,* &c. Ce verſet donne une haute idée des effets de la Rédemption. On ſeroit tenté de croire qu'elles annoncent le Rétabliſſement de toutes choſes; mais c'eſt encore un myſtere pour nous, & il nous faut prendre garde de ne pas aller plus loin que ce qui eſt écrit.

CHAPITRE VI.

1. Et quand Il eut ouvert l'un des ſceaux, je regardai, & j'entendis l'un des quatre animaux qui diſoit, comme avec une voix de tonnerre; Viens & vois.

2. Et je regardai, & je vis un cheval blanc, & celui qui étoit monté deſſus avoit un arc, & il lui fut donné une couronne, & il ſortit victorieux, & afin de vaincre.

Il faut obſerver, en général, que les emblêmes repréſentés à l'ouverture des ſceaux, ne doivent pas être appliqués à des individus en particulier; mais à des périodes plus ou moins longs. Cela eſt évident, à l'égard des quatre derniers ſceaux; & pourquoi les trois premiers ne ſeroient-ils pas de la même nature? Il n'y a rien dans ces emblêmes qui répugne à cette interprêtation, & il eſt certainement plus naturel de penſer que c'eſt le but de ces prophéties, vu qu'il s'agit d'annoncer une ſuite d'événements. Ainſi il me paroit qu'on s'eſt mépris lorſqu'on a cru, que les cavaliers, introduits aux quatre premiers ſceaux, repréſentent des perſonnes particulieres, telles que Trajan, Adrien, &c. mais la mépriſe eſt encore plus grande de s'imaginer que le premier cavalier repréſente Jéſus-Chriſt.

Il ſemble auſſi que, pour que les prophéties contenues dans ce livre, ſoient propres à faire impreſſion, il ne ſuffit pas de trouver, par-ci par-la, des événements ou des perſonnages qui y ayent du rapport; mais qu'il faut de plus que les ſceaux annoncent une ſuite de faits qui ſe ſuccedent, de maniere

niere qu'on y trouve un ſommaire ſuivi des événements qui ſont arrivés dans le monde.

Verſ. 1. *J'entendis l'un des quatre animaux, qui diſoit, comme avec une voix de tonnere; Viens & vois.* Ce n'eſt qu'aux quatre premiers ſceaux que les quatre animaux ſont introduits invitant St. Jean à venir & à voir.

Quelle peut être la raiſon de cette différence? Cela ne proviendroit-il pas de ce que les quatre premiers emblêmes ayant trait uniquement à ce que devoit éprouver le monde païen, & ne ſe rapportant qu'à l'état civil des peuples, cet avertiſſement étoit néceſſaire pour réveiller l'attention, & montrer aux fideles, & à St. Jean en particulier, qu'il ne faut pas être indifférent à l'égard des choſes qui intéreſſent le bien public; que ces événements ſont auſſi diſpenſés par la Providence?

Ce qui me paroit donner de la vraiſemblance à cette conjecture, c'eſt que, dans le fait, ce ſont les ſeuls événements prédits dans l'Apocalypſe où le chriſtianiſme ſemble n'avoir rien de commun; car il n'y concourt à aucun égard, ni comme cauſe, ni comme objet. Le premier ſceau ne concerne que les victoires de Trajan; le ſecond, les guerres ont les juifs furent, les inſtigateurs, & enfin les victimes; le troiſieme, la juſtice ſtricte obſervée dans l'adminiſtration de la juſtice par des empereurs païens, envers leurs ſujets païens; & le quatrieme, les maſſacres occaſionnés par l'ambition des chefs de l'empire, & par l'inſolence de la ſoldateſque. Dans tous les autres événements prédits, le chriſtianiſme ou les chrétiens ſont toujours ou cauſe, ou objet; mais ici il n'eſt queſtion que des romains entant que païens. Cet avertiſſement eſt donné par les quatre animaux, parce qu'ils ſont des ſymboles pour repréſenter les fideles miniſtres.

Le cheval eſt un animal courageux, & dont on fait uſage à la guerre, ce qui le rend un emblême

propre à repréſenter des combats, ainſi que l'arc. La couronne eſt le ſymbole de la victoire.

Le premier période eſt donc figuré par l'emblême d'un cavalier monté ſur un cheval blanc, ayant un arc dans ſa main, à qui il eſt donné une couronne, & qui ſort pour être victorieux & pour vaincre.

Le livre de l'Apocalypſe fut écrit, ſuivant l'opinion unanime des trois premiers ſiecles, l'an 95; & ce période commença l'an 96, avec le regne de Nerva, qui s'aſſocia Trajan, dont le regne fut une ſuite non interrompue de victoires & de conquêtes.

Car—il triompha deux fois des Daces & de pluſieurs autres nations voiſines;—il réduiſit, en vertu de nouvelles victoires, toute la Dacie en province romaine;—il ſoumit l'Arabie Petrée,—l'Arabie Heureuſe, qui devinrent des provinces romaines;—il ſubjuga les ſarmates occidentaux,—les ſarmates orientaux,—l'Arménie,—l'Ibérie,—les royaumes du Boſphore,—de Cholcide,—d'Albanie,—partie de la Méſopotamie,—les parthes,—l'Aſſyrie,—la Chaldée,—& tout le pays depuis Babylone juſqu'aux Indes. Ses conquêtes & ſes victoires durerent depuis le commencement de ſon regne juſqu'en l'an 116, ce qui renferme l'eſpace de 20 ans. Ce période ne pouvoit pas être mieux dépeint que par l'emblême du cavalier décrit dans la prophétie. L'arc eſt propre à repréſenter des combats, & la couronne la victoire. La couleur blanche dénote la droiture des intentions du combattant; car les guerres de Trajan n'avoient pour but que de défendre & d'affermir l'empire; les peuples qu'il ſubjuga étant tous ennemis des romains, ils en déſoloient les provinces, toutes les fois que les circonſtances leur paroiſſoient favorables pour le faire impunément; & je n'ai vu nulle part que Trajan ait été accuſé de faire des guerres injuſtes. Mais on s'accorde à dire, qu'il éleva l'empire à ſon plus haut dégré de grandeur.

3. Et quand Il eut ouvert le ſecond ſceau, j'en-

tendis le ſecond animal qui diſoit; Viens & vois.

4. Et il ſortit un autre cheval, qui étoit roux, & il fut donné à celui qui étoit monté deſſus, de pouvoir ôter la paix de la terre, afin qu'on ſe tue l'un l'autre; & il lui fut donné une grande épée.

Cet emblême annonce un jugement de Dieu, accompagné de carnage, de meurtres, & de guerres civiles; car les guerres au dehors & avec les ennemis de l'état, laiſſent la paix dans l'intérieur de cet état; mais c'eſt à la lettre que les guerres civiles banniſſent la paix hors de cet état, & en font un lieu de carnage, & c'eſt ce que ſignifient la couleur du cheval & la grande épée; mais ſur tout ces paroles, qu'il fut donné au cavalier *d'ôter la paix de la terre, afin qu'on ſe tuât l'un l'autre.*

Dans les livres de l'Ancien Teſtament, ainſi que dans les Evangiles, on entend ordinairement par la *terre* ou par *toute la terre*, la Judée; mais lors que le *mur de ſéparation* a été rompu, & que les nations qui compoſoient l'empire romain furent reçues en partie dans l'Egliſe; par la *terre* ou *toute la terre*, il faut entendre l'empire romain; & c'eſt en particulier dans ce ſens, que ce mot eſt employé dans l'Apocalypſe.

Ce qui eſt annoncé dans ce ſceau, commença de s'accomplir quelque temps avant la mort de Trajan, & continua juſques vers la fin du regne d'Adrien, dans l'année 136, ce qui dura l'eſpace de 16 ans. Et ce qui rend ces faits d'autant plus digne de notice, par la prophétie, c'eſt que le peuple juif, autre fois l'objet particulier des ſoins de la Providence, eſt celui qui en eſt le principal objet, & que peu s'en fallut qu'il ne fut entierement détruit.

Vers la fin du regne de Trajan, l'eſprit de revolte s'empara des juifs, qui commirent des cruautés ſans nombre, dans une partie des provinces de

l'empire:—ils ſe revolterent dans toute l'Egypte, & maſſacrerent tant les grecs que les romains, qui tomberent entre leurs mains;—ils égorgerent preſque tous les habitants de la Lybie Cyrénaïque; —en Cypre, ils firent périr 250,000 perſonnes,— & leur revolte s'étendit juſques dans la Méſopotamie. Dans tous ces lieux, la tragédie finit par leur défaite, & par le maſſacre qu'on fit de ceux de cette nation.

De plus, une partie des pays que Trajan avoit ſoumis, égorgerent les garniſons romaines.

Les juifs, après avoir été vaincus, conſervoient encore l'eſprit de revolte, & ils recommencerent leurs meurtres & leurs déprédations ſous Adrien ſucceſſeur de Trajan, & l'on fut pluſieurs années avant de pouvoir les ſoumettre entierement. Ils commirent, ſous la conduite de l'impoſteur Barchochebas, les plus affreux déſordres; mais, hors d'état de réſiſter aux légions romaines, on en tua 580,000, outre un beaucoup plus grand nombre qui périrent par la faim, par le feu, & par les maladies. Ceux qui ſurvécurent furent vendus pour eſclaves. On ne dit pas quel fut le nombre de ceux que les juifs avoient maſſacrés; mais il y lieu de penſer que, pendant l'eſpace de temps qu'ils parcoururent les provinces, avec le fer & la flamme, n'épargnant ni l'âge, ni le ſexe, ils firent périr un nombre de perſonnes, au moins égal à celui qu'ils perdirent eux-mêmes. Ainſi l'emblême de la prophétie paroit très analogue aux événements de ce période.

5. Et quand il eut ouvert le troiſieme ſceau, j'entendis le troiſieme animal qui diſoit; Viens & vois. Et je regardai, & je vis un cheval noir, & celui qui étoit monté deſſus, avoit une balance dans ſa main.

6. Et j'entendis du milieu des quatre ani-

maux, une voix qui disoit; Le chenix de froment pour un denier, & les trois chenix d'orge pour un denier, & ne nuis point au vin ni à l'huile.

La couleur noire est l'emblême de la gravité, & de la décense; c'est, je pense, la raison pour laquelle on l'a affectée aux ecclésiastiques, qui DEVROIENT être graves & décents dans leur conduite.

La balance est le symbole de la justice, & conséquemment l'emblême de la prophétie est propre à désigner un période de temps, remarquable par l'exactitude avec laquelle la justice seroit rendue, dans les différentes parties de l'empire; ce qui fut le cas pendant les regnes d'Antonin & de Marc Aurele: ils furent tous deux très recommandables par l'exactitude avec laquelle ils firent observer les loix.

Il n'y a point eu, dans toute la durée de l'empire romain, de période plus remarquable par la gravité, la décense, & par l'administration de la justice, que les regnes d'Antonin & de Marc Aurele, qui furent d'environ 42 ans. Le premier de ces princes a été surnommé le *Pieux*, & le second le *Philosophe*; & ils ont été l'un & l'autre, parfaitement tels que ce titre les représente, & je ne vois pas que leurs regnes pussent être mieux qualifiés que par un période distingué par la décence, la gravité, & l'administration d'une justice stricte.

Vers. 6. *Le chenix de froment pour un denier, & les trois chenix d'orge pour un denier.* Cette mesure contenoit deux sexterces, & le sexterce une pinte & demi mesure angloise; ainsi un chenix contenoit environ trois pintes; & trois pintes de froment sont suffisantes pour la nourriture d'un homme pour un jour. Le denarius est estimé sept penny anglois, ou quatorze sols françois, ce qui, dans ce temps là, étoit le prix de la journée d'un homme.

Ces paroles me paroiſſent annoncer une ſorte de diſette; mais où néanmoins on auroit une ſuffiſance principalement pour le peuple, qui ſe nourrit ordinairement d'orge; ſi l'orge eſt inférieur au froment en valeur, il n'eſt cependant pas moins nourriſſant; ainſi, ſi ceci annonce une calamité, c'eſt principalement aux voluptueux.

Il eſt fait mention, pendant les regnes d'Antonin & de Marc Aurele, de trois famines. L'une ſous Antonin, mais qui paroit ne s'être faite ſentir qu'à Rome: l'autre, ſous Marc Aurele, qui ne paroit pas s'être étendue plus loin que la précédente; & la troiſieme, ſous le même Prince, & qui s'étendit plus loin; mais il y a lieu de penſer que ces princes, qui étoient humains & prévoyants, y pourvurent & trouverent moyen de ſoulager les peuples, & de les pourvoir de vivres à un prix qui n'étoit pas exceſſif, & qui étoit proportionné au gain qu'un ouvrier fait par ſon travail; mais néanmoins le regne de ces princes, paroit avoir été marqué plutôt par la diſette que par l'abondance.

Mais je ne penſe point que ce verſet doive être pris à la lettre; c'eſt ici un emblême confirmatif du précédent. Un chenix de froment eſt, dit-on, l'allouance d'un homme pour ſa nourriture, pendant un jour. Un denarius eſt le ſalaire d'un ouvrier en argent, pendant un jour. Qu'eſt-ce que cet emblême dit, ſinon qu'une juſte proportion ſeroit maintenue entre le travail de l'ouvrier & ſon ſalaire? ceſt-à-dire, que tout ſeroit peſé à la balance de la juſtice.

Et ne nuis point au vin & à l'huile. Il eſt dit dans l'Ecriture, que *le vin réjouit le cœur de l'homme*, & que *l'huile fait reluire ſon viſage*, Ps. CIV. 15. Dire que ces choſes ne recevront aucun dommage, c'eſt affirmer ſymboliquement, que le contentement & la joie ſeroient l'effet de cette juſtice ſtricte qui ſeroit rendue par Antonin & Marc Aurele, quoique l'on fut expoſé, ſous leurs regnes, à des diſettes. Et en effet, l'empire n'a jamais été plus heureux, ou plu-

tôt les ſujets n'ont jamais eu plus de ſujet d'être contents & ſatisfaits. Jamais les Romains ne furent plus libres que ſous ces deux princes; car ce n'étoit pas eux qui régnoient, mais les loix.

7. Et quand il eut ouvert le quatrieme ſceau, j'entendis la voix du quatrieme animal qui diſoit; *Viens & vois.*

8. Et je regardai, & je vis un cheval fauve, & celui qui étoit monté deſſus avoit nom la mort, & l'enfer ſuivoit après lui; & il leur fut donné puiſſance ſur la quatrieme partie de la terre pour tuer avec l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes ſauvages de la terre.

En conſidérant bien cet emblême, on verra qu'il ne peut nullement être appliqué à un individu en particulier; mais ſeulement à une certaine durée de temps, puiſque le cavalier eſt appellé la mort, ayant l'enfer en croupe, ou à ſa ſuite; & que c'eſt la mort & l'enfer, & non un individu en particulier, qui reçoivent conjointement, la puiſſance d'exterminer par l'épée, par la famine, par la peſte, & par les bêtes ſauvages. Ce ſont là preſque tous les fléaux réunis, qui ne ſont point à la diſpoſition d'aucun homme: mais qui ſont les meſſagers ou inſtuments de la mort & du ſépulcre, que la prophétie perſonnifie.

Ce période commence avec le regne de Commode, fils & ſucceſſeur de Marc Aurele, & finit à l'avénement de Diocletien au thrône impérial. Je le diviſe en deux époques, parce que l'emblême introduit deux acteurs; ſavoir, la mort & l'enfer. La premiere époque finit au meurtre d'Alexandre Sévere, & a duré 55 ans. Pendant cet eſpace de temps, il y a eu onze princes proclamés empereurs, qui tous ſubirent une mort violente, à la

des fideles ſont des demandes, ces demandes ſont analogues à celles de leur Sauveur, & des vrais martyrs, qui prient pour leurs bourreaux.

Mais le mot *ame* a quelque fois la même ſignification que le mot *ſang*. C'eſt le ſens qu'Eſaïe lui donne LIII. 12, lorſqu'il dit du Meſſie, qu'il *a répandu ſon ame à la mort*; c'eſt-à-dire, qu'il a répandu ſon ſang juſqu'à la mort. L'autel étoit cette partie du temple où l'on offroit les victimes, & leur ſang couloit ſous l'autel; c'eſt ce qui fait que St. Jean ſe ſert de cette figure. Et peut-être, y a-t-il ici une alluſion à ce que Moïſe dit de l'ame animale, qu'elle *eſt dans le ſang*.

Le ſang des martyrs eſt ici introduit comme demandant vengeance, ainſi que celui d'Abel, & ce ſang eſt perſonnifié ſous l'emblême des ames.

Ce n'eſt pas ſeulement le ſang des martyrs verſé dans une perſécution qui crie vengeance; mais celui qui a été verſé depuis le commencement de la prédication de l'Evangile. Ce qui eſt dit ici a de l'analogie avec ces paroles de St. Paul; *Il eſt juſte que Dieu rende l'affliction à ceux qui vous affligent, & qu'il vous donne du relâche à vous qui êtes affligés*. Dieu venoit d'exercer ſes jugements contre l'empire romain, qui avoit dévoré & détruit toute la terre; car ici bas les jugements de Dieu s'exercent plus contre les nations que contre les individus. Cet empire, dis-je, qui avoit tant détruit & tant pillé, eſt enfin traité ſelon la loi du talion, & cela à cauſe de ſon orgueil, de ſon ambition, & de ſon avarice; & il éprouve, à tous égards, ce qu'il avoit fait éprouver aux autres nations. Mais il reſtoit à lui faire ſubir la peine qu'il avoit encourue par ſes perſécutions contre les profeſſeurs de l'Evangile, & c'eſt ce que les martyrs (ou la juſtice Divine parlant en leurs noms) ſont introduits demander.

Je place le commencement de ce période au temps où le dernier finit, & où commence le re-

gne de Diocletien, d'où l'on a compté une nouvelle époque, qui a été long-temps en uſage, & qu'on a appellée l'ere de Diocletien; & plus communément, *l'ere des martyrs*, & dont les coptes ou chrétiens d'Egypte ſe ſervent encore; cette ere commence l'an 284; Et il eſt bien remarquable qu'on ait nommé cette époque *l'ere des martyrs*, vu qu'à cette époque il n'y eut point de martyrs, l'Egliſe étant alors en paix depuis dix ans; car la neuvieme perſécution, qui eut lieu ſous Aurelien, & qui avoit duré deux ans, finit en 274, & ce ne fut que la 19me année du regne de Diocletien que la perſécution contre l'Egliſe recommença, à l'inſtigation de Galérius, qui fut le perſécuteur, plutôt que Diocletien, qui n'étoit point ennemi des chrétiens, & de qui on peut dire ſeulement, qu'il conſentit à ce qu'on les perſécutât.

Cette époque ou ere n'auroit-elle pas été ainſi nommée par une diſpenſation particuliere de la Providence, qui auroit fait que, ſans deſſein, on marquât l'époque où St. Jean introduit les martyrs faiſant entendre leurs voix, afin de fixer par là l'époque de ce ſceau?

Le cri du ſang des martyrs eſt entendu, la juſtice de leur cauſe eſt prononcée, & la punition de ceux qui l'ont verſé est dite devoir être différée pour un peu de temps, & juſqu'à ce que le nombre des martyrs fut complet. Ce peu de temps ou la durée du ſceau, comprend l'eſpace de 29 ans ou environ. Et à la fin de ces 29 ans, finit la dixieme & derniere perſécution, ſous Rome païenne. Cette derniere perſécution dura 10 ans, & elle fut ſuivie du triomphe du nom chrétien, & de la vengeance contre les perſécuteurs de l'Egliſe.

On obſervera que ce *cinqueme* ſceau est annoncé comme un prélude ou avant-coureur du ſuivant, & qu'il en détermine la nature: Car ici le ſang des martyrs est introduit demandant vengeance, & cette vengeance est promiſe; ſeulement elle devoit

être différée *un peu de temps, juſqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de ſervice fut complet.* Ainſi, après ce *peu de temps*, devoit ſuccéder la vengeance & le châtiment des perſécuteurs, ce qui détermine évidemment la nature du période ſuivant.

12. Et je regardai, quand il eut ouvert le ſixieme ſceau, & voici il ſe fit un grand tremblement de terre, & le ſoleil devint noir comme un ſac de poil, & la lune devint toute comme du ſang.

13. Et les étoiles du ciel tomberent ſur la terre, comme lors que le figuier, étant agité par un grand vent, laiſſe tomber ſes figues encore vertes.

14. Et le ciel ſe retira, comme un livre qu'on roule, & toutes les montagnes & les îles furent remuées de leurs places.

15. Et les rois de la terre, les princes, les riches, les capitaines, & les puiſſants, tout eſclave & tout libre, ſe cacherent dans les cavernes & entre les roches des montagnes.

16. Et ils diſoient aux montagnes & aux rochers; tombez ſur nous, & cachez-nous de devant la face de Celui qui eſt aſſis ſur le thrône, & de devant la colere de l'Agneau.

17. Car le grand jour de la colere eſt venu, & qui eſt-ce qui pourra ſubſiſter?

Ce ſceau eſt ouvert pour donner à connoître la ruine de l'empire romain, en tant que païen; c'eſt-à-dire, de ce corps de ſociété qui maintenoit le culte des faux dieux; ce qui commença à s'effectuer lors

lors que Constantin parvint au thrône impérial, l'an 306. C'est à cette époque ou plus exactement en 313 que commença la chute du paganisme, de ses princes, de ses philosophes, de ses prêtres, & de tous ses adhérents. Et c'est là ce que le sceau précédent annonce indirectement, ainsi qu'il a été observé. Cette ruine fut en quelque sorte consommée en 395.

Vers. 12. *Il se fit un grand tremblement de terre*; C'est-à-dire, un grand changement ou bouleversement dans la société. Aggée se sert de la même phrase II. 6. *Encore une fois, ce qui sera dans peu, J'ébranlerai les cieux & la terre, la mer & le sec. Et J'ébranlerai toutes les nations, & les desirés d'entre toutes les nations viendront, & Je remplirai de gloire cette maison, a dit l'Eternel des armées.* Ce qui est évidemment une prédiction des changements qui devoient s'opérer par la prédication de l'Evangile, après la manifestation du Messie. Or il n'y eut jamais un changement plus grand & plus extraordinaire que celui qui arriva, lors que presque toutes les nations alors connues, embrasserent le christianisme, & St. Jean parle selon le stile des Prophetes, en l'appellant *un grand tremblement de terre.*

Et le soleil devint noir comme un sac, &c. Quand il est question de la ruine d'un corps, soit politique, soit religieux, soit d'un peuple ou d'une société en générale, les auteurs sacrés se servent, sur tout dans le stile prophétique, de ces expressions, la chute ou l'obscurcissement du soleil, de la lune, & des étoiles. C'est là ce que presque tout le monde sait; néanmoins j'en citerai quelques exemples. Esaïe XIII, en prédisant la ruine de Babylone, se sert de ces expressions; *Les étoiles des cieux & leurs astres ne feront point luire leur clarté, le soleil s'obscurcira quand il se levera, la lune ne fera point resplendir sa lueur . . . . Je ferai crouler les cieux, & la terre sera ébranlée de sa place.*

Lors que le même prophete chapitre XXXIV,

prédit la ruine de l'Idumée, il n'emploie pas des termes moins figurés; *Toute l'armée des cieux se fondra*, dit-il, *& les cieux seront mis en rouleau comme un livre, & toute leur armée tombera.*

Ezéchiel XXXII, en prédisant la ruine de l'Egypte, emploie les mêmes expressions. *Quand Je t'aurai éteint Je couvrirai les cieux & ferai obscurcir les étoiles. Je couvrirai le soleil de nuages, & la lune ne donnera plus sa lumiere. Je ferai obscurcir sur toi les luminaires qui donnent la lumiere dans les cieux, & Je répandrai les ténebres sur ton pays, dit le Seigneur l'Eternel.* Ensuite le Prophete explique ces expressions figurées, aux versets 11-15. On peut voir d'autres exemples semblables, Dan. VIII. 10, comp. avec vers. 22-25. Joël II. 10 & 31. Matth. XXIV. 29. Act. II, 20. Ainsi St. Jean a parlé selon le stile des prophetes, en prédisant la ruine du paganisme.

Vers. 14. *Et le ciel se retira comme un livre qu'on roule.* Cette image est prise de la forme qu'avoient les livres des anciens, qui étoient ordinairement en forme de rouleau, & non comme les livres sont de notre temps, où l'on se serviroit de l'expression *fermer* & non *rouler*. Mais l'usage d'un rouleau paroit plus analogue à ce que le Prophete veut exprimer. Cette image est remarquablement bien adaptée au sujet. *Les cieux*; c'est-à-dire, la Religion établie: les cieux sont roulés ou pliés; mais non détruits; ils doivent paroitre sous une nouvelle forme. Les sociétés religieuses établies, le paganisme, tel qu'il est, va disparoitre. Mais un nouveau ciel, un autre culte, sous une nouvelle forme, va être produit, par une nouvelle ouverture du livre. Rien ne sauroit être plus analogue à la nature des choses, lors qu'on se sert d'emblêmes, que cette mention de la Religion sous le nom de *ciel*; parce qu'elle en est le chemin & aussi l'image; car celui qui la pratique fidélement goute les délices du ciel, & est en quelque sorte dans le ciel. Ceci n'est

point applicable aux fauſſes religions ; mais néanmoins elles uſurpent le nom de religion, & on ne le leur diſpute pas ; ainſi elles peuvent être déſignées par le même emblême.

Et toutes les montagnes & les îles furent remuées de leurs places. Les mots *îles* & *montagnes* ne doivent pas être pris à la lettre ; mais dans un ſens figuré ; c'eſt, je penſe, de quoi un chacun eſt convaincu.

Par le mot *montagne*, dans un ſens figuré, on entend l'orgueil ou les objets dont on ſe fait un ſujet d'orgueil ou de vaine gloire. Pour exprimer que l'Égliſe triomphera à la fin de tous ſes ennemis & de tous ſes rivaux, Eſaïe II. 2. ſe ſert de cette figure. *Il arrivera aux derniers jours, que la montagne de la maiſon de l'Éternel ſera affermie au ſommet des montagnes, & qu'elle ſera élevée par deſſus les côteaux* ; c'eſt-à-dire, que tout ce en quoi les hommes ſe glorifient ſera humilié ſous la gloire du régne de Dieu. Le même Prophete continue à employer le même langage figuré, dans la ſuite du chapitre ; *Il y a*, dit-il, *un jour aſſigné par l'Éternel des armées . . . . contre toutes les hautes montagnes, & contre tous les côteaux élevés* : c'eſt-à-dire, Il y a un jour aſſigné contre l'orgueil & contre tout ce en quoi les hommes ſe glorifient.—Plus encore au chapitre XL. 4. pour exprimer que les hommes ſeront rendus humbles, dépouillés de toute confiance en eux-mêmes, & aux choſes humaines, il dit ; *Toute vallée ſera comblée, & toute montagne & toute colline ſeront abaiſſées* : ainſi le ſens figuré du mot *montagne* n'eſt point équivoque.

Mais le ſens figuré du mot *île*, n'eſt pas ainſi clairement déterminé par l'Ecriture, & ce n'eſt que par analogie que nous pouvons le découvrir. Une île eſt une étendue de terre enlevée & ſéparée du continent, pour être comme un monde diſtinct, & qui fait corps à part. Ainſi c'eſt un emblême très propre pour nous repréſenter les ſchiſmes, les ſectes

ou ſociétés diſtinctes qui ſe forment dans la Religion, & où chaque dénomination forme un corps ſéparé & diſtinct, n'ayant ou ne voulant avoir rien de commun les uns avec les autres. Et comme il s'agit ici des jugements de Dieu contre les païens, en tant qu'ils formoient un corps de ſociété religieux, les montagnes déſignent ce en quoi ils ſe confioient; ainſi que leurs ſacrifices, leurs ſtatues, la pompe de leurs cérémonies, leurs oracles, leurs faux dieux, & les merveilles qu'ils leur attribuoient. Et les îles, déſignent la diverſité de cultes & de religions.

Toutes ces choſes devoient être remuées de leurs places, & prendre une nouvelle forme. Et c'eſt ce qui arriva en effet; car les temples des païens furent fermés, leurs cérémonies ſupprimées, & le culte des chrétiens en prit la place. On peut dire cependant, qu'à certains égards, le paganiſme ne fut pas abſolument détruit; on commença, dès lors, à chriſtianiſer une partie des cérémonies du paganiſme: & quoique ce fût à pas lents, on en vint à introduire dans le chriſtianiſme un culte qui avoit beaucoup de rapport au paganiſme; & c'eſt ce culte qui eſt maintenant pratiqué dans l'égliſe romaine.

La ſeptieme phiole chapitre XVI. 20, annonce quelque choſe de ſemblable; mais alors les montagnes & les îles doivent diſparoître pour jamais, afin de faire place à *de nouveaux cieux & à une nouvelle terre où la Juſtice habite.* II. Pier. III. 13.

Verſ. 15. *Et les rois de la terre, les princes,* &c. Rien ne paroit plus juſte & plus naturel que la deſcription que St. Jean fait des effets que dût produire le changement qui arriva à la cour impériale, au ſujet de la Religion. Le paganiſme prit la place du chriſtianiſme, & d'oppreſſeur il devint opprimé. Mais l'oppreſſion, qui n'avoit ſervi qu'à faire accroître la Religion chrétienne, fut bientôt la ruine totale du paganiſme, & la face des choſes changea entierement. C'eſt ce que ſignifient ce grand

tremblement de terre, ces montagnes, & ces îles remuées de leurs places, & l'effroi des défenſeurs du paganiſme; ſoit qu'ils fuſſent princes ou capitaines, prêtres ou laïques, libres ou eſclaves.

Ces expreſſions *tout eſclave & tout libre,* ſont remarquables, & elles me paroiſſent annoncer que les jugements, dont il eſt ici queſtion, ſont de nature à affecter les eſclaves auſſi bien que les maîtres; & tel eſt le cas des calamités qui ont la Religion pour objet; mais il n'en eſt pas ainſi des guerres, où un peuple eſt vaincu par un autre peuple; car dans ce cas, le pire des eſclaves eſt qu'ils changent de maîtres; & ſi quelques fois ils perdent au change, il peut auſſi arriver qu'ils y gagnent.

Voici quelques uns des principaux événements qui répondent à la prédiction contenue dans le ſixieme ſceau.

Conſtantin ayant échapé à Galérius, qui paroiſſoit en vouloir à ſa vie, fut joindre ſon pere, qui étoit alors à York; & comme il le trouva ſur ſon lit de mort, il fut bientôt appellé à lui ſuccéder. Comme ce prince étoit favorable au chriſtianiſme, qu'il embraſſa, & fit triompher ſur le paganiſme, on pourroit dater d'ici le commencement de la prophétie, qui fait la matiere du ſixieme ſceau. Les princes ou empereurs qu'il y avoient alors, outre Conſtantin, étoient (1) Dioclétien & (2) Maximien, qui avoient abdiqué la pourpre; mais le dernier s'en repentit, & profita de la premiere occaſion pour la reprendre. (3) Galérius qui étoit chef empereur. (4) Sévere & (5) Maximin, que Galérius s'étoit aſſociés, & auxquels il ajouta enſuite (6) Licinius. Outre ceux la (7) Maxence s'étoit fait élire empereur à Rome. Tous ces princes étoient païens, défenſeurs du paganiſme, & perſécuteurs des chrétiens; mais dans peu d'années Conſtantin reſta ſeul. Galérius & Maximin moururent de mort naturelle; mais en ſouffrant des douleurs horribles, & frappés de l'idée que leurs tourments étoient un châ-

timent de leurs cruautés envers les chrétiens. Sévere, Maximien, Maxence & Licinius subirent une mort violente, & après leur mort, Constantin fit fermer les temples des faux dieux, & la Religion chrétienne triompha par tout.

Les prêtres du paganisme & les gens de toute condition, qui étoient accoutumés à vénérer leurs temples, & à se prosterner devant leurs statues, n'oserent se plaindre, lorsqu'ils virent leurs temples profanés, les statues de leurs dieux ou plutôt leurs dieux; car, à bien des égards, ils ne distinguoient pas les uns des autres; lors qu'ils virent leurs dieux exposés à la risée & aux insultes: il ne leur restoient, dans cette situation, que de se cacher pour se soustraire à la honte ou au dépit qu'ils ressentoient.

CHAPITRE VII.

1. Après cela je vis quatre anges se tenant aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents de la terre, afin qu'aucun vent ne soufflât sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Puis je vis un autre ange, qui montoit du côté de l'orient, tenant le sceau du Dieu Vivant: & il cria, à haute voix, aux quatre anges, qui avoient eu ordre de nuire à la terre & à la mer;

3. Disant, ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué les serviteurs de Dieu sur leurs fronts.

4. Et j'entendis que le nombre des marqués étoit de cent quarante-quatre mille, qui furent marqués de toutes les tribus des enfants d'Iſraël.

5. De la tribu de Juda, douze mille marqués. De la tribu de Ruben, douze mille marqués. De la tribu de Gad, douze mille marqués.

6. De la tribu d'Aſer, douze mille marqués. De la tribu de Nephtali, douze mille marqués. De la tribu de Manaſsé, douze mille marqués.

7. De la tribu de Siméon, douze mille marqués. De la tribu de Lévi, douze mille marqués. De la tribu d'Iſachar, douze mille marqués.

8. De la tribu de Zabulon, douze mille marqués. De la tribu de Joſeph, douze mille marqués. De la tribu de Benjamin, douze mille marqués.

9. Après cela je regardai, & voici une grande multitude, que perſonne ne pouvoit compter, de toutes nations, tribus, langues & peuples, leſquels ſe tenoient devant le thrône, & en préſence de l'Agneau; vêtus de longues robes blanches, & ayant des palmes dans leurs mains.

10. Et ils crioient à haute voix, diſant; Le ſalut eſt de notre Dieu, qui eſt aſſis ſur le thrône & de l'Agneau.

11. Et tous les anges ſe tenoient autour du thrône, & des anciens & des quatre animaux, & ils ſe proſternerent devant le thrône ſur leurs faces, & adorerent Dieu.

12. En diſant; Amen! louange, gloire, ſageſſe, actions de graces, honneur, puiſſance, &

force ſoient à notre Dieu, aux ſiecles des ſiecles. Amen!

13. Alors un des anciens prit la parole & me dit; Ceux-ci, qui ſont vêtus de longues robes blanches, qui ſont-ils, & d'où ſont-ils venus?

14. Et je lui dis; Seigneur, tu le ſais. Et il me dit; Ce ſont ceux qui ſont venus de la grande tribulation, & qui ont lavé & blanchi leurs longues robes dans le ſang de l'Agneau.

15. C'eſt pourquoi ils ſont devant le thrône de Dieu, & ils Le ſervent jour & nuit dans ſon temple, & Celui qui eſt aſſis ſur le thrône habitera avec eux.

16. Ils n'auront plus de faim, ni de ſoif, & le ſoleil ne frappera plus ſur eux, ni aucune chaleur.

17. Car l'Agneau, qui eſt au milieu du thrône, les paîtra, & les conduira aux vives fontaines des eaux: & Dieu eſſuyera toute larme de leurs yeux.

Ce chapitre eſt une continuation du ſixieme ſceau, le ſeptieme n'étant ouvert qu'au commencement du chapitre ſuivant. Les huit premiers verſets contiennent une deſcription des heureux effets que produiſit d'abord la paix rendue à l'Egliſe.

Verſ. 1. *Quatre anges* ont ordre de retenir les *quatre vents*; c'eſt-à-dire, tous les vents; car n'y ayant que quatre points cardinaux, c'eſt les déſigner tous que d'en mentionner quatre.

Le vent eſt un emblême des paſſions humaines; parce que c'eſt une choſe vaine & impétueuſe, qui agite & bouleverſe tout, & qui ſe fait ſentir par tout.

Semblablement, c'eſt les paſſions humaines qui agitent & bouleverſent toute la ſociété; elles s'agitent par tout où il y à des hommes. Mais elles furent, en quelque ſorte, en ſuſpens à l'époque dont il s'agit, ainſi que cela arrive lors qu'il ſurvient quelque événement merveilleux & inattendu; & c'eſt pendant ce temps là, que ſe firent une multitude de converſions, marquées ici par le nombre myſtique de 144,000. On peut encore entendre par les vents, les guerres & les perſécutions; car il s'écoula quelques années de paix civile & religieuſe, qui ne contribuerent pas peu au ſuccès du chriſtianiſme. Ainſi il y a lieu de penſer que St. Jean a voulu déſigner l'un & l'autre par ces expreſſions *retenir les quatre vents.*

Ces quatre anges ne peuvent point déſigner ni quatre hommes, ni même quatre intelligences céleſtes; car, l'effet dont il eſt ici queſtion, fut produit par les événements.

Les hiſtoriens de ce temps là, s'accordent à nous dire que la Religion fit des progrès extraordinaires, à cette époque, même parmi les nations barbares les plus éloignées. Et certes, quand on conſidere, qu'à l'excellence de la Religion chrétienne, ſe joignoient tant d'heureuſes circonſtances, on ſent qu'il étoit comme impoſſible que les choſes fuſſent autrement, puiſque tout paroiſſoit ſe réunir pour favoriſer ſes progrès.

Verſ. 2. *Puis je vis un autre ange, qui montoit du côté de l'orient, tenant le ſceau du Dieu vivant.* Cet ange ſemble perſonnifier Jéſus-Chriſt ou le St. Eſprit; car quel autre que Dieu peut marquer de ſon ſceau? Il vient du côté de l'orient, ainſi que le ſoleil de la nature, qui eſt un type du Soleil de juſtice, figuré par l'ange qui eſt ici introduit.

Verſ. 3. . . . *Marqué les ſerviteurs de Dieu ſur leurs fronts.* Ceci peut bien être une alluſion à la cérémonie du baptême, & à l'uſage qui ſe pratique encore, de marquer, avec le ſigne de la croix, ceux

qui ſont baptiſés; mais néanmoins, ce ne ſauroit être la vraie ſignification de ces paroles; car le baptême qui ſauve, n'eſt pas *celui par lequel les ordures du corps ſont nettoyées.* I. Pier. III. 21.

St. Paul parle de ce ſceau, II. Tim. II. 19. *Le fondement de Dieu demeure ferme*, dit-il, *ayant ce ſceau; le Seigneur connoît ceux qui ſont ſiens; & quiconque invoque le Nom de Chriſt, qu'il ſe retire de l'iniquité.*

Il faut obſerver que dans l'Ecriture, le mot *connoître* a une ſignification plus étendue que celle qu'on lui donne dans le diſcours ordinaire. Par exemple, dans ces paroles de Jéſus-Chriſt; *Je connois mes brebis*, ces expreſſions diſent plus que ceux-ci, "Je ſais leſquelles ſont mes brebis." Jéſus-Chriſt parle d'une connoiſſance d'union & d'amour. Il a en vue des liaiſons ſemblables à celles qu'il y a entre des amis intimes, & qu'on exprime auſſi par, "ſe connoître particuliérement." Cet attachement (exprimé ici par le mot *connoître*) que Jéſus-Chriſt a pour les ſiens, eſt proprement le ſceau dont il s'agit ici, & qui ne s'effacera point, parce que Dieu eſt fidéle & qu'il garde ceux qui L'ont choiſi pour leur partage. Auſſi le Sauveur, après avoir dit; *Je connois mes brebis & mes brebis Me connoiſſent*, ajoute; *Je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais, & nul ne les ravira de ma main.* C'eſt là, je penſe, le ſceau que St. Jean a en vue.

Verſ. 4. *Le nombre des marqués étoit de cent quarante-quatre mille . . . de toutes les tribus des enfans d'Iſraël.* Je penſe que toute perſonne qui examinera de bonne foi ce que St. Jean dit ici, ſentira que cet Apôtre ne peut point avoir en vue le peuple d'Iſraël en particulier; mais que par ces expreſſions *toutes les tribus*, il déſigne ſymboliquement toutes les nations ou tribus de la terre.

1°. Parce que dans le temps que la prophétie a été vue, ce peuple avoit éprouvé tant de cala-

mités, que la distinctions des tribus étoit devenue impossible.

2°. Après le concile de Jérusalem, mentionné Act. XV. les Apôtres n'ont plus fait aucune distinction entre les juifs & les gentils, qui se convertissoient, le St. Esprit leur ayant donné une claire intelligence de cet ordre de Jésus-Christ; *Allez, instruisez toutes les nations. Allez par tout le monde, & prêchez l'Evangile à toute créature.* St. Pierre s'oublia une fois, à ce sujet; mais St. Paul le reprit publiquement, & cet Apôtre reconnut sa faute; & il n'y a pas lieu de penser que, ni lui, ni aucun autre Apôtre, ait retombé dans la même foiblesse.

3°. St. Paul dit expressément, Rom. X. 12. *Il n'y a point de différence du juif & du grec; car il y a un même Seigneur de tous, qui est riche envers tous ceux qui l'invoquent.* Et tous les Apôtres tiennent le même langage, ainsi qu'il est aisé de le faire voir. Il n'y a donc nul lieu de penser que St. Jean veuille ici désigner les israëlites, comme étant le seul peuple chez qui sont pris ceux qui ont le sceau du Dieu Vivant; car il n'y a que les 144,000, qui soient marqués à cette époque.

4°. L'emblême contenu aux vers. 1-8. de ce chapitre, est exactement le même que celui du ch. XIV. 1-5. & il est incontestable que dans ce dernier cas, ces cent quarante-quatre mille sont l'emblême de l'Eglise, telle qu'elle étoit dans le période que la prophétie a en vue; l'Eglise, dis-je, composée de tous ceux qui croient, sans égard à leur origine. Il doit donc en être de même dans le premier cas, puisque les deux emblêmes sont les mêmes.

Ainsi, comme dans le temps que St. Jean écrivoit, mais principalement dans le temps auquel la prophétie se rapporte, il n'étoit plus question de distinguer entre les juifs & les gentils, parce que par Jésus-Christ le *mur de séparation* avoit été rompu, & que Dieu est représenté comme étant également le Dieu de toutes les familles de la terre,

Toutes les tribus d'Iſraël, deſquelles ſeules ſont pris ceux qui ſont *marqués* du ſceau du *Dieu Vivant*, repréſentent ici *toutes les tribus* ou peuples de la terre.

Le nom d'*Iſraël* n'eſt point particulier à ceux qui ſont de la lignée de Jacob; mais il eſt auſſi employé pour déſigner les vrais fideles, ſous l'Evangile, ainſi que ſous la loi. On peut en voir des exemples Rom. IX. 6, Gal. VI. 16, & Jean I. 47.

Il eſt dit qu'un nombre égal eſt pris de chaque tribu; non pour dire que chaque nation a le même nombre d'élus, qui ſont faits participants de la connoiſſance de Jéſus-Chriſt; mais pour marquer que Dieu ne fait point de différence de peuple à peuple, & qu'il les traite tous également.

Le nombre *douze* eſt conſidéré, dans ce livre, comme un nombre ſacré, & conſacré pour déſigner l'Egliſe; & cela par alluſion aux douze Patriarches, & aux douze Apôtres: Et ces deux nombres, multipliés l'un par l'autre, & enſuite par mille, la durée du regne triomphant de Jéſus-Chriſt ſur la terre, eſt l'emblême par lequel l'Egliſe eſt repréſentée: ainſi 144,000 eſt le nombre par lequel l'Egliſe eſt déſignée, comme la bête l'eſt par 666, quoique dans un ſens différent; car dans ce dernier cas, le nombre eſt relatif au nom; & dans le premier, il ſe rapporte à la multitude qui compoſe l'Egliſe.

Les 144,000 marqués, ſont bien évidemment diſtingués de ceux qui ſont mentionnés au verſ. 9; car 1°. Ceux-ci ne reçoivent point la marque à ce période. 2°. Ils ſont vêtus de longues robes blanches, pour marquer qu'ils ſont parvenus à la perfection & au repos. 3°. Ils ont des palmes, pour marque de leur victoire; auſſi ils entonnent le cantique de leur triomphe. 4°. St. Jean avoit beſoin d'être inſtruit qui ils étoient; & c'eſt pour avoir l'occaſion de l'en inſtruire qu'un des anciens le queſtionne; mais il ſavoit qui les marqués étoient.

5°.

5°. Ils étoient venus de la grande tribulation, ce qui n'étoit pas le cas des marqués; car cette marque eſt comme un enrolement, ce qui annonce que ces marqués étoient deſtinés à combattre, avant de parvenir au repos.

6°. Il n'y aura plus pour eux d'épreuves à ſubir; *car ils n'auront plus de faim ni de ſoif*, &c. verſ. 16. 17.

Ceux-ci ont reſpectivement, dans leur temps, fait partie des 144,000; mais ils ſont maintenant parvenus au royaume triomphant de Jéſus-Chriſt, qui eſt compoſé des fideles ou de l'Egliſe de tous les temps; c'eſt pourquoi ils ſont dits être innombrables.

Ce qui ſuit, depuis le verſ. 9 juſqu'à la fin du chapitre, étant une deſcription de la félicité des ſaints glorifiés, ne requiert point d'explication.

Les tribus ne ſont point ici mentionnées ſelon l'ordre accoutumé; les noms d'*Ephraïm* & de *Dan*, ſont omis, & ceux de *Lévi* & de *Joſeph* ſuſtitués; mais le nombre douze s'y trouve. Ce n'eſt, ſans doute, pas ſans raiſon, que St. Jean à ſuivi un autre ordre; & c'eſt probablement pour que nous comprenions par là, que ce qu'il dit eſt emblématique, & que par les douze tribus, il faut entendre toutes les nations; ainſi que nous l'avons expliqué; car autrement, pourquoi auroit-il exclu ou reprouvé certaines tribus & ſubſtitué d'autres en leur place; mais ceci n'étant qu'un emblême, l'ordre de ce dénombrement, d'un côté, eſt indifférent, & de l'autre, il met ſur la voie pour qu'on écarte le ſens litéral.

Verſ. 11. *Et tous les anges ſe tenoient au tour du thrône & des anciens & des quatre animaux.* L'Egliſe eſt plus étroitement unie à Jéſus-Chriſt que les anges; car ils ne ſont pas ſi près du thrône que ceux qui ſont ici mentionnés, comme repréſentant l'Egliſe.

CHAPITRE VIII.

1. Et quand Il eut ouvert le ſeptieme ſceau, il ſe fit un ſilence au ciel d'environ une demi-heure.

2. Et je vis ſept anges, qui aſſiſtent devant Dieu, aux quels furent donnés ſept trompettes.

3. Et un autre ange vint & ſe tint devant l'autel, ayant un encenſoir d'or, & pluſieurs parfums lui furent donnés, pour offrir avec les prieres de tous les ſaints, ſur l'autel d'or, qui eſt devant le thrône.

4. Et la fumée des parfums, avec les prieres des ſaints, monta de la main de l'ange devant Dieu.

Verſ. 1. *Et quand il eut ouvert le ſeptieme ſceau, il ſe fit un ſilence*, &c. Ceci peut être une repréſentation de ce qui a eu effectivement lieu dans le ciel; car l'Egliſe triomphante & les anges prennent un vif intérêt au ſalut des hommes, ainſi que le Sauveur nous l'enſeigne; (Luc XV.) & après l'admiſſion d'une ſi grande multitude, dans l'Egliſe militante, la joie, la ſurpriſe, ainſi que l'anxiété, ſur ce qui en ſurviendra, ſont repréſentés par l'emblême d'un ſilence général, tandis qu'une nouvelle ſcene va s'ouvrir. Si ceci eſt pris figurément, il ſignifie un court période, pendant lequel toutes les contentions ceſſerent dans l'Egliſe, qui eſt ſouvent appellée le Royaume des cieux, ce qui auroit bien pu être le cas, pendant la tenue du concile de Nicée, duquel on attendoit en ſilence les déciſions; mais la brieveté du ſilence, mentionné par St. Jean, préſage que cet heureux proſpect ne ſeroit pas de longue durée.

Il y en a qui enviſagent ce ſilence, comme une alluſion à ce qui ſe pratiquoit dans le temple, après le ſon des inſtruments de muſique: cérémonie qui avoit été inſtituée par David, de concert avec les prophetes Gad & Nathan, & cela, par l'ordre de Dieu. (II. Chron. XXIX. 25-28.) Philon obſerve, que l'encens étoit offert avant le ſacrifice du matin & après celui du ſoir; & que pendant que l'encens étoit offert, tout le peuple prioit dans le ſilence, ainſi qu'il eſt rapporté Luc. I. 10. Cependant il y a cette différence, entre ce que St. Jean dit avoir vu & la cérémonie pratiquée dans le temple; c'eſt qu'ici le ſilence précede l'offrande du parfum, & dans le temple, ce ſilence ſe faiſoit pendant que le parfum étoit offert, ce qui peut faire douter de la réalité de l'alluſion; d'ailleurs quand même l'alluſion ſeroit réelle, cela n'expliqueroit rien.

Verſ. 2. *Et je vis ſept anges . . . aux quels furent* &c. Les ſceaux avoient de l'analogie au monde païen, qui étoit dans les ténebres, & pour qui tout étoit ſcellé. Les trompettes ſont des inſtruments de guerre, analogues à l'état civil des peuples; & nous verrons, dans la ſuite, que lors qu'il ſera queſtion d'événements, principalement relatifs à la Religion, St. Jean empruntera l'emblême des ſept phioles, parce que l'onction eſt une cérémonie religieuſe. Les ſix premiers ſceaux, conduiſent l'empire romain païen à ſa deſtruction, & de même les ſix premieres trompettes, ſont terminées par la ruine totale du même empire, profeſſant le chriſtianiſme; ainſi la ſixieme trompette finit à la priſe de Conſtantinople en 1453, comme le ſixieme ſceau avoit fini en 324.

Verſ. 3. *Pour offrir avec les prieres de tous les ſaints, Il n'y a qu'un ſeul Médiateur entre Dieu & les hommes, Jéſus-Chriſt homme*; (I. Tim. II. 5, II. Cor. V. 18 & 19.) ainſi il n'eſt pas queſtion d'entendre les verſ. 3 & 4. comme ſi les anges, ou un ange, intervenoit dans les hommages que nous adreſſons à la Divinité. Ceci

n'eſt qu'un emblême, & cet emblême repréſente que les fideles d'alors ; c'eſt-à-dire, ceux qui compoſoient l'Egliſe, à l'excluſion des hypocrites, étoient agréables à Dieu, parce que leur foi & leur culte étoient purs.

5. Puis l'ange prit l'encenſoir, & l'ayant rempli du feu de l'autel, il le jetta ſur la terre; & il ſe fit des tonnerres, des voix, des éclairs, & un tremblement de terre.

Il ne faut pas perdre de vue, que ce ne ſont ici que des emblêmes, pour repréſenter les événements. L'encenſoir, ou plutôt ce qu'il renferme, eſt une image des prieres de l'Egliſe; ainſi qu'aux verſ. 3 & 4. Dans le premier cas, ces hommages ſont agréables ; mais dans le ſecond, où il eſt queſtion des temps où les quatre vents avoient recommencé à ſouffler, il en eſt autrement; c'eſt pourquoi l'encenſoir eſt jetté ſur la terre; parce que ce qui s'y trouve n'eſt que du feu, & non un encens de bonne odeur. Ce feu, à la vérité, eſt pris de l'autel, qui eſt devant le thrône de Dieu; c'eſt-à-dire, qu'il procede d'un principe religieux; mais néanmoins ce n'eſt que du feu, un zele bouillant & amer, ſans amour, qui ne produit que des diſputes ſans fin, & de la confuſion; & ces effets ſont repréſentés par des *tonnerres*, par des *voix*, par des *éclairs*, & par un *tremblement de terre*.

Tout cela eſt l'effet de ce feu jetté ſur la terre, & qui s'étoit trouvé dans l'encenſoir; ce qui, je le répete, me paroit déſigner ce zele bouillant & ſans charité qui prit, chez la plupart, la place du vrai eſprit du chriſtianiſme. Et c'eſt là, à mon avis, une juſte repréſentation de ces diſputes acharnées, de ces ſchiſmes, de ces anathêmes, qui furent la honte du nom chrétien, le ſcandale des foibles, & la riſée des ennemis. On vit concile aſſemblé contre

concile, les évêques s'anathématiſer les uns les autres, & la cour impériale faiſoit uſage de ſon pouvoir pour opprimer l'un ou l'autre parti. Toutes ces commotions commencerent auſſitôt que les quatre anges eurent ceſſé de retenir les vents; c'eſt-à-dire, auſſitôt que les paſſions humaines eurent commencé à s'agiter. Conſtantin fit tout ce qu'il put pour maintenir la paix entre les évêques, & ſes efforts ne furent pas abſolument ſans ſuccès; mais néanmoins les déſordres, dont je viens de parler, commencerent ſous ce Prince, & s'accrurent ſous ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la fin du regne de Théodoſe, où ils ne ceſſerent point; mais alors il s'ouvrit une nouvelle ſcene, repréſentée par ſept anges qui ſonnent de la trompette.

Un tremblement de terre. Les tremblements de terre, déſignent de grandes révolutions dans les affaires publiques, au point d'ébranler la conſtitution des états. (Voy. ch. VI. 12.) Il n'eſt ici parlé que d'un ſeul tremblement, & je penſe qu'il y eſt queſtion de la révolution que l'empire romain, devenu chrétien, éprouva ſous Julien, qui s'étant fait païen, fit tout ce qui étoit en ſon pouvoir, pour changer la conſtitution de l'empire; mais ce ne fut qu'une ſecouſſe, ſon regne n'ayant été que d'environ 19 mois.

La durée de ce période a été de 58 ans.

6. Alors les ſept anges, qui avoient les ſept trompettes, ſe préparerent pour ſonner des trompettes.

7. Et le premier ange ſonna de la trompette, & il ſe fit de la grêle, & du feu mêlé de ſang, qui furent jettés ſur la terre; & la troiſieme partie des arbres fut brulée, & toute herbe verte fut auſſi brulée.

Ce fléau eſt infligé en punition des déſordres qui ont eu lieu ſous le période précédent: ce qui ſuppoſe que ſous ce période il y avoit eu des déſordres, qui avoient attiré les effets du couroux céleſte. Ce qui a été en effet le cas; ainſi que l'hiſtoire nous l'apprend.

La grêle eſt, par elle même, un redoutable fléau; Que doit-ce donc être d'une grêle mêlée de feu & de ſang? Ainſi cet emblême annonce des calamités horribles. Pour marquer des calamités, à peu près ſemblables, Eſaïe ſe ſert de l'image de la grêle ch. XXVIII. 2, XXX. 30, XXXII. 19.

Il eſt ordinaire, dans le ſtyle prophétique, de faire uſage de ces expreſſions, la troiſieme partie, pour marquer une calamité qui vient ſur un grand nombre. On peut voir là deſſus Ezech. V. & Zach. XIII.

Les arbres & l'herbe, dans le figuré, déſignent les grands & les petits, les jeunes & les vieux; ou bien les productions de la terre & les richeſſes.

Voici les principaux événements de ce période, qui comprend 30 ou 31 ans.

Théodoſe étant mort, en 395,—les huns envahirent l'empire vers l'orient juſqu'à Antioche:—les goths, ſous Alaric, étendirent leurs ravages, juſques dans la Grece:—Gildon ſe révolta en Afrique & déſola cette contrée:—Tribigild & Gainas ſe revolterent & pillerent les provinces, dans les environs de Conſtantinople:—Alaric, à la tête des goths, & Radagaiſe, chef des huns, entrerent avec une armée formidable en Italie, & mirent, où ils paſſerent, tout à feu & à ſang; puis ils ſe retirerent: Alaric rentre une ſeconde fois en Italie, & renouvelle ſes déprédations: les vandales envahiſſent les Gaules, & l'Eſpagne:—les huns pillent la Thrace,—& les iſauriens l'Aſie & la Syrie:—Radagaiſe revient en Italie, avec une nombreuſe armée, & la pille:—les ſauterelles infeſtent la Paleſtine:—les alains & les ſueves ſe jettent dans les Gaules:—

Conſtantin ſe revolte en Brétagne, & ſoumet les Gaules, qu'il opprime pendant trois ans :—Alaric rentre une troiſieme fois en Italie :—les huns ravagent de nouveau la Thrace :—Alaric revient en Italie une quatrieme fois & prend la ville de Rome, qu'il abandonne enſuite :—les ſueves, les alains & les vandales s'emparent de l'Eſpagne & du Portugal, qu'ils partagent entr'eux :—Rome eſt de nouveau aſſiégée par Alaric, qui, après lui avoir fait ſouffrir les horreurs de la famine, la ſaccage :—Alaric étant mort, Ataulphe, qui lui ſuccede, continue à ravager l'Italie, & porte enſuite ſes dépratations dans les Gaules, dont il ſoumet une partie :—Jovin ſe revolte dans les Gaules,—& Héraclion en Afrique :—les huns envahiſſent encore la Thrace, & étendent leurs ravages juſqu'à Conſtantinople.

Ces diverſes calamités, aux quelles on en pourroit ajouter pluſieurs autres, arrivées pendant l'eſpace de 30 ou 31 ans, ſuffiſent, ſans doute, pour vérifier les expreſſions de la prophétie.

L'hiſtoire ajoute encore, que pendant ce période, il y eut des ſéchereſſes brulantes, des tourbillons de flammes qui parurent; & qu'il tomba de la grêle qui peſoit juſqu'à huit livres.

Après tous ces déſaſtres, qui finirent en 427, l'empire, quoique très affoibli, ſembloit commencer à reſpirer.

8. Le ſecond ange ſonna de la trompette, & je vis une grande montagne ardente de feu, qui fut jettée dans la mer, & la troiſieme partie de la mer devint du ſang.

9. Et la troiſieme partie des créatures vivantes, qui étoient dans la mer mourut, & la troiſieme partie des navires périt.

Une montagne, eſt l'emblême dont l'Ecriture fait

uſage pour déſigner un royaume & ſon roi. Voy. Jer. LI. 25, & Zach. IV. 7.

Pour ſentir l'accord de la prophétie avec l'événement, il ſuffit de rapporter les principaux événements de ce période.

L'an 428, Genſeric, roi des vandales, paſſa en Afrique avec une armée, & défit le comte Boniface, général de l'empereur, qui l'avoit d'abord invité à envahir l'Afrique, par une ſuite des intrigues d'Aëtius; mais ayant enſuite été inſtruit des trames ourdies par ce traitre, Boniface étoit rentré dans le devoir:—Genſeric défit une ſeconde fois Boniface, à qui Aſpar avoit été joint, & il ſoumit l'Afrique:—Il envahit & ravagea la Sicile, & prit l'île de Sardaigne:—L'empereur de Conſtantinople ayant envoyé contre lui la fleur de ſes troupes, & une flotte de 1100 gros vaiſſeaux, ils furent obligés, après bien des pertes, de s'en retourner ſans avoir rien fait: Genſeric fit enſuite une deſcente en Italie, prit & pilla Rome: il détruiſit auſſi la flotte romaine qui étoit ſur les côtes d'Eſpagne: Il ravagea les îles de la Grece, ainſi que le Péloponeſe:—L'empereur de Conſtantinople ayant encore envoyé une nombreuſe armée, & une flotte de 1300 vaiſſeaux, contre Genſeric, les vaiſſeaux furent presque tous détruits, & il périt 50,000 hommes de l'armée.

C'eſt principalement ſur la mer & ſur les côtes de la mer que ce fléau eſt dirigé; ainſi que l'annonce la prophétie: & ce qui y eſt dit, que la troiſieme partie des navires périt, s'eſt probablement accompli à la lettre. Quand à cette figure, *les eaux changées en ſang*, cela n'exprime qu'un grand carnage; car la mer ou les eaux déſignent les peuples, ſelon que St. Jean l'explique lui-même dans la ſuite.

Une montagne, déſigne une choſe qui a de la ſtabilité, & tel fut le fléau causé par Genſeric; car ſon regne, ou celui de ſes ſucceſſeurs, dura l'eſpace de cent ans.

Le fléau qui ſuivit, fut au contraire court, comparé avec celui-là ; car il ne dura guere plus de 10 ou 12 ans : auſſi eſt-il repréſenté ſous l'emblême d'une étoile (ou météore) qui tombe du ciel, & qui ne fait que paſſer ; ainſi cette trompette & la ſuivante ſynchroniſent ; c'eſt-à-dire, que la ſuivante arriva pendant la durée de celle-ci, qui ayant commencé en 428, continua au delà de 100 ans ; au lieu que la ſuivante, ne commença que l'an 440, & finit en 453.

10. Et le troiſieme ange ſonna de la trompette, & il tomba du ciel une grande étoile, ardente comme un flambeau, & elle tomba ſur la troiſieme partie des fleuves, & dans les fontaines des eaux.

11. Le nom de l'étoile eſt abſynthe, & la troiſieme partie des eaux devint abſynthe : & pluſieurs des hommes moururent par les eaux, à cauſe qu'elles étoient devenues ameres.

Par *les fontaines*, on entend, dans le ſtyle prophétique, les villes ; & par les fleuves, les provinces qui en dépendent.

Il eſt ici queſtion d'Atila, qui étoit païen, un homme ſanguinaire & cruel, & qui ſe glorifioit même de l'être. Ses déprédations ne s'étendirent point au delà de l'Europe, qui étoit conſidérée comme la troiſieme partie de l'empire. Mais ce dévaſtateur, qui fut appellé le fléau de Dieu, reſta toujours dans l'intérieur du continent, & ne s'avança point juſques ſur les côtes de la mer ; & cela conformément à la prophétie, qui ne fait mention que des fleuves, & des fontaines des eaux. Eſaïe ch. XIV. 12. déſigne le roi de Babylone, par l'épitete d'*étoile du matin*, & il lui met dans la

bouche, ce langage arrogant; *Tu diſois en ton cœur; Je monterai aux cieux, je placerai mon thrône au deſſus des étoiles du Dieu fort; je ſerai aſſis en la montagne d'aſſignation.* Par les étoiles, on ne peut entendre ici que les ſouverains ou chefs des peuple. C'eſt en ſe conformant à ce langage, que St. Jean déſigne le dévaſtateur, dont il va être queſtion, par le nom d'étoile, quoiqu'il ſe ſerve ailleurs de ce mot dans un autre ſens: mais comme dans le diſcours ordinaire, les mots ſont employés dans divers ſens, il en eſt de même dans le langage emblématique. Dailleurs, l'étoile qui eſt ici mentionnée, eſt diſtinguée des autres, par les épitetes de *grande* & d'*ardente*, ce qui donne à entendre que ce n'étoit pas une étoile ordinaire.

Atila vérifia cette prophétie dans toute ſa force, & ſon étendue, ainſi qu'on peut s'en convaincre, en jettant les yeux ſur ce qui ſuit.

Vers l'an 440, Atila, roi des huns, força Théodoſe II. empereur d'orient, de conſentir à un traité qui étoit des plus honteux & des plus oppreſsifs pour les romains; & néanmoins Atila le viola peu après, en ravageant la Thrace, la Meſſie, & l'Illyrie.

En 447, le même Atila envahit de nouveau l'empire, prit & ſacagea 70 villes, depuis le Pont-Euxin juſqu'aux Termopiles. Ayant enſuite gagné deux batailles, ſur les armées romaines, il paſſa dans la Grece, qu'il s'accagea, & contraignit l'empereur de faire la paix aux conditions qu'il voulut lui impoſer.

En 451, Atila fit de nouvelles menaces aux deux empires, & il ſe tourna, avec une armée de 700,000 hommes, vers celui d'occident: il vint dans les Gaules, où il prit & détruiſit pluſieurs villes juſqu'à Orléans, où il ſe donna un combat, qui coûta aux deux armées, 300,000 hommes qui reſterent morts ſur le champ de bataille.

Atila entra enſuite en Italie, prit les villes d'Aquilée, de Milan, de Pavie, de Tréviſe, de Véron-

ne, de Mantoue, de Crémone, de Breſce, de Bergame, &c. en égorgea tous les habitans, & ravagea ainſi la partie du nord de l'Italie, avant de vouloir accorder la paix à Valentinien, empereur d'occident.

Il porta encore de nouveau, le fer & la flamme dans les Gaules, d'où il fut enfin chaſsé; & il ſe retira dans ſon pays, où il mourut en 453; & avec lui finit ſon empire: ainſi il diſparut comme un météore, qui ne paroit que pour un court eſpace de temps.

12. Puis le quatrieme ange ſonna de la trompette, & la troiſieme partie du ſoleil fut frappée, & la troiſieme partie auſſi de la lune, & la troiſieme partie des étoiles; de ſorte que la troiſieme partie en fut obſcurcie, & la troiſieme partie du jour fut privée de la lumiere, & la *troiſieme partie* de la nuit fut tout de même ſans clarté.

En ſuppoſant comme admis, ce qui a été dit ci-deſſus, ſur le ſens de ces expreſſions, *la chute ou l'obſcurciſſement du ſoleil*, &c. l'événement a correſpondu à la prophétie, d'une maniere frappante & très caractériſtique. Vid. ch. VI. 12. &c.

L'empire romain, diviſé en trois parties; en Europe, en Aſie, & en Afrique, étoit d'abord ſous un ſeul chef; mais, au temps dont il s'agit, il y avoit l'empire d'orient, ſitué principalement en Aſie; celui d'occident, ſitué en Europe; & celui des vandales, qui occupoit l'Afrique, & que les deux autres avoient reconnu. L'empire d'occident, étoit donc alors une troiſieme partie de ce qui avoit formé l'empire romain; & l'extinction de cette troiſieme partie, eſt ici déſignée d'une maniere qui doit faire impreſſion ſur quiconque fait attention au ſens du ſtyle prophétique.

L'empire d'occident, étoit reſté dans la famille

de Théodoſe, juſqu'à l'année 455. Mais Maxime ayant tué Valentinien III, prit lui-même la pourpre, & la garda pendant trois mois; & depuis lui, juſqu'en l'année 476, il y eut huit empereurs de différentes familles, qui étoient déposés ou maſſacrés peu après leur couronnement, juſqu'à ce que le nom même en fut éteint, dans la perſonne de Romulus Auguſtulus.

Ce fut Odoacre, ſoldat de fortune, qui mit fin à l'empire d'occident, s'étant fait chef des troupes auxiliaires, qui étoient aux gages de l'empereur.

Alors cet empire ſe trouva diviſé en pluſieurs royaumes, ſelon les prédictions de Daniel & de St. Jean.

Voici ces royaumes, ſelon la liſte qu'en donne le chev. Newton.

1. Le royaume des vandales & des alains, en Eſpagne & Afrique. 2. Le royaume des ſueves, qui occupoit principalement la Luſitanie & la Galice. 3. Le royaume des viſigots, établis principalement dans l'Aquitaine. 4. Les royaumes des alains, établis principalement en Champagne. 5. Le royaume des bourguignons, qui donnerent leur nom à une province de France. 6. Le royaume des francs, qui a dans la ſuite occupé toutes les Gaules. 7. Le royaume des bretons, en Brétagne. 8. Le royaume des huns, en Pannonie. Ces huns étant enſuite joints par les avares, ſont la tige des hongrois ou habitants de la Hongrie. 9. Le royaume des lombards, au nord de l'Italie. 10. Et l'exarcat de Ravene, du quel dépendoit le reſte de l'Italie, & qui faiſoit partie d'une des branches de l'empire romain, qui ſubſiſtoit encore, & dont Conſtantinople étoit la capitale. Il ſera encore queſtion au ch. XIII. 1. & au XVII. 12. de cette diſtribution de l'empire romain en dix royaumes, au ſujet deſquels je me contente de rapporter ce que les commentateurs & les hiſtoriens en ont dit; ne penſant pas qu'une préciſion minutieuſe ſoit ici abſolument

absolument nécessaire, par la raison que j'ai mentionnée ailleurs.

En lisant le tableau des dévastations, que l'empire romain avoit éprouvées; jusqu'à cette époque, il semble que le mal étoit à son comble, & il l'étoit en effet, puisque cet empire se trouve détruit; dans cette troisieme partie qui seule à la rigueur mérite de porter le nom d'empire romain; néanmoins il existe sous une nouvelle forme: un reste des habitants de cet empire, joints aux nations qui avoient conquis cet empire, forment divers royaumes, & c'est de ces divers états, qu'il s'agit dans ce qui suit, conjointement avec l'empire de Constantinople.

13. Alors je regardai, & j'entendis un ange qui voloit par le milieu du ciel, & qui disoit à haute voix; Malheur, malheur, malheur, aux habitants de la terre, à cause du son des trompettes des trois anges qui doivent sonner de la trompette.

Cette dénonciation peut être prise comme ayant pour objet, tant les nations qui avoient envahi l'empire romain, que ce qui restoit encore de cet empire; savoir, l'empire de Constantinople; mais néanmoins comme concernant plus particuliérement celui-ci.

Ces paroles, annoncent des châtiments encore plus redoutables que les précédents. Et, en effet, les nations du nord de l'Europe, qui détruisirent l'empire romain, devoient, malgré leur férocité, être encore surpassées, dans leurs cruautés, par les sarasins, & par les turcs; car ceux-ci ayant toute la férocité des premiers, professoient, outre cela, le mahométisme, superstition cruelle, & dont les sectateurs sont très zélés pour faire des prosélytes;

de Théodose, jusqu'à
ayant tué Valenti[illegible]
pre, & la garde
jusqu'en l'an
différentes f[illegible]
crés peu a[illegible]
le nom n[illegible]
Romulus
Ce fi[illegible]
à l'em[illegible]
auxil[illegible]
A[illegible]
ro[illegible]
S[illegible]

[illegible]que très mauvais chré-
[illegible]tisme, Atila excepté. Les
[illegible] l'Europe, n'en vouloient
[illegible]tout au plus à la vie des ha-
[illegible]voloient de la résistance; mais
[illegible]en vouloient de plus à l'ame,
[illegible]'homme a de plus précieux.

CHAPITRE IX.

1. *Alors* le cinquieme ange sonna de la trom-
pette, & je vis une étoile qui tomba du ciel en
terre, & la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.
2. Et elle ouvrit le puits de l'abîme, & une
fumée monta du puits, comme la fumée d'une
grande fournaise, & le soleil & l'air furent obs-
curcis de la fumée du puits.

3. Et de la fumée du puits il sortit des sau-
relles *qui se répendirent* par la terre, & il leur
fut donné une puissance semblable à la puissance
qu'ont les scorpions de la terre.

4. Et il leur fut dit qu'elles ne nuisissent point
à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à
aucun arbre; mais seulement aux hommes qui
n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts.

5. Et il leur fut permis, non de les tuer, mais
de les tourmenter, durant cinq mois; & leurs
tourments sont semblables aux tourments que
donne le scorpion, quand il frappe l'homme.

6. Et en ces jours là les hommes chercheront
la mort, mais ils ne la trouveront point, & ils

ireront de mourir, mais la mort s'enfuira
v.
. Or la forme des ſauterelles étoit ſemblable des chevaux préparés pour la bataille, & ſur leurs têtes il y avoit comme des couronnes, ſemblables à de l'or, & leurs faces étoient comme des faces d'hommes.

8. Et elles avoient les cheveux comme des cheveux de femmes, & leurs dents étoient comme des dents de lions.

9. Et elles avoient des cuiraſſes comme des cuiraſſes de fer, & le bruit de leurs aîles étoit comme le bruit des chariots, quand pluſieurs chevaux courent au combat.

10. Et elles avoient des queues, ſemblables à des queues de ſcorpions, & avoient des aiguillons à leurs queues, & leur puiſſance étoit de nuire aux hommes pendant cinq mois.

11. Et elles avoient pour roi au deſſus d'elles, l'ange de l'abîme, qui a nom en hébreu Abaddon & dont le nom grec eſt Apollyon.

Après l'extinction de l'empire d'occident, qui comprenoit alors la troiſieme partie des états dont l'empire romain avoit été compoſé, & après ſa diviſion en dix monarchies, la premiere révolution remarquable & extraordinaire, dans l'état civil des nations, c'est celle qui fut produite par les ſaraſins ou arabes, ſectateurs de Mahomet.

Cette impoſture prit naiſſance au commencement du ſeptieme ſiecle. Mahomet, ſon auteur, naquit l'an 578, & il commença à ſe donner pour prophète à l'âge de 42 ans. Et dans l'eſpace de 18 ou

19 ans, il ſoumit toute l'Arabie, & enſuite, dans le cours d'environ 80 ans, ſes ſectateurs ſubjuguerent la Paleſtine, la Syrie, les deux Arménies, la majeure partie de l'Aſie mineure, l'Égypte, la Numidie, toute cette partie de l'Afrique qui avoit appartenu à l'empire romain, l'Eſpagne, & le Portugal. Dans la ſuite ils s'emparerent encore des îles de Sicile, de Candie, de Cypre, & de toutes les autres îles de la Méditérannée. Ils porterent auſſi leurs ravages en Italie, juſqu'aux portes de Rome, & dans les Gaules, juſqu'à la Loire. A quoi on peut ajouter, des états hors de l'empire romain, la Perſe, l'Inde; & en Afrique ils s'étendirent juſqu'au Niger; Auſſi n'eſt-il point fait mention, dans cette trompette, comme dans les autres, de *la troiſieme partie*; parce que leurs conquêtes & leurs déprédations ſe ſont étendues fort au delà.

Mahomet & ſes ſectateurs étoient mus, non-ſeulement par les motifs ordinaires des conquérants; mais encore par le déſir de gagner des ſectateurs à leur impoſture. Ils joignoient à la férocité & à l'avidité des dévaſtateurs des nations, l'aveugle fureur du fanatiſme. Leur plan n'étoit pas d'exterminer les peuples comme faiſoit Atila; mais de les ſoumettre, afin de s'emparer de leurs richeſſes, & de les contraindre de recevoir le koran. Et comme leur religion ne met point de bornes à la lubricité des hommes, il n'y avoit point d'infamies aux quelles le ſexe ne fut expoſé, parmi les nations vaincues. Pour commettre leurs déprédations, ils égorgeoient beaucoup de gens, auſſi leur chef eſt appellé *Apollyon*, deſtructeur; néanmoins leur but n'étoit pas de tuer; mais d'exercer leur tyrannie, ce qui ſert à expliquer les verſ. 5 & 6.

Ver. 1. *La clef . . . lui fut donnée*, &c. à l'étoile & non à l'ange, comme certains le prétendent.

Verſ. 2. *Et elle ouvrit le puits*; il faudroit traduire *& elle ouvrit*; & non *& il ouvrit*; car ceci ne ſe rapporte pas à l'ange; mais à l'étoile, ou à Mahomet.

C'eſt Mahomet qui a été ſt l'inigateur des maux faits par les ſarafins ou les ſauterelles; car les ſarafins ne firent rien qu'il ne leur eut enſeigné. Comme ce ne ſont ici que des emblêmes, il n'eſt pas moins conforme à la nature des emblêmes de faire ouvrir le puits de l'abîme à une étoile que de lui faire changer tous les fleuves & les fontaines en abſynthe, ou à une montagne de changer les eaux de la mer en ſang.

Et le ſoleil fut obſcurci, &c. Je penſe que ceci doit être entendu dans un ſens figuré, pour marquer le déſordre & la confuſion que les ſarafins cauſeroient dans le gouvernement impérial; comme auſſi pour marquer que leur nombre ſeroit conſidérable & formeroit comme une nuée, & l'on ſait que les nuées obſcurciſſent le ſoleil. Néanmoins ceci s'eſt accompli à la lettre; car un hiſtorien arabe raconte que "la 17me. année d'Héraclius (en 626) la moitié du ſoleil fut éclipsée, "ce qui continua depuis Octobre juſqu'en Juin", mais ceci n'eſt qu'acceſſoire.

Verſ. 4. *Et il leur fut dit qu'elles ne nuiſiſſent point à l'herbe*, &c. Ceci montre qu'il n'eſt point queſtion de ſauterelles proprement dites; mais d'hommes ſous l'emblême de ces inſectes; car les ſauterelles ne vivent que de verdure. Les Sarafins reçurent, à la lettre, l'ordre qui eſt ici mentionné; car il leur étoit enjoint de la part de leur calife, qui étoit leur ſouverain, tant dans le temporel que dans ce qui a rapport à la Religion, "de ne détruire aucun palmier, de ne bruler aucun champ "de bled ou autre grain, de ne couper aucun arbre fruitier, & d'épargner auſſi le bétail, à la "reſerve de celui dont ils auroient beſoin pour "leur nourriture." Voy. Dr. Newton ſur ce verſet.

Je crois cependant qu'on ne doit pas s'en tenir au ſens litéral, & que par les arbres & toute verdure, il faut entendre les productions de la terre en général. Les ſarafins ne devoient pas les dé-

truire, mais ſe contenter de s'en rendre maîtres.

Qui n'ont point la marque de Dieu ſur leurs fronts. Le lecteur obſervera que lors que St. Jean a en vue les partiſants du pape, il les déſigne par ces expreſſions; *Ceux qui ont la marque de la bête.* Mais comme il eſt ici queſtion principalement des chrétiens grecs qui, quoique moins dégénérés que les latins, étoient néanmoins tombés dans pluſieurs ſuperſtitions & idolâtries, il ſe ſert de termes applicables aux deux partis, & les comprend tous ſous ces expreſſions générales; *Ceux qui n'ont point la marque de Dieu ſur leurs fronts.*

Verſ. 5. *Et il leur fut permis, non de les tuer, mais de les tourmenter.* Si l'on applique ceci à l'empire de Conſtantinople, qui, a proprement parler, étoit tout ce qui reſtoit de l'empire romain, cette prophétie s'eſt accomplie à la lettre; les ſarafins l'ont déſolé; mais ils n'ont pu le détruire, ni s'en rendre maîtres.

Mais ces paroles ont auſſi eu leur accompliſſement à l'égard des individus en particulier: car non-ſeulement les ſarafins ne tuoient pas ceux qui vouloient recevoir ou faire ſemblant de recevoir le mahométiſme, mais il leur étoit défendu expreſſément de le faire. Mais ils tourmentoient les hommes en les forçants d'agir contre leur conſcience, & ce genre de tourment eſt le plus horrible; car il n'y a rien de pire qu'une conſcience bourrelée, la mort n'eſt rien comparée à ces tourments.

Durant cinq mois. Les cinq mois mentionnés dans ce verſet, ſont à mon avis, une ſeule & même époque, avec les cinq mois du verſ. 10, & je ne crois pas qu'une critique judicieuſe puiſſe permettre de prendre cela autrement que comme un ſeul & même nombre.

St. Jean, dans ce livre, fait l'année de 360 jours, & les mois de 30 jours: ainſi cinq mois ſont 150 jours, qui, dans le ſtyle prophétique, ſont autant d'années.

Les cinq mois, pendant leſquels les ſarafins ſont

dits devoir faire le dégat, ſont une alluſion au temps que les ſauterelles vivent & dévorent les productions de la terre; ſavoir, depuis le mois de mai juſqu'en ſeptembre inclusivement.

Il faut obſerver que St. Jean ne borne point la vie des ſauterelles à cinq mois; mais il dit ſeulement, qu'elles tourmenteroient les hommes pendant cet eſpace de temps; ce qui a été exactement le cas, à l'égard de l'empire d'Orient, qui paroit être l'objet de la prophétie.

Les auteurs de l'hiſtoire Univerſelle obſervent, que "les arabes, qui étoient la puiſſance la plus "formidable avant les turcs, avoient enlevé aux "empereurs romains, tout ce qu'ils poſsédoient en "Afrique & en Aſie, à l'exception de l'Aſie mi-"neure, dont les parties orientales, du côté de "l'Euphrate, avoient été cependant entre leurs "mains, pendant l'eſpace de plus de 150 ans; "mais que quelque temps avant que les ſeljucides "paruſſent, les empereurs avoient repris ſur les "arabes la plupart des villes qu'ils tenoient dans "ce pays, à la réſerve d'une partie de la grande "Arménie." Tom. XVII. p. 148.

Ce ne fut donc que pendant cinq mois ou 150 ans, que les ſaraſins tourmenterent l'empire romain: (car il n'en reſtoit plus que l'empire de Conſtantinople,) puis qu'au bout de ce temps, non-ſeulement les ſaraſins ne continuerent plus leurs conquêtes, mais encore la plupart de celles qu'ils avoient faites leur fut enlevées.

Mais la prophétie s'eſt accomplie dans un ſens plus général; car il paroit, par l'hiſtoire des ſaraſins, que leurs conquêtes ou leur agrandiſſement ne dura proprement que depuis 612, que Mahomet commença à prêcher ſon impoſture, & ouvrit le puits de l'abîme, juſqu'en 762, que le calife Almanſor bâtit Bagdad, & y établit ſa réſidence; car lors que les califes, dont la réſidence étoit d'abord tantôt, dans un lieu & tantôt dans un autre, eurent choiſi

truire, mais se contenter de s'en [illegible] ins cette-
Qui n'ont point la marque de D[illegible] ef; ils for-
Le lecteur observera que lor[illegible] éguliers, qui
vue les partisants du pape, [illegible] tats, que con-
expressions; *Ceux qui ont la* [illegible] nation. Déjà,
comme il est ici question [illegible] s'étoient revol-
tiens grecs qui, quoiqu[illegible] ille d'Abbas, &
latins, étoient néanm[illegible] pendant; & la puis-
superstitions & ido[illegible] visiblement à dimi-
plicables aux der[illegible]it. Il est constant que
sous ces expressi[illegible] tat est fondé, & reconnu
la marque de D[illegible] gitime par ses voisins, cette

Vers. 5. *Et [illegible]* l'ordre civil, d'être considérée
de les tourm[illegible] public.

Constantin paroit bien remarquable est, que les ce qui re[illegible] sont dites au verset 10 avoir un roi ou s'est ac[illegible] chef étoit évidemment Mahomet & en-mais [illegible] ses califes ses successeurs, revêtus, comme M[illegible] de l'autorité civile & religieuse; mais le regne m[illegible]ce chef n'a proprement duré que jusqu'en 762; [illegible] c'est-à-dire, 150 ans. Alors les choses ont changé de face, & ce n'a plus été le même empire des sau-terelles, ayant au dessus d'elles Apollyon pour roi; mais des royaumes distincts.

Vers. 6. *En ces jours là, les hommes chercheront la mort; mais ils ne la trouveront point, &c.* La con-duite des sarasins explique ces paroles; ils étoient les arbitres du sort des peuples vaincus. Se donner la mort à soi-même est contre la nature, sur tout lors qu'on admet l'Ecriture comme divine; dans ce cas, un homme dans son bon sens ne peut pas se donner la mort; mais néanmoins il peut la désirer, surtout lors qu'on veut forcer sa conscience, & qu'on le tourmente; & c'est ce que les sarasins faisoient, ils tourmentoient le corps & l'ame; mais le plus souvent ils n'ôtoient pas la vie.

Vers. 7. *La forme des sauterelles étoit semblable à des chevaux préparés pour la bataille.* Ces paroles annoncent que ceux qui sont désignés seroient des gens de guerre, redoutables & vaillants dans le combat.

urs têtes il y avoit comme des couronnes sem-
de l'or. Rien ne reſſemble plus à une
or que le turban jaune des ſaraſins.
les avoient des cheveux comme des
ne. Les Saraſins portoient leurs che-
e les femmes.
les dents de lions. Cela denote
r puiſſance. Ces deux verſets
ion litérale de l'ajuſtement &
rabes. Il y a tout lieu d'être
verſet 9 n'eſt pas moins litéral ;
ucun livre qui donne un détail de leur
de leurs évolutions militaires.

rs. 10. *Et ils avoient des queues ſemblables à aes Scorpions, & avoient des aiguillons à leurs queues.* (*) Ceci eſt relatif aux maux qu'ils feroient par leur fauſſe religion. St. Jean emploie la même

(*) M. Boſſuet prétend que les ſauterelles ſont l'emblême des hérétiques dont, ſelon lui, "le premier caractere eſt de n'avoir pas la ſucceſſion apoſtolique & de s'être ſéparés eux-mêmes." Et avec lui il ne s'agit pas d'examiner ſi les raiſons de cette ſéparation ſont légitimes; ſi la doctrine & la conduite de ces prétendus hérétiques, ſont conformes à l'Evangile : ou ſi on les a chaſsés par les excommunications, & en ſéviſſant contr'eux par les traitemens les plus barbares : "le premier caractere de l'héréſie, dit-il, c'eſt de n'avoir pas la ſucceſſion apoſtolique :" & l'on comprend bien qu'il entend par là, le ſeul & unique caractere; car il n'en mentionne point d'autres. Et par cette ſucceſſion, il entend la ſucceſſion aux évêchés, & en particulier à celui de Rome ; comme ſi les dons de Dieu étoient attachés excluſivement à la poſſeſſion des bénéfices qui donnent un gros revenu. M. Boſſuet, dis-je, dans ſon commentaire ſur l'Apocalypſe, dit ſur ce verſet, (& c'eſt là toute l'explication qu'il en fait) "Le ſeul moyen de ſe gué-

Bagdad pour leur demeure fixe, termes figurés
rent de s'agrandir, & d'avoir Jean de le faire:
merent plusieurs royaumes c'eſt la tête & le
ne firent plus la guerre ge c'eſt la queue. Eſ.
formément à ce qui a lieu
dès l'an 756, les saraſi pour roi &c. C'eſt ici un
tés contre les calif nt point aux ſauterelles na-
avoient établi un ro obſerve Agur, n'ont point de
ſance des saraſin ov. XXX. 27.
nuer à l'époque not ſignifie deſtructeur. L'on ne
lors qu'un roy un nom plus propre à déſigner le
un gouverne

nation ceſſ in des hereſies, eſt de les écraſer
comme u ent ſur la plaie, comme on fait les
Ce qu
ſautere la des expreſſions figurées; mais ce prélat,
chef & qui eſt l'admiration de l'égliſe galli-
ſuit on des ultramontains; car ils le trouvent
lu ére & penſent qu'il va trop loin dans ſes
ſions,) ce prélat, dis-je, nous explique ces
par ſa conduite; car, lors qu'il écrivoit
il faiſoit ſoigneuſement garder toutes les
frontieres, pour empêcher les proteſtants de ſortir
du royaume de France; afin de pouvoir les écraſer
à ſa maniere; & voici comment il s'y prenoit.
Il envoyoit des dragons dans les maiſons des pro-
teſtants, & aucun de ceux qui étoient dans le
royaume ne lui échappa; ces dragons commençoient
par conſommer les proviſions de bouche qui ſe
trouvoient dans la maiſon; ils s'emparoient après
cela de tout l'argent, bijous, &c. enſuite ils ven-
doient les meubles, & enfin ils tomboient ſur les
perſonnes, qu'ils avoient bien pris garde de ne pas
laiſſer s'échaper. Ils imaginoient diverſes ſortes de
tortures, & l'on ſait que les françois ſont fertiles
en imagination. Ils ſuſpendoient les uns par leurs
cheveux ou par quelqu'un des membres de leurs
corps, à des crochets. Les autres étoient ſuffoqués
par de la fumée ou rôtis au feu. Il y en avoit qu'on
deſcendoit dans des puits ou on les gardoit, juſ-

du mahométiſme qui non-ſeulement per-
ncore commande de mettre à mort ceux
le ſe ſoumettre & d'embraſſer ſon im-
lare martyrs & participants du pa-
qui perdent la vie dans cette entre-
la politique de ſes ſectateurs les
er d'autres meſures, & à épargner
artie des peuples qu'ils ont vaincus,
refuſé de recevoir leur religion; afin de
gner ſur des déſerts, ils ont réduit les peu-

à ce qu'ils euſſent promis de faire tout ce qu'on exigeroit d'eux. D'autres fois, on leur rempliſſoit l'eſtomac de vin, avec des entonnoirs. On les dépouilloit tout nuds, en leur faiſant mille indignités. On leur enfonçoit des épingles juſqu'à la tête dans la chair. On leur pinçoit le nez avec des pincettes rouges pour les promener dans la chambre. On les tenoit éveillés des huit ou dix jours de ſuite. On aſſemblont pluſieurs tambours dans la chambre des malades, pour y battre de leurs caiſſes tous à la fois. Ce n'eſt là qu'un échantillon des procédés de ces miſſionnaires, auxquels, ainſi qu'aux ſauterelles, *il fut permis de tourmenter; mais non de tuer*, quoique la mort fût ſouvent l'effet des tourments qu'ils faiſoient endurer: Ces émiſſaires ne dérogeoient pas au nom de *dragon*. Guillotiner les gens c'eſt uſer de miſéricorde, en comparaiſon de toutes ces cruautés.

Pour les miniſtres qui avoient eu le courage de reſter parmi leurs troupeaux, pour les conſoler, on s'en tint plus à la lettre du précepte de M. Boſſuet; car on leur briſoit les membres ſur une roue où on les laiſſoit, ainſi *écraſés*, des deux ou trois jours avant de leur donner, ce qu'ils appelloient *le coup de grace*; c'eſt-à-dire, un coup de barre de fer ſur l'eſtomac.

Je dis que M. Boſſuet faiſoit tout ceci; parce qu'il étoit l'ame des conſeils de Louis XIV, pour tout ce qui avoit trait à la religion.

ples vaincus, à une condition pire que la mort.

Mahomet eſt repréſenté, ainſi qu'Atila, (*) ſous l'emblême d'une étoile tombant du ciel; parce que, comme un météore, il n'a paru que pendant quelques années en Arabie, étant mort la dix-neuvieme année de ſon impoſture, & la dixieme ou douzieme de ſes grands ſuccès: la ſuite des malheurs de cette trompette ayant été l'ouvrage des ſauterelles qu'il a lachées ſur les nations, en ouvrant le gouffre de l'erreur, de la ſuperſtition, & de l'impiété.

Quoique Mahomet ait eu les califes pour ſucceſſeurs, & qu'ils ayent exercé la même authorité comme rois, il ne peut pas être confondu avec eux, ainſi qu'une ſuite de rois ou des ſouverains, qui ſe ſuccedent, & qui ſont repréſentés par le même emblême, comme chefs du même gouvernement. Car Mahomet s'eſt donné pour prophete, & pour ſeul prophete; les califes ne participoient nullement à ſa miſſion entant que prophete; ainſi il a du avoir un emblême qui le repréſentât lui ſeul. Et c'eſt là un caractere qui doit empêcher de le méconnoître dans cette prédiction. Les califes ſont diſtingués dans la prophétie, & appellés rois des ſauterelles.

(*) Depuis qu'Atila ſuccéda à ſon pere, juſqu'à ſa mort il s'écoula 19 ans; ce qui eſt exactement le meme eſpace de temps que Mahomet vecut, depuis qu'il eut commencé à ſe donner pour prophete; c'eſt-à-dire, depuis 612 juſqu'en 632 qu'il mourut. Les conquêtes de l'un & de l'autre ne durerent proprement qu'environ dix ou douze ans; Car les grands ſuccès de Mahomet ne commencerent que vers l'année 622. L'un & l'autre étoient très animés contre le Chriſtianisme; ainſi il y a une grande reſemblance entr'eux. On remarque pourtant cette différence; c'eſt qu'Atila ne cherchoit qu'à détruire, au lieu que Mahomet agiſſoit ſur un tout autre plan; mais la prophétie marque expreſſément cette différence.

13. Alors le ſixieme ange ſonna de ſa trompette, & j'entendis une voix ſortant, des quatre cornes de l'autel d'or, qui eſt devant la face de Dieu.

14. Laquelle dit au ſixieme ange qui avoit la trompette; Délie les quatre anges qui ſont liés ſur le grand fleuve Euphrate.

15. On délia donc les quatre anges, qui étoient prêts pour une heure, un jour, un mois, & une année; afin de tuer la troiſieme partie des hommes.

16. Et le nombre de l'armée à cheval étoit de vingt mille fois dix mille: car j'entendis leur nombre.

17. Et je vis auſſi, dans la viſion, les chevaux & ceux qui étoient montez deſſus, ayant des cuiraſſes de feu, d'hyacinthe, & de ſouphre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, & de leur bouche ſortoit du feu, de la fumée, & du ſouphre.

18. La troiſieme partie des hommes fut tuée par ces trois choſes; ſavoir, par le feu, & par la fumée, & par le ſouphre, qui ſortoient de leur bouche.

19. Car leur puiſſance étoit dans leur bouche & dans leurs queues: & leurs queues étoient ſemblables à des ſerpens, & elles avoient des têtes, par leſquelles elles nuiſoient.

20. Mais le reſte des hommes, qui ne furent point tués par ces plaies, ne ſe repentirent point des œuvres de leurs mains, pour ne plus

adorer les diables, & les idoles d'or, d'argent, & de cuivre, & de pierre, & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni marcher.

21. Ils ne ſe repentirent point auſſi de leurs meurtres, ni de leurs empoiſonnements, ni de leurs paillardiſes, ni de leurs larcins.

Vers. 14 & 15. *Délie les quatre anges &c.* Il y a ici deux points principaux qu'il faut éclaircir; 1°. Ce qu'il faut entendre par les quatre anges du verſet 14. 2°. Ce que ſignifient cette *heure*, ce *jour*, ce *mois*, & *cette année* mentionnés au verſet 15.

1°. Que faut il entendre par les quatre anges liés au delà de l'Euphrate?

On ſait que le mot *ange* eſt un terme vague, qui s'aplique, non-ſeulement aux intelligences céleſtes; mais auſſi aux hommes; & en général à tous les êtres, tant animés qu'inanimés, dont Dieu ſe ſert pour exécuter ſes ordres; ainſi que l'obſerve l'auteur de l'épitre aux Hébreux 1. 7.

La dénomination des *quatre anges* eſt applicable aux turcs, à divers égards.

Voici ce que je trouve dans l'Hiſtoire univerſelle, à ce ſujet.

« Les arabes comprennent ſous le nom de turcs, « les mogols, les tartares, les igurs ou vigurs, & « les kitay ou katay. » Les arabes les conſidé- « rent donc ſous le même point de vue que St. « Jean.

Les mêmes hiſtoriens ajoutent; « Mirkhond & « Arabshat hiſtoriens turcs, diſent clairement, que « la poſtérité des turcs fut diviſée en quatre gran- « des tribus, qui portoient les noms d'erlat, de ja- « layr de kawjin & de berlas ou perlas. » Hiſt. Gen. des Turcs liv. II. ch. I. 3. Les turcs conſidéroient donc leur nation ſous le même point de vue que St. Jean.

Simocrate, » ajoutent encore les mêmes hiſtoriens, « dit que le kagan des turcs orienteux, en« voya, de ſon temps, une ambaſſade à l'empereur « Maurice, (en l'année 600) avec une lettre, dans « laquelle il prend le titre de kagan, de grand « ſeigneur des ſept nations; parce qu'il venoit d'a« jouter aux quatre tribus, dont il étoit chef, « les abdeliens ou nephtalites, les avares & les « orogites. »ib. Sect. 4.

Ainſi, nous avons des témoins arabes, des turcs & des grecs qui affirment que les turcs étoient diviſés en quatre, ſoit nations, ſoit tribus; ce qui prouve que l'appellation des *quatre anges* convient aux turcs.

Elle leur convient encore à une autre égard; car « les turcs établirent quatre grandes monarchies « dans le midi de l'Aſie. Les trois premieres fu« rent poſſédées par des princes d'une même famil« le, appellée Seljucide; & qui étoient turcs de « la même tribu. La quatrieme a été ſoumiſe aux « princes de la famille d'Othoman ou d'Oſman, & « à leurs ſucceſſeurs. » ib. Ch. II. Sect. I.

Il ſera à propos de ſpécifier quelles étoient ces monarchies; &, dans ce detail, je ſuivrai les auteurs de l'hiſtoire univerſelle; ainſi que je le fais ordinairement, quand il eſt queſtion de l'hiſtoire.

Abulfarege nous apprend, que les deſcendants de Seljuk (*) paſſerent le Gihon, ravagerent le Khoraſan, province de Perſe; qu'en ayant été chaſſés, ils s'avancerent du côté d'Iſpahan, & formerent des établiſſements dans la Perſe, environ l'an 1029.

(*) La diviſion des familles ou tribus en quatre paroit avoir été une ſorte d'uſage établi chez les turcs; car, on nous parle encore des deſcendants de Seljuk comme diviſés en quatre familles. Il ſe pourroit bien que ce nombre fut conſidéré comme ſacré chez ce peuple, vu qu'ils étoient diviſés en *quatre* nations, en *quatre* tribus, & fréquemment

Et quelques années après, vers l'an 1037, Togrul Beg, que les grecs appellent Tangrolipix, établit une monarchie en Perſe, dont Niſibur fut d'abord la capitale. C'eſt ce royaume qu'on appelloit la ſultanie de l'Iran ou de Perſe proprement dite. Ce royaume a ſubſiſté 161 ans, juſqu'en 1198.

Le ſecond royaume établi en Perſe, par les turcs ſeljucides, prit le nom de ſultanie de Kerman. Elle s'étendoit vers le ſud, depuis la province de Pars ou Perſe proprement dite, juſqu'aux Indes. Sa principale ville ou capitale portoit le nom de Kerman ou Sirjan; ce royaume ſubſiſta pendant 150 ans, depuis 1041 juſqu'en 1191.

La troiſieme ſultanie portoit le nom de Roum. On n'eſt pas d'accord ſur le temps où elle a commencé. Mais la diverſité des calculs, à ce ſujet, n'intereſſe point le nôtre; car le commencement de nos dates n'a rien à faire avec la durée des regnes des turcs dans les pays au delà de l'Euphrate, il nous ſuffit d'établir leur exiſtence à l'orient de ce fleuve, avant le temps où leurs déprédations ont commencé à l'oueſt de l'Euphrate.

Nous apprenons, par l'hiſtoire, que ſous Togrul Beg, qui mourut en 1062, ſon neveu Kutlu Muſe ou Kotolmish, avoit ſecoué ſon joug; que Togrul Beg fit pluſieurs tentatives pour le ſoumettre; mais ſans ſuccès. Le défaut de documents, fait qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer quels ſont les pays qui reconnoiſſoient Kutlu Muſe pour leur ſouverain; mais on raconte qu'Abram Alim, qui s'étoit revolté contre Togrul Beg, ſe réfugia auprès de Kutlu Muſe ſon neveu, qui prit ſon parti. Ainſi

---

en *quatre* familles. Mais ſoit que ces diviſions & ſubdiviſions en *quatre* doivent être attribuées aux événements ordinaires, ou qu'elles ſoient préméditées, on ne ſauroit trouver de nations qui méritât, à plus juſte titre, l'appellation des quatres anges, que celle des turcs.

Kutlu Muſe avoit des états qui lui obéiſſoient, puis qu'il y recevoit & protégeoit un transfuge.

Les hiſtoriens grecs diſent, qu'après la mort de Togrul Beg, Kutlu Muſe diſputa le thrône à Alep Arslan ou Axan ſon fils, & que leurs armées étant prêtes d'en venir aux mains, le calife de Babylone interpoſa ſon autorité, qu'il conſervoit encore pour le ſpirituel, & les engagea à s'accommoder, ſous la condition qu'Axan demeureroit maître de la Perſe, & que Kutlu Muſe & ſes cinq fils, auroient les provinces qu'ils pourroient conquérir ſur l'empire romain; & qu'Axan les aſſiſteroit de troupes pour cela.

Ainſi, malgré la confuſion qui regne dans les récits que nous avons au ſujet de Kutlu Muſe, il eſt évident que la ſultanie de Roum a commencé au déla de l'Euphrate, puis que Kutlu Muſe en eſt la tige, & que ce fut Soliman ſon fils & ſon ſucceſſeur, qui, de l'aveu de tous les hiſtoriens, s'empara d'une partie des provinces de l'empire, & y fonda un royaume.

Nous avons donc trois des anges, ou meſſagers des vengences céleſtes, *liés* au delà de l'Euphrate; mais prêts à fondre ſur l'empire romain.

Le quatrieme eſt de la même nation; ſavoir le chef des turcs oguſiens, habitants de la Turcomanie, d'où ils s'avancerent vers l'Euphrate. Quoique le chef des turcs oguſiens ait été le dernier à paſſer l'Euphrate, & à attaquer l'empire romain, ce fut celui qui lui fit le plus de mal, & qui enfin le détruiſit.

C'eſt là, à mon avis, les *quatre anges* que la prophétie a plus particulierement en vue; c'eſt-à-dire, les turcs diviſés en quatre ſouverainetés ſoumiſes, chacune à un chef diſtinct. Il s'agit maintenant

2°. de determiner dans quel temps les dépréda-tions des turcs ont dû commencer, & ont commencé en effet.

Vers. 15. *On délia les quatres anges, qui étoient prêts pour une heure, un jour, un mois, & une année.* Il s'en trouvera, peut-être, qui voudront entendre ceci comme ſignifiant ſeulement que ces quatre anges ſeroient prêts pour exécuter leur miſſion au premier avis. Et certainement la maniere dont St Jean s'exprime a pour but de marquer cela ; mais il ſeroit fort extraordinaire qu'il ne voulut pas exprimer quelque choſe de plus, & il me paroit évident que ſon intention eſt auſſi de marquer la durée de l'époque qu'il a en vue ; il exprime ainſi, par la même phraſe, & leur promptitude, & la durée du temps pendant lequel ils devoient faire le dégât. Pour exprimer leur promptitude, il ſuffiſoit de dire, qu'ils étoient prêts pour l'heure ; & on m'avouera, que ſi l'Apôtre n'avoit pas d'autre intention, il y auroit plus que du pléonaſme dans ſa maniere de s'exprimer. Il s'agit donc ici *d'une heure, d'un jour, d'un mois & d'une année* prophétiques, qui font 391 ans & 15 jours.

Cette maniere de s'exprimer a du rapport à celle que le même Apôtre emploie au ch. XII. 14, & dont Daniel avoit auſſi fait uſage ; Pour mentionner trois ans & demi, il dit, *un temps, des temps, & une moitié de temps* : Ce qui eſt moins précis que les termes dont il ſe ſert ici ; & néanmoins perſonnes ne conteſte la ſignification de ces mots *un temps, des temps* &c.

Il eſt ſurprenant, vu la négligence des hiſtoriens & la diſette de faits, dont le ſouvenir a été conſervé; vu auſſi la confuſion qui regne dans la chronologie de ce temps là, que nous puiſſions être auſſi précis ſur le temps dans lequel les turcs ont paſſé l'Euphrate pour la premiere fois.

Selon la prophétie, ce paſſage a dû avoir lieu en 1067 au mois de Septembre; car ſi l'on date la fin de cette trompette depuis la priſe de Conſtantinople (ainſi que je penſe qu'on doit le faire) qui arriva en 1453, le 29 Mai; & ſi l'on déduit de cette date 385 ans 250 jours, qui eſt la durée du temps

mentionné dans la prophétie, pour que les turcs détruiſſent l'empire, il reſte 1067 ans 250 jours.

Il eſt bien queſtion, dans la prophétie, de 391 ans & 15 jours; (*) mais comme St. Jean ne fait l'année que de 360 jours & que l'année courante d'alors étoit de 365 jours, les cinq jours de plus de l'année courante font, pendant ce période, ſix ans & 235 jours; auxquels il faut ajouter 15 jour, qui déduits de 391 ans & 15 jours, il ne reſte que 385 ans & 250 jours de l'année courante d'alors.

Conſtantinople fut priſe le 29 Mai 1453; & en déduiſant, ainſi qu'il a été dit, de cette époque 385 ans 250 jours, on remonte juſqu'au vingt-troiſieme Septembre, qui eſt le jour que la prophétie aſſigne aux turcs pour le paſſage de l'Euphrate.

L'hiſtoire nous apprend que les turcs ont attaqué l'empire, pour la premiere fois, ſous Togrul Beg, & qu'alors leurs déprédations n'eurent pour objet que la Médie & l'Iberie, qui ſont des provinces ſituées au delà de l'Euphrate, & d'où ils furent enſuite chaſſés. Togrul Beg étant revenu ravager ces provinces, il échoua devant Manzichieta, & ſe retira de nouveau en Perſe. Théodore l'Eunuque étant venu dans ces quartiers avec une armée, mit ordre aux affaires, & les turcs reſterent tranquiles juſqu'à la mort de Conſtantin Ducas, qui arriva en 1067. « Mais les turcs « n'eurent pas plutôt reçu la nouvelle de ſa mort, « que ſachant que les rênes de l'empire étoient « entre les mains d'une femme, ils attaquerent la « Cilicie & la Capadoce. » Hiſt. Un. T. XI. p. 508.

(*) Dans le Style de ce livre les années ſont de 360 jours; ainſi

Un an fait	— —	360 ans
Un mois	— —	30 —
Un jour	— —	1 —
Une heure	— —	0 — 15 jours
		391 — 15

C'eſt ici la premiere fois que les turcs ont paſſé l'Euphrate, pour attaquer l'empire, & dans l'année préciſe que la prophétie aſſigna. Quant au jour, comme il n'eſt point mentionné dans l'hiſtoire, il eſt impoſſible d'affirmer rien de poſitif; mais toutes les probabilités ſont en faveur de mon hypotheſe. Car Conſtantin Ducas étant mort dans le mois d'Avril, puis qu'il régna ſept ans & ſix mois, & qu'il étoit monté ſur le thrône au commencement de Décembre 1059, les turcs eurent le temps, dans l'eſpace de cinq mois, d'apprendre la nouvelle de la mort de ce prince, & de commencer à ſe mettre en campagne, étant toujours fort prompts à attaquer. Ainſi tout s'accorde à faire préſumer que ce fut en effet le 23 Septembre qu'ils paſſerent l'Euphrate, pour la premiere fois.

Ce fut Othoman fils d'Ortogrul, chef des guſiens, qui, par ſes conquêtes, donna, dans la ſuite, de la conſiſtance, & étendit conſidérablement l'empire des turcs à l'occident de l'Euphrate; & ce fut, ſurtout ſous ſon regne, que les turcs furent acharnés à déſoler l'empire, commettant de tous côtés d'horribles maſſacres.

Les ſucceſſeurs d'Othoman, dont les états étoient d'abord formés des provinces qu'ils avoient enlevées à l'empire, ſoumirent, peu à peu, les divers royaumes ou ſultanies que les turcs ſeljucides avoient formés dans la Natolie & dans le reſte de l'Aſie, & conſéquemment, en eux furent réunies les quatre monarchies déſignées dans la prophétie.

Vers. 13. *Une voix des quatre cornes de l'autel.* La voix eſt dite partir de l'autel; parce qu'il ne s'agit pas ici d'événements uniquement relatifs à l'état civil des nations; mais auſſi, & même principalement, à la Religion. Ou, peut-être, eſt-ce pour marquer combien Dieu étoit courroucé contre les crimes des hommes, puis que c'eſt de l'autel même, qui devroit être un lieu de réfuge, que partent les ordes pour les châtier.

Vers. 15. *La troiſieme partie des hommes.* Outre le ſens qu'on peut donner à ces paroles, & dont il a été queſtion ci deſſus, on peut les rendre ainſi; "Les hommes de la troiſieme partie"; C'eſt à-dire, les hommes de la troiſieme partie de l'empire romain; car depuis la perte l'Afrique, l'empire grec n'étoit plus qu'une troiſieme partie de l'empire romain, & encore étoit il à peine autant que cela.

Vers. 16. *Vingt mille fois dix mille.* Le nombre de ſoldats que les turcs ont, de tout temps, mis en campagne, a été prodigieux, & c'eſt, je penſe, ce que la prophétie exprime par le nombre de *vingt mille fois dix mille*, que quelques uns ont l'abſurdité de traduire, "deux cents millions"; ce qui eſt auſſi raiſonnable qu'il le ſeroit, après avoir entendu un pere dire à ſon fils; "Je vous ai averti mille & mille fois," on alloit faire le calcul du nombre de fois que ce pere a averti ſon fils, en multipliant mille par mille. Peut-on imaginer, vu l'état préſent des choſes, rien de plus abſurde qu'une armée de deux cents millions? & encore une armée de cavalerie? & peut-on imputer cette abſurdité à l'auteur de l'Apocalypſe? Il n'y a nul lieu de penſer que St. Jean ait ici en vue un nombre déterminé. Il y a mot pour mot, dans le Grec, *kai myriadés myriadôn*: *deux myriades de myriade.* Un myriade eſt un nombre de dix mille, & qui le plus ſouvent marque un nombre indéterminé; mais très conſidérable; c'eſt le ſens qu'il a Luc XII. 1, Act. XXI. 20, Heb. XII. 22, où le même mot ſe trouve.

Vers. 17. Pour ce qui concerne la couleur de leurs cuiraſſes, je me contenterai de copier ce que le Dr. Newton dit à ce ſujet. "Le feu eſt de couleur "rouge, l'hyacinthe eſt bleue, (*) le ſoufre jaune

(*) Ceci n'eſt, peut être, pas bien exact; car ſelon les auteurs qui traitent de l'hiſtoire naturelle, l'hyacinthe eſt d'un jaune rougeâtre, avec une légere nuance de violet. Mais cette inexactitude ſi,

" & ceci, ainſi que Mr. Daubus l'obſerve, à été ac-
" compli litéralement; car les othomans ont af-
" fecté, depuis qu'on les connoit, d'avoir leur ap-
" pareil de guerre de couleur écarlate, bleu & jau-
" ne. Les ſaphis ont leur étendart ou rouge ou jaune
" & d'autres l'ont rouge & jaune. "

Vers. 18. *Le feu, la fumée, & le ſoufre qui ſortoient de leur bouche.* Les turcs firent uſage de poudre à canon & d'artillerie dans leurs conquêtes. Ils avoient des cannons d'un ſi gros calibre qu'ils envoyoient des boulets de ſix cents livres peſant, & même au délà: c'eſt à quoi ſemblent faire alluſion les verſets 17 & 18.

Vers. 19. *Leur puiſſance étoit dans leur bouche;* c'eſt-à-dire, dans ces exploſions qui ſortoient de la bouche des connons.

Ce verſet & le précédent donnent une deſcription litérale & applicable, à tous égards, à l'artillerie, qui étant inconnue du temps de St. Jean, & on peut dire juſqu'au quatorzieme ſiecle, je ne vois pas comment on peut méconnoitre ici l'Eſprit de prophétie; car ce que dit St. Jean n'eſt applicable à rien de ce qui étoit connu du temps que cet Apôtre écrivoit; ainſi, ceci eſt doublement prophétique; & en ce que nous y voyons les conquêtes des turcs, & de plus la deſcription d'un attirail de guerre totalement inconnu alors.

Dans leur queues. Nous avons déja expliqué ces termes. Leur fanatiſme les rendoit preſque invincibles.

Leurs queues étoient ſemblables à des ſerpents. Les turcs profeſſoient la même religion que les arabes, & ils n'étoient ni moins fanatiques, ni moins zélés pour propager leurs ſuperſtitions. Auſſi y a-

elle a lieu, n'eſt pas contre l'accompliſſement de l'oracle; car St. Jean repréſente la couleur rouge & jaune comme étant leurs couleurs ordinaires & favorite, ce qui eſt effectivement le cas.

t-il peu de différence entre un ſerpent & un ſcorpion, l'un & l'autre ſont munis d'un venin mortel. La raiſon pour laquelle les turcs ſont plutôt comparés à des ſerpents, c'eſt, je penſe, que comme le ſcorpion eſt commun en Arabie, il eſt probable que le ſerpent l'eſt dans les lieux d'où les turcs ſont originaires. Dailleurs les turcs ont ſurpaſſé les arabes en puiſſance, ainſi que le ſerpent ſurpaſſe le ſcorpion.

Les turcs ont épargné la vie à une partie des peuples qui profeſſoient le chriſtianiſme; mais cette indulgence tient de la malice du ſerpent, ayant pour but de les infecter du poiſon de leur fauſſe religion: ils les retiennent dans l'eſclavage & dans la miſere, & leur enlevent une partie de leurs enfants; les garçons, pour en faire des ſoldats ou des eunuques, & les filles pour peupler leurs ſerails.

Vers. 20 & 21. *Mais le reſte des hommes, qui ne furent, point tués par ces plaies, ne ſe repentirent point* &c C'eſt ce que l'hiſtoire nous apprend, ainſi que la prophétie; car l'égliſe grecque a perſévéré dans toutes ſes ſuperſtitions & idolâtries, ainſi que dans cette exceſſive dépravation de mœurs qui étoit en vogue parmi eux.

Ces paroles, *le reſte des hommes ne ſe repentirent point* &c. peuvent auſſi avoir pour but de déſigner l'endurciſſement de l'égliſe latine, qui ne fit point ſon profit de ces châtiments infligés aux grecs, pour les crimes auſſi en vogue chez eux. C'eſt pourquoi Dieu ne fait point ceſſer ſa colere; mais ſa main reſte encore étendue, ainſi que nous le verrons en parlant de la ſixieme phiole, qui commence où la ſixieme trompette finit.

CHAPITRE X.

Ce chapitre n'a aucune liaiſon avec le neuvieme : il contient une viſion diſtincte de ce qui précede, ainſi que la plûpart des chapitres qui ſuivent.

Juſqu'ici St. Jean a annoncé des événements qui ſe ſuccedent; mais dans ce qui ſuit, il rebrouſſe ſur ſes pas, pour préſenter ſous d'autres points de vue, ce qu'il avoit déja mentionné: ou pour ſpécifier les événements qu'il avoit paſſés ſous ſilence; ce qui eſt, à peu près, le même plan que Daniel a ſuivi. Car après avoir donné une idée générale des événements, juſqu'à la fin du monde, dans la ſtatue d'or que Nébucadnézar avoit vue, il revient en arriere pour décrire des événements qu'il avoit paſſés ſous ſilence. Ainſi la tentative de diviſer l'Apocalypſe en deux périodes; le livre ſcellé de ſept ſceaux, & le petit livre, me paroit illuſoire: vu que les ſept trompettes, qui ſont contenues dans le ſeptieme ſceau, conduiſent juſqu'à la fin du monde, & que pluſieurs des chapitres ſuivants, remontent juſqu'au commencement du Chriſtianiſme. Le petit livre, ou ce qui ſuit, eſt principalement relatif à l'Egliſe & ſynchroniſe avec le livre ſcellé de ſept ſceaux.

1. Alors je vis un autre ange puiſſant, qui deſcendit du ciel, environné d'une nuée, ſur la tête duquel étoit l'arc-en-ciel; & ſon viſage étoit comme le ſoleil, & ſes pieds comme des colonnes de feu.

2. Et il avoit dans ſa main droite un petit livre ouvert; & il mit ſon pied droit ſur la mer & le gauche ſur la terre;

3.

3. Et il cria à haute voix, comme lors qu'un lion rugit, & quand il eut crié les sept tonnerres firent entendre leurs voix.

4. Et après que les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allois écrire; mais j'entendis une voix du ciel, qui me disoit; Cachette les choses que les sept tonnerres ont fait entendre, & ne les écris point.

Vers. 1. *Environné d'une nuée.* Jésus-Christ est ordinairement représenté sous cet image; non que ce soit Jésus-Christ en personne; mais, ainsi qu'au premier chapitre, c'est son *Ange*; c'est-à-dire, une apparition qui Le représente; car Jésus-Christ Médiateur, ne descendra du ciel en personne qu'au dernier jour. Il n'y a que la Divinité qui puisse, en vertu de son immensité, se manifester ainsi dans une apparition, qui n'est point la Divinité; mais une apparition ou image qui La personnifie, & par laquelle Dieu parle aux hommes, & qui reçoit le non de *son Ange*, tant dans ce livre qu'ailleurs.

L'arc-en-ciel fut donné pour signe que Dieu ne détruiroit plus les hommes par les eaux; c'est donc un signe de miséricorde, propre à orner l'image ou l'ange de Jésus-Christ, le Sauveur du monde.

Les autres caracteres du personnage, qui est ici introduit, correspondent à ceux qui sont attribués à Jésus-Christ, au chapitre I; ainsi c'est un emblême qui nous représente Jésus-Christ, en tant que Médiateur.

Vers. 2. *Il avoit un petit livre ouvert.* C'est un supplément du livre scellé de sept sceaux; ou si l'on veut, un second volume, quoi que compris dans le même rouleau. Il avoit été ouvert en levant les sept sçeaux; d'ailleurs, il étoit dans la main de celui qui a droit de tout manifester; savoir, *l'Agneau qui a été mis à mort.* Ch. V. 5 & 9.

Ce livre eſt plus petit que le premier, parce que ce qui eſt appellé le premier livre, contenoit le ſecond; & le tout, eſt toujours plus grand qu'une de ſes parties.

Le premier livre, eſt relatif principalement à l'état civil des nations; & le ſecond, à leur état religieux: & c'eſt, je penſe, la raiſon pour laquelle celui-ci eſt plus étendu que le premier; la Religion, ou ce qui y eſt relatif, quoique moins grand aux yeux de la chair, étant d'une toute autre importance que ce qui concerne le civil.

Le petit ou ſecond livre, eſt en la main de Jéſus-Chriſt, ou de ſon Ange, parce qu'il le concerne plus particuliérement, comme Médiateur ou Chef de l'Egliſe.

Il mit ſon pied droit, &c. Qui dit la terre & la mer, dit, par rapport à nous, tout l'univers. Par là, il eſt ſignifié que celui qui parle ici eſt maître de tout, & que l'univers eſt ſon marche-pied.

Verſ. 3. *Et il cria à haute voix.* Ce cri repréſente que l'Evangile, la doctrine de Jéſus-Chriſt, a été publiée de manière à pouvoir être entendue.

Les ſept tonnerres firent entendre leurs voix. Ces ſept tonnerres repréſentent ſept périodes, ainſi que les ſept ſceaux, les ſept trompettes, & les ſept phioles; mais on ne peut rien affirmer de poſitif ſur la nature de ces périodes, puis que la prophétie ſe tait là deſſus. Il me paroit néanmoins probable que c'étoit là ſept différents réveils, après les divers aſſoupiſſements de l'Egliſe.

Jéſus-Chriſt impoſa à deux de ſes diſciples, ſans doute, par alluſion à leur prédication, le nom de *Boanerges*; c'eſt-à-dire, *enfants du tonnerre*; ce qui peut faire conjecturer que la voix de ces tonnerres étoit relative à la prédication de l'Evangile. D'ailleurs, ces réveils, qui ont eu lieu dans divers temps, ſont les ſeules grandes révolutions qui ne ſont pas marquées expreſsément dans l'Apocalypſe; & ce ſont, ce ſemble, celles qui ſont le plus du reſſort de ce livre.

Le mot *voix*, appliqué ici aux tonnerres, eſt remarquable; car le mot propre eſt *bruit*, & le mot *voix*, ſert à déſigner le langage humain, ce qui me paroit venir à l'appui de ma conjecture. Il paroit qu'en effet, les tonnerres parlerent, puis que St. Jean alloit écrire ce qu'ils avoient dit. La raiſon pour laquelle il eſt ordonné à St. Jean de ſceller ce qui fut prononcé par les ſept tonnerres, eſt encore un myſtère pour nous; mais qui nous ſera probablement expliqué dans la ſuite des temps.

En ſuppoſant que ma conjecture fût juſte; (car ceci ne peut être qu'une conjecture,) il ne ſeroit pas difficile de trouver ces *Boanerges*, qui ont tonné contre la corruption, tant de la doctrine que des mœurs: Et alors il s'agiroit, je penſe, d'individus en particulier, dont la doctrine a prévalu au point de former des corps de ſociété plus ou moins diſtincts; tels, par exemple, que (1) Claude de Turin & ſes diſciples ou imitateurs, qui ſe conſerverent dans les vallées du Piédmont; (2) Bérenger & ſes nombreux ſectateurs; (3) les vaudois & les albigeois, raſſemblés premierement par Valdo; (4) les lolards, avec Wickeff à leur tête; (5) les huſſites, imitateurs de Jean Hus; (6) Luther avec la multitude des réformateurs du ſixieme ſiecle, &c.

Je crois devoir obſerver ici, qu'il y a malheureuſement parmi nous, un grand relâchement ſur la morale, & même ſur pluſieurs points de doctrine fondamentaux, & que la Religion n'eſt pour le général qu'une affaire de forme.

On retient, parmi les Proteſtants, tous les points fondamentaux du ſalut, & il n'y a parmi eux aucune erreur damnable; mais cela ne peut être dit que de nos confeſſions de foi, & de nos livres ſymboliques; mais nous ne ſommes plus, pour le général, animés de cet eſprit qui conduiſoit ceux qui ont compoſé ces livres. Notre Egliſe n'eſt point une Babylone, une proſtituée; elle ne s'eſt point abandonnée à l'idolâtrie; elle ne s'eſt point enivrée du ſang des martyrs de Jéſus, quoiqu'elle ne ſoit

point ſans taches à ces divers égards; mais elle mérite, pour le temps préſent, les reproches faits à l'égliſe de Sarde & à celle de Laodicée. C'eſt à nous de faire attention aux menaces & aux conſeil que Jéſus-Chriſt adreſſe à ceux qui ſont dans ce cas, & de ne pas laiſſer écouler le temps de la patience de Dieu.

5. Et l'Ange que j'avois vu, ſe tenant ſur la mer & ſur la terre, leva ſa main vers le ciel,

6. Et jura, par Celui qui eſt vivant aux ſiecles des ſiecles, lequel a créé le ciel avec les choſes qui y ſont, & la terre avec les choſes qui y ſont, & la mer avec les choſes qui y ſont, qu'il n'y auroit plus de temps.

7. Mais qu'aux jours de la voix du ſeptieme ange, quand il commencera à ſonner; le myſtère de Dieu ſera conſommé, comme Il l'a déclaré à ſes ſerviteurs les Prophetes.

Ce qui prouve que le Perſonnage que St. Jean introduit ici eſt Jéſus-Chriſt, ou ſon Ange, c'eſt le ſerment qu'il fait, & qui ne ſauroit être mis dans la bouche d'une ſimple créature.

Verſ. 6. *Qu'il n'y auroit plus de temps.* Ces paroles me paroiſſent être une alluſion au période accordé à l'antéchriſt, qui eſt déſigné au ch. XII. & Dan. VII & XII, par *un temps, des temps, & une moitié de temps*; & dans ce cas ces paroles ſignifieroient, qu'à l'époque dont il eſt ici queſtion, l'antéchriſt ſeroit entiérement détruit.

Verſ. 7. *Aux jours de la voix du ſeptieme ange, quand il commencera à ſonner,* &c. Ceci me paroit parallele avec ce que dit St. Paul I. Cor. XV. 51 & 52. *Voici, je vous dis un myſtère; nous ne dormirons pas tous, mais nous ſerons tranſmués, en un moment, & en un clin d'œil, à la derniere trompette;*

car la trompette ſonnera, & les morts ré-ſuſciteront. Ces paroles de St. Paul expliquent celles de St. Jean, & nous apprennent que ce qui eſt dit dans ce verſet, ſe rapporte à la derniere réſurection; conſéquemment ce qui eſt dit ici eſt encore dans l'avenir; & l'on peut en conclure, que les voix des tonnerres, ſont des périodes qui s'étendent juſqu'à la fin de la préſente économie. On peut, ce me ſemble, auſſi conclure de ces paroles de St. Paul, que le myſtère des ſept trompettes ne lui étoit pas inconnu.

8. Et la voix du ciel, que j'avois ouïe, me parla encore & me dit; Va & prends le petit livre de la main de l'Ange, qui ſe tient ſur la mer & ſur la terre.

9. Je m'en allai donc vers l'Ange, & je lui dis; Donne moi le petit livre; & il me dit; Prends-le, & le dévore; & il remplira tes entrailles d'amertume; mais il ſera doux dans ta bouche comme du miel.

10. Je pris donc le petit livre de la main de l'Ange, & je le dévorai; & il étoit doux dans ma bouche comme du miel; mais quand je l'eus dévoré, mes entrailles furent remplies d'amertume.

11. Alors Il me dit, il faut que tu prophétiſes encore à pluſieurs peuples, & nations, langues, & rois.

Maintenant un nouveau ſujet eſt introduit. Et c'eſt de la main de Jéſus-Chriſt, ou, ce qui eſt la même choſe, de ſon Ange, que St. Jean prend le petit livre, (le ſujet des révélations qui vont ſuivre) & qu'il reçoit ſa miſſion comme ci-devant.

Prends le petit livre & le dévore; c'eſt-à-dire; Lis-le & le médite. Jérémie ſe ſert de la même figure

ch. XV. 16, ainſi qu'Ezechiel III. 1. Ce petit livre ou ce ſecond volume, devoit être dévoré par St. Jean, pour marquer que comme il y eſt plus particulierement queſtion de la Religion, ce ſujet étoit encore plus digne d'être médité.

Verſ. 9. *Il remplira tes entrailles*, &c. Il y a du plaiſir à connoitre les événements; mais lors que ce qui doit arriver eſt fâcheux, à cette joie ſoudaine ſuccede une vive douleur. Cela préparoit St. Jean à ce que ſa miſſion devoit être, de n'annoncer que des malheurs. La plupart des hommes ſont dévorés du déſir de connoitre l'avenir; mais nous apprenons ici que Dieu nous épargne en le laiſſant voilé à nos yeux; car la perſpective des maux qu'on attend, rend ſouvent plus misérables que les maux mêmes, lors que nous les ſouffrons.

CHAPITRE XI.

1. Alors il me fut donné un roſeau ſemblable à une verge, & il ſe préſenta un ange qui me dit; Leve-toi & meſure le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

2. Mais laiſſe à l'écart le parvis, qui eſt hors du temple, & ne le meſure point; car il eſt donné aux gentils, & ils fouleront aux pieds la ſainte cité, durant quarante-deux mois.

3. Mais je donnerai à mes deux témoins qui prophétiſeront pendant mille deux cents ſoixante jours, & ils ſeront vêtus de ſacs.

4. Ceux-ci ſont les deux oliviers, & les deux chandeliers qui ſe tiennent en la préſence du Seigneur de toute la terre.

5. Que ſi quelqu'un veut leur nuire, le feu ſort de leur bouche & dévore leurs ennemis;

car ſi quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il ſoit ainſi tué.

6. Ceux-ci ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point, durant les jours de leur prophétie; ils ont auſſi le pouvoir de changer les eaux en ſang, & de frapper la terre de toutes ſortes de plaies, toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera.

8. Et leurs corps morts *ſeront* dans les places de la grande cité, qui eſt appellée ſpirituellement Sodome & Egypte, où auſſi notre Seigneur a été crucifié.

9. Et ceux des tribus, des peuples, des langues, & des nations, verront leurs corps morts durant trois jours & demi; & ils ne permettront point que leurs corps ſoient mis dans des ſépulchres.

10. Et les habitants de la terre en ſeront joyeux, & ils en feront des réjouiſſances; ils s'enverront des préſents les uns aux autres, parce que ces deux prophetes auront tourmenté ceux qui habitent ſur la terre.

11. Mais après ces trois jours & demi, l'eſprit de vie de Dieu entra en eux, & ils ſe tinrent ſur leurs pieds; & une grande crainte ſaiſit ceux qui les virent.

12. Après cela, ils ouïrent une forte voix du ciel, leur diſant; Montez ici; & ils monterent au ciel ſur une nuée, & leurs ennemis les virent.

13. Et à cette même heure là, il ſe fit un grand tremblement de terre, & la dixieme partie de la cité tomba, & ſept mille hommes furent tués par ce tremblement de terre, & les autres furent épouvantés & donnerent gloire au Dieu du ciel.

14. Le ſecond malheur eſt paſsé, & voici le troiſieme malheur viendra bientôt.

15. Le ſeptieme ange ſonna de la trompette, & il ſe fit entendre au ciel de grandes voix, qui diſoient; Les royaumes du monde ſont ſoumis à notre Seigneur & à ſon Chriſt, & Il régnera aux ſiecles des ſiecles.

16. Alors les vingt-quatre Anciens, qui ſont aſſis devant Dieu dans leurs ſieges, ſe proſterrent ſur leurs faces, & adorerent Dieu.

17. En diſant; Nous Te rendons graces, Seigneur Dieu Tout-puiſſant, QUI ES, QUI ÉTOIS, & QUI ES A VENIR, de ce que Tu as fait éclater ta grande puiſſance, & de ce que Tu as agi en Roi.

18. Les nations ont été irritées, mais ta colere eſt venue, & le temps des morts eſt venu pour être jugés, & pour donner la récompenſe à tes ſerviteurs les prophetes, & aux ſaints, & à ceux qui craignent ton Nom, petits & grands; pour détruire ceux qui corrompent la terre.

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert au ciel, & l'arche de ſon alliance fut vue dans ſon temple; & il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, & une groſſe grêle.

C'eſt toujours Jéſus-Chriſt qui eſt ici introduit, comme il paroit par le verſet trois, où celui qui parle à St. Jean, donne à ceux qui ſont ici mentionnés, comme les repréſentants de l'Egliſe, le titre de ſes *témoins*.

Meſure le temple; c'eſt-à-dire, ſépare-le, mets-le à part ou en réſerve: afin qu'il reſte inviolable, & qu'il ſoit conſervé juſqu'à la fin: Et comme le temple eſt l'emblême de l'Egliſe, (voy. ſur ch. XIII. 1.) c'eſt ici une prédiction que l'Egliſe ſera conſervée, malgré les perſécutions, les ſcandales, les ſchismes, & les apoſtaſies, ce qui eſt une confirmation de la promeſſe du Sauveur; *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Egliſe*; ainſi le temple, l'autel, & ceux qui y habitent, ſont mis ici pour repréſenter les fideles; c'eſt-à-dire, les vrais membres de l'Egliſe. Le parvis, qui eſt hors du temple, & que St. Jean a ordre de ne pas meſurer, eſt un emblême de ceux qui, à la vérité, portent le nom de chrétiens, ainſi que le parvis fait partie de l'enſemble de ce qu'on appelle le temple; mais comme le parvis n'en eſt que l'extérieur, ſemblablement il y a des chrétiens qui n'en ont que l'apparence extérieure; & ceux-là ne doivent pas être comptés & mis dans la même claſſe que les vrais croyants.

Ceux que la prophétie a ici en vue, figurés par le parvis, ne ſe bornent pas à n'avoir que les apparences de la piété; mais encore ils ont corrompu même le culte extérieur, en y mêlant des ſuperſtitions & des idolâtries, qui imitent les ſuperſtitions & idolâtries du paganiſme; c'eſt pourquoi la prophétie les nomme *gentils*.

Mais, je le répete, comme le parvis faiſoit partie du temple, & que l'enſemble ne faiſoit qu'un ſeul édifice, il faut entendre par le temple & le parvis, les chrétiens en général; ſeulement ils ſont ici diviſés en deux claſſes; ceux qui le ſont de fait, & ceux qui n'en ont que le nom: les premiers, figurés par le temple & l'autel, ou l'intérieur; & les autres, par le parvis, ou l'extérieur.

Verſ. 2. *Ils fouleront*, &c. Ce n'eſt pas le parvis ſeul qui eſt donné à ces chrétiens de nom; mais gentils de fait; car ils doivent *fouler aux pieds*

La ſainte Cité. C'eſt Jéruſalem qui eſt appellée la *ſainte Cité*; & Jéruſalem eſt un type de l'Egliſe: Elle doit être foulée aux pieds par ces chrétiens de nom; c'eſt-à-dire, que ce ſera eux qui domineront; ils en prendront les noms & les titres. Rome en effet s'attribue excluſivement le titre de catholique & d'égliſe, hors de laquelle il n'y a point de ſalut.

Mais ce ne ſeroit pas aſſez que l'uſurpation des titres; ils en occuperont les ſieges, les poſtes honorables & lucratifs; en un mot, ils en ſeront les propriétaires ou uſurpateurs, & les vrais membres ſeront en quelque ſorte exclus de leur propre demeure: Ceux-ci ſeront auſſi en petit nombre, en comparaiſon des autres, à peu près, & dans la même proportion, qu'il y avoit entre l'intérieur du temple & le parvis qui l'environnoit, au quel parvis, on pourroit, ce ſemble, ajouter la Cité, puis qu'ils doivent la fouler aux pieds. Ceci, dis-je, nous annonce que les vrais croyants ſeroient en petit nombre, en comparaiſon des autres; & correſpond à ces paroles de Jéſus-Chriſt, *Il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus.*

L'événement a pleinement confirmé la prédiction. Depuis que le chriſtianiſme eſt devenu la religion de l'état, il a dégénéré dans ſa pureté, & l'on peut dire, à bien des égards, que ce n'eſt pas le chriſtianiſme qui eſt monté ſur le thrône, mais ſon fantôme; & les vrais diſciples & imitateurs de Jéſus-Chriſt, ont été dans le mépris; ils ont prophétiſé vêtus de ſacs; ça été le cas dans toutes les dénominations, avec des exceptions, plus ou moins conſidérables; car il n'y a point de regle ſans exception; mais les choſes n'ont été portées dans aucune dénomination, au point que l'a porté l'Egliſe de Rome, qui eſt devenu païenne, dans toute la force du terme; qui a toujours été altérée de ſang,

& qui a même ſurpaſsé Rome païenne, dans ſes cruautés, & dans ſes persécutions.

Les choſes n'ont jamais été auſſi pire parmi les autres dénominations chrétiennes; ſur tout là où la pure doctrine eſt profeſsée; mais là-même le monde & les hommes du monde dominent, tant par le nombre que par le pouvoir.

Verſ. 3. *Je donnerai à mes deux témoins—qui prophétiſeront.* Il y a ici un mot à ſuppléer. La verſion de Geneve porte, "Je *la* donnerai à mes deux témoins, qui &c." mais il me paroit que le pronom *la* (mis pour la Sainte Cité,) qu'on ſupplée ici, forme un contre-ſens. La verſion angloiſe ſupplée le mot *pouvoir* & porte, "Je donnerai à mes deux témoins pouvoir & ils prophétiſeront." Je n'ai rien ſuppléé, parce que c'eſt une prophétie.

Deux témoins étoient requis ſelon la Loi, & ils étoient ſuffiſants. Tous les fideles, ou les vrais croyants, ſont ici repréſentés ſous cet emblême. Leur nombre eſt petit, mais il eſt aſſez grand pour ſervir de témoignage au monde, & pour juſtifier les voies de la Providence.

Mille deux cents ſoixante jours. C'eſt le même nombre que celui du verſet précédent; car 42 mois de 30 jours, font 1260. Ce même nombre eſt encore exprimé ailleurs par *un temps, des temps, & une moitié de temps*; & tous les interprêtes conviennent que ces mots déſignent trois ans & demi, qui font également 42 mois, ou 1260 jours. Cette conformité, dans ces divers nombres, ne permet pas de douter qu'il n'y ſoit queſtion du même période de temps.

Il ſemble preſque inutile de s'arrêter à faire voir que par les jours, dont il eſt ici queſtion, il faut entendre des années: d'un côté, parce que ce langage eſt familier dans les prophetes, de mettre un jour pour un an; & il eſt conſtant que Daniel ſe ſert du mot de ſemaine, qui dans le langage ordinaire, ſignifie ſept jours; pour déſigner ſept ans. D'ailleurs, il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre

dans l'Apocalypſe, ſi l'on réfléchit ſur les diverſes époques, dont St. Jean mentionne la durée. Il aſſigne aux ſauterelles, cinq mois pour affliger l'empire; & aux quatre anges, une heure, un jour, un mois, & un an. Des guerres de cette durée, ſeroient-elles dans le cas d'être comptées pour un fléau auſſi redoutable que ceux qui ſont ici prédits?

Aux chapitres XI & XII, les fideles ſont dits devoir être persécutés pendant trois ans &. demi, & cela au point qu'ils ſeront comme s'il n'en exiſtoit plus, ou comme s'ils étoient cachés ou dans un déſert. Penſe-t-on qu'une telle persécution puiſſe s'effectuer dans trois ans & demi? Il eſt dit au ch. XI, que les corps des deux témoins ſeront laiſsés ſans ſépulture pendant trois jours & demi; parce que *ceux des tribus, des langues, & des nations, ne permettront point que leurs corps morts ſoient mis dans des ſépulchres: Et que les habitants de la terre en ſeront joyeux, qu'ils en feront des réjouiſſances, & qu'ils s'enverront des préſents les uns aux autres.* Tout cela peut-il ſe faire dans l'eſpace de trois jours & demi? D'ailleurs, ſi les témoins devoient ré-ſuſciter après trois jours & demi, il ſemble qu'ils n'avoient pas beſoin de ſépulture.

Il eſt dit au ch. XIIIme. que la bête doit obtenir un thrône & une grande puiſſance, que tous les habitants de la terre doivent l'adorer. Quelle doit faire la guerre aux ſaints & les vaincre; & recevoir puiſſance ſur toute nation, tribu, & langue: Eſt-ce que tout cela peut s'effectuer en 42 mois?

Les phioles, mentionnées au chapitre XVI, doivent toutes être versées pendant le regne de la bête, ou de Babylone: Or, eſt-ce que toutes les tranſactions, tous les fléaux qui y ſont mentionnés, peuvent avoir lieu dans l'eſpace de trois ans & demi? Un peu de bonne foi ſuffit pour faire ſentir que St. Jean a en vue des années & non des jours.

Il eſt vrai, que cette longue durée du regne de la bête, embarraſſe Meſſieurs de l'égliſe de Rome, parce

parce qu'alors ils ſont forcés d'avouer que ce que St. Jean dit de la bête, ne peut s'appliquer qu'au pape : c'eſt ce qui engage M. Boſſuet à mettre ſon eſprit à la torture, afin de trouver l'accompliſſement du livre de l'Apocalypſe, dans l'eſpace de 315 ans; de ſorte que, ſelon lui, le myſtère de Dieu fut conſommé en 410, lors qu'Alaric prit & ſacagea Rome; & ainſi depuis ce temps là, Jéſus-Chriſt regne glorieuſement ſur la terre ſelon ce qui ſe lit au ch. XIX. Mais lors qu'on eſt auſſi abſurde, on n'a pas droit de s'attendre, même à une réfutation : & rien n'eſt plus favorable à une cauſe, que l'abſurdité de ceux qui l'attaquent. Y a-t-il rien de plus propre à faire douter de l'inſpiration des Ecritures, que d'en donner telles explications?

Quand au temps où il faut commencer à compter ces 1260 ans, il n'y a ici rien de déterminé; mais comme cette époque eſt la même que celle du regne de la bête, il eſt naturel de les faire commencer en même temps : & dans ce cas, la fin de ce période eſt encore éloignée. Il eſt à propos d'obſerver ici, au ſujet de la durée de cette époque, que les 1260 ans, dont il eſt ici queſtion, ſont des années de 360 jours; puis que les 42 mois ou les trois ans & demi, ſont le même eſpace de temps que 1260 jours : ainſi, cette année a cinq jours de moins que l'année ſolaire; & ces cinq jours font, dans l'eſpace de 1260 ans, 6300 jours, ou 17 ans & 95 jours. L'année ſolaire a encore ſix heures moins onze minutes de plus, qui forment des années de 366 jours tous les quatre ans, qu'on appelle années biſſextiles; excepté après la révolution de 130 ans, où l'année ne doit pas être biſſextile. Ces années biſſextiles, donnent une addition de 296 jours. Ces deux nombres réunis, font un an & quelques jours. Ainſi les 1260 ans de l'Apocalypſe, ne font que 1242 ans moins quelques jours. Pour être précis dans la chronologie, il faudroit encore diſtinguer entre le calendrier, avant & après ſa correction par Grégoire XIII. Mais cette préciſion n'eſt pas néceſſaire dans le temps préſent.

Et ils ſeront vêtus de ſacs: C'eſt-à-dire, ils ſeront dans le deuil & dans l'affliction. Les 1260 jours, pendant les quels les témoins doivent prophétiſer *vêtus de ſacs*, étant le même eſpace de temps que celui où la femme doit être dans le déſert, il ſuit de là, que dire que l'Egliſe eſt dans l'affliction, eſt la même choſe que dire qu'elle eſt dans le déſert, & *vice verſa*.

Verſ. 4. *Ceux-ci ſont les deux oliviers & les deux chandeliers.* Le premier de ces noms, eſt un emblême de la paix & de l'onction du St. Eſprit; & le ſecond marque que ces témoins éclaireroient le monde, & répond à ce que dit Jéſus-Chriſt, Matth. V. 14 & 16. Ceci a du rapport à ce qui ſe trouve Zach. IV. 3, 11 & 14.

Verſ. 5 & 6. *Que ſi quelqu'un veut leur nuire, le feu ſort de leur bouche*, &c. On a d'abord de la peine à comprendre comment ces deux témoins peuvent être doués du pouvoir mentionné dans ces deux verſets, vu qu'ils ſont dits être dans le deuil & dans l'affliction, & qu'ils doivent même être mis à mort par leurs ennemis. Cela ne permet pas de mettre en queſtion, ſi ces verſets doivent être pris dans un ſens figuré.

On ſera en état de ſe former une juſte idée de ce langage prophétique, ſi l'on fait attention à ce que Dieu dit à Jérémie I. 10, & V. 14. *Regarde, Je t'ai établi aujourd'hui ſur les nations, & ſur les royaumes; afin que tu arraches & que tu démoliſſes, que tu ruines & que tu détruiſes, que tu bâtiſſes & que tu plantes. Je m'en vais mettre mes paroles dans ta bouche pour y être comme un feu, & ce peuple ſera comme du bois, & ce feu les conſumera.* St. Paul dit encore ſur ce ſujet, II. Cor. X. 4—6. *Les armes de notre guerre ne ſont point charnelles; mais elles ſont puiſſantes en Dieu, pour la deſtruction des fortereſſes; Détruiſant les conſeils, & toute hauteur, qui s'éleve contre la connoiſſance de Dieu, & amenant toute penſée priſonniere à l'obéiſſance de Chriſt. Et ayant la vengeance toute prête, contre toute déſobéiſſance.*

Les termes figurés, dont St. Jean ſe ſert, ne me paroiſſent guerre plus hardis que ceux qui ſe liſent dans Jérémie & dans St. Paul; & qui, pris dans leur vrai ſens, ne renferment aucune difficulté.

La ſeule lecture de ce que St. Jean dit, ſuffit pour appercevoir que ſes expreſſions ſont métaphoriques. Le feu qui ſort de la bouche des témoins, & dévore leurs ennemis. La pluie retenue pendant 1260 ans; tout cela ne ſauroit être entendu à la lettre.

D'un autre côté, il ne faut pas juger de la puiſſance des témoins de Jéſus-Chriſt, par l'état abject où ils ſont aux yeux du monde; ainſi qu'on ne devoit pas juger du Sauveur, par la forme abject ſous la quelle il apparut. Les fidelles témoins de Jéſus-Chriſt, ſont enfants de Dieu, l'objet de ſa tendreſſe; & Dieu eſt l'arbitre de l'univers. Que ne fera-t-il pas en faveur & pour l'amour des élus? C'eſt à cauſe d'eux, qu'il châtie les nations. C'eſt pour l'amour d'eux, qu'il épargne les peuples; & ils peuvent bien être dits faire ce dont ils ſont la cauſe, ou que Dieu fait à cauſe d'eux.

De plus, les ſerviteurs de Dieu, ſont ſouvent dits faire ce qu'ils dénoncent. Voy. Eſ. VI. 10.

Ceux-ci ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne pleuve point pendant les jours de leur prophétie. Le manque de pluie, dans un ſens figuré, marque une ſtérilité ſpirituelle. Ce qui eſt dit ici, ſignifie donc que les chrétiens de nom, dont il a été queſtion, ſeroient privés de graces & de bénédictions ſpirituelles; c'eſt pourquoi ils iroient d'égarement en égarement.

Ces paroles, ſont viſiblement une alluſion à I. Rois XVII. 1: & à cet égard, Elie eſt un type des deux témoins ou de l'Egliſe ſous l'antéchriſt. Ce que le royaume apoſtat d'Iſraël éprouva, c'eſt ce que l'Egliſe apoſtate doit éprouver dans un ſens ſpirituel. Les témoins ſont dits produire cette ſéchereſſe ou ſtérilité; parce que c'eſt à cauſe d'eux, qu'elle eſt infligée, ou parce qu'ils l'annoncent au monde, ainſi qu'Elie prédit à Achab, celle qui arriva en Iſraël.

Changer les eaux en ſang. Ces paroles annoncent des maſſacres, qui peuvent être attribués aux témoins, dans le même ſens que la ſtérilité ſpirituelle.

Il s'agiroit de faire voir ici, que la vérité a toujours eu des témoins qui l'ont maintenue; mais la diſcuſſion détaillée de cette queſtion, n'entre point dans le plan de cet abrégé; ainſi je me contenterai d'obſerver, que les erreurs les plus groſſieres, n'ont été en vogue, & adoptées univerſellement, que vers le IXme. ſiecle, & ceux qui l'ont ſuivi.

Qu'au VIIIme. ſiecle, l'égliſe grecque s'oppoſa ouvertement en corps, à l'égliſe de Rome; en particulier à l'égard du culte rendu aux images. Un concile aſſemblé à Francfort, par Charlemagne, l'an 794, condamna une partie des erreurs de Rome.

Dans le ſiecle ſuivant, il y eut pluſieurs conciles, & un grand nombre d'évêques & autres perſonnes diſtinguées, qui s'oppoſerent au pape, & à diverſes erreurs que Rome tâchoit d'introduire dans l'Egliſe.

Mais Claude, évêque de Turin, fut celui qui ſe diſtingua le plus, tant par la pureté de ſa doctrine, que par ſa fermeté contre la corruption & les uſurpations des papes: & ſa doctrine ſe conſerva dans une partie de ſon dioceſe, les vallées du Piedmont.

Il y a eu, dans tous les ſiecles qui ont ſuivi, nombre de perſonnes dans les diverſes parties de l'Europe, qui condamnoient les erreurs de l'égliſe de Rome; mais qui éprouverent de violentes perſécutions de la part des papes; tel fut Bérenger & ſes diſciples, à qui ſuccéda Valdo, avec les vaudois & les albigeois. Enſuite ſont venus les lolards, auxquels les huſſites ſuccéderent, & à ceux-ci, les réformateurs.

L'égliſe de Rome n'a pas manqué d'oppoſitions, ni la vérité des témoins; mais encore ce que nous en ſavons, eſt peu de choſe en comparaiſon du nombre de ceux qui reſterent fideles à la vérité; du moins ſi l'on doit en juger par la comparaiſon

de ce qui avoit lieu alors, avec l'état des iſraëlites du temps d'Elie. (*)

Verſ. 7. *Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage*, &c. Ceci, ſelon mon opinion, eſt encore dans l'avenir, ainſi que le reſte du chapitre; & conſéquemment, il n'eſt ſuſceptible d'explication ou d'application, qu'autant qu'on ſeroit doué de l'eſprit prophétique.

Verſ. 8. *Où auſſi notre Seigneur a été crucifié.* St. Paul dit Heb. VI. 6, en parlant des apoſtats, qu'*ils crucifient de nouveau le Seigneur de gloire*, en ce qu'ils *L'expoſent à l'opprobre.* Ces paroles me paroiſſent expliquer l'aſſertion de St. Jean. Rome a crucifié Jéſus-Chriſt en l'expoſant à l'opprobre. Elle eſt appellée *ſpirituellement Sodome*, à cauſe de ſes débauches; & *Egypte*, à cauſe de l'état d'eſclavage & de captivité où elle a tenu le peuple de Dieu ou la vraie Egliſe.

(*) On peut trouver cet article traité en détail, dans M. Baſnage & divers autres auteurs; mais le Dr. Newton, peut ſuffire pour quiconque n'exige pas de voir le ſujet traité à fond.

CHAPITRE XII.

1. Et un grand ſigne parut au ciel, une femme revêtue du ſoleil, ſous les pieds de laquelle étoit la lune, & ſur ſa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle étoit enceinte, & elle crioit, étant en travail d'enfant, ſouffrant les grandes douleurs de l'enfantement.

L'Egliſe nous eſt repréſentée ſous cet emblême. Jéſus Chriſt, le Soleil de juſtice, dont elle eſt *revêtue*, en eſt l'époux.

La lune, qui n'a de lumiere que celle qu'elle reçoit du ſoleil, & qu'elle nous réfléchit, eſt un emblême de l'économie légale, qui reçoit toute ſa lumiere & ſa vertu du Rédempteur, le Soleil de juſtice, n'étant elle-même qu'un *pédagogue* pour conduire à Chriſt; Gal. III. 24, & ainſi, à cet égard, elle ſert de fondement ou de ſupport à l'Evangile.

Les douze Apôtres ont, comme des hérauts, été partout le monde, publier le grand ſalut qui eſt en Jéſus-Chriſt; & ainſi ils ſont à la tête de l'*Aſſemblée & égliſe des premiers nés, dont les noms ſont écrits dans les cieux*; & comme autant d'étoiles, ils forment la couronne de l'Egliſe.

Rien ne peut repréſenter d'une maniere plus frappante l'état de l'Egliſe, dans ſon commencement, que la ſituation d'une femme en travail d'enfant, & qui ſouffre, non des douleurs ordinaires, mais extraordinaires; *les grandes douleurs de l'enfantement*.

Dans l'un & dans l'autre cas, ce ſont de vives douleurs, des craintes, des déſirs empreſſés, & une perſpective flatteuſe dans la délivrance. Et il eſt remarquable que Jéſus-Chriſt ſe ſert de cette comparaiſon, pour déſigner les angoiſſes que ſes diſciples alloient éprouver, lors qu'il ſeroit condamné à la mort. Jean XVI. 20-22.

Les douleurs, les angoiſſes, & les combats commencerent par Jéſus-Chriſt, le Chef, & continuerent dans la perſonne de ſes membres: & un chacun ſait combien grandes ont été les ſouffrances, tant du Chef que de ſes membres.

Dr. Newton fait ici une remarque, qu'il a priſe de Mr. Wiſton. "Comme le terme, dit-il, de la "formation de l'enfant dans le ſein de ſa mere, "eſt de quarante ſemaines, ou 280 jours; ainſi s'é-"coula-t-il, depuis le commencement du regne de "Jéſus-Chriſt, à ſa réſurection & à ſon aſcenſion, "juſqu'à la publication de l'édit, qui accordoit "une liberté univerſelle à tous les chrétiens, 280 "ans; car ce fut dans la 33me. année de notre ere, "que commença la prédication de l'Evangile, &

"l'édit en faveur du chriſtianiſme, fut donné en "313, par Conſtantin & Licinius." Et en déduiſant 33 de 313, il reſte exactement 280.

Cette figure peut auſſi avoir pour but, de repréſenter les angoiſſes & les anxiétés que les fideles ou l'Egliſe éprouvent pour la converſion des ames. C'eſt dans ce ſens, que St. Paul ſe ſert de ce mot, Gal. IV. 19. La même figure eſt auſſi employée par Eſaïe, pour exprimer la même choſe ch. LXVI. 7-9, & LI. 18.

Ceci me paroit avoir du rapport avec le cinquieme ſceau, où il eſt répondu aux martyrs, de ſe repoſer un peu de temps, juſqu'à ce que ſe nombre de leurs freres, qui devoient être mis à mort fût complet; ce qui ſemble annoncer qu'à cette époque, l'Egliſe devoit, en quelque ſorte, être formée, ou plutot avoir reçu une conſiſtence déterminée, dans le conſeil de Dieu; ce qui paroit avoir été le cas, ainſi qu'il eſt ſuppoſé au ch. VII.

3. Il parut auſſi un autre ſigne au ciel; & voici un grand dragon roux, ayant ſept têtes & dix cornes, & ſur ſes têtes, ſept diadêmes.

4. Et ſa queue trainoit la troiſieme partie des étoiles du ciel, leſquelles il jetta en terre; puis le dragon s'arrêta devant la femme qui devoit accoucher, afin de dévorer ſon enfant, dès qu'elle l'auroit mis au monde.

Le dragon ou ſerpent, eſt l'emblême de ſatan, tant à cauſe du pernicieux venin de cet animal, qui repréſente la malice du démon, que parce qu'il lui ſervit d'inſtrument pour tenter Eve. Mais par une ſorte de figure, il eſt ici confondu avec l'empire romain; (ainſi que l'anti-type l'eſt ſouvent avec la choſe figurée,) parce que dans ſon oppoſition à l'Evangile, ainſi que par ſon attachement à l'idolâtrie, cet empire a fait l'œuvre du diable; c'eſt

pourquoi, on peut les considérer, à cet égard, comme faisant cause commune, & les confondre l'un avec l'autre, ainsi que deux associés qui agissent, & ont tout en commun. Ésaïe se sert du même mot, pour désigner le roi d'Egypte, LI. 9.

Dans le livre de la Genese III, le serpent & satan sont mentionnés comme faisant cause commune; mais Moïse attribue tout au serpent, & St. Jean tout à satan: & néanmoins, il est aisé d'appercevoir que Moïse parle de satan, puis qu'il lui attribue le don de la parole, ainsi que du raisonnement; & un principe de jalousie de voir l'homme heureux, ce qui ne convient point au serpent. Et St. Jean fait assez comprendre qu'il a en vue l'empire romain, puis qu'il lui attribue *sept têtes & dix cornes*: ce qui ne convient pas à satan; mais à son type, l'empire romain. Et St. Jean expliquera, dans la suite, ce qu'il entend par ces têtes & ces cornes.

Il faut observer que les couronnes sont ici placées sur les sept têtes, au lieu que dans la suite, les couronnes passeront aux cornes. La raison en est, qu'il est ici question de l'empire romain, pendant le période assigné à ses différentes formes de gouvernements, & avant qu'il fut divisé en divers royaumes. Mais lors que ce période sera venu, où cet empire aura été divisé en dix royaumes, alors St. Jean n'attribuera plus des couronnes aux sept têtes; mais aux dix cornes, à qui la domination ou l'autorité des têtes aura passé. Ce qui, si l'on veut y faire attention, est bien caractéristique & fixe, d'une maniere bien positive, les époques dont il est ici question.

Roux ou rouge. Les naturalistes observent que les dragons ou serpents roux, sont les plus méchants. Il se peut aussi, que ceci fasse allusion à la couleur rouge, qui est celle que les empereurs, & ensuite les papes, ont choisie, pour leur habillement ou marque de leur dignité.

Vers. 4. *Sa queue*; C'est-à-dire, sa fausse doctrine; les faux principes des mondains, en tant que re-

latifs à la Religion. Tous ceux qui s'emploient à séduire & à détourner de la foi & de la piété, ſont les inſtruments de ſatan, & ſes prophetes. Voyez pour le ſens de ce mot ch. IX. 10 & 19.

Trainoit la troiſieme partie des étoiles du ciel, les quelles il jetta par terre. L'empire romain est ici mentionné, non eu égard au civil, mais à la Religion; c'est-à-dire, relativement à ſon inimitié contre l'Evangile, & à ſon attachement à l'idolâtrie; car il n'est ici question que de ſes perſécutions: Ainſi, il ne faut point entendre, par les étoiles qu'il renverſe, des princes ou des magiſtrats, comme on le fait, lors qu'il est question de l'état civil d'un peuple. Mais il y est question des chefs de la Religion: & je prends ici le mot *étoile*, dans le ſens qu'il est employé ch. I. 20, ou même au verſ. 1. de ce chapitre.

Le ſens que je donne ici au mot *étoile*, peut être confirmé par ce que dit Daniel au ch. VIII. 10. *Et elle s'agrandit*, (ſavoir la petite corne qui repréſente Antiochus) *juſqu'à l'armée des cieux, & renverſa une partie de l'armée & des étoiles, & les foula.* Ce qui ne s'applique pas ſeulement aux magiſtrats ou chefs du peuple juif; mais auſſi & principalement aux chefs de la Religion; car c'est principalement à la Religion qu'Antiochus en vouloit.

St. Jean dit expreſſément, que c'est par ſa queue que le dragon trainoit la troiſieme partie des étoiles; ce qui ne peut s'appliquer ici aux princes ou chefs civils des nations; parce que par la queue, est déſigné *les prophetes enſeignant le menſonge*; ainſi qu'il a été obſervé au ch. IX. Or ce n'est pas les faux prophetes qui ſubjuguent les princes, & renverſent les Etats; mais ils ſont le fléau de la Religion, & en ſéduiſent pluſieurs.

Cette troiſieme partie des étoiles, repréſente un tiers ou une partie conſidérable; car c'est ce qu'expriment ordinairement ces mots, la *troiſieme partie*; ainſi qu'il a été obſervé ch. VIII. 7. Cette troiſieme partie, dis-je, repréſente un tiers ou une partie

conſidérable du clergé chrétien, qui, séduit par les instruments du tentateur; c'est-à-dire, par la crainte des persécutions, par l'appas de la volupté, ou par les faux docteurs, étoient tombés dans les pieges de ſatan. Il est constant que c'étoit actuellement le cas, à l'égard des ſept égliſes mentionnées aux ch. II & III, & qui, ainſi que je l'ai dit, peuvent être conſidérées comme repréſentant l'Egliſe univerſelle d'alors: c'est-à-dire, du temps de St. Jean.

Mais cet ennemi n'est pas content de cet avantage; il s'arrête encore *devant la femme, pour dévorer ſon enfant, dès qu'elle l'aura mis au monde.* Il veut, s'il le peut, exterminer l'Egliſe, & faire prévaloir *les portes de l'enfer.*

C'est là une repréſentation vive & frappante de ces cruelles persécutions, de ces tourments recherchés, aux quels étoient exposés ceux qui ſe convertiſſoient à Jéſus-Christ. Les ſuppliciés furent quelque fois en ſi grand nombre, & les persécutions ſi générales, qu'il y eut des empereurs qui crurent avoir éteint juſqu'au nom Chrétien.

5. Et elle accoucha d'un fils, qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer; & ſon enfant fut enlevé vers Dieu & vers ſon thrône.

Au premier coup d'œil, on est arrêté par cette circonſtance de la prophétie, que *la femme*; c'est-à-dire, l'Egliſe, accouche *d'un fils qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer*: ou en d'autres termes, qui doit les ſoumettre & les retenir ſous ſa dépendance & ſon pouvoir irréſiſtible; ce qui au Pſeaume II. 7-9, eſt dit de Jéſus-Christ, & ne peut être dit que de Lui. Et il ne peut que paroître étrange, ſans doute, d'entendre dire que l'Egliſe, qui est l'ouvrage de Jéſus-Christ, doit néanmoins Le mettre au monde.

St. Jean n'ignoroit pas cette vérité, que l'Egliſe est l'ouvrage de Jéſus-Christ, & que c'est à Jéſus-

Christ que ſe rapportent les paroles du Pſeaume II. Voy. Act IV. 19, 25 & 26, où cet Apôtre, de concert avec St. Pierre, applique à Jéſus-Christ ce que David dit dans ce Pſeaume. Et qui mieux que lui, étoit en état de ſentir combien cet emblême paroit abſurde, au premier abord? Et s'il avoit été dans le cas d'imaginer ce qu'il raconte, il auroit été plus ſur ſes gardes; mais il n'est ici qu'hiſtorien, & il raconte fidelement ce qu'il a vu & entendu.

Au reste, cette difficulté n'est qu'apparente: Jéſus-Christ enviſagé comme Médiateur, & chef de l'Egliſe, ne forme qu'un ſeul corps avec les fideles; Il est la tête, & les fideles ſont les membres. C'est constamment le point de vue, ſous lequel l'Ecriture nous repréſente l'Egliſe, dans ſon rapport avec Jéſus-Christ. Et ce corps ne peut être dit formé, ou parvenu à ſa *parfaite ſtature*, que lors que tous les membres ſeront complets. Et dans ce ſens, Jéſus-Christ n'est formé ou mis au monde pour régner, que lors que tout le corps de l'Egliſe l'est.

St. Paul explique ceci Eph. IV. 11-16. Jéſus-Chriſt *Lui-même* dit cet Apôtre, *a donné les uns pour être apôtres, les autres prophetes, les autres évangéliſtes, les autres paſteurs & docteurs, pour travailler à la perfection des Saints, pour l'œuvre du miniſtere, pour l'édification du corps de Chriſt, juſqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi, & dans la connoiſſance du Fils de Dieu, dans l'état d'homme parfait, dans la meſure de la parfaite ſtature de Chriſt*, &c. *Comme le corps n'eſt qu'un, & cependant il a pluſieurs membres; mais chacun des membres de ce corps, qui n'eſt qu'un, quoiqu'ils ſoient pluſieurs, ne ſont qu'un corps; il en eſt de même de Chriſt. Vous êtes le corps de Chriſt, & vous êtes chacun un de de ſes membres.* I. Cor. XII. 12 & 27.

Tout est ſoumis à Jéſus-Christ, en tant que Dieu; mais c'eſt en tant que Médiateur & chef de l'Egliſe, & non autrement, qu'il doit ſoumettre toutes choſes ſous ces pieds. C'eſt ce que nous enſeignent ces pa-

roles de St. Paul, où il ſouhaite aux fideles *l'eſprit de ſageſſe . . . afin qu'ils ſachent qu'elle eſt l'eſpérance de* leur *vocation, & quelles ſont les richeſſes de la gloire de ſon héritage pour les ſaints . . . Et quelle eſt l'excellente grandeur de ſa puiſſance . . . la quelle Il a déployée avec efficace en Chriſt, quand Il l'a ré-ſuſcité des morts, & qu'il l'a fait aſſoir à ſa droite, dans les lieux céleſtes, au deſſus de toute principauté, de toute puiſſance, de toute dignité, & de toute domination; & au deſſus de tout nom, qui ſe nomme, non-ſeulement dans ce ſiecle, mais dans celui qui eſt à venir. Et Il a aſſujetti toutes choſes ſous ces pieds, & L'a établi ſur toutes choſes, pour être le chef de l'Egliſe, qui eſt ſon corps, & l'accompliſſement de Celui qui accomplit toutes choſes en tous.* Eph. I. 17-23. C'eſt à quoi ſe rapporte encore ce qui eſt dit Jean V. 25-27, I. Cor. XV. 25-27, & ailleurs.

Cette gloire, & ce droit de régner, Jéſus-Christ les partage avec ſes élus ou ſon Egliſe, ainſi qu'il le déclare Lui-même, Luc XXII. 29. & 30, Jean XVIII. 24 & 30, & encore dans le livre de l'Apocalypſe, ch. III. 21.

Mais ce regne glorieux n'a pas encore commencé, parce que c'eſt encore le regne de la croix; il n'aura lieu que lors que le corps entier de l'Egliſe ſera complet: Et pendant que ce corps ſe complette ou s'accomplit, Jéſus-Christ eſt dit ſe former; &, à meſure que le corps de l'Egliſe s'accomplit, les fideles qui l'a compoſent ſont, chacun à leur tour, *retirés vers Dieu & vers ſon thrône*, juſqu'à ce que l'Egliſe ſoit parvenue *à la parfaite ſtature de Chriſt.* Et lors que l'Egliſe ſera parvenue à cet état, Jéſus-Christ régnera comme chef de l'Egliſe, & de concert avec elle. Dans l'intervalle, dis-je, les fideles ſont, chacun à leur tour, recueillis *vers Dieu*, & *ils ſe repoſent de leurs travaux.*

Les fideles ſont ici mentionnés au ſingulier; la femme est dite accoucher *d'un fils*, quoiqu'ils ſoient pluſieurs, parce que tous enſemble ne forment qu'un

qu'un corps en Christ: une partie est prise pour le tout, ainsi que cela se fait souvent dans le discours ordinaire. Esaïe LXVI. 7 & 8, se sert exactement des mêmes expressions, qu'il explique ensuite, ainsi que je viens d'expliquer les paroles de St. Jean. *Elle a enfanté*, dit-il, en parlant de l'Eglise, *avant que de sentir le travail d'enfant, elle a été délivrée d'un enfant mâle, avant que les tranchées lui vinsent.* Ensuite il dit expressément, que par cet *enfant mâle*, il entend les fideles en général. *Qui entendit jamais une telle chose . . . . que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant?*

D'un fils: Ou, selon le mot employé par Esaïe, *d'un enfant mâle.* Il est, je pense, assez inutile d'observer ici que le sens de ce terme *fils* ou *mâle* n'a aucun rapport aux sexes; car, comme St. Paul l'enseigne, *en Christ . . . . il n'y a ni mâle ni femelle.* Gal. III. 28. Et je n'aurois jamais pensé, qu'un génie tel que M. Bossuet, eût pu être assez absurde, pour vouloir confirmer son explication de ce verset, par un conte qu'on fait d'une martyre du 3me. siecle. "Ste. Perpetue, dit-il, à la veille de son "martyre, se trouva changée en mâle, dans sa vi-"sion." *Vous errez*, disoit Jésus-Christ aux Saducéens, *ne connoissant point les Ecritures ni la puissance de Dieu; car dans la résurrection, on ne prend ni on ne donne point des femmes en mariage, mais on est comme les anges de Dieu au ciel.* Matth. XXII. 29 & 30.

Les versets 26 & 27 du ch. II. sont paralleles avec le 5me. verset de ce chapitre, & ils sont une confirmation de mon explication.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle a un lieu préparé de Dieu, afin qu'on l'y nourrisse mille deux cents soixante jours.

Pendant que le paganisme a régné, l'Eglise a été

opprimée par des persécutions cruelles, & sa condition a été semblable à celle d'une femme qui est en travail d'enfant; mais elle étoit visible. Lors que l'idolâtrie, le culte rendu à Satan, a été aboli, les choses ont changé de face.

Après la conversion générale, qui se fit sous Constantin, & avant que les passions humaines eussent commencé à s'agiter de nouveau, l'Eglise se trouva dans un état florissant; mais les choses changerent bientôt de face; car quoique les princes qui occupoient le thrône des Césars, professassent le christianisme, la femme ou l'Eglise n'a point régné, ou si elle a eu de l'influence dans la conduite des affaires, ce n'a été que rarement; elle a même été obligée de penser à se chercher une retraite; afin de se soustraire à la honte de voir ses enfants, ceux qui prennent sa livrée, la deshonorer: & un période de 1260 ans lui est assigné, pendant lequel elle doit être dans le désert; c'est-à-dire, comme cachée.

Les portes de l'enfer ne sauroient prévaloir contre l'Eglise, & elle sera toujours conservée, quels que soient les événements; mais elle doit être comme cachée & dans un état d'exil.

Que devient donc cet argument, tant prôné de l'église de Rome, & par où elle croit tout renverser? Les défenseurs de cette église, prétendent que leur secte est l'église de Jésus-Christ; parce qu'elle a toujours été visible & triomphante, & parce qu'elle a pour elle le plus grand nombre; ils ont l'audace de dire, que si elle ne l'est pas, Jésus-Christ n'a point été fidele à sa promesse.

Mais si leurs prétentions étoient fondées, que deviendroient les prédictions que Jésus-Christ a faites de sa propre bouche, ou par le ministere de de ses Apôtres? Il dit Lui-même; *Pensez-vous que quand le Fils de l'homme viendra, Il trouve de la foi sur la terre?* Luc XVIII. 8. Ces paroles ne peuvent pas contredire ce qui est dit ailleurs, de la perpétuité de l'Eglise; car Dieu ne peut pas se contredire; mais la prophétie contenu dans ce chapitre,

les explique, & nous apprend que, quoique la foi ſemble bannie de la terre, l'Egliſe eſt conſervée *dans le déſert*, ou dans la perſonne des *deux témoins*. Car ces paroles de Jéſus-Chriſt annoncent certainement une apoſtaſie générale: & croit-on qu'elle ſurviendra ſoudainement & dans le cours d'une ou de deux générations? Ce n'eſt que par dégrés que le vice prévaut & que la foi s'éteint.

Se peut-il rien voir de plus précis, que ce que St. Paul dit à ce ſujet, II. Theſſ. II. 3-12. L'Apôtre y parle expreſſément d'une révolte dans l'Egliſe. Quand un royaume eſt révolté, l'ordre & les loix établies par le prince, ſont renverſés, & ſon regne interrompu, quand à l'extérieurs & aux formes qui s'obſervent, ſes amis ſont contraints de ſe taire ou de ſe tenir à l'écart, & de ſe cacher. Or il eſt évident, que cette révolte devoit avoir lieu après que celui qui obtenoit alors ſeroit aboli; c'eſt-à-dire, lorsque le gouvernement impérial ſeroit détruit.

Si, comme on ne ſauroit en diſconvenir, le mot *temple*, dans le ſens figuré, déſigne l'Egliſe; (voy. ch. XIII. 1,) & ſi St. Paul emploie ce mot dans ce ſens, II. Theſſ. II, la vraie Egliſe ſera-t-elle viſible, aura-t-elle la multitude pour elle; lors que *l'homme de péché*, le *fils de perdition* prendra ſa place, s'aſſoira dans le temple de Dieu, ou dans ce qu'on appellera l'égliſe; lors, dis-je, qu'il *s'aſſiéra comme Dieu dans l'Egliſe, voulant ſe faire paſſer pour Dieu*; ou, ce qui eſt la même choſe, pour vice-dieu, pour le ſauveur de Sion, pour le lion de la tribu de Juda? &c. &c. &c. Voy. ſur ch. XIII. 4.

Si, comme le même Apôtre le déclare, il devoit venir *des temps fâcheux*, où les hommes ſe livreroient à une extrême corruption, cherchant *des docteurs ſelon leurs déſirs*, abandonnant *la vérité* pour ſe tourner *aux fables*; & ſi par ces hommes on ne peut entendre que ceux qui profeſſent le chriſtianiſme, que devient cette prétention de l'égliſe de Rome?

St. Pierre annonce les mêmes choſes, II. Ep. II. 1-3, & Jude 17 & 18.

Mais St. Jean eſt ſur tout exprès ſur ce ſujet, dans ſon Apocalypſe. Au ch. XI. il repréſente l'Egliſe par l'emblême de deux témoins, qui doivent *prophétiſer* ou prêcher la vérité dans une extrême affliction, pendant 1260 ans, & enfin être mis à mort.

Au ch. XII. l'Egliſe eſt repréſentée, d'abord comme perſécutée; & enſuite, comme cachée dans un déſert, pendant le même période de 1260 ans.

Au ch. XIII. il eſt dit que la bête fera la guerre aux Saints, qu'elle les vaincra, que ceux qui refuſeront de prendre ſa marque, ſeront mis à mort. qu'ils n'auront permiſſion de vendre ni d'acheter, que tous; c'eſt-à-dire, la multitude, prendront la marque de la bête; & cela, pendant la durée du période de 1260 ans, dont il a déjà été queſtion.

Au ch. XVII. il eſt ajouté que les royaumes qui ſe formeroient des débris de l'empire romain, donneroient leur autorité à la bête, & qu'ils combattroient contre l'Agneau. L'Egliſe peut-elle, pendant ce période, ſe trouver dans l'état où l'égliſe de Rome prétend qu'elle doit être conſervée, vu que tous les rois doivent avoir le même deſſein & donner leur autorité à la bête, & que celle-ci doit s'enivrer du ſang des martyrs de Jéſus?

Le même Apôtre dit encore, au ch. XVIII, que toutes les nations devoient boire *du vin de ſa proſtitution effrénée*, que les rois de la terre commettroient fornication avec elle.

Ce qu'on a vu, & que nous voyons encore, eſt l'accompliſſement de toutes ces prophéties. Le Seigneur ne manque point de fidélité, parce que ce qu'il a prédit s'accomplit. Ainſi l'égliſe romaine peut être apoſtate, & une infâme proſtituée, ſans que Jéſus-Chriſt ſoit infidele; car quoique l'Egliſe ne triomphe ni à Rome, ni à Paris, ni à Vienne, ni à Madrid, &c. elle n'en exiſte pas moins. Mais où? Dans le déſert; & certainement ce mot *déſert*, ne déſigne ni le vatican, ni les conciles de Latran, de Trente, ou de Conſtance, qui, contre un engagement ſolemnel, fit bruler vif Jean Hus.

Le temps de cette retraite n'eſt point mentionné; mais il paroit par le verſet 13, qu'elle n'a lieu que dans la ſuite. Elle s'enfuit; mais il n'eſt pas dit quand elle arrive au *lieu* qui lui eſt *préparé*.

Un lieu préparé de Dieu, & non des hommes. Ce qui annonce d'un côté, que Dieu ſeul connoit *ceux qui ſont ſiens*, & qu'il n'y a que Lui qui ſoit le ſoutien de ſon Egliſe; ce qui fait voir que le période, dont il eſt ici queſtion, n'eſt pas encore celui dont parle Eſaïe XLIX. 23. Par où je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas des princes pieux & animés d'un vrai zele; mais que peut un homme, avec les meilleures intentions, parmi une multitude animée d'un eſprit contraire?

Cette fuite de l'Egliſe s'eſt faite par dégrès: & comme ici nous ne trouvons rien qui indique où cette époque doit commencer, il faut avoir recours aux autres endroits de ce livre, où la même époque eſt mentionnée, & où cette fuite s'effectue déterminément & ſans équivoque.

Dans les verſets qui précedent, St. Jean donne une idée générale de la deſtinée de l'Egliſe, tant pendant la durée de l'empire romain païen, que ſous la nouvelle Rome ou l'antéchriſt. Dans ce qui ſuit, il ſemble revenir ſur ſes pas; mais j'avoue que je n'y vois que confuſément juſqu'au verſ. 13 incluſivement; néanmoins j'en dirai ce qui me paroit le plus probable.

7. Et il y eut une bataille au ciel, Michel & ſes anges combattoient contre le dragon, & le dragon & ſes anges combattoient.

8. Mais ils ne furent pas les plus forts, & ils ne purent ſe maintenir dans le ciel.

9. Et le dragon, le ſerpent ancien, appellé le diable & ſatan, qui ſéduit le monde, fut précipité en la terre, & ſes anges furent précipités avec lui.

Nous trouvons dans Daniel X. 13 & 20, que le chef du royaume de Perſe s'étoit oppoſé à l'ange qui avoit la charge de parler à ce Prophete, & que Michel l'avoit aidé à s'en débarraſſer; que ce même ange devoit combattre contre le chef de Perſe. Tout cela ſuppoſe qu'il y a des anges protecteurs des royaumes; que ce ne ſont pas tous de bons anges, & qu'il y a des combats entr'eux à cette occaſion. Que cela ſoit réel ou ſeulement des emblêmes, c'eſt ce que je ne prétend pas décider; & quel parti qu'on prenne, la Religion n'en eſt point affectée.

Ce que Daniel raconte, dans quel ſens qu'on le prenne, a du rapport à ce que dit ici St. Jean. Voici un combat dans le ciel, Michel & ſes anges combattent contre le dragon & contre ſes anges, & ceux-ci auſſi combattent.

Il y a lieu de penſer, que le ſujet de ce combat eſt pour décider qui ſera le maître de l'empire romain; Si ce ſera les ennemis ou les promoteurs de l'idolâtrie. Le dragon combat pour maintenir l'idolâtrie, & Michel & ſes anges pour qu'elle ſoit abolie; & le dragon & ſes anges n'étant pas les plus forts, perdent leur cauſe, & *ſont jettés en la terre*: comme qui diroit, d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la pouſſiere, ou qu'on l'a vaincu & dépoſsédé.

C'eſt là le ſens litéral; mais ceci peut auſſi être conſidéré comme un emblême, pour repréſenter les efforts qui furent faits, d'un côté par Conſtantin, les évêques, & ceux de leur parti; & de l'autre, les empereurs païens, les prêtres du paganiſme, les ſophiſtes & ceux de leur parti; chacun d'eux, pour faire triompher ſa propre cauſe. Ce conflict dura pluſieurs années, & les chrétiens prévalurent, pour exclure les païens du thrône & de toute autorité.

Nous apprenons, par l'hiſtoire de ce temps là, que les auteurs chrétiens, en décrivant la chute du paganiſme, ſe ſervent des images de la prophétie, contenue dans ces verſets, comme s'ils avoient

compris qu'elle s'accompliſſoit de leurs temps. Voy. Dr. Newton.

10. Alors j'ouïs une grande voix dans le ciel, qui diſoit; maintenant eſt le ſalut, la force, & le regne de notre Dieu, & la puiſſance de ſon Chriſt; car l'accuſateur de nos freres, qui les accuſoit devant Dieu jour & nuit, a été précipité.

11. Et ils l'ont vaincu à cauſe du ſang de l'Agneau, à cauſe de la parole de leur témoignage, & ils n'ont point aimé leurs vies; mais les ont expoſées à la mort.

12. C'eſt pourquoi réjouiſſez-vous cieux, & vous qui y habitez. Mais malheur à vous, habitants de la terre & de la mer; car le diable eſt deſcendu vers vous en grande fureur, ſachant qu'il a peu de temps.

Si l'on prenoit ceci à la lettre, il auroit de l'analogie avec le premier chapitre du livre de Job, & ſuppoſeroit que ſatan avoit la permiſſion d'accuſer l'Egliſe; mais qu'à l'époque dont il eſt ici queſtion, il n'avoit plus une telle permiſſion; parce que la voix du ſang des martyrs, qui demande vengeance, (ch. VI. 10.) avoit été entendue, & qu'elle avoit été exaucée, à cauſe *du ſang de l'Agneau*, & de leur fidélité à Lui rendre témoignage, même au péril de leur vie. Mais dans ce ſens, cette tranſaction auroit eu lieu dans le ciel, & ne ſeroit pas proprement une prédiction de ce qui devoit avoir lieu ſur la terre: Et il ſemble qu'en effet dans le verſet 12, qui ſuit, l'Apôtre ſuppoſe qu'il y a ici deux ſcenes d'actions.

Mais ſi ce que St. Jean dit ici, eſt une parabole ou emblême, il peut ſignifier que ſatan ou ſes ſuppots, n'avoient plus le pouvoir d'accuſer les chrétiens

devant les empereurs & devant les magiſtrats, qui, en tant qu'ils ſont établis pour maintenir l'ordre & exercer la juſtice, ſont les repréſentants de la Divinité; mais dans ce ſens, l'accompliſſement paroit être un diminutif de la prédiction, & peut-être, le premier ſens eſt-il préférable; car il n'eſt pas contraire au but de ce livre, de mentionner des événements qui ont eu lieu dans le ciel proprement dit.

Ils ont vaincu à cauſe du ſang de l'Agneau. Ce n'eſt point à la façon de Rome, ſe diſant chrétienne, qui triomphe par le glaive & par la flamme; & qui prévient les ſchiſmes au milieu d'elle, par la terreur des ſupplices: ce n'eſt, dis-je, pas par des moyens humains, par des armes charnelles, que l'Egliſe triomphe de ſes ennemis, de l'erreur, & de l'idolâtrie; mais par la vertu de la mort de Jéſus-Chriſt.— *Par la parole de leur témoignage*, à l'exemple de Jéſus-Chriſt, qui confondit l'adverſaire, lors de la tentation au déſert, par la parole de Dieu, appellée ici *la parole de leur témoignage.* Il nous faut toujours poſer pour fondement Jéſus-Chriſt & ſa mort pour nous; & ſa parole doit être le moyen d'attaquer & de vaincre l'ennemi. C'eſt pour cela qu'elle eſt appellée *l'épée de l'eſprit*, ou l'épée ſpirituelle.

Verſ. 12. *Réjouiſſez-vous cieux*, parce qu'à cette époque, vous ferez une abondante moiſſon, & que votre nombre s'accroitra grandement. Ceci a quelque analogie à ce que dit Jéſus-Chriſt, qu'il *y a de la joie au ciel pour un ſeul pécheur qui ſe convertit.*

Malheur à vous, habitants de la terre, parce que la défaite de ſatan le rend plus furieux; & bien loin que les choſes changent pour le mieux, par ſa défaite, & ſon expulſion du thrône des céſars, il devient par là plus dangéreux, plus animé, & plus ruſé. Il ſemble, en effet, que la tentation eſt plus dangéreuſe lors qu'elle procede de gens qui ſe diſent chrétiens.

Sachant qu'il a peu de temps. Ceci ſe rapporte probablement à l'abolition de l'idolâtrie, ou le culte du paganiſme, qui devoit être bientôt proſcrit, &

qui fut preſque éteint, vers la fin du ſiecle que la prophétie a ici en vue.

Ceci pourroit bien auſſi être une alluſion au cours regne de Julien l'apoſtat, pendant lequel le dragon fit de nouveaux efforts, pour opprimer les chrétiens, & pour faire régner l'idolâtrie; & qui, ſous une modération affectée, cherchoit à renverſer la Religion, par des voies plus efficaces, que celles qui avoient été miſes en uſage précédemment.

13. Or quand le dragon eut vu qu'il avoit été jetté en terre, il perſécuta la femme qui avoit accouché d'un fils.

14. Mais deux ailes d'un grand aigle, furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât de devant le ſerpent, en ſon lieu, où elle eſt nourrie par un temps, des temps, & par la moitié d'un temps.

Verſ. 13. *Quand le dragon eut vu qu'il avoit été jetté en terre.* Ces paroles annoncent un changement dans la forme & dans l'état des choſes. Le dragon ne peut plus ſe ſervir de l'empire romain païen, de la même maniere qu'il s'en ſervoit, pour s'oppoſer à l'Evangile, & pour perſécuter; puis que cet empire ne ſubſiſte plus; mais cependant c'eſt toujours lui qui eſt l'inſtigateur des maux qui ſont faits à l'Egliſe; c'eſt pourquoi St. Jean les lui attribue, & continue à le déſigner par ſon nom de dragon, qu'il a depuis qu'il ſéduiſit Eve, ſous cette forme; & qu'il conſervera, quels que ſoient les inſtrumens dont il fait uſage.

Malgré ſa défaite, *le dragon* ne perd point courage, ni n'eſt pas moins dangereux; & il continue de *perſécuter la femme* d'une autre maniere. Nous apprennons par l'hiſtoire, que les perſécutions ne ceſſerent point, ſous les empereurs chrétiens. Les ariens perſécutérent. Les orthodoxes mêmes, per-

sécuterent quelque fois comme hérétiques, des consciences timides, qui se faisoit un scrupule de souscrire à certaines expressions nouvelles, quoique dans le fait, ils crussent en Jésus-Christ, & maintinssent la pure doctrine. (Voyez ce qui est dit sur ch. VIII. 5.) Mais ceux qui persécutent, qui qu'ils soient, font en cela l'œuvre du diable; même en persécutant les errants. Tous ceux, dis-je, qui persécutent, quels que soient les objets de leurs persécutions, ne savent de quel esprit ils sont animés. Luc IX. 54-56.

Qui avoit accouché d'un fils. Je conjecture que ceci se rapporte non à *la parfaite stature*; mais à la consistance déterminée, dans les décrets de Dieu, à laquelle l'Eglise étoit parvenue sous Constantin; où, après que *le nombre de* ceux qui devoient *être mis à mort* se trouva *complet*, (ch. VI. 11,) & que les 144,000, mentionnés ch. VII. & XIV. furent marqués du sceau de Dieu.

Vers. 14. *Mais deux ailes d'un grand aigle, &c.* Comme après avoir fait mention de la fuite de la femme, St. Jean parle encore des persécutions qu'elle essuie de la part du dragon, on peut en conclure que cette fuite ne s'est pas effectuée d'abord. Mais afin de la mettre à même d'effectuer cette fuite, lors que le cas l'exigeroit, il lui est donné *deux ailes d'un grand aigle.* Seroit-ce là une allusion aux montagnes & aux rochers où Rome a si souvent, dans la suite de ce période, contraint les fideles de s'enfuir? Car les aigles se retirent sur les hautes montagnes, & dans les rochers escarpés & inaccessibles.

En son lieu. C'est ce qui au vers. 6, est appellé *le désert, où elle a un lieu préparé de Dieu, où elle est nourrie.* C'est Dieu qui en prend soin, & qui ne permettra pas qu'elle soit destituée. Jésus est son Berger, & Il la paît. Es. XL. 11.

Un temps, des temps, & une moitié de temps. C'est-à-dire, trois ans & demi. C'est ici le même période qu'au vers. 6, & ce n'est que la répétition du même nombre; mais en d'autres termes.

Il eſt ordinaire aux auteurs ſacrés, de répéter ainſi le même nombre, quoique ce ſoit un ſeul & même nombre. Les exemples en ſont fréquents. Celui du temps que les ſauterelles devoient faire leurs ravages, eſt tout à fait parallele. (voy. ch. IX. 5 & 10.) Joſeph rend raiſon de cette répétition, en expliquant le ſonge de Pharaon. *Les ſept belles jeunes vaches, ſont ſept ans, & les ſept beaux épics, ſont ſept ans : c'eſt un même ſonge. Et quant à ce que le ſonge a été réitéré à Pharaon, pour la ſeconde fois, c'eſt que la choſe eſt arrêté de Dieu, & que Dieu ſe hâte de l'exécuter.* Gén. XLI. 26. 32.

15. Et le ſerpent jetta de ſa gueule de l'eau, comme un fleuve, après la femme, afin de la faire emporter par le fleuve.

16. Mais la terre aida la femme ; car la terre ouvrit ſon ſein, & elle engloutit le fleuve, que le dragon avoit jetté de ſa gueule.

17. Alors le dragon fut irrité contre la femme, & s'en alla faire la guerre contre les autres, qui ſont de la ſemence de la femme, & qui gardent les commandements de Dieu, & qui ont le témoignage de Jéſus-Chriſt.

Le ſerpent jetta de ſa gueule, &c. Les eaux ſont l'emblême des peuples, ainſi que cela eſt dit au ch. XVII. 15. Et je penſe qu'il eſt ici queſtion de ces innondations de barbares, qui vinrent, en divers temps, fondre ſur l'empire romain, où le chriſtianiſme étoit établi, & qui commirent tant de déſordres ; car quoique tous les individus qui compoſoient l'empire romain, ne fuſſent pas de vrais chrétiens, c'eſt parmi eux qu'étoit l'Egliſe.

Verſ. 16. *La terre* : C'eſt-à-dire, les contrées ou les pays qui compoſoient l'empire romain.

Aida la femme & engloutit le fleuve. Ces peuples

féroces, charmés de la beauté & de la fertilité des contrées qu'ils étoient venus ravager, s'y habituerent, & vécurent en paix, avec ce qui reſtoit d'habitants; &, peu à peu, ils ſe civiliſerent; & ceux qui ne profeſſoient pas déjà le chriſtianiſme, l'embraſſerent; & ſe ſoumirent, même à bien des égards, à Rome (moderne,) dont ils prirent le nom; ainſi ils furent ſensés être la continuation de l'empire; mais alors le chriſtianiſme commença à dégénérer étrangement.

Verſ. 17. *Le ſerpent* toujours *irrité contre la femme, s'en alla faire la guerre contre les autres, qui ſont de la ſemence de la femme.* L'inimitié de ſatan eſt toujours la même; mais ceux qui paſſoient pour être la femme ou l'Egliſe, ayant bientôt dégénéré, & ne conſervant, la plupart que l'extérieur du chriſtianiſme, ils furent laiſés en repos par le ſerpent.

C'eſt ici qu'il faut placer la fuite de la femme dans le déſert; c'eſt-à-dire, après l'invaſion de l'empire romain, & ſa diviſion en dix monarchies; alors elle devient comme inviſible, ainſi que ſi elle s'étoit retirée dans un déſert, & les deux témoins prophétiſent *vêtus de ſacs.*

Mais le ſerpent ayant toujours la même inimitié, ſe tourne contre les *autres, qui ſont de la ſemence de la femme,* qui dans la réalité, ſont de la même famille, quoiqu'extérieurement ils ſemblent n'en être pas.

Ceci eſt applicable à ceux qui s'étoient ſéparés de l'égliſe de Rome, à cauſe des corruptions qui s'y étoient introduites, ou qui furent anathématiſés & chaſsés par cette égliſe. Tels furent les vaudois & diverſes autres ſociétés, dont l'hiſtoire ne fait pas mention, ou dont elle a déguiſé le caractere & donné une deſcription infidele; car les événements de ces temps là, ne nous ont, pour la plupart, été transmis que par des moines, qui n'étoient pas toujours dans le cas de ſavoir ce qui ſe paſſoit dans la ſociété: ou qui étoit étrangement aveuglés par les.

les préjugés de leur ordre, qui les portoient, ſoit à ſupprimer bien des faits, ou à les déguiſer de maniere à laiſſer la poſtérité dans les ténebres. Je pourrois confirmer ceci, par bien des exemples pris du temps où nous vivons, quoique ce ſoit un ſiecle où l'on écrit tant, & où les écrits ſe répandent avec tant de facilité par le moyen de l'imprimerie.

Il ſemble d'abord, que ceux que St. Jean a ici en vue ne ſont pas l'Egliſe, à cauſe de leur ſéparation, ou de leur expulſion, & à cauſe de leur petit nombre, & de pluſieurs autres circonſtances; mais néanmoins ils le ſont dans le fait, ſinon dans la forme: ils ſont de *la ſemence de la femme, gardent les commandements de Dieu, & le témoignage de Jéſus-Chriſt.* C'eſt la raiſon pour laquelle ſatan leur en veut & leur fait la guerre.

Ceux-ci ne ſont point la femme ou l'Egliſe excluſivement; car l'Egliſe eſt univerſelle, elle eſt compoſée de tous ceux qui, en quelque lieu que ce ſoit, croient au Seigneur Jéſus, & L'aiment en ſincérité; ainſi elle eſt, du moins à bien des égards, inviſible, & comme ſi elle avoit fui dans le déſert; quoiqu'à d'autres égards, elle ſoit viſible, puis qu'il reſte toujours des témoins qu'on connoit, & qui au ch. XI. ſont déſignés par le nombre *deux*. L'événement a expliqué ceci, qui paroit d'abord ſi difficile à comprendre, & il me ſemble, qu'il ne ſauroit être plus précis; à moins que la prophétie eût mentionné les noms des perſonnes qu'elle avoit en vue.

La réformation a beaucoup changé la face des choſes, & la vérité a été enſeignée & profeſsée pupubliquement, en ſorte qu'il ſemble, à certains égards, que cet état d'exil de l'Egliſe dans le déſert a fini. A cela j'obſerverai

1°. Que ce triomphe de la vérité n'a été que partiel, & l'Egliſe eſt reſtée exilée de la plupart des lieux où elle avoit été établie. Les égliſes proteſtantes ne forment qu'une très petite partie de ceux qui ſont profeſſion du chriſtianiſme: Or ce peu de progrès de la réformation, ne peut pas être dit une

délivrance & un triomphe de l'Egliſe, tel que Dieu le promet. La réformation n'eſt proprement, que la voix d'un des ſept tonnerres.

2°. Je le répéterai ici une ſeconde fois; la lumiere de la réformation s'eſt obſcurcie, ou du moins le zele s'eſt rafroidi parmi les proteſtants, à un point non moins affligeant qu'il eſt allarmant; la Religion n'eſt parmi eux qu'une affaire de forme; l'incrédulité, la mondanité, & la diſſipation prévalent par tout; on ne cherche qu'à s'enrichir, & à parvenir à des poſtes éminents ou lucratifs, & qu'à vivre dans les délices, comme ſi toutes les eſpérances du chrétien étoient bornées à cette vie. Ce n'eſt point à ces traits qu'on diſtingue les *bourgeois des cieux*. Ceux qui vivent habituellement dans des vices honteux, tels que la fornication, l'adultere, l'ivrognerie, &c. &c. &c. le font ſans rougir, ou même s'en glorifient, ſans ceſſer d'être bien vus dans toutes les ſociétés. Cela ſe voit même parmi ceux qui ſervent à l'autel. On voit parmi le clergé des infideles, qui font un jeu de la Religion & la tournent en ridicule. D'autres enſeignent publiquement des doctrines anti-chrétiennes, qui détournent de Jéſus-Chriſt, l'unique voie de ſalut. Il y en a qui ſont ſouffert dans l'exercice de leur emploi, quoi qu'ils vivent dans l'adultere, ou dans la fornication, ou dans l'ivrognerie, ou qui dédaignent de s'occuper des devoirs de leur état. Eſt-ce là des ſujets propres à paître le troupeau de Chriſt? On n'exerce parmi nous, aucune diſcipline. Cependant la diſcipline eſt une des choſes les plus néceſſaires dans la Religion. Sans la diſcipline, tout doit être en confuſion; ainſi que dans une nation ſans gouvernement; & ainſi que chez les iſraëlites, lors qu'ils n'avoient point de juges, parmi les quels, ainſi qu'il eſt obſervé, (Jug. XVII. 6.) *chacun faiſoit ce qui lui ſembloit bon*. Ne pas ſuivre ce torrent, qui entraine la multitude, c'eſt encourir ſa haine, ſon dédain, & s'expoſer à des contradictions & à des oppoſitions de toute eſpece. Et quoi que ce procédé

differe des persécutions de l'église romaine, on peut dire que nous voyons encore, à divers égards, se vérifier ce qui se lit au ch. XI. 3.

18. Et je me tins sur le rivage de la mer.

CHAPITRE XIII.

1. Et je vis monter de la mer une bête, qui avoit sept têtes & dix cornes; & sur ses têtes un nom de blasphême.

2. Et la bête que je vis étoit semblable à un léopard, ses pieds étoient comme les pieds d'un ours, sa gueule étoit comme la gueule d'un lion, & le dragon lui donna sa puissance, son thrône, & une grande autorité.

3. Et je vis l'une de ses têtes comme blessée à mort; mais la plaie mortelle fut guérie, & toute la terre en étant dans l'admiration, alla après la bête.

4. Et ils adorerent le dragon, qui avoit donné le pouvoir à la bête; & ils adorerent aussi la bête, en disant; Qui est semblable à la bête, & qui pourra combattre contre elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui proféroit de grandes choses, & des blasphêmes; & il lui fut aussi donné le pouvoir d'accomplir quarante-deux mois.

6. Et elle ouvrit sa bouche en blasphêmes contre Dieu, blasphémant son Nom, & son tabernacle, & ceux qui habitent au ciel.

7. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, & de les vaincre; & il lui fut aussi donné puissance sur toute tribu, langue & nation.

8. De ſorte qu'elle ſera adorée, par tous ceux qui habitent ſur la terre, des quels les noms ne ſont point écrits au livre de vie de l'Agneau, immolé dès la fondation du monde.

9. Si quelqu'un a des oreilles qu'il écoute.

10. Si quelqu'un mene en captivité, il ſera mené en captivité: Si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il ſoit tué avec l'épée. Ici eſt la patience & la foi des ſaints.

Verſ. 1. *Je vis monter de la mer.* L'agitation & les ſecouſſes des vagues de la mer, ſont un emblême de ce qui ſe paſſe dans la ſociété; & cette bête montant de la mer, cela ſignifie que cet empire s'eſt formé par les guerres & les diſſentions, ce qui a été le cas de l'empire romain en particulier, tant dans ſa premiere que dans ſa ſeconde forme.

Une bête. C'eſt ſous cet image que, dans le ſtyle prophétique, nous ſont repréſentés les royaumes ou états idolâtres. Le royaume de Dieu n'eſt jamais repréſenté ſous cet image. Et qu'il ſoit ici queſtion de l'empire romain, c'eſt ce que tous les commentateurs, ſans exception, reconnoiſſent.

Il eſt à propos d'obſerver en général, que St. Jean repréſente ici l'empire romain, tel qu'il ſe préſente aux yeux de celui devant qui le paſsé, le préſent, & l'avenir, ſont également préſents; car il lui donne ſept têtes; c'eſt-à-dire, ſept diverſes formes de gouvernements, qui ont commencé à ſa fondation: & dix cornes, ce qui déſigne les divers royaumes qui ſe ſont formés des débris de cet empire en Europe, ſon ancien ſiege. Et cette ſeconde forme de gouvernement, doit durer juſqu'à la fin de la préſente économie.

Il ſemblera, peut-être, à quelques uns, qu'il y a de l'impropriété à repréſenter les royaumes qui ſe ſont formés des débris de l'empire romain, comme

une continuation de cet empire, vu que ce n'en eſt pas plus la continuation que les quatre grandes monarchies, que Daniel diſtingue, ne ſont la continuation l'une de l'autre; puis que dans l'un & dans l'autre cas, les vainqueurs s'établiſſoient ſur les ruines de ceux qui étoient vaincus. Mais il y a cette différence bien ſenſible, c'eſt que, quoique l'empire romain ait été détruit, il a ſubſiſté dans ſon *image* le pape, qui a obtenu & conſervé, même jusqu'à notre temps, une ſorte d'autorité ſur les états qui formoient l'empire romain, & même cette autorité s'eſt étendue fort au delà des bornes de cet empire. Il eſt vrai que cet empire, ou autorité de l'image de la bête, a bien diminué depuis la Réformation; mais néanmoins, ainſi que s'en exprime le fameux Monteſquieu; "le pape eſt encore une "vielle idole, qu'on encenſe par habitude." Et, ſi l'on y fait bien attention, on ſentira que ce que St. Jean dit de l'empire romain, eſt ſi caractériſtique, qu'il n'a pu être connu, ſi long-temps à l'avance, que par celui dont la ſcience eſt infinie.

Il eſt auſſi à propos d'obſerver, qu'il eſt probable que la bête, qui eſt ici mentionnée, eſt la même que celle qui au ch. XI. 7. & XVII. 8, eſt dite monter de l'abîme: car la mer eſt auſſi appellée l'abîme.

Sept têtes. Par là eſt déſigné, (ainſi qu'il eſt expliqué ch. XVII. 9 & 10,) les ſept montagnes ſur les quelles Rome eſt bâtie; ſavoir, Palatinus, Cœlius, Capitolinus, Avantinus, Quirinalis, Viminalis, & Eſquilinus; Et les ſept différentes formes de gouvernements que Rome avoit eu; ſavoir, des rois, des conſuls, des dictateurs, des décemvirs, des tribuns militaires, des empereurs & des ducs ou des papes; car, ainſi qu'on le verra, au verſ. 3, les papes, qui a certains égards, ſont conſidérés comme une huitieme tête, (ch. XVII. 11,) ſont auſſi conſidérés comme une continuation du gouvernement des ducs, ou de la ſeptieme tête, qui en effet, ne méritoit pas d'être comptée une tête ou gouvernement, vu qu'elle étoit *comme bleſſée à mort*; Mais elle mé-

rite d'être comptée comme une tête ou gouvernement, en tant que ce gouvernement eſt diſtinct des autres, & en tant qu'il eſt claſſé avec le gouvernement des papes, & que celui-ci en eſt laguériſon ou la continuation.

Dix cornes, & ſur ſes cornes dix diadêmes. Ces termes figurés ſont expliquées ch. XVII. 12; il eſt par là déſigné dix royaumes: non qu'on ſoit contraint de prendre le nombre dix dans un ſens déterminé; car ce nombre eſt ſouvent employé pour ſignifier *pluſieurs*; on peut en voir des exemples, I. Sam. I. 8. Eccl. VII. 19. Gén. XXXI. 7. & Dan. I. 20. Néanmoins l'empire ſe trouva diviſé en dix royaumes ou états, à l'extinction de l'empire d'occident; (voy. ſur ch. VIII. 12, & XVII 12.) & depuis ce temps là, le nombre de ces états a toujours été, à peu près, le même. Avant l'extinction de la royauté en France, on comptoit encore dix rois en Europe. Mais comme quatre de ces rois ont leurs états hors des bornes de l'ancien empire romain, on ne peut pas les compter; mais par là le calcul n'en devient que plus exact; car, par royaumes, l'Ecriture entend toujours un état ſouverain, quelle que ſoit la forme de ſon gouvernement. Ces dix états, compris dans les dépendances de l'empire romain en Europe, ſont: l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Eſpagne, la Sardaigne, & Naples: quatre républiques; les Provinces-unies, la Suiſſe, Veniſe, & Genes.

Il eſt vrai qu'on compte encore deux républiques; Luques & St. Marin; mais elles ſont ſi petites, qu'elles ne méritent pas d'être mentionnées ſéparement. D'ailleurs, la premiere, eſt un fief de l'empire, & paie tribut à l'empereur; & l'autre, qui n'a qu'environ 6,000 habitants, eſt ſous la protection du pape.

Il y a, il eſt vrai, outre les états dont j'ai parlé, le duché de Parme; mais le pape en a, depuis longtemps, reclamé la ſouveraineté; & il a été juſqu'à faire mettre à mort juridiquement, un des ſouve-

rains de cet état, qui lui avoit déplu. Maintenant cet état eſt dans la famille des Bourbons. Quant au duc de Modene, il eſt vaſſal de l'empire, & paie 40,000 écus à l'empereur. A l'égard du duché de Toſcane, il eſt depuis 1737, dans la famille des empereurs d'Allemagne, qui ont leurs principaux états hors des bornes de l'empire romain. Il reſte l'état qu'on appelle de l'Egliſe; mais celui-ci ne doit pas être compté, puis que ce ſont là les domaines de l'image de la bête.

Et ſur ſes têtes un nom de blaſphême. Il faut obſerver, qu'il n'eſt pas dit, *des noms*, mais *un nom*. Ce nom eſt-il ſur chaque tête, ou ſur une ſeule? Il n'eſt point ſur chaque tête; car alors il y en auroit ſept, comme il y a dix couronnes, ſur les dix cornes, & au ch. XII. 3, ſept diadêmes ſur les ſept têtes.

Sur laquelle de ſes ſept têtes, doit ſe trouver ce nom de blaſphême? La prophétie ne le diſant pas, il nous faut conſulter l'événement.

Ces ſept têtes, ſont les ſept formes de gouvernement; car il ne peut pas être ici queſtion des montagnes. Dans les ſix premieres formes de gouvernement, il n'y avoit rien de blaſphématoire & d'illégitime; les peuples ayant le droit de s'impoſer ou de ſe ſoumettre à la forme de gouvernment qui leur paroit la meilleure; mais le gouvernement des papes, qui eſt confondu avec celui des ducs, parce qu'il en eſt *la guériſon*, & qui ſous ce point de vue, eſt la ſeptieme tête; le gouvernement des papes, dis-je, eſt celui d'un homme qui ſe qualifie de *Saint*, & de ſa *Sainteté*, quoique cela n'appartienne qu'à Dieu; Il ſe dit le *vicaire du fils de Dieu*, & *dieu en terre*; il prétend *changer les temps & la loi*; on *l'adore*; car, outre qu'il exige qu'en le ſaluant, on lui baiſe la pantoufle; ce qui exige la plus profonde de toutes les proſternations; à ſon ſacre, les cardinaux *l'adorent trois fois*; il prétend diſpoſer des places dans le paradis; il prétend, ou a prétendu, être infaillible dans ce qui concerne l'Égliſe, ce qui n'appartient qu'à Dieu, & peut à

la lettre, être appellé s'aſſoir comme Dieu, au temple de Dieu; car par le temple de Dieu ou la maiſon de Dieu, il faut entendre l'Egliſe; ainſi qu'on peut le voir, I. Tim. III. 19.

N'eſt-ce pas là un nom de blaſphême? & l'on peut même dire, un tas de noms de blaſphêmes. S'il y a quelque difficulté, c'eſt que l'accompliſſement de la prophétie eſt trop complet. Le paganiſme le plus effréné, a-t-il jamais produit rien de plus impie & de plus blaſphématoire?

Les empereurs romains, il eſt vrai, étoient déifiés après leur mort; & de leur vivant, pluſieurs d'entr'eux, prenoient le titre de dieu, & l'on bruloit de l'encens devant leurs ſtatues; mais ces criminels excès, étoient de beaucoup inférieurs aux prétentions des papes; de ſorte qu'on peut dire, que les blaſphêmes des papes, éclipſent ceux des empereurs.

Il eſt dit au chapitre précédent, que le dragon avoit ſept diadêmes ſur ſes ſept têtes; parce que ce chapitre fait mention des ſept formes de gouvernement de l'ancienne Rome, & qui ſubſiſtoient encore ſous le période décrit, dans la prophétie que j'ai en vue. Mais ſous la nouvelle Rome, ces diadêmes paſſent aux dix cornes; parce que ſous ce ſecond période de la prophétie, il n'eſt plus queſtion de ces diverſes formes de gouvernement, & que celui des dix royaumes ou états ſouverains leur a ſuccédé. Ainſi il ne reſte plus aux têtes, dont le pape eſt la ſeptieme à certains égards, & à d'autres égards une huitieme; il ne reſte, dis-je, aux têtes, qu'un nom de blaſphême; parce qu'il ne s'agit proprement plus que de cette ſeptieme tête, qui, à proprement parler, n'eſt pas un roi ou un ſouverain tel que les autres; il n'a point de couronne comme les autres; c'eſt une corne; mais elle eſt différente de toutes les autres. Dan. VII. 24, 8, 20, 21.

Je dis que le pape n'a pas une couronne comme les autres ſouverains; mais une *triple couronne*, & je ne ſais pas ſi ce n'eſt pas cette triple couronne;

que la prophétie a en vue. Car la couronne eſt un emblême de la royauté, & jamais aucun ſouverain n'en a pris plus d'une, quel grand & puiſſant qu'il ait été. Qu'eſt-ce donc que ce prêtre inſolent, qui oſe en prendre trois? C'eſt, ſans doute, pour s'élever au deſſus de tout *ce qu'on nomme dieu*; & pour s'égaler à Jéſus-Chriſt, qui nous eſt repréſenté ch. XIX. 12, comme ayant pluſieurs diadêmes ſur ſa tête. Ainſi, outre les noms & titres blaſphématoires, dont j'ai parlé, on peut s'en tenir à la lettre, & voir dans la *tiarre* ou *regne*, comme ils s'expriment, que les papes ont ſur leur tête, au lieu de diadême, ce que la prophétie appelle à juſte titre, un nom de blaſphême, parce qu'elle caractériſe une prétention blaſphématoire. Ce que je dis ici, reçoit une ſorte de confirmation, par le récit de Platina, auteur italien, & dont je cite les paroles au ch. XVII. 3.

Verſ. 2. *Et la bête que je vis étoit ſemblable*, &c. St. Jean choiſit trois des animaux les plus féroces, & il prend ce que chacun d'eux a de plus redoutable, pour décrire cette bête. En quoi l'événement a bien vérifié la prophétie; car jamais gouvernement n'a égalé celui des romains.

Et le dragon lui donna, &c. Le diable diſoit à Jéſus-Chriſt, en lui montrant tous les royaumes du monde & leur gloire; *Je te donnerai toute cette puiſſance & leur gloire; car elle m'a été donnée, & je la donne à qui je veux*, Luc IV. 6. Ce que dit ici St. Jean, montre qu'il y avoit du vrai dans cette aſſertion du pere du menſonge, quoique cela doive s'entendre avec des reſtrictions, & des équivoques, ainſi que ce qu'il dit à Eve.

Verſ. 3. *Et je vis une de ſes têtes comme bleſſée à mort.* Après l'extinction non-ſeulement du titre d'empereur; mais auſſi de la forme du gouvernement, & de la police que Rome avoit toujours eu, depuis Conſtantin, cette ville fut gouvernée par un duc, qui recevoit des ordres de l'exarque de Ravenne, vice-roi de l'empereur d'orient en Italie.

Ainſi l'autorité, ou la domination du ſouverain de Rome, tenoit de la nullité, ce qui fait dire à St. Jean, que *cette tête*, ou forme de ſouveraineté, étoit *comme bleſſée à mort.* Cette qualification du chef ou ſouverain de Rome, n'eſt applicable qu'au gouvernement ducal, & lui convient très bien.

Mais la plaie mortelle fut guérie. Les papes s'étant érigés en ſouverains de Rome, prirent la place de ces ducs, & bientôt ils devinrent abſolument indépendants; leur autorité s'affermit & ſe répandit au long & au large, à un dégré qui, à quelques égards, ſurpaſſoit la ſplendeur des têtes qui avoient précédé:

Et toute la terre en étant dans l'admiration, alla après la bête. C'eſt l'hiſtoire pure & ſimple de ce qui eſt arrivé.

Verſ. 4. *Et ils adorerent le dragon.* St. Paul dit, des hommages rendus aux créatures; *Ce que les gentils ſacrifient, ils le ſacrifient aux diables & non pas à Dieu.* I. Cor. X. 20. Ainſi, l'égliſe de Rome rendant des hommages aux créatures, elle adore le dragon, en cela même; & c'eſt par ce genre d'idolâtrie, qu'ont commencé les excès aux quels elle s'eſt livrée.

Et ils adorerent auſſi la bête. Nous avons vu, au verſ. 1, que les papes ſe ſont faits adorer, & qu'ils ont uſurpé les titres qui ne ſont dus qu'à la Divinité: voici de quoi confirmer notre aſſertion. Martin V, qui fut élu pape en 1417, au concile de Conſtance, eut une médaille faite pour ſon couronnement, où deux cardinaux ſont repréſentés lui mettant la triple couronne ſur la tête, pendant que d'autres cardinaux ſont à genoux devant lui. La médaille à cette légende; "Quem creant adorant; ils adorent "l'ouvrage de leurs mains." Nouv. Rép. des lettres Avril 1701.

Au concile de Latran, commencé en 1512, ſous Jules II, on appelle le pape "très ſemblable à la "majeſté divine, le ſauveur de Sion, le lion de la "tribu de Juda," prononçant qu'il doit être adoré de tout l'univers. Voy. Ses. 25, 9, &c. & auſſi Drel. Triomphe de l'Egliſe, p. 166.

Qui eſt ſemblable à la bête? c'eſt-à-dire, Qui lui eſt égal?

Voici quelques unes des déciſions du concile tenu à Rome, ſous Grégoire VII, l'an 1075. "Le pape "a ſeul le droit d'être appellé évêque univerſel. "Lui ſeul, peut dépoſer les évêques ou les recon- "cilier.—Son légat aux conciles, doit préſider ſur "tous les évêques, & il peut prononcer contr'eux "ſentence de dépoſition.—Il peut dépoſer les rois "& les évêques abſents.—Lui ſeul, ſelon la néces- "ſité des temps, peut faire de nouvelles loix, &c.— "Lui ſeul, peut prendre les armes de l'empire. "—C'eſt au pape ſeul, que les princes doivent "baiſer les pieds.—Son nom ſeul doit être récité "dans les égliſes.—Il n'y a qu'un nom au monde; "ſavoir, celui du pape.—Il lui eſt permis de dé- "poſer les empereurs.—Il n'y a point de livres "canoniques ſans ſon autorité.—Nul concile ne "peut être dit général ſans ſon ordre.—Ses juge- "ments ne peuvent être annullés par qui que ce "ſoit, & lui ſeul peut annuller les jugements de "tous les autres.—Il ne doit être jugé de perſon- "ne.—Nul ne doit avoir l'audace de condamner "celui qui a appellé au ſiege apoſtolique.—Les plus "grandes cauſes, de quelque égliſe que ce ſoit, "doivent lui être renvoyées.—L'égliſe romaine n'a "jamais erré & n'errera jamais.—Le pontife romain, "élu canoniquement, eſt indubitablement rendu "ſaint, par les mérites de St. Pierre.—Le pape peut "dépoſer ou reconcilier les évêques, ſans aſſembler "aucun concile.—Le pape peut abſoudre du ſer- "ment de fidélité, les ſujets des princes iniques, &c. &c." (Annal. Bar. Anno 1076. Regiſtri lib. 2. poſt epiſt. 54. Indict. 13. Voy. auſſi Drel. Triom. de l'Egl. p. 163.) Il faut, ſans doute, être ivre, pour parler de tels arrêtés; mais il n'étoit pas poſſible, que cette circonſtance de la prophétie ſe vérifiât d'une maniere plus forte.

Verſ. 5. *Et il lui fut donné une bouche qui proféroit de grandes choſes*: C'eſt-à-dire, qui ſe vantoit beau-

coup, qui tenoit un langage fort orgueilleux. On ne peut, ce ſemble, avoir de plus hautes prétentions, & porter l'orgueil à un plus grand excès que l'ont fait les papes; & il n'a jamais exiſté une ſucceſſion d'hommes, depuis la création du monde, qui ait égalé les papes à ce ſujet. Les lamas du Tibet, ſont ceux qui ont le plus approché de cet orgueil inſenſé, impie, & blaſphématoire.

Et des blaſphêmes. Outre ce qui a été obſervé, ſur les prétentions des papes, l'idolâtrie eſt un blaſphême contre Dieu. Voy. Eſ. LXV. 7.

C'eſt auſſi un blaſphême contre les ſaints & les anges, de leur rendre les hommages qui ne ſont dûs qu'à Dieu, ainſi qu'on outrageroit un maître, & ſe moqueroit de ſon domeſtique, en donnant à celui-ci, les noms & les titres du maître. Ce qui toutes-fois, n'eſt point comparable à l'extravagance qu'il y a à mettre les créatures à la place du Créateur.

Et il lui fut donné le pouvoir d'accomplir quarante-deux mois. C'eſt toujours le même nombre de 1260 jours, ou plutôt années, mentionnées à diverſes fois, tant par Daniel que par St. Jean. Il ſuit de cette longue durée, qu'il n'eſt point ici queſtion d'un homme en particulier, mais d'une ſucceſſion d'hommes.

L'Apôtre ne dit pas ici expreſsément, ſi ces 42 mois ſont accordés à la bête, depuis le commencement de ſon exiſtence, ou s'il n'eſt queſtion que de ſa ſeptieme tête. Mais il me paroit évidemment ſuppoſé, que ceci ne ſe rapporte à la bête que depuis l'exiſtence, ou peut-être, la guériſon de ſa ſeptieme tête; car, comme c'eſt à cette tête que tout ce qui ſuit eſt attribué, on doit en conclure qu'il n'eſt plus queſtion que de cette tête; & conſéquemment, que c'eſt à cette tête, qu'eſt donné le pouvoir d'accomplir 42 mois.

D'ailleurs, ces 42 mois ſont évidemment la même époque que les 1260 jours, & les trois ans & demi mentionnées ailleurs, par St. Jean, & qui ne peuvent

peuvent être appliqués qu'à la ſeptieme tête, ainſi qu'une légere attention aux ch. XI. 2 & 3, & XII. 6, ſuffit pour en être convaincu.

Ceci me donne lieu de conjecturer, que les 1260 ans ont pu commencer à l'érection de la ville de Rome en duché, vu que le pape eſt repréſenté comme la continuation de cette tête bleſſée à mort. Cette érection eut lieu en 568, lors que Longinus fut envoyé pour gouverner l'Italie, de la part de l'empereur d'orient. Jusqu'alors, Rome avoit été gouvernée par des conſulaires, des correcteurs, & des præſidès; & cette forme de gouvernement avoit continué dans Rome depuis que Conſtantin avoit fixé ſa réſidence à Conſtantinople, tant ſous les empereurs, ſes ſucceſſeurs, que ſous les rois goths ou oſtrogoths; c'eſt ce qu'on peut voir, en jettant les yeux ſur l'hiſtoire univerſelle, que j'ai déja citée, Tom. XIV. p. 148. Et voici, à ce ſujet, les propres termes de Sigonius, hiſtorien italien, du XVIme. ſiecle, qui affirme la même choſe dans ſon Hiſt. de Occid. Imp. p. 265. Il dit, en parlant de Théodoric, fondateur du royaume des goths en Italie; "Jam "vero nullum romanum inſtitutum mutavit; ſiquidem & ſenatum & conſules, patricos præfectos "prætoria præfectum urbis.... cæterosque qui "fuerunt in imperio magiſtratus retinuit." "Il ne "fit aucun changement dans la forme du gouvernement qui étoit établie parmi les romains; car "il conſerva & le ſenat & les conſuls, le gouverneur de la ville, les préfets patriciens prétoriens & le reſte des magiſtrats qu'il y avoit ſous "les empereurs."

Ainſi, quoique les romains fuſſent quelque temps ſans empereurs, leur gouvernement reſta conſtamment le même juſqu'à l'érection de Rome en duché, en 568.

Ceci me paroit correſpondre à ce que St. Paul dit II. Theſſ. II. 7, en parlant de l'homme de péché; *Celui qui obtient maintenant, obtiendra juſqu'à ce qu'il ſoit aboli, & alors le méchant ſera révélé.*

C'eſt-à-dire, "Le gouvernement des empereurs, "qui a lieu maintenant, conſervera l'autorité, juſ- "qu'à ce que ce gouvernement ſoit détruit; mais "lors que ce gouvernement ſera aboli, alors com- "mencera le regne de ce méchant."

Par *celui qui obtient*, on ne peut pas entendre la perſonne même d'un empereur, ou des empereurs; car il n'eſt pas ici queſtion des perſonnes, mais de l'autorité ou du pouvoir; & conſéquemment du gouvernement.

Si les 1260 ans, ou plutôt 1242, devoient commencer à l'anéantiſſement de la forme de gouvernement que Conſtantin établit dans Rome, ils finiront en 1810; mais s'ils ne commencent qu'à la guériſon de la ſeptieme tête, lors que les papes devinrent, non ſeulement de fait, mais auſſi de droit, des princes temporels; c'eſt-à-dire, à l'extinction de l'exarçat de Ravenne, en 752, cette époque n'expirera que vers l'an 1994.

Pendant que Rome a conſervé le gouvernement Impérial, ou établi par l'empereur Conſtantin, les magiſtrats qui l'exerçoient, étoient immédiatement ſous les empereurs, & enſuite, ſous les rois hérules ou oſtrogoths, où ils trouvoient de l'appui; mais lors que Rome eut un duc, les papes durent être moins retenus; parce que ce duc n'étoit pas aſſez puiſſant pour mettre un frein à leur ambition, & que le gouvernement des exarques étoit foible; auſſi voyons nous que, pendant le regne des exarques, les papes ne firent pas difficulté de leur réſiſter, & d'excommunier même, les empereurs d'orient; dont les exarques étoient les lieutenants: ainſi on a lieu de penſer que les papes ont, au moins, partagé l'autorité ſouveraine avec les ducs; puis qu'en dépit d'eux, & à leur face, ils oſoient en agir ainſi envers l'empereur, à qui les ducs obéiſſoient; ce qui paroit être une raiſon ſuffiſante pour les conſidérer comme faiſant partie de la ſeptieme tête, ou du gouvernement duco-imperial, & de compter le commencement des 1242 ans, à l'éro-

sion de Rome en duché. Néanmoins la prophétie ne peroit susceptible de l'un & de l'autre sens.

Vers. 6. *Son tabernacle.* C'est-à-dire, son Eglise, ou les vrais fideles, que Rome qualifie d'hérétiques, & qu'elle condamne tous aux flammes éternelles.

Vers. 7. *Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, & de les vaincre,* &c. Les triomphes de Rome sont connus de tout le monde, & il y en a peu aussi, qui ignorent les excès de sa barbarie. Le nombre des fideles égorgés par elle, ou ses émissaires, est presque innombrables. Par ses croisades contre les albigeois, elle en fit périr un million. On compte que les 30 premieres années, qui suivirent l'établissement des jésuites, furent signalées par la mort de 900,000 orthodoxes chrétiens. Le duc d'Albe, se vantoit d'avoir fait périr par des supplices, dans le pays-bas, 36,000 personnes. Dans l'espace de 30 ans, l'inquisition a fait expirer au milieu des plus cruels tourments, 150,000 chrétiens. Ce ne sont là que des échantillons. (Voy. Dr. Newton sur ce verset.) On peut dire, sans craindre d'exagérer, que toutes les sectes persécutrices mises ensemble, n'ont pas versé autant de sang innocent, & peut-être pas la dixieme partie de celui que Rome & ses satellites ont versé.

Vers. 8. *Immolé dès la fondation du monde.* C'est-à-dire, immolé pour les hommes, qui ont vécu depuis la fondation du monde. Ceci est analogue à ce que l'Apôtre dit ailleurs; que Jésus-Christ *est la propitiation pour nos péchés, & non seulement pour les nôtres; mais aussi pour ceux de tout le monde.*

Vers. 9. *Si quelqu'un a des oreilles,* &c. Jésus-Christ fait usage de cet avertissement, lors que ce qu'il dit exige une attention particuliere, tant à cause de son importance que de sa difficulté.

Vers. 10. *Si quelqu'un mene en captivité,* &c. C'est une dénonciation de ce qui arrivera à Rome, se disant chrétienne; elle sera traitée suivant la loi du talion. Elle a commencé de l'éprouver, & elle devroit recevoir instruction; mais il n'y a point d'apparence

qu'elle le faſſe; car le bigotiſme du général de ſes prêtres, & leur aveuglement eſt encore extrême, & ils ne paroiſſent nullement diſpoſés à ouvrir les yeux.

Ici eſt la patience & la foi des ſaints. C'eſt un avertiſſement aux fideles, qui leur apprend qu'ils auront beaucoup à ſouffrir, qu'ils auront beſoin de toute leur foi, & de toute leur patience. Ce que l'événement a pleinement vérifié.

11. Puis je vis une autre bête qui montoit de la terre, & qui avoit deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.

12. Et elle exerçoit toute la puiſſance de la premiere bête, en ſa préſence; & faiſoit que la terre & ſes habitants adoraſſent la premiere bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Et elle faiſoit de grands prodiges, même juſqu'à faire deſcendre le feu du ciel ſur la terre, devant les hommes.

14. Et elle ſéduiſoit les habitants de la terre, à cauſe des prodiges qu'il lui étoit donné de faire, devant la bête; commandant aux habitants de la terre de faire une image à la bête, qui avoit reçu le coup mortel de l'épée, & qui néanmoins étoit vivante.

15. Et il lui fut permis de donner une ame à l'image de la bête, afin que même l'image de la bête parlât, & qu'elle fit que tous ceux qui n'auroient point adoré l'image de la bête, fuſſent mis à mort.

16. Et elle faiſoit que tous, petits & grands, riches & pauvres, libres & eſclaves, prenoient une marque à leur main droite, ou à leurs fronts.

17. Et qu'aucun ne pouvoit vendre ni acheter, s'il n'avoit la marque, ou le nom de la bête, ou le nombre de ſon nom.

18. Ici eſt la ſageſſe, que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête; car c'eſt un nombre d'homme, & ſon nombre eſt ſix cents ſoixante-ſix.

Verſ. 11. *Une autre bête.* St. Jean introduit ici deux bêtes, l'une pour repréſenter le pape, comme prince temporel, & ſucceſſeur des empereurs; & l'autre, pour repréſenter la hiérarchie tyrannique, dont le pape eſt le chef; quoiqu'à divers égards, ce ſoit un ſeul & même corps: c'eſt pourquoi ce qui ne concerne qu'une des parties de ce corps, eſt quelque fois attribué à l'autre partie.

Au premier égard, le pape eſt un prince temporel; & au ſecond, un prince ſpirituel. Enviſagé ſous ce point de vue, il eſt auſſi appellé *le faux prophete.*

Ces deux départements ſont très diſtincts, & conſéquemment propres à être repréſentés par des images diſtinctes.

Au ch. XVII. nous avons l'emblême d'une bête, & d'une femme qui la monte; ce qui eſt analogue à ce qui eſt dit ici des deux bêtes, dont l'une travaille & agit pour l'autre; ces deux emblêmes ont le même but; de repréſenter deux puiſſances, ou deux corps différents, qui ſe ſoutiennent mutuellement. La puiſſance temporelle ſert d'appui à la puiſſance ſpirituelle; & celle-ci, ſert de ſoutient à celle là; ſurtout ainſi qu'elles ſont amalgamées dans la hiérarchie de Rome.

Qui montoit de la terre. Lors que la mer & la terre ſont miſes en oppoſition; ainſi qu'elles le ſont ici, l'une marque l'agitation & l'autre le repos.

Une bête, qui monte de la terre, par oppoſition à une autre qui monte de la mer; & ces bêtes déſignant des empires, ſignifie que l'une s'eſt formée

par les guerres & les agitations des peuples ; & que l'autre, s'eſt élevée tranquillement & ſans commotions ; & tel eſt le cas de la puiſſance tyrannique des eccléſiaſtiques de l'égliſe romaine, qui font corps avec leur chef, qui eſt pour eux un centre de réunion. Ce corps a, peu à peu, formé *imperum in imperio*.

Il eſt remarquable que cette bête qui a deux cornes, n'a point de couronnes ni ſur la tête, ni ſur ſes cornes, ainſi que la premiere bête ; ce qui me paroit bien caractériſtique, & annonce que ce n'eſt pas proprement un royaume qui eſt déſigné par là ; mais une puiſſance ſans royauté ; ce qui eſt effectivement le cas.

Le clergé s'eſt attribué les deux glaives ; la puiſſance ſpirituelle & la puiſſance temporelle ; car les évêques & les archevêques, ſous l'autorité du pape, ont une cour, où l'on juge des cauſes civiles, auſſi bien que les religieuſes. Et, non contents de partager, à pluſieurs égards, l'autorité civile, ils ont même, pendant un temps, voulu ſouſtraire entierement les eccléſiaſtiques aux cours civiles, & ils réuſſirent en divers lieux. L'hiſtoire de Thomas Becket, en eſt un échantillon.

Mais c'eſt ſurtout par le tribunal de l'inquiſition, que cette égliſe a établi une domination temporelle dans l'état, & qu'elle a fait voir juſqu'où elle eſt capable de porter la tyrannie. Ce tribunal ſeul, mérite d'être qualifié de puiſſance temporelle ; il ne lui manque que la couronne ; car rien ne lui réſiſte ; il n'y a ni le rang, ni la faveur du prince, qui mette à l'abri de ce tribunal infernal. Il a été banni de quelques états, & dans d'autres il a perdu ſa vigueur ; mais il l'a conſerve encore dans quelques lieux.

Il ſera à propos, avant d'aller plus loin, de faire voir qu'il n'y a nulle impropriété dans la diſtinction que St. Jean fait du pape, en le repréſentant ſous l'emblême de deux bêtes diſtinctes l'une de l'autre ; pour repréſenter deux puiſſances différentes.

L'empire du pape, eſt de deux eſpeces de puiſ-

ſances, qui ſont très diſtinctes l'une de l'autre, & auſſi diſtinctes qu'un royaume peut être diſtinct d'un autre royaume.

Le pape, ainſi qu'il a été dit, a ſuccédé aux ducs de Rome, après leur avoir été aſſocié; & ainſi il eſt devenu ſouverain temporel de ce qu'on appelle l'état de l'égliſe; & il prétend, ou a prétendu, l'être auſſi du duché de Parme, & du royaume de Naples; & auſſi pendant un temps de l'Angleterre, & de pluſieurs autres états. A cet égard, il eſt la ſeptieme tête, (ou continuation de la ſeptieme tête,) qui étoit celle des ducs, mais qui avoit reçu le coup mortel de l'épée; parce que ſous ce gouvernement, Rome avoit perdu toute ſa puiſſance, & ſa domination; mais cette plaie a été guérie en la perſonne des papes, qui ont recouvré des états, ſur les quels ils exercent un empire abſolu pour le civil. Comme tels, les papes ſont une continuation de l'empire romain, ou de la ſeptieme tête; & auſſi, à certains égards, une huitieme ſorte de gouvernement. (ch. XVII. 11.)

Cet empire, tant de Rome ancienne que de Rome moderne, eſt monté de la mer; c'eſt-à-dire, qu'il s'eſt établi par des guerres & des diſſentions.

Mais il y a une autre domination des papes; comme chef de cette égliſe qui ſe qualifie de *catholique*; le pape comme tel, a une autre puiſſance qu'il exerce, non-ſeulement dans ſes propres états; mais dans tous les pays où l'on profeſſe le papiſme; & la plus légere attention ſuffit pour faire comprendre que ces deux puiſſances ſont, non-ſeulement diſtinctes; mais de différente nature. Il y a à Rome, un tribunal, qu'on appelle la *rote*, qui eſt le conſeil ſouverain du pape; où l'on juge par appel & en dernier reſſort, des affaires d'un certain genre, qui y ſont portées des pays tant d'Italie que d'ailleurs, qui reconnoiſſent le pape pour chef de l'égliſe; & dont les juges ſont italiens, françois, allemands, & eſpagnols. Ce qui est une démonſtration de la double juriſdiction des papes; ainſi

il ſeroit inutile d'inſiſter plus long-temps ſur ce ſujet.

La puiſſance que le pape exerce, comme chef de l'égliſe, est de deux ſortes; c'est ce que marquent ces paroles; *Et elle avoit deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau.*

Les deux cornes de l'Agneau, ſont un emblême de la double autorité dont Jéſus-Christ est revêtu; comme juge du monde, & chef de l'Egliſe. C'est là où l'égliſe romaine a cru pouvoir puiſer & prendre le modele de ce qu'ils appellent la puiſſance des deux glaives, qu'elle s'attribue.

Mais elle parloit comme le dragon. Le dragon est un menteur & un meurtrier; il trompe & séduit; & enſuite il est cruel. Toutes les légendes de l'égliſe romaine, ne ſont qu'un amas de fables & de menſonges, par où on en impoſe aux perſonnes crédules: & la doctrine de cette égliſe, ſur la contrainte, par où elle enſeigne qu'il faut employer les tourments pour forcer les hommes à recevoir ce qu'ils appellent l'Evangile, lors qu'on ne peut pas le faire par la voie de la perſuaſion; la doctrine, dis-je, de cette égliſe, ſur la contrainte, n'est point le langage de Jéſus-Christ; mais c'est celui du dragon, qui *eſt meurtrier dès le commencement.* Les horreurs que cette ſecte a commiſes, & qui font friſſonner à les entendre raconter, ſont le fruit de ſes préceptes, & du langage qu'elle tient.

Il est bien vrai que la plupart des autres dénominations ont perſécuté; mais jamais comme Rome; & en général, elles l'ont fait en agiſſant contre leurs principes; au lieu que Rome l'a fait en ſuivant les principes dont elle ſe glorifie, ce qui change entierement l'état de la queſtion.

Je ne voudrois point juger les individus, & je n'ai en vue que l'eſprit du corps, en tant qu'il est l'effet des principes communs au général d'entr'eux. L'eſprit du corps, dans l'égliſe romaine, n'est nullement celui de l'Evangile, qui nous commande d'aimer même nos ennemis. Voici les vœux que les

prêtres déportés adreſſent à Dieu, à l'occaſion de la bénédiction des drapeaux d'un régiment d'émigrés, qui ſe fit à Jerſey, le 18 Juin 1795.

"Froncez ſur eux," (diſent-ils à Dieu, en parlant des françois qu'on appelle patriotes,) "cet œil "dont la paupiere menaçante annonce à la terre le "Dieu terrible, & de ſes entrailles, où ſon ombre "gémit vers vous, faites en ſortir, avec les feux "que votre colere y a cachés, la plus éclatante de "vos vengeances. Entourrez votre puiſſance de tous "vos foudres; &, s'ils oſent les braver encore, & "ſe montrer, par de nouveaux attentats, indignes "du pardon que l'égliſe en les invitant au repen-"tir ne ceſſe de ſolliciter."

On ne ſait pas trop où eſt, ni ce que c'eſt que cette égliſe, qui prie pour la converſion des patriotes françois; mais ſi ces prieres ſont ſur le modele de celle-ci, comme on a lieu de le penſer, elles méritent plus le nom de malédictions, que celui d'interceſſions: & le langage qu'on tient ici, eſt bien éloigné d'être celui de la charité.

Mais voici quelque choſe de plus révoltant, & qu'on ne peut entendre ſans friſſonner. Le pontife; car c'eſt ainſi qu'il ſe qualifie, continue ainſi; "Rendez-les à l'enfer, au feu duquel ils ont allu-"mé leur rage, & par des châtimens inconnus "dans ſes abîmes, & exagérés par votre courroux, "effrayé l'enfer, effrayé lui-même de leurs for-"faits, & ſoyez y pour eux, dans tous les inſtants de "la déſeſpérante éternité, le dieu ſans miſéricorde."

Je regarde ce langage, non comme celui de M. de Bayeux, qui eſt un octogénaire, & en qui l'âge doit avoir amorti les bouillons de la jeuneſſe; mais comme exprimant les ſentimens de tout le corps; car ce diſcours d'apparat, compoſé long-temps à l'avance, a été fait dans cette île, où il y avoit pluſieurs évêques, & environ 1500 prêtres; & l'on ſait que parmi eux, les chefs ſont & doivent être l'ame du corps. Ils ont cru, ſans doute, que ces ſentimens étoient beaux & chrétiens, puiſ qu'ils les ont pu-

bliés pour l'édification publique. On sait que ce discours a été généralement approuvé parmi eux ; & ce sont les prêtres qui ont été soigneux de le répandre.

L'on convient cependant, je pense, que ce n'est pas la parler comme l'Agneau ; car Jésus-Christ dit des juifs, qui après l'avoir cloué à la croix, l'insultoient encore par leurs railleries, *Pere pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Le Dieu des chrétiens ne veut point la mort du pécheur ; mais sa conversion & sa vie. De quel œil doit-il donc voir des gens qui Lui parlent ainsi?

Cependant quels atroces qu'aient été ou soient ceux qu'on appelle patriotes françois, ils ne surpassent point en forfait, & en malice, ceux qui ont envoyé le Seigneur de gloire.

Il est vrai, que cet évêque ajoute, après le morceau que je viens de transcrire, "ou plutôt, Seigneur, car la douleur m'égare, inspirez-leur par votre grace, le désir de les expier par une pénitence sincere."

Mais s'il est vrai, qu'il considere ces demandes comme un égarement, pourquoi n'a-t-il pas demandé pardon à Dieu, d'en avoir eu la pensée ou le désir? Pourquoi les publier au grand scandale de la chrétienté? Cette addition est une échappatoire, & non une justification.

J'ajouterai ici un autre trait; car je pense qu'il est nécessaire de faire connoître de quel esprit les partisans de Rome sont animés; & pour cet effet, il faut que quelqu'un se mette à la brèche.

Parmi les prêtres de l'église romaine, déportés ou émigrés, qui ont abjuré les erreurs de leur secte, ils ont tous, dès-lors, été privés, par les chefs qui ont le maniement des secours que le gouvernement a accordés pour leur subsistance. L'un de ces prêtres, se trouvant à Londres, sans aucune ressource, & à la veille de périr de misere, après avoir subsisté d'aumones, pendant quelques mois, on sollicita en sa faveur, les évêques du parti, qui sont

émigrés en Angleterre; ne trouvant pas qu'il fut inconcevable, que cet argent, étant donné par des proteſtants, un homme dût en être privé, uniquement pour avoir embraſſé la religion proteſtante; mais on ne ſe borna pas à refuſer d'accorder les ſecours ſollicités, on inventa encore des fauſſetés contre ce proſélyte. 1°. On prétendit qu'il "avoit "été chaſſé de Jerſey, pour ſon inconduite, par le "commandant en chef ou par les états."

2°. On imputa au recteur de l'île de Jerſey, qui avoit reçu ſon abjuration, & qui étoit le ſeul dont il ſe reclamoit, & dont il peut ſe reclamer, étant peu ou point comme les autres; on lui imputa, dis-je, d'avoir dit "qu'il étoit honorable pour l'égliſe "de Rome, qu'un tel homme l'eût abandonnée."

3°. On l'accuſa d'avoir les principes des démocrates du temps préſent; ce qui le mettoit dans le cas d'être chaſſé de l'Angleterre, en vertu de *l'alliens'bill*; quoique ce fut un fait connu de ſon évêque, que ſon attachement à la royauté, étoit une des principales cauſe de ſon émigration. Et 4°. En retractant, en partie, la premiere accuſation, on produiſit une lettre écrite, diſoit-on, par une perſonne de Jerſey, digne de toute confiance, où il dit, que ce proſélyte "avoit été chaſſé de Jerſey, "non par aucun magiſtrat; mais par une rumeur "publique." Le tout s'eſt trouvé être de pures inventions.

Inventer des fauſſetés pour noircir ſon prochain, eſt un procédé qui reçoit un nouveau dégré d'atrocité, lors qu'il vient de gens qui gémiſſent ſous la verge dont Dieu les frappe: & ceci n'eſt pas la faute d'un individu; mais il paroit concerté par le corps: car à Jerſey, les gens du parti ont fait des démarches, pour obtenir des ſignatures, qui atteſtaſſent que ledit proſélyte avoit été chaſſé de l'île: c'eſt-à-dire, qu'ils ont eſſayé de faire ſigner des écrits pour atteſter des fauſſetés.

Des gens animés de cet eſprit, ne ſauroient parler le langage de l'Agneau; qui, ayant accompli la

loi, & porté à ſa perfection les préceptes de la morale, après avoir ſupporté avec une grande patience, l'ancien iſraël, malgré ſes taches, *à cauſe de la dureté du cœur* de ce peuple; Matth. XIX. 8.) dit maintenant aux ſiens; *Vous avez appris qu'il a été dit; tu aimeras ton prochain & tu haïras ton ennemi; mais Moi, Je vous dis; Aimez vos ennemis, béniſſez ceux qui vous maudiſſent, faites du bien à ceux qui vous haïſſent, & priez pour ceux qui vous courent ſus & vous perſécutent.*

Verſ. 12. *Elle exerçoit toute la puiſſance de la premiere bête, en ſa préſence.* Ces paroles, *en ſa préſence*, ſont remarquables; car il n'y a point de ſouverain qui ſouffre, s'il peut l'empêcher, qu'un autre que lui exerce ſa propre puiſſance; & c'eſt ici une exception unique. Le clergé romain exerce la puiſſance des papes, eux le voyant, & ceux-ci n'en ſont point jaloux; car ils ſavent que le tout tourne à leur avantage, & que plus les évêques, les prêtres, & les moines tiennent les conſciences captives, plus leur autorité, comme ſouverain de Rome, eſt affermie.

Verſ. 13. *Et elle faiſoit de grands prodiges.* Ce n'eſt point la premiere bête; c'eſt-à-dire, le pape, comme prince temporel, & ſucceſſeur des empereurs, qui fait les prodiges; c'eſt la ſeconde bête; c'eſt-à-dire, cette égliſe, dont le pape eſt le chef; & St. Jean fait bien expreſsément cette diſtinction, que l'événement confirme & explique.

Les partiſans de Rome, ne déſavouerons point ce caractere; car ils ne ceſſent de prôner leurs miracles; &, ſelon eux, c'eſt un des caracteres de la vraie égliſe. Il n'y a preſque point d'image, de crucifix, & de relique, qui, à les en croire, n'ait opéré quelque miracle, & ſouvent les miracles les plus étranges; & tous leurs ſaints ont fait des miracles; c'eſt ſur ce principe qu'ils ſont canoniſés.

Mais, en accordant que c'eſt là un des caracteres que Jéſus-Chriſt donne à l'égliſe, qui eſt ici déſignée, je ne prétends pas lui accorder aucun avantage; car ce que Jéſus-Chriſt dit ici, doit être pris dans

dans le ſens qu'on donne à ces expreſſions; *Ceux qui ſont en ſanté, n'ont pas beſoin de médecin. Je ne ſuis pas venu appeller les juſtes. Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché.* Par où le Sauveur ne veut pas dire qu'il y eût des juſtes, & que les phariſiens ne fuſſent pas aveugles; mais ce que Jéſus-Chriſt dit dans ces paſſages, n'a pour but d'exprimer autre choſe que les prétentions de ceux qu'il a en vue; & c'eſt en vain qu'on auroit cherché à ſes déſabuſer; c'eſt pourquoi ils ſont laiſſez à eux mêmes: ce qui eſt le cas des catholiques romains bigots; & ce ſeroit en vain qu'on chercheroit à les déſabuſer: ainſi, le ſeul parti qu'il y ait à prendre, c'eſt de les laiſſer dans leur erreur.

Il s'en trouvera, je penſe, qui prétendront qu'il y a une ſorte de déception à parler ainſi, & à donner le nom de miracle à ce qui n'eſt que preſtige ou tromperie. A cela je réponds,

1°. Que cette façon de parler, eſt analogue à ce qu'on appelle argument *ad-hominem*, qui conſiſte à raiſonner d'après les principes de ceux qu'on veut convaincre; afin d'ouvrir leurs yeux; ce qui, ſans doute, n'a rien d'impropre, ou qui tienne de la déception.

2°. Les zélateurs du papiſme, ſont convaincus que ce ſont de vrais miracles, qui s'operent parmi eux, leur dire que leur égliſe ou la bête dont il eſt ici queſtion, ne faiſoit que de faux miracles, auroit été leur donner occaſion de conclure que cela n'étoit pas applicable à leur ſecte; au lieu qu'en parlant leur langage, ils ont occaſion de ſe déſabuſer, s'ils croient à ce livre, en obſervant la conformité des autres caracteres; & ainſi ils ſont inexcuſables.

Même juſqu'à faire deſcendre le feu, &c. Dans les excomunications ſolemnelles, contre les hérétiques, où nous avons notre bonne part, & qu'on appelle les foudres du vatican, on jette en terre des torches ardentes, pour repréſenter le feu du ciel; ce qui eſt pour le peuple un objet de terreur. St. Jean ne feroit-il point alluſion à cet uſage, par voie d'i-

ronie? Le langage par ironie, n'eſt point ſans exemple dans l'Ecriture. Elie tourne ainſi en ridicule les prêtres de Baal, qui invoquoient leur dieu: *Criez à haute voix; car il eſt dieu; mais il penſe à quelque choſe, ou il eſt après quelque affaire, ou il eſt en voyage; peut-être qu'il dort, & il s'éveillera.* I. Rois XVIII. 27.

Il eſt quelque fois néceſſaire de répondre *au fou ſelon ſa folie, afin qu'il ne s'eſtime pas être ſage.* Pro. XXVI. 5.

Verſ. 14 & 15. *Et elle ſéduiſoit*, &c. La bête qui monte de la terre, ne travaille pas uniquement pour elle-même; mais auſſi pour la bête qui monte de la mer; ce qui eſt exactement le cas du clergé, qui compoſe la hiérarchie papale; c'eſt toujours "à notre ſaint pere le pape" qu'il faut ſe ſoumettre, & reconnoître pour le chef de l'égliſe, le vicaire du Fils de Dieu; ſans cela, il n'y a point de ſalut.

Et ce n'eſt pas ſeulement comme chef ſpirituel, qu'ils veulent qu'on le reconnoiſſe, mais auſſi comme le ſouverain de Rome, qui a droit, & un droit bien plus inconteſtable que les empereurs ſes prédéceſſeurs, de commander aux rois; même de les dépoſséder de leurs thrônes, & de délier leurs ſujets du ſerment de fidélité. Il eſt inconteſtable, que les choſes ont été telles; & ſi cela ne ſe pratique pas exactement comme autrefois, nous ſavons bien pourquoi. Et l'altération de leur doctrine, ſur un point auſſi capital, s'ils l'ont altérée en effet, ſoit que cela provienne de la néceſſité ou d'autres cauſes, eſt une variation aſſez capitale, pour faire revoquer en doute l'infaillibilité de cette égliſe, & ſi une fois ce fondement eſt ôté, tout l'édifice croule.

C'eſt là ce qu'il faut entendre, par cette *image de la bête, qui avoit reçu le coup mortel de l'épée, & qui néanmoins étoit vivante.* Car Rome moderne, par ordre de "la mere ſainte égliſe," comme ils s'expriment, a renouvellé ſes prétentions des empereurs de l'ancienne Rome; & les papes ont, dans le fait, tranché des empereurs, & affecté de pos-

séder tous leurs droits, & même au delà. (Voy. sur le vers. 4.) Ce n'eſt, il eſt vrai, que des fantômes d'empereurs; car ils n'ont point de légions, qu'on puiſſe comparer à celles des anciens empereurs; mais néanmoins ils ont fait uſage de la puiſſance temporelle, conjointement avec la puiſſance ſpirituelle; & grands & petits, ont été contraints de plier devant eux; & s'il eſt vrai, d'un côté, que les papes ne ſont pas empereurs, il n'eſt pas moins vrai, de l'autre, qu'ils en ſont *l'image*, qu'un fantôme, plus effrayant, pour les eſprits foibles, que l'objet même.

Je ne penſe pas qu'il ſoit ici queſtion, en aucune manière, du renouvellement du titre d'empereur, dans la perſonne de Charlemagne; & je pourrois appuyer mon ſentiment, par une multitude de raiſons; mais il ſuffit de celle-ci: Que ſi le renouvellement du titre d'empereur étoit la guériſon de cette tête, il n'y en auroit eu que ſix; & alors la bête n'auroit plus eu ſept têtes. D'ailleurs, depuis l'extinction du titre d'empereur, juſqu'à ſon renouvellement, il s'eſt écoulé 325 ans, ce qui auroit été un aſſez long-temps pour rendre le terme de guériſon impropre, celui de réſurrection auroit encore été trop foible, & il auroit fallu celui de nouvelle création.

Et qu'elle fit que ceux qui n'auroient pas adoré l'image de la bête, fuſſent mis à mort. La défence ordinaire des partiſans de Rome eſt, que ce n'eſt pas l'égliſe qui perſécute, ou qui condamne à la mort les héréſiques; mais que ce ſont les magiſtrats civils; & il y a quelque choſe de vrai dans cette aſſertion, comme il y en avoit dans ce que le ſerpent dit à Eve; ils ne font en effet que déclarer les accuſés hérétiques, & enſuite ils les livrent au bras ſéculier, comme ils parlent. Mais on ſait bien ce que cela veut dire. Cette forme de procéder, eſt préciſément celle que la prophétie décrit; car il n'eſt pas dit que la bête, dont il eſt ici queſtion, mit elle même à mort; mais qu'elle faiſoit *qu'ils fuſſent mis à mort.* Ces paroles ont

exactement le même ſens que celles-ci; "livrer au "bras ſéculier."

Verſ. 16. *Et elle faiſoit que tous, petits & grands . . prenoient la marque de la bête.* Les partiſans du pape ont une marque; ils affectent de ſe diſtinguer par le ſigne de la croix qu'ils font avec leur main droite, premierement au front. Cet uſage n'a, par lui-même, rien que d'innocent; mais combien de choſes honorables qui ſont dégradées à cauſe des perſonnes qui ſe les approprient?

Je ne prétend cependant pas dire, que c'eſt là ce qu'il faut entendre par la marque de la bête. La vraie marque d'une ſecte, c'eſt ſa doctrine, ſon ſymbole; & prendre cette *marque au front*, c'eſt profeſſer ce ſymbole ouvertement & ſans en rougir: la prendre *à la main*, c'eſt travailler à le maintenir ou à le répandre. Les termes dont St. Jean ſe ſert, ſont une alluſion à l'uſage d'alors, qui étoit que les maîtres mettoient une marque au front ou à la main de leurs eſclaves.

Verſ. 17. *Qu'aucun ne pouroit acheter ni vendre &c.* Voici des preuves de l'accompliſſement de ces paroles

Le concile de Latran, ſous Alexandre III, défend toute eſpece de trafic avec les vaudois & les albigeois. Celui de Tours, tenu ſous le même pape, défend auſſi de leur vendre ou d'acheter d'eux. Voici un extrait de la bulle de Martin V, publiée après le concile de Conſtance. "Nous voulons & "commandons que, par notre autorité apoſtolique, "vous exhortiez & avertiſſiez tous ceux qui profeſ- "ſent la foi catholique, tels qu'empereurs, rois, "ducs, princes, &c. qu'ils aient à chaſſer de "leurs royaumes, provinces, villes, &c. tous & "toutes eſpeces d'hérétiques, ſelon le contenu & "teneur du concile de Latran.—Qu'ils ne ſouf- "frent, dans l'étendue de leurs états où dépendan- "ces, qu'aucun d'eux prêche, ou tienne maiſon, ou "ait famille: ni qu'il exerce aucune profeſſion ou "métier; ni qu'il vende aucune marchandiſe ou "qu'il jouiſſe d'aucun privilege; ni qu'il ait la li-

" berté de fréquenter aucun chrétien. Et de plus, s'il " arrive qu'un tel hérétique, connu pour tel, vienne " à mourir, quoiqu'il n'ait pas été dénoncé par l'é- " gliſe, cependant, à cauſe qu'il eſt coupable d'un " crime ſi grave, qu'on lui refuſe ou qu'on leur " refuſe la ſépulture.—Quant à ceux qui reſteront " en vie, que lesdits ſeigneurs, &c. leur faſſent ſu- " bir, ſans délai, la mort qui leur eſt ſi juſtement " due." Voy. Fox actes & monuments, &c.

Guillaume le conquérant ne vouloit pas permettre à ſes ſujets, de vendre ni d'acheter de ceux qui n'étoient pas ſoumis au pape.

Voici un trait, qui peut ſervir à faire comprendre de quelle maniere Rome traitoit ceux qu'elle appelloit hérétiques.

" En 1166, il arriva en Angleterre trente alle- " mands, conduits par un nommé Gérard. On pré- " tendoit qu'ils étoient hérétiques; ils furent con- " damnés à un concile aſſemblé exprès à Oxford. " Ayant enſuite été livrés au bras ſéculier, le roi . . . " les fit marquer à la joue, avec un fer chaud, & " fut cauſe qu'ils périrent tous de faim & de mi- " ſere; parce qu'il défendit à ſes ſujets de les aſſiſ- " ter en quoi que ce fût." Rapin Hiſt. d'Angl. Il paroit que c'eſt par foibleſſe, que ce roi (Henri II.) en agit avec tant de rigueur, & pour ne pas donner priſe au pape, avec qui il avoit eu des démêlés.

Mis à mort. Outre le ſens littéral de ces mots, ils ont un ſens moral ou civil. Ceux-là ſont morts civilement, qui ne jouiſſent pas des droits de citoyens; & ça preſque toujours été le cas de ceux que l'égliſe romaine appelloit hérétiques. C'étoit le cas des proteſtants en France, depuis la révocation de l'édit de Nantes, juſqu'à notre temps, & pluſieurs de ceux qui refuſoient de recevoir l'hoſtie à leur lit de mort, étoient trainés ſur la claie & privés de la ſépulture.

Verſ. 18. *Ici eſt la ſageſſe*, &c. L'explication que le Dr. Newton donne de ce verſet, me paroit frappante, & j'en donnerai ici la traduction.

" Après avoir fait mention du *nombre de la bête*,

"ou du *nombre de ſon nom*, car c'eſt une ſeule & "même choſe, le prophete nous dit quel eſt ce "nombre, & il nous laiſſe à trouver à qui il eſt ap- "plicable. *Ici eſt la ſageſſe; que celui qui a de l'in- telligence, compte le nombre de la bête.* Ce n'eſt "donc pas une tentative vaine ou ridicule, de cher- "cher à découvrir ce myſtère, puis que l'Apôtre le "recommande.

"*C'eſt un nombre d'homme*, i. e. C'eſt une maniere "de compter pratiquée parmi les hommes, ainſi "que *la meſure d'un homme*, ch. XXI. 17, ſignifie la "meſure dont les hommes ſont accoutumés de "faire uſage.

"C'étoit une coutume, parmi les anciens, de dé- "ſigner les noms par la valeur numérique des "lettres dont ils étoient composés. Par exemple, "*Thouth*, le mercure égyptien, étoit mentionné par "le nombre 1218: *é archè*, le principe des choſes, "un des noms de Jupiter, eſt déſigné par le nom- "bre 717: & les noms du ſoleil, tels que *éus* (bon,) "ou *yés* (l'auteur de la pluie,) par le nombre 608. "(Il eſt ici queſtion de la valeur des lettre en grec.)

"St. Barnabas, compagnion de St. Paul, dans l'é- "pître que nous avons de lui, trouve le nom de "*Jéſus crucifié*, dans le nombre 318; car le Nom du "Sauveur s'écrivoit en abregé par les lettres I H T. "& ces trois lettres font 318: (dans la langue "greque.) Et il ſeroit facile de produire pluſieurs "autres exemples ſemblables.

"Le Saint Eſprit, en ſe révélant aux hommes, "s'eſt toujours accommodé, dans ſa maniere de "s'exprimer, aux coutumes & aux uſages de ceux à "qui il s'eſt révélé. Ainſi comme cet art myſté- "rieux des nombres, étoit ſi commun parmi les an- "ciens, il n'eſt nullement ſurprenant, que la bête "ſoit mentionnée par ſon nombre, qui eſt 666. "Nous n'avons ici que le nombre de mentionné, "& de ſon nombre, il nous faut découvrir ſon "nom. Il peut ſe trouver pluſieurs noms qui con- "tiennent ce nombre; mais d'abord, il faut que ce

"ſoit un nom grec ou hébreu, (*) & qu'il contienne "exactement 666, & de plus, il faut que les autres ca- "racteres qui ſont attribués à la bête, lui conviennent.

"Il n'y a point de nom, qui correſponde mieux à "la prophétie, que celui qui eſt mentionné par "Irénée, diſciple de Polycarpe, qui l'étoit lui-mê- "me de St. Jean. Voici ſes propres paroles; *Le "nom* Lateinos *contient le nombre de 666: & cela "eſt très vrai ſemblable; parce que c'eſt le nom du "dernier royaume; mais nous ne voulons point nous "glorifier en ceci*: c'eſt-à-dire, que comme un hom- "me pieux & modeſte, il ne veut pas propoſer ſon "explication avec trop de confiance.

"*Lateinos* avec *ei*, eſt la véritable ortographe; "car les grecs écrivoient ainſi l'i long des latins, "& les latins eux mêmes l'écrivoient ainſi autre- "fois. On ne peut donc point faire des objections "ſur la maniere d'épeller ce nom, qui correſpond "parfaitement au ſujet; car, après la diviſion de "l'empire, les grecs, & en général les orientaux, "appelloient *latins*, ceux qui compoſoient les égli- "ſes d'occident ou de Rome. Et auſſi, ainſi que "l'obſerve Dr. Henry Moore, ils latiniſent tout. "La meſſe, les prieres, les hymnes, les litanies, "les canons, les décrétales, les bulles, ſont en la- "tin. Dans les conſeils du pape, on parle latin. "Les femmes même, prient en latin. L'Ecriture "n'eſt lue, dans les pays papiſtes, qu'en latin. C'eſt "pourquoi, le concile de Trente, ordonne que la "vulgate ſoit la ſeule verſion authentique. Auſſi "leurs docteurs ne font pas difficulté de la préfé- "rer aux textes hébreu & grec, qui ſont les lan- "gues dans les quelles les Prophetes & les "Apôtres ont écrit.

(*) Il me ſemble, qu'il auroit fallu ajouter ou latin, vu que c'eſt le langage même de la bête; & ce langage étoit connu du temps de St. Jean. D'ailleurs, quand même il ne l'auroit pas été, l'Apôtre eſt l'interprête de l'Etre Tout-ſachant.

"En un mot, tout eſt latin, le pape ayant communiqué ſon langage à ceux qui ſont ſous ſa conduite, comme la marque caractériſtique de ſon empire. Il eſt vrai qu'ils préferent d'être appellés *romains*, ou avec plus d'abſurdité encore, *catholiques romains*. Et probablement, l'Apôtre fait auſſi alluſion à ce nom hébreu; car il a dans d'autres occaſions fait uſage de mots hébreux, tels qu'*Abaddon*, & *Armageddon*. Or *Romüth* eſt le nom hébreu, pour la bête, *romaine* ou le *royaume romain*; & ce mot, ainſi que *Lateinos*, contient exactement le nombre de 666. (*) Il eſt en effet ſurprenant, qu'il ſe rencontre une coincidence auſſi fatale dans ces deux noms, & dans ces deux langues."

Le lecteur obſervera, que la maniere dont St. Jean s'exprime, laiſſe le choix de trouver le nombre 666 dans le nom de la bête, ou dans ſon titre; car il parle en général de *ſon nombre*. Mais nous n'avons pas beſoin de nous prévaloir de cette latitude, vu que ce nombre ſe trouve non-ſeulement dans ſon nom, tant en hébreu qu'en grec; mais auſſi dans le titre que les papes ont pris eux-mêmes, & cela dans leur propre langue: ce qui nous donne une ſur-abondance de droit.

(*) Comme il ne ſe trouve dans cette île, ni des caracteres hébreux, ni des caracteres grecs, je ſuis obligé de mettre les noms de chaque lettre.

Nom des lettres.	Leur valeur.	Nom des lettres.	Leur valeur.
Resch	200	Lambda	30
vau	6	alpha	10
mem	40	tau	300
jod	10	epsilon	5
jod	10	jota	1
than	400	ny	50
	666	omikron	70
		figma	200
			666

Le pape ſe dit être *Vicarius Filii Dei*; le vicaire du Fils de Dieu: & la valeur des lettres de ce titre, eſt 666. (*)

Le Dr. Johſton, qui vient de publier, en deux vol. 8°, une explication de l'Apocalypſe, imprimée en 1794, eſt d'opinion que le nombre 666 ſe rapporte, nom au nom de la bête; mais au temps ou ſon regne devoit commencer. Il penſe que le nombre de la bête, n'eſt autre choſe que le nombre d'années où le pape devoit commencer ſon regne, comme ſouverain temporel. Il obſerve que St. Jean ne fixant point d'époque, il eſt naturel de commencer à compter les 666 ans au temps où il écrit, & voici ſon calcul.

Les 666 ans n'étant que des années de 360 jours, ils ne font que 657 années ſolaires, (il compte par nombres ronds.) Le livre de l'Apocalypſe fut écrit dans l'an 95, au quel nombre, ſelon l'opinion du Dr, il faut ajouter quatre ans, par la raiſon, dit-il, que Jéſus-Chriſt étant né dans l'année 4000 de la création, & que notre ere commune ne commençant que dans l'an 4004, ces quatre années doivent être ajoutées aux 95, ce qui fait 99: & ce dernier nombre, joint à 657, fait 756, qui eſt l'année préciſe où Pepin, ayant vaincu Aſtolphe, roi des lombards, mit définitivement le pape en poſſeſſion, non ſeulement du duché de Rome; mais de l'exarcat de Ravenne, & le fit prince temporel.

Le Dr. fait ici une mépriſe, dans les quatre années qu'il ajoute à l'ere commune, pour completer ſes 756; car, par la même raiſon qu'il ajoute ces quatre années à l'un de ſes calculs, il doit les ajouter à l'autre; & alors l'année où Pepin mit le pape en poſſeſſion de l'exarcat, ſera l'année 760; car la

(*)	V-	5	r-	o	F-	o	i-	1	106
	i-	1	i-	1	i-	1	D-	500	6
	c-	100	u-	5	l-	50	e-	o	52
	a-		s-	o	i-	1	i-	1	502
		106		6		52		502	666

756me. année où le pape reçut en don l'exarcat, n'eſt pas moins calculée d'après l'ere commune que la 95me. année, où l'on ſuppoſe que le livre de l'Apocalypſe a été écrit; ainſi ces quatre ans, qui manquent à l'ere commune, ne peuvent être d'aucun uſage au Dr. Johſton, pour accorder ſes époques.

Néanmoins le défaut de ce calcul, ne vient point du manque d'accord des deux époques; car, ſi l'on réduit les 666 ans à des années ſolaires, elles ne ſont que 656 ans 116 jours. D'un autre côté; Aſtolphe s'étant emparé de l'exarcat de Ravenne, environ l'an 751, il mit fin à l'autorité de l'empereur en Italie; & dès lors, le pape prétendit être de droit ſouverain du duché de Rome. Quoiqu'Aſtolphe fit tous ſes efforts pour s'emparer de Rome; il ne réuſſit point, & il ſe déſiſta enſuite de ſes prétentions, & céda même l'exarcat au pape, y étant contraint par Pepin.

Ce calcul devance la ſouveraineté du pape, d'environ cinq ans; ce qui fait coincider les deux époques; car il faut déduire 249 jours de plus des 666 ans, que ne fait le Dr. Johſton, afin de les réduire à des années ſolaires; ainſi, le livre de l'Apocalypſe fut écrit l'an 95; les 666 ans de la prophétie ne ſont que 656 ans 116 jours ſolaires. Total 751 ans 116 jours. Et Aſtolphe chaſſa les troupes impériales de Ravenne, & mit fin à l'exarcat vers la fin de 751 ou au commencement de 752.

Il faut dater le commencement du regne temporel des papes; au plus tard, depuis l'abolition du gouvernement des ducs, qui dépendoient des empereurs d'orient; puis que c'eſt au gouvernement duco-impérial que les papes ont dû ſuccéder, ſelon la prophétie de St. Paul, II. Theſſ. II. 7: vu auſſi que Rome n'a point eu d'autre chef que les papes depuis cette époque.

Ainſi donc, de quelle maniere qu'on prenne ce nombre 666; ſoit en comptant la valeur des lettres du nom de la bête, tant en hébreu qu'en grec & en latin, (ce qui me paroit être le vrai ſens de la

prophétie,) ſoit qu'on prenne ce nombre, comme marquant les années où le regne de de la bête devoit commencer, le calcul ſe trouve juſte. Voilà, il faut l'avouer, une étrange coïncidence! Seroit-il poſſible de trouver une prophétie plus complettement vérifiée?

M. Boſſuet prétend, que Dioclétien eſt perſonnellement la bête dont il eſt queſtion dans ce chapitre; parce qu'il trouve le nombre 666 dans les mots *Dioclès Auguſtus*; mais malheureuſement pour ſon calcul, Dioclès n'étoit point Auguſtus, ni Auguſtus Dioclès; mais Dioclétien. M. Boſſuet a autant de droit de refuſer à ce prince le titre d'empereur, que de le nommer Dioclès, au lieu de Dioclétien; parce qu'il portoit ce nom lors qu'il étoit ſimple ſoldat.

D'ailleurs, il ſeroit abſurde d'appliquer à un individu, ce que St. Jean dit de la bête, ſur ce ſeul fondement; que les lettres de ſon nom ſont 666. Une ſuite de rois, que les papes ont appellés leurs *fils ainés*, portoient un nom dont les lettres font préciſément 666. J'ai en vue *Ludovicus*. (*) Seroit-il raiſonnable, de conclure de là, que ſeize, ou ſi l'on veut dix-huit rois de France, ſont la bête que St. Jean a en vue? Il faut que tous les autres caracteres donnés à la bête, ſoient réunis dans le même objet; ſans quoi l'application eſt fauſſe: & il s'en faut bien que ce ſoit le cas de Dioclétion, de qui on ne peut pas dire, dans aucun ſens, en parlant de ſa perſonne, qu'il avoit *ſept têtes & dix cornes*: Qu'une de *ſes têtes*, qui *étoit comme bleſſée à mort*, fut *guérie*: Ni qu'il *a accompli 42 mois*; c'eſt-à-dire, 1260 ans.

(*) L- 50 o- 0 c- 100 555
u- 5 v- 5 u- 5 6
d- 500 i- 1 s- 0 105
555 6 105 666

CHAPITRE XIV.

1. Puis je regardai, & voici l'Agneau ſe tenoit ſur la montagne de Sion, & il y avoit avec Lui 144,000 qui avoient le Nom de ſon Pere écrit ſur leurs fronts.

2. Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit des grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, & j'entendis une voix de joueurs de harpes, qui jouoient de leurs harpes,

3. Et qui chantoient comme un cantique nouveau devant le thrône, & devant les quatre animaux, & devant les anciens: & perſonne ne pouvoit apprendre le cantique que les 144,000 qui ont été achetés d'entre ceux de la terre.

4. Ce ſont ceux qui ne ſe ſont point ſouillés avec les femmes; car ils ſont vierges. Ce ſont ceux qui ſuivent l'Agneau quelque part qu'il aille: & ce ſont ceux qui ont été achetés d'entre les hommes, pour être les prémices à Dieu & à l'Agneau.

5. Et il n'a été trouvé aucune fraude dans leur bouche; car ils ſont ſans taches, devant le thrône de Dieu.

L'Agneau eſt l'emblême de *Jéſus-Chriſt*; *Sion* eſt la montagne ſur laquelle le temple étoit bâti, & le temple repréſente l'Egliſe, qui eſt ici déſignée par le nombre 144,000.

Ce nombre eſt un nombre myſtique ou ſymbolique, mis pour l'Egliſe, ou la multitude de ceux qui croient en Jéſus-Chriſt; Ce qui, dans mon opinion, ſignifie que ce nombre eſt conſidérable, quoique

que ce ſoit un nombre déterminé, & conſéquemment borné. Ce nombre de 144,000 n'eſt pas l'emblême de l'Egliſe de tous les temps; mais de l'Egliſe, pendant qu'elle eſt actuellement ſur la terre; car, l'Egliſe de tous les temps eſt innombrable; ainſi que cela eſt marqué au ch. VII. 9.

Dans ce chapitre, il eſt queſtion de l'Egliſe de Jéſus-Chriſt, en oppoſition aux adorateurs de la bête, dont il eſt fait mention dans le chapitre précédent.

Qui avoient le Nom de ſon Pere écrit ſur leurs fronts. Pluſieurs anciens manuſcrits & pluſieurs verſions portent; *Qui avoient ſon Nom, & le Nom de ſon Pere, &c.* Ainſi il y a lieu de penſer que dans les manuſcrits, dont on a fait uſage pour notre verſion, les copiſtes avoient oublié *ſon Nom;* étant plus facile d'omettre que d'ajouter par manque d'attention. Voy. ch. III. 12.

Verſ. 2. *Et j'entendis une voix de ciel, comme le bruit de grandes eaux, &c.* Parler à haute voix, ſignifie, parler avec fermeté & avec courage, & pour être entendu diſtinctement. Ce qui doit être le cas, lors que ce qu'on dit mérite une attention particuliere. C'eſt, je penſe, la raiſon pour laquelle il eſt ſi ſouvent fait mention, dans l'Apocalypſe, de voix forte & comme le bruit du tonnerre. Cela eſt ſymbolique, & marque que l'Evangile eſt digne de Dieu, & utile aux hommes; & qu'il doit être publié & profeſſé ouvertement & avec hardieſſe. Ce que *Je vous dis à l'oreille,* dit Jéſus-Chriſt, *prêchez-le ſur les maiſons.* Matth. X. 27.

Et j'entendis une voix de joueurs de &c.

Verſ. 3. *Qui chantoient un cantique nouveau.* C'eſt la céleſte mélodie de l'Egliſe triomphante, de concert avec le chœur des anges qui eſt ici repréſentée, & que les vrais fideles imitent ſur la terre, étant animés du même eſprit; c'eſt pourquoi, St. Paul dit, en parlant de ces fideles, qu'ils ne ſont *plus des gens de dehors; mais les concitoyens des ſaints, & les domeſtiques de Dieu.* Eph. II. 19.

Et perſonne ne pouvoit apprendre le cantique que les 144,000. Les ſeuls fideles ont l'intelligence des myſtères de Dieu ; le reſte des hommes n'y comprend rien, ni n'y peut rien comprendre ; ainſi ils ne ſauroient entrer dans l'eſprit de cette mélodie, de ces louanges, & de ces actions de graces, qui conſtituent l'eſſence de l'adoration en eſprit & en vérité.

Ce qui eſt dit ici, paroît ſuppoſer que le reſte des hommes aſpiroient, ou faiſoient profeſſion d'aſpirer, à apprendre ce cantique, & à être animés du même eſprit, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe diſoient chrétiens ; car les infideles de profeſſion, n'ont pas un tel déſir, ou une telle prétention ; ce qui nous donne à entendre, que la multitude profeſſeroit le chriſtianiſme ; mais un chriſtianiſme ſans réalité, ce qui a de l'analogie avec ce qui eſt dit aux ch. XI. & XII, des deux témoins prophétiſant vêtus de ſacs, & de l'Egliſe étant dans le déſert.

Verſ. 4. *Ce ſont ceux qui ne ſe ſont point ſouillés*, &c. C'eſt-à-dire, qu'ils ſont exempts de toute polution, tant du corps que de l'ame ; qu'ils s'abſtiennent de toute impureté corporelle, & de toute idolâtrie, étant dévoués au Sauveur, ils n'ont pas de plus grand plaiſir que de faire ſa volonté, de Le glorifier & de marcher ſur ſes traces, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la bonne & la mauvaiſe réputation. Ce ſont ceux-là, que Jéſus-Chriſt s'eſt acquis par ſa mort, comme étant ſa portion & ſon ſalaire, pour toutes ſes ſouffrances ; ainſi ils Lui appartiennent en propre, de même que les prémices des fruits appartenoient aux ſacrificateurs.

Ce mot *prémices*, donné à l'Egliſe, paroît inſinuer qu'il y aura une grande moiſſon ; car les prémices ſont peu de choſe, en comparaiſon du reſte des fruits. Mais c'eſt là encore un myſtère pour nous, ainſi que l'étoit pour l'ancien Iſraël, la vocation des gentils, Eph. III. 3-6.

Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve, parmi les célibataires de l'égliſe romaine, qui s'appliquent ces

expreſſions, *ils ſont vierges*. Mais ils ſont en cela auſſi abſurdes que l'état qu'ils ont embraſsé eſt contraire à la nature, & à la deſtination primitive de l'homme & de la femme; car, que penſent-ils d'Enoch, de Noé, d'Abraham, de Moïſe, de Samuel, d'Eſaïe, des Apôtres, de la Ste. Vierge même, qui avoit un époux; & en général des fideles les plus diſtingués par leur foi? Croient-ils que leur vie oiſive, inutile, & à charge à la ſociété, ſera pour eux un titre pour prendre place avant ces ames privilégiées? Prétendent-ils donc être vierges à l'excluſion de tant de ſaints? Des époux chaſtes & fideles l'un à l'autre, ſont plus vierges que des célibataires qui ſont agités de déſirs impurs, quoiqu'ils les repriment. Je dis plus, la Magdeleine étoit plus vierge, après avoir été pardonnée, qu'une recluſe qui a toujours été chaſte, mais qui éprouve des déſirs laſcifs. Je dis plus encore, le célibat, tel qu'il eſt enſeigné par l'égliſe romaine, eſt une doctrine des démons, ainſi que St. Paul l'enſeigne, I. Tim. IV. 1-3: & il a donné lieu à des horreurs de toutes eſpeces, qui ſe commettent par une partie de ces prétendus ou prétendues vierges.

Le ſentiment de Luther, ſur ce ſujet, & qui ſavoit bien ce qui en étoit, mérite d'être ajouté ici. "La colere de Dieu, dit-il, (ſur Gal. II. 16.) eſt "horrible & inexprimable, en ce qu'il a puni, pen"dant ſi long-temps, dans la perſonne des papiſtes, "leur ingratitude & le mépris qu'ils ont fait de "Chriſt & de ſon Evangile; & cela en les abandon"nant à leurs ſens reprouvé, enſorte qu'ils nient "& blaſphêment Chriſt, concernant ſes offices. Au "lieu de l'Evangile, ils ont reçu les regles, les "ordonnances, & les traditions exécrables des "hommes, qu'ils ont dévotement adorées & hono"rées: ils les ont même préférées, & miſes fort au "deſſus de la parole de Dieu, juſqu'à ce qu'enfin "ils ont défendu le mariage, & ſe ſont voués à "un célibat inceſtueux, dans lequel ils ſe ſont li"vrés à la ſouillure, & ſe ſont abandonnés à toutes

"eſpeces de méchancetés; telles que l'adultere, la "fornication, l'impudicité, la ſodomie, & telles "autres abominations. Voilà quel a été le fruit de "leur vœu de continence."

Verſ. 5. *Et il n'a point été trouvé de fraude*, &c. On demandera, peut-être, où eſt cette égliſe? Si elle a jamais exiſté? Si l'Egliſe n'eſt pas compoſée de pécheurs? Il eſt vrai que l'Egliſe eſt compoſée de pécheurs; & néanmoins elle eſt *ſainte, ſans tache, & irréprehenſible;* parce qu'elle trouve en Jéſus-Chriſt ſa juſtice & ſa ſainteté. Epheſ. V. 25-27.

Les chrétiens ſont appellés à la perfection, & ils y parviennent auſſi, quoique dans différents degrés. Mais en quoi conſiſte-t-elle? A donner ſon cœur au Sauveur, afin qu'Il vive en nous & nous en Lui. Le reſte eſt ſon ouvrage; & notre félicité ou nos angoiſſes, ſont en proportion de notre obéiſſance, ou de notre déſobéiſſance.

Mais être integre devant la face de Dieu, marcher en humilité de cœur en ſa préſence, être prêt à tout ſacrifier pour le glorifier, c'eſt ce que ce verſet exprime; & les vrais fideles ſont tels. C'eſt à ce qu'emportent ces paroles de Jéſus-Chriſt, Jean XIII. 10. *Vous êtes nets.* Mais encore avec cela, le fidele a beſoin que Jéſus-Chriſt lui *lave les pieds*; parce qu'étant dans ce monde de corruption, il contracte des ſouillures involontairement, & par une ſuite de la corruption qui reſte en lui, ce qui eſt néceſſaire pour le retenir dans l'humilité.

On ſait que l'Ecriture déſigne ordinairement l'idolâtrie, par les mots de *paillardiſe* ou d'*adultere*. Il eſt aſſez ordinaire de notre temps, parmi les proteſtants, de traiter légérement la participation aux cérémonies ſuperſtitieuſes & idolâtres de l'égliſe romaine mais ce n'eſt pas ainſi que St. Jean les fait enviſager dans ce verſet, & dans les 10 & 11 ſuivants.

6. Puis je vis un autre ange qui voloit par le milieu du ciel, ayant l'Evangile éternel; afin

d'évangéliſer à ceux qui habitent ſur la terre, & à toute nation, tribu, langue, & peuple.

7. Diſant, à haute voix; craignez Dieu, & lui donnez gloire; car l'heure de ſon jugement eſt venue; & adorez Celui qui a fait le ciel, & la terre, la mer & les fontaines des eaux.

C'eſt là un ſommaire hiſtorique de ce qui a été fait, & de ce qui doit ſe faire concernant le ſalut du monde. Ce ſalut a été publié, & il doit l'être juſqu'à ce que Dieu appelle tous les hommes en jugement.

C'eſt un *évangile*, parce que cette doctrine a pour but de conduire au ſalut. Il eſt *éternel*; car il a commencé avec le monde, & ne finira qu'à la conſommation des ſiecles.

Ceux qui habitent ſur la terre; c'eſt-à-dire, dans l'empire romain. *A toute nation, tribu*, &c. C'eſt-à-dire, à tous les hommes ſans exception.

8. Et un autre ange le ſuivit, diſant; Elle eſt tombée, elle eſt tombée, Babylone, cette grande cité; car elle a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de ſon impudicité.

Après avoir mentionné plus haut Rome, ſous l'emblême d'une bête, St. Jean en parle ſous un nom de ville; mais il l'appelle *Babylone*. Un chacun ſent combien ce déguiſement étoit néceſſaire, les chrétiens vivant ſous la domination des romains: & quoique précédemment & dans la ſuite, Rome ſoit déſignée de maniere à ne pouvoir la méconnoître, néanmoins le nom auroit trop choqué; au lieu que celui de Babylone donnoit le change à ceux de dehors, qui n'étoient pas dans le cas d'examiner les choſes de bien près.

Il y a encore une autre raiſon, qui engage St. Jean

à ſe ſervir du terme de Babylone; c'eſt pour déſigner les cruautés de la nouvelle Rome; & par là, il veut dire, qu'elle ſeroit une Babylone en cruauté, & que comme l'ancienne Babylone avoit opprimé & perſécuté le peuple de Dieu, la nouvelle marcheroit ſur les mêmes traces.

Il n'y a point lieu de douter, que Babylone ne déſigne ici Rome; car, après avoir mentionné Babylone, le verſet ſuivant, la déſigne ſous le nom de *la bête & de ſon image*, & il eſt aiſé d'appercevoir que c'eſt la même bête dont il eſt fait mention au chapitre précédent, où Rome eſt décrite à ne pouvoir la méconnoître, de même qu'au ch. XVII. Ainſi la *bête*, la *grande proſtituée*, la *grande cité*, *Babylone*, & *Rome*, ſont une ſeule & même ville ou empire.

Elle eſt tombée. Le mot *tombé* a un ſens moral & un ſens phyſique; & c'eſt dans le premier ſens que ce mot doit être pris ici; ainſi que la ſuite le fait voir. Ces paroles, priſes dans un ſens moral, ſignifient que la menace de St. Paul aux Romains XI. 20, a été vérifiée. Cette égliſe eſt tombée dans l'apoſtaſie; & parce qu'elle s'eſt élevée par orgueil, elle a été retranchée, elle n'eſt plus l'Egliſe de Jéſus-Chriſt; mais elle eſt une inſigne proſtituée, qui ne s'est pas contentée de s'égarer elle-même; mais encore elle a entrainée toutes les nations dans ſon apoſtaſie. Et il est a propos d'obſerver que c'est dans ce ſens, que Jérome prend la chute de Babylone, en cenſurant la corruption qui, de ſon temps, s'introduiſoit dans la ville de Rome. Cependant, ce n'est pas proprement à ſon apoſtaſie qu'il faut appliquer la déclaration de l'ange; mais à ſa rejection de la part de Dieu. Elle eſt devenue une Babylone, & alors elle est déchue de ſon privilege d'Egliſe de Jéſus-Chriſt: & ayant été abandonnée à ſon ſens reprouvé, elle a été d'égarements en égarements: en elle, ſe ſont vérifiées ces paroles; *Que celui qui eſt injuſte, ſoit injuſte encore, & que celui qui eſt ſouillé, ſe ſouille encore.* Ch. XXI. 2.

Il en est ici comme d'une épouse qui devient adultere; Après qu'elle est adultere, elle est répudiée. Tel a été le cas de l'église romaine, après être devenue une Babylone. Ainsi c'est à sa rejection que se rapporte cette déclaration, *elle est tombée*. Voy. encore sur ch. XVIII. 2.

Le vin de la fureur de son impudicité. Ces paroles marquent les excès horribles & revoltants aux quels cette église s'est abandonnée. Excès qui sont tels qu'on les croiroit impossibles, si nous ne les voyions de nos yeux, & si l'histoire, qui les raconte, n'étoit constatée, au point de ne pouvoir la revoquer en doute.

La raison principale qui m'empêche de prendre la chute de Babylone dans un sens physique, & comme signifiant sa destruction, c'est les paroles qui suivent.

9. Et un troisieme ange suivit ceux-là, disant à haute voix; Si quelqu'un adore la bête & son image, & qu'il en prenne la marque sur le front ou en sa main.

10. Celui-là, boira du vin de la colere de Dieu, du vin pur, versé dans la coupe de sa colere, & il sera tourmenté de feu & de soufre devant les saints anges & devant l'Agneau.

11. Et la fumée de leur tourment, montera aux siecles des siecles; & ceux là, n'auront nul repos, ni jour ni nuit, qui adorent la bête & son image, & quiconque prend la marque de son nom.

Vers. 9. *Et un troisieme ange suivit ceux-là.* Ceci est postérieur à ce qui précede, puisqu'il est expressément dit, que cet ange suivit les deux autres. Il arrive souvent qu'une prophétie est mise à la suite d'une autre, quoiqu'elle doive s'accomplir la

derniere; nous en avons des exemples dans tous les prophetes, & particulierement dans ce livre; mais cela ne ſauroit être le cas, lors que le contraire est expreſsément marqué dans la prophétie, ainſi qu'il l'est ici.

Si quelqu'un adore la bête, &c. Cette menace faite à ceux qui adorent la bête, après avoir dit qu'elle est tombée, prouve que par cette chute, il ne faut point entendre ſa destruction.

L'adoration est ou extérieure ou intérieure. La premiere, conſiste à ſe proſterner de corps, par un acte religieux; & la ſeconde à donner ſa confiance. Tous adorent le pape dans le premier ſens: Et il paroit, par ce qui ſuit, que c'est là un crime très odieux à Dieu, & qu'il aſſujettit à une punition très rigoureuſe. Ainſi *que celui qui a des oreilles pour ouir, qu'il entende.*

La bête & ſon image. Ces paroles me paroiſſent ſuppoſer que la bête & ſon image, ſont à certains égards, un ſeul & même objet, quoiqu'à d'autres égards, il y ait une diſtinction: & l'événement a expliqué cette énigme; Car on trouve le tout réuni dans le pape: il est la bête; c'est-à-dire, la ſeconde bête, en tant que chef de ſon égliſe, & il est l'image de la bête; c'est-à-dire, de la premiere bête, en tant que prince temporel & ſucceſſeur des empereurs.

Verſ. 10. *Celui-là boira*, &c. Ces paroles & celles qui ſuivent, relatives aux chatiments & aux tourments reſervés à ceux qui adorent la bête, ſont extrêmement figurées, & ne peuvent nullement être priſes à la lettre.

12. Ici eſt la patience des ſaints; Ici ceux qui gardent les commandements de Dieu, & la foi de Jéſus.

13. Alors j'entendis une voix du ciel, me diſant, écris; Bienheureux ſont les morts qui, dorénavant meurent au Seigneur; oui, pour

certain, dit l'Esprit; car ils se reposent de leurs travaux, & leurs œuvres les suivent.

Vers. 12. *Ici est la patience des saints, &c.* C'est ici que les saints auront besoin de patience. Soit à cause des maux qu'ils auront à souffrir, soit à cause des tentations, en tout genre, aux quelles ils seront exposés. Et c'est ce que l'expérience a pleinement vérifié; car la nouvelle Rome a surpassé de beaucoup l'ancienne, dans ses cruautés, & dans ses ruses à séduire.

Ici ceux qui gardent, &c. Ces paroles, ainsi traduites, ne présente aucun sens, & il faut visiblement suppléer les mots *la patience*, de la phrase qui précede, & qui sont ici sous entendus, & traduire; *Ici est la patience de ceux qui gardent les commandements de Dieu, & le témoignage de Jésus*; & alors cette phrase est une amplification de la précédente.

Vers. 13. *Alors j'entendis une voix du ciel, me disant; Ecris.* Ce doit être ici des paroles importantes, & qui méritent une attention particuliere, puis que St. Jean reçoit un ordre particulier de les écrire.

Bienheureux sont les morts, qui dorénavant, &c. C'est ici un avertissement qui dénote les grandes adversités qui devoient suivre, & il est analogue au verset qui précede. Ceux qui meurent au Seigneur sont toujours bienheureux; mais sur tout dans ce temps où les dangers seront si grands, où il y aura tant à souffrir, & tant de difficultés à persévérer. Et vu les dangers & les difficultés, ceux qui échaperont auront, en quelque sorte, un titre plus assuré à la couronne reservée aux vainqueurs. Ils ne perdront point le fruit de leurs labeurs; *car leurs œuvres les suivent.*

Ceci peut être encore une allusion à la réformation, où la doctrine du purgatoire a été proscrite; & sa fausseté démontrée. Rien n'est plus triste que

la mort, pour un papiſte; car étant pécheur, ſelon ſes principes, il tombe dans le feu du purgatoire, non moins effrayant que celui de l'enfer, à ſa durée près. Mais les réformés ayant démontré qu'il *n'y a plus de condamnation pour ceux qui ſont en Jéſus-Chriſt*, Rom. VIII. 1, le fidele qui ſort de ce monde, n'a que des ſujets de joie.

Leurs œuvres les ſuivent. Mais elles ne les précedent pas. Ce n'eſt donc pas leurs œuvres qui les introduiront dans le ciel. Les fideles vont au Seigneur avant leurs œuvres, & par pure grace; mais néanmoins elles viennent après eux, & ils en recevront le ſalaire.

Le St. Eſprit a ajouté ici ces paroles, en parlant de ce période de temps, où la doctrine du mérite des œuvres, & celle des indulgences, qui en fait partie, devoient être en vogue, & elles ſont un préſervatif pour ceux qui auroient des oreilles pour entendre.

14. Et je regardai, & voici une nuée blanche, & ſur la nuée quelqu'un aſſis, ſemblable à un fils d'homme, ayant ſur ſa tête une couronne d'or, & en ſa main une faucille tranchante.

15. Et un autre ange ſortit du temple, criant à haute voix, à celui qui étoit aſſis ſur la nuée; Jette ta faucille & moiſſonne; car c'eſt ton heure de moiſſonner; parce que la moiſſon de la terre eſt mûre.

16. Alors celui qui étoit aſſis ſur la nuée jetta ſa faucille ſur la terre, & la terre fut moiſſonnée.

17. Et un autre ange ſorti du temple qui eſt au ciel, ayant auſſi une faucille tranchante.

18. Et un autre ange ſortit de l'autel, ayant puiſſance ſur le feu; & il cria, jettant un grand cri, à celui qui avoit la faucille tranchante, diſant; Jette ta faucille tranchante, & vendange

les grappes de la vigne de la terre; car ſes raiſins ſont mûrs.

19. Et l'ange jetta en la terre ſa faucille tranchante, & vendangea la vigne de la terre; & il jetta la vendange dans la grande cuve de la colere de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la cité; & de la cuve il ſortit du ſang juſqu'aux freins des chevaux, dans *l'étendue* de mille ſix cents ſtades.

Verſ. 14. *Sur la nuée, quelqu'un ſemblable à un fils d'homme.* Cette qualification de *fils d'homme*, marque que le perſonnage qui eſt ici introduit, ne perſonnifie ou ne reſſemble point à un ange; mais à un homme. *Fils d'homme*; c'eſt-à-dire, de la race humaine, ou qui fait partie du genre humain. C'eſt là le titre que l'ange, qui parle à Ezéchiel, lui donne conſtamment. Jéſus-Chriſt prend quelque fois le titre de *fils de l'homme*, pour marquer qu'Il a revêtu l'humanité, & que ſous ce point de vue, Il fait partie du genre humain; mais ce n'eſt point Lui que St. Jean a ici en vue; car le perſonnage qu'il introduit, ne paroit point être au deſſus de la dignité d'un ſimple ange. La raiſon pour laquelle il eſt repréſenté avec une couronne eſt, peut-être, pris de ce que ſa miſſion offre une ſuite de victoires; ainſi qu'à l'ouverture du premier ſceau; mais des victoires d'un autre genre. Ce ſera ce triomphe qui couronnera tous les autres, puis qu'il s'agit de raſſembler les élus, pour les mettre en poſſeſſion de leur héritage; ainſi que le moiſſonneur raſſemble le bled dans ſon grenier. Jéſus-Chriſt n'eſt jamais repréſenté, du moins que je ſache, comme ayant une couronne: St. Jean ne Lui en donne point au ch. I. 13-16, & X. 1; mais au ch. XIX. 12, il le repréſente avec pluſieurs diadêmes ſur ſa tête.

D'ailleurs, Jéſus-Chriſt élevé dans la gloire, ne

ſauroit être aſſujetti à recevoir des ordres & des inſtructions d'un ange, ce qui eſt le cas de celui qui eſt ici introduit.

A la moiſſon qui, je penſe, repréſente le raſſemblement des élus, & qui conſéquemment eſt un triomphe, ainſi qu'un acte de miſéricorde, ſuccédera un acte de juſtice, contre les impénitents; ce qui eſt exprimé par l'emblême de la vendange. Mais comme tout ceci eſt encore dans l'avenir, on ne ſauroit l'expliquer, ſans être doué de l'eſprit de prophétie.

Verſ. 20. *Dans l'étendue de mille ſix cents ſtades.* On remarque que l'état, qu'on appelle de l'égliſe, ou le patrimoine de St. Pierre. (Il ne faut pas appliquer cela au diſciple de Jéſus-Chriſt; car celui-ci n'étoit pas le favori de mammon.) On remarque, dis-je, que les états du pape renferment 200 milles depuis Rome juſqu'aux frontieres les plus reculées; c'eſt-à-dire, juſqu'au Veronnois; & ces 200 milles ſont préciſément 1600 ſtades. Cette rencontre eſt ſinguliere; mais je ne ſaurois en tirer aucune concluſion.

CHAPITRE XV.

1. Puis je vis au ciel un autre ſigne grand & admirable; ſept anges qui avoient les ſept dernieres plaies; car c'eſt par elles que la colere de Dieu eſt conſommée.

2. Je vis auſſi, comme une mer de verre, mêlée de feu; & ceux qui avoient obtenu la victoire ſur la bête, ſur ſon image, ſur ſa marque, & ſur le nombre de ſon nom, ſe tenant ſur la mer, qui étoit comme de verre, ayant les harpes de Dieu.

3. Qui chantoient le cantique de Moïſe ſerviteur

ſerviteur de Dieu, & le cantique de l'Agneau, en diſant; Que tes œuvres ſont grandes & merveilleuſes, o Seigneur Dieu Tout-puiſſant! tes voies ſont juſtes & véritables, o Rois des ſaints!

4. Seigneur, qui ne Te craindra & qui ne glorifiera ton Nom? car tu es Saint, Toi ſeul: c'eſt pourquoi toutes les nations viendront & ſe proſterneront devant Toi; car tes jugements ſont pleinement manifeſtés.

Verſ. 1. *Un ſigne grand & admirable.* Tel eſt le ſigne qui ſert de prélude à la prédiction des malheurs reſervés à Rome apoſtate: Et au ch. XVIII. 1, l'ange qui vient annoncer ſa totale deſtruction, eſt repréſenté comme environné d'une ſi grande gloire, que la terre en eſt illuminée. De toutes les repréſentations que St. Jean voit, ceux-ci paroiſſent avoir le plus d'éclat, ce qui a pour but, je préſume, de nous repréſenter que comme les excès de cette ſecte, eſt ce qui a le plus contribué à faire blaſphémer le Nom de Dieu, ſon châtiment eſt ce qui contribuera le plus à la gloire de Dieu.

C'eſt par elle que la colere de Dieu eſt conſommée. Ces paroles donnent lieu de penſer, que les phioles conduiront juſqu'à la fin de la préſente économie; c'eſt-à-dire, juſqu'au grand ſabbat, qui paroit devoir ſuivre la ruine totale de la bête.

Verſ. 2. *Une mer de verre, mêlée de feu.* Une mer ainſi que je l'ai dit plus haut, eſt l'emblême des afflictions qu'il faut éprouver, des agitations auxquelles il faut être expoſé, avant d'approcher du thrône de Dieu. Cette mer eſt dite être *de verre*, pour marquer la pureté de ſes eaux & ſa vertu de purifier; car il n'y a rien de plus pur que le verre, qui ayant paſſé par la fournaiſe ardente, ne conſerve aucune ordure, or plus l'eau eſt pure, plus elle eſt propre à nettoyer. Le feu, mêlé avec le verre,

dénote la violence des épreuves auxquelles les personnes ici introduites ont été exposées. Les épreuves & les souffrances sous Rome apostate, devoient surpasser celles qui devoient avoir lieu sous Rome païenne; car la mer qui est représentée au commencement du période, où il question de ce que l'Eglise auroit à souffrir sous Rome païenne, est représentée simplement comme une mer: (voy. ch. IV. 6,) ici il y a plus, cette mer est mêlée de feu; mais la mer étant sous les pieds de ceux dont il est ici question, leurs épreuves sont finies, & elles ne servent plus qu'à donner de l'éclat à leur triomphe; & comme ils ont obtenu la victoire, ils en louent Dieu, par un cantique qui est dit être celui de Moïse & de l'Agneau; parce que la délivrance d'Egypte est un type de la délivrance de la tyrannie de la Babylone mystique, ainsi que de l'esclavage du péché; & la délivrance dont il est ici question, comprend l'une & l'autre, étant une introduction dans le regne triomphant de notre Roi.

L'emblême contenu dans ces versets, est donc comme une espece d'exorde qui représente l'état des choses après que les phioles ont été versées, & lors que les *jugemens* de Dieu, contre la bête, ont *été pleinement manifestés*.

Sur la bête, sur son image, sur sa marque, & sur le nombre de son nom. Par la bête; c'est-à-dire, la bête montée de la terre, il faut entendre la hiérarchie des papistes, par son image le pape, comme souverain de Rome, & successeur des empereurs; par sa marque, la croyance de sa doctrine ou son symbole; & par le nombre de son nom, la profession extérieur de son culte; c'est-à-dire, du culte de l'église qui se nomme *romaine* ou *latine*, & s'en glorifie, *romith* en hebreu, & *lateinos* en grec. Les partisans du pape sont désignés par l'un & l'autre de ces noms. On les distingue par le nom d'église *latine*, & ils se font gloire d'être appellés *l'église romaine*. Il est vrai qu'ordinairement ils prennent le nom de *catholiques*; mais c'est un titre usur-

pé : & il ai presque dit blasphématoire, dans le sens qu'ils donnent à ce mot; car ils prétendent que tout le genre humain, eux seuls exceptés, est condamné aux flammes éternelles. Prendre ce nom ou titre de *catholique*, que le pape & ses partisans usurpent, & le prendre dans le sens qu'ils y attachent, c'est outrager & blasphémer le Dieu qui est AMOUR.

Ce que St. Jean dit ici, me paroit signifier que les personnes qu'il a en vue, *& qui avoient obtenu la victoire*, n'avoient absolument en rien participés aux idolâtries & aux superstitions de cette église, ni directement ni indirectement.

La fin du 4me. verset, annonce la conversion de toutes les nations, comme l'effet des jugemens de Dieu, contre Babylone.

5. Et après ces choses, je regardai, & voici le temple du tabernacle du témoignage fut ouvert au ciel.

6. Et les sept anges, qui avoient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus de lin pur & blanc; & ceints sur leurs poitrines, avec des ceintures d'or.

7. Et l'un des quatre animaux donna aux sept anges sept phioles d'or, pleines de la colere du Dieu vivant, aux siecles des siecles.

8. Et le temple fut rempli de fumée, qui *procédoit* de la majesté de Dieu & de sa puissance; & personne ne pouvoit entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.

Ces versets, sont un prélude des sept plaies figurées par les sept phioles.

Vers. 5. *Le temple du tabernacle du témoignage*, i. e. Cette partie du temple où est le tabernacle du témoignage. Le tabernacle du témoignage, étoit le

lieu où l'arche étoit placée, & on le nommoit ainſi, parce que la loi, par la quelle Dieu témoigne aux hommes, y étoit conſervée.

Fut ouvert. La raiſon pour laquelle cette partie du temple eſt ouverte, c'eſt que s'agiſſant ici d'annoncer les jugements Dieu, contre les corruptions qui ſe ſont introduites dans l'Egliſe, cela doit naturellement être fondé ſur la loi divine; c'eſt pourquoi le lieu où elle eſt conſervée eſt repréſenté ouvert. C'eſt la loi ou la parole de Dieu qui condamne les coupables. Jéſus-Chriſt dit à ce ſujet; *Moïſe en qui vous eſpérez, eſt celui qui vous accuſera. La parole que j'ai portée, ſera celle qui les jugera au dernier jour.*

Il n'y a ici que le tabernacle qui ſoit ouvert, & l'arche de l'alliance ne paroit point comme au ch. XI. 19. Je préſume que la raiſon en eſt, que c'eſt encore un période reculé, dans lequel la manifeſtation du plan de Dieu n'eſt pas auſſi clairement développé qu'il le ſera, lors des événements annoncé à la fin du ch. XI, où ſe fera un renouvellement, ou une manifeſtation ſolemnelle, de l'alliance de Dieu avec ſon peuple.

Verſ. 6. *Les ſept anges—vêtus d'un lin pur & blanc.* C'eſt là un emblême de la juſtice de ces jugements.

Verſ. 7. *Et l'un des quatre animaux donna aux ſept anges,* &c. C'eſt encore pour ſuivre la même analogie, qu'un des quatre animaux eſt ici introduit. Comme il s'agit des égarements des membres de l'Egliſe, c'eſt les miniſtres de la Religion qui doivent travailler à y remédier. Or, ainſi que nous l'avons vu, les quatre animaux ſont des emblêmes pour repréſenter les miniſtres de l'Evangile.

Verſ. 8. *Le temple fut rempli de la fumée,* &c. Le temple eſt l'emblême de l'Egliſe; & cette fumée, dont il eſt rempli, dénote la confuſion & les ténebres dont l'Egliſe ſeroit couverte, par un juſte jugement de Dieu. L'impoſſibilité d'entrer dans le temple, image de l'Egliſe, ne marqueroit-il pas que l'Egliſe viſible, ſi l'on a égard à la ſucceſſion, ne ſera pas-

gée & propre à ſervir de demeure fixe & aſſurée, qu'après que par ces châtiments, elle aura été purifiée? Et dans ce cas, ceci auroit du rapport à ce qui eſt dit au ch. XII, où l'Egliſe eſt repréſentée comme devant être dans le déſert; c'eſt-à-dire, comme cachée, pendant 1260 ans. Ce qui nous met dans le cas de conſidérer les phioles comme devant être verſées dans le même temps que les trompettes doivent ſonner, & conſéquemment que les phioles ſynchroniſent avec les trompettes.

Ce qui eſt dit ici, paroit bien avoir quelque analogie avec ce que nous liſons Exode XL. 34. & I. Rois VIII. 10 & 11; mais ici, il eſt parlé d'une nuée, & là de fumée. Dans l'un, la nuée eſt un ſigne de la faveur de Dieu; & dans l'autre, la fumée l'eſt de ſa colere. La nuée, eſt un ſigne de la préſence de Dieu; mais, peut-on en dire autant de la fumée? Si St. Jean avoit fait alluſion à la nuée qui couvroit le tabernacle, il ſe ſeroit ſervi du même terme. Mais, quand même il ſeroit vrai, que ce que St. Jean dit ici, fût une alluſion à la nuée, qui rempliſſoit le tabernacle & le temple, la ſignification de l'emblême, n'auroit pas moins d'analogie à cette confuſion & à ces ténebres qui couvrent, ce qu'on appele l'Egliſe, pendant le période dont il s'agit; car la nuée qui couvroit le tabernacle, & enſuite le temple, repréſentoit que l'entrée aux lieux ſaints, n'étoit pas encore manifeſté. Mais Jéſus-Chriſt l'avoit ouverte cette entrée, & diſſipé les nuages, que les égarements des conducteurs de l'Egliſe ont enſuite ramenés; & même les ténebres ſont devenues pires; car, au lieu d'une nuée compoſée de vapeurs qui ſe changent en roſée ſalutaire, il s'agit ici d'une fumée; or la fumée eſt puante & nuiſible.

Je penſe donc, que ceci a du rapport à ce qui eſt dit précédemment, des témoins vêtus de ſacs, du parvis & de la cité occupés par les gentils, & de la femme dans le déſert; car le parvis, par lequel on entre dans le temple, étant occupé par les gentils, & ces mêmes gentils foulant aux pieds la Ste. Cité,

qui représente l'Eglise: la femme; c'est-à-dire, l'Eglise réduite à s'enfuir dans le désert: & le temple aussi l'emblême de l'Eglise, étant rempli d'une fumée qui en offusque l'entrée; Tous ces emblêmes, dis-je, ont une grande affinité & ils correspondent à l'état de désolation, de ténebres, de confusion, & de désordre où s'est trouvé & où se trouve encore, à bien des égards, le christianisme, par une suite des schismes, des erreurs, des superstitions, des idolâtries, de la dépravation, & de l'impiété dont l'Eglise a été inondée, ce qui a fait blasphémer la Divinité & a exposé Jésus-Christ à l'opprobre. Par où l'on peut appercevoir, que ce livre a un but unique, auquel but, tout ce que St. Jean dit se rapporte; & que le tout est lié par des chaînons, d'abord imperceptibles; mais qui se montrent à découvert, à mesure qu'on entre dans le vrai sens du contenu de ce livre.

CHAPITRE XVI.

1. Alors j'ouïs du temple une voix éclatante, qui disoit aux sept anges; Allez & versez sur la terre les phioles de la colere de Dieu.

2. Le premier ange s'en alla, & versa sa phiole sur la terre, & un ulcere malin & dangereux, attaqua les hommes qui avoient la marque de la bête, & ceux qui adoroient son image.

Le mystère d'iniquité, qui se mettoit *en train*, dès le temps de St Paul, (II. Thess. II 7,) étoit, en quelque sorte consommé, au plus tard dans le XIme siecle, & les évêques de Rome avoient alors tous les caracteres de cet *homme de péché*, dont l'Apôtre prédit la venue. Et c'est celui que St. Jean appelle ici *la bete*. Et il considere, ainsi qu'au ch. XIV. 9, la bête & son image, comme ne faisant qu'un seul & même objet. Et en effet, les papes, en tant que

chefs de leur église, & successeurs des empereurs, sont deux choses unies & amalgamées de telle manière, dans cette église, qu'elles ne forment, à plusieurs égards, qu'un seul objet, ainsi que l'ame & le corps ne forment qu'un seul homme.

Les hommes qui avoient la marque de la bête. C'est-à-dire, ceux qui reçoivent le pape pour leur chef, qui croient & professent sa doctrine ou son symbole.

L'ulcere malin & dangereux, qui les attaque, désigne la doctrine de l'infaillibilité du pape, des messes, & des indulgences, qui sont des doctrines qui se tiennent toutes par la main, & qui s'établirent pendant les Xme. & XIme. siecles.

Nous avons vu plus haut, que les papes ont prétendu être infaillibles, & que les conciles ont décidé qu'ils l'étoient. Depuis Leon IX, qui fut élu en 1049, les papes ont été reconnus tels par leurs adhérents, presque sans contradictions, pendant plus de 300 ans.

Et pour ce qui concerne les indulgences, il est constant, que les papes ont accordé & qu'ils accordent des indulgences; C'est-à-dire, qu'ils ont accordé le pardon des péchés commis & à commettre, de quelle nature qu'ils fussent; & cela même pour plusieurs générations: & pour obtenir ce pardon, il suffit de donner de l'or. Chaque péché a son prix. O que c'est une belle chose dans l'église romaine, que d'être riche! car on est sûr d'obtenir le ciel, si l'on veut; puis qu'il s'achette avec de l'or, & en faisant dire des messes. Mais malheur au Lazare, qui étant pécheur, doit après avoir *eu ses maux* dans ce monde, brûler dans le feu du purgatoire: au lieu que le riche, en faisant dire des messes, & donnant une bonne somme d'argent au pape, obtiendra son pardon; & après avoir *eu ses biens* dans ce monde, il sera porté *par les anges au sein d'Abraham.*

Si jamais doctrine a mérité d'être comparée à un *ulcere malin & dangereux*, c'est celle-là que je ne ferai pas difficulté d'appeller un cloaque infect,

C'est à cette doctrine autant, & peut-être plus, qu'à aucune autre cause, que nous devons cet athéisme qui menace l'Europe d'une entiere ruine. C'est de l'Italie principalement, que l'athéisme s'est répandu dans les autres états. C'est là, que les voyageurs l'ont trouvé, en allant visiter les monuments de l'ancienne Rome.

3. Le second ange versa sa phiole sur la mer, & elle devint comme le sang d'un corps mort, & toute ame qui vivoit dans la mer mourut.

4. Et le troisieme ange versa sa phiole sur les fleuves, & sur les fontaines des eaux, & elles devinrent du sang.

5. Et j'entendis l'ange des eaux qui disoit; Seigneur, qui es, qui étois, & qui seras, Tu es juste, parce que tu as fait un tel jugement:

6. A cause qu'ils ont répandu le sang de tes saints & des prophetes, Tu leur as aussi donné du sang à boire; car ils en sont dignes.

7. Et j'en ouïs un autre du sanctuaire, disant; certainement, Seigneur Dieu Tout-puissant, tes jugements sont véritables & justes.

Ces deux phioles décrivent visiblement une même plaie; & par cet emblême, les eaux changées en sang, il n'y a pas lieu de douter que St. Jean ne veuille désigner un grand carnage; vu sur tout, que par les eaux, le prophete entend les peuples; ainsi qu'il s'en explique ch. XVII. 15. Même dans le langage ordinaire, on se sert de ces expressions, *une mer de sang, un fleuve de sang, des ruisseaux de sang*, pour désigner un carnage extraordinaire.

Cette plaie occupe deux phioles, parce qu'elle devoit s'étendre au loin & continuer pendant longtemps; & parce que les croisades, dont il s'agit ici,

avoient deux objets différents; ſavoir, les infideles, & ceux que Rome appelloit hérétiques.

La plaie dont il s'agit, dépeupla en partie l'Europe, dans toute ſon étendue, elle déſola l'Aſie & l'Afrique, & continua pendant plus de 300 ans.

On compte juſqu'à onze croiſades, pour recouvrer la terre ſainte; & le nombre des perſonnes qui ſe joignoient à ces expéditions étoit prodigieux. L'hiſtoire rapporte, de la premiere de ces croiſades, qu'elle étoit compoſée de 300,000 hommes de pied, outre 100,000 hommes de cavalerie. On parle même d'une armée de 50,000 enfants, qui en 1213, ſe croiſerent, & qui périrent tous ou furent faits eſclaves, & élevés dans le mahométiſme. (Voy. Hiſt. Univ. Tom. XXXIX. p. 577, & The hiſt. of the holy war by Th. Fuller, p. 151 & 152.) On conquit la Judée; mais toutes les armées qui y furent ſe fondirent, & très peu revinrent en Europe.

Outre le carnage que ces armées firent dans l'Aſie mineure, en Syrie, en Judée, en Egypte, & dans l'Afrique, parmi les muſulmans, l'empire de Conſtantinople en ſouffrit conſidérablement, & il fut même ſubjugué par les croiſés, qui garderent Conſtantinople pendant 57 ans.

Il y eut des croiſades en Europe, contre les pruſſiens & les livoniens, contre les ſarafins d'Eſpagne; mais ſur tout contre les albigeois; & l'on eſtime que de ceux-ci, il y en eut au moins un million d'égorgés. C'eſt, à mon avis, à cette croiſade contre les albigeois, que ſe rapporte la troiſieme phiole; car elle eſt d'une nature différente des autres, & mérite, à cauſe de cela, d'être diſtinguée. Cette croiſade coûta trois cents mille hommes aux croiſés, dans l'eſpace de 15 ans, & l'hiſtoire obſerve qu'il n'y avoit point de ville ou même de village en France, où il ne ſe trouvât des veuves & des orphelins, qui l'étoient en conſéquence de cette guerre.

On peut ici obſerver une conformité entre les 2me. & 3me. trompettes, & les 2me. & 3me. phioles,

non-seulement en ce que les unes & les autres représentent un châtiment de même nature ; mais aussi en ce que comme les deuxieme & troisieme trompettes synchronisent ; ainsi en est-il des 2me. & 3me. phioles ; car, comme la 3me. trompette a eu lieu pendant la durée de la seconde, il en a été de même de la 3me. phiole, qui a eu lieu pendant la 2de. phiole, & a été beaucoup plus courte. La croisade contre les albigeois dura 15 ans ; & l'inquisition établie à Toulouse, fit ses ravages pendant 10 ou 12 ans après.

Cette brieveté des fléaux, annoncés par la 3me. phiole & la 3me. trompette, a de l'analogie avec l'emblême dont St. Jean se sert ; car les rivieres ne sont autre chose que de l'eau courante, qui ne fait que passer ; & leurs eaux changées en sang ou en absynthe, doivent bientôt se purifier après un cours de quelques années.

Les papes publierent aussi des croisades contre les empereurs d'Allemagne, & contre plusieurs autres souverains. A quoi on peut ajouter, celles qui furent publiées contre les bohémiens. Dans tous ces cas, il y eut des mille milliers de personnes qui périrent, tant de part que d'autre, en sorte que comme la prophétie le dit, ils eurent du sang à boire, étant dignes d'un tel breuvage.

Ces massacres, commencerent vers la fin du onzieme siecle, en 1096, & ne finirent que dans le XVme. quoiqu'on en mette ordinairement la fin, vers la conclusion du XIIIme. siecle, deux cents ans après qu'ils eurent commencé.

Le 2cond ange versa sa phiole sur la mer, & le troisieme sur les fleuves, &c. Les croisades furent premierement dirigées contre la Judée, où l'on alloit par mer ; & les secondes, contre les nations, fortifiées, ou provinces de l'Europe.

Ceci a de l'analogie avec la seconde & la troisieme trompette, dont l'une avoit pour objet, les dégats faits par Genseric, vers la mer & ses côtes, & l'autre, les dépredations d'Atila, qui se bornerent au continent, & à l'intérieur de l'Europe.

La reſſemblance & l'analogie qu'il y a entre les ſept trompettes & les ſept phioles, me paroit être une raiſon de penſer, qu'elles doivent en général ſynchroniſer, & non ſe ſuccéder, comme l'ont prétendu une partie des commentateurs; mais néanmoins, comme elles n'ont pas les mêmes objets, les premieres étant dirigées contre les nations, eu égard à leur état civil; & les autres, à leur état religieux; elles ne commencent pas & ne finiſſent pas exactement dans la même année, ni dans le même ſiecle; mais néanmoins elles ne ſe ſuccedent pas; c'eſt-à-dire, que les phioles ſont verſées avant que les ſept trompettes aient toutes été ſonnées. Le rapport entre les trompettes & les phioles, eſt ſur tout frappant à l'égard de la ſixieme trompette & de la ſixieme phiole.

Il y a moins d'analogie entre la quatrieme & la cinquieme trompette, & la quatrieme & la cinquieme phiole: & cependant il y en a encore, en ce que la 4me. trompette & la 4me. phiole, ont également le ſoleil pour objet, quoique ce ne ſoit pas le même ſoleil; & que dans la premiere, le ſoleil s'éteint dans ſa troiſieme partie; & dans la ſeconde, il devient plus brulant. Et la 5me. trompette & la 5me. phiole, ont de la conformité, en ce que dans l'une & dans l'autre, il eſt fait mention de ténebres, & de tourments horribles infligés aux hommes.

Je mentionnerai encore deux raiſons, pour montrer que les trompettes & les phioles ne ſe ſuccedent pas, & que le période de temps qui leur eſt aſſigné eſt le même. 1°. Si les phioles étoient encore à verſer les 1260 ou plutôt 1242 ans accordés à la bête, ſeroient écoulés avant qu'elle eut éprouvé les châtiments qui lui ſont dénoncés par les phioles, à moins qu'on voulut qu'elles ne fuſſent verſées tout à coup & preſque en même-temps: car nous aurons occaſion de voir, dans le chapitre ſuivant, que ces 1242 ans expireront environ l'an 1810, ou tout au plus tard, l'an 1994. La ſeconde raiſon, eſt priſe de la conformité qu'il y a entre les emblêmes contenus dans les phioles, & les évé-

nements qui y correſpondent, qui, à mon avis, ne permettent pas de douter, que St. Jean n'eût en vue ces événements.

Verſ. 4. *Les fleuves & les fontaines des eaux.* Voy. ſur ch. VIII. 10.

Verſ. 5 & 7. *L'ange des eaux .... & un autre du ſanctuaire.* Il ne faut pas perdre de vue, que ce ne ſont ici que des emblêmes. Les eaux, repréſentent les peuples; & le ſanctuaire, l'Egliſe. Ces deux anges ſont donc ici introduits, comme perſonnifiant les nations & l'Egliſe; ce qui marque que tant les peuples que la multitude des fideles, confeſſeront la juſtice des jugemens de Dieu. Ce qui répond à ce qui eſt dit ailleurs, que *toutes les œuvres* de Dieu, *le célébreront.* Et qu'Il ſera *trouvé juſte quand Il juge.*

C'eſt auſſi en parlant par analogie, qu'au ch. XIV. 18. St. Jean fait mention d'un ange *ayant puiſſance ſur le feu;* parce que dans cet endroit, il eſt queſtion du jugement dernier, & de la ſentence contre les impénitents, dont le partage ſera le feu de l'enfer.

8. Puis le quatrieme ange verſa ſa phiole ſur le ſoleil, & il lui fut donné de bruler les hommes par le feu;

9. De ſorte que les hommes furent brulés par de grandes chaleurs, & ils blaſphémerent le Nom de Dieu, qui a puiſſance ſur ces plaies; mais ils ne ſe repentirent point pour Lui donner gloire.

La rage des croiſades; mais non les croiſades; car elles furent en vogue long-temps après; la rage des croiſades ne dura que juſques vers la fin du XIIIme. ſiecle. Alors commence un nouveau période.

Les papes & les empereurs, aux quels ont peut joindre pluſieurs autres ſouverains, n'avoient ceſſé de ſe diſputer la domination. Et quoique les conteſtations ſe terminaſſent, preſque toujours en faveur des

des papes, les empereurs perſiſterent à reclamer la ſouveraineté de l'Italie & de Rome même: mais en 1278, Rodolphe, qui avoit été élu empereur, céda au pape, ſans reſerve, toutes ſes prétentions au droit de ſouveraineté que les empereurs avoient reclamé; il céda, dis-je, au pape, ſans reſerve quelconque, tous les fiefs ſitués entre Radicophani & Cépérano, l'exarcat de Ravenne, le Pentapole, la Marche d'Ancone, le duché de Spolette, les terres de la comteſſe Mathilde, le comté de Bertinoro; & confirma toutes les donnations faites par les empereurs au ſiege de Rome, depuis Louis le Débonnaire. Hiſt. Univ. Tom. XXXII. pag. 217.

Il paroit que Rodolphe en avoit fait la promeſſe, par ſes ambaſſadeurs, en 1274, au concile de Lyon, & qu'il l'avoit ratifiée en perſonne, & par ſerment, à Lauſanne, l'année ſuivante. Ceci forme une nouvelle époque, où, dans le ſtyle prophétique, le pape n'étoit pas ſeulement le ſoleil de l'égliſe romaine; mais encore il fut de nouveau & ſolemnellement reconnu un ſoleil dans ſa capacité de prince temporel. Ce qui étoit bien le cas auparavant, ayant déjà reſté ſeul ſouverain de Rome & de ſes dépendances, au plus tard, depuis l'extinction de l'exarcat de Ravenne; mais néanmoins il y avoit eu de la part des empereurs, des oppoſitions, qui quoiqu'impuiſſantes, déplaiſoient aux papes. Mais ici elles ceſſent entierement; ici ſe diſſipent tous les nuages qui auroient pu tempérer l'ardeur des rayons de ce ſoleil brulant: Ainſi c'eſt une révolution qui fait époque, pour que, dans une prophétie, où il s'agit de prédire une ſuite d'événements, on la prenne pour commencer une nouvelle époque; ainſi que cela ſe pratique dans l'hiſtoire, où l'on choiſit quelque révolution ou événement remarquable, pour diviſer la durée du temps; ce qui ſoulage la mémoire, & eſt comme une ſtation ou repos, où l'on s'arrête, pour reprendre des forces.

Le lecteur ſe rappellera, que j'ai fait voir ci-des-

ſus, ch. VI. 12, que par le *ſoleil*, dans le ſtyle prophétique, il faut entendre le chef d'un état ou d'un corps de ſociété, ſoit civil, ſoit religieux; & j'ajouterai ici que ce langage eſt auſſi adopté dans le diſcours ordinaire: car on donne communément au ſucceſſeur préſomptif d'un prince ou chef, la dénomination de *ſoleil levant*, & à celui qui eſt en place; mais qui eſt ſur ſon déclin, celle de *ſoleil couchant*.

Cette plaie ne doit pas être conſidérée comme un châtiment ou fléau pour le pape, le ſoleil de l'empire anti-chrétien. La plaie eſt dirigée contre ſes adhérents, ainſi que la ſimple lecture du texte le fait voir.

Cette époque a donc commencé dans l'année 1278, depuis que les papes ſont devenus, ſans nulle contradiction, princes abſolus & ſeuls arbitres de la deſtinée de tous leurs ſujets, non-ſeulement de fait; car ils étoient tels ci-devant; mais auſſi d'un conſentement général, en vertu de la ceſſion ſolemnelle de l'empereur.

On peut voir la preuve de l'accompliſſement de cette prophétie, dans la condition miſérable où ſe trouvent les ſujets du pape; condition, qui a ce ſemble, dû être encore pire autrefois, vu le caractere des papes, qui ont régné, pendant la période dont il s'agit, & vu les déſordres qu'il y a eu ſous leurs regnes.

Les voyageurs repréſentent les ſujets du pape, comme les plus miſérables de toute l'Italie, qui n'eſt pas le pays le plus floriſſant du monde.

Il ſemble cependant, ainſi que l'obſerve M. Addiſſon, que cela ne devroit point être ainſi, vu la bonté du ſol:—Outre cela, le ſouverain eſt toujours un homme éclairé, d'un age mur, & qui a de l'expérience:—Un homme qui doit avoir, plus qu'aucun autre, des principes de religion & de vertu;—qui ne doit point être adonné aux plaiſirs & à la luxure:—un homme qui n'eſt ſurchargé ni de femme ni d'enfants:—un homme qui doit être dévoué à l'avancement de la gloire de Dieu, & au bien

de l'humanité :—un homme qui, étant le chef, ainſi que l'arbitre de la Religion, n'eſt point expoſé aux brigues & aux factions, dont elle eſt ſi ſouvent le prétexte :—un homme qui eſt l'objet de la vénération de ſes ſujets, non moins ambitieux d'obtenir ſa bénédiction, que ſa protection.—De plus, il a, à l'excluſion de tous les autres ſouverains, l'avantage de retirer des ſommes conſidérables de la plupart des autres états de l'Europe.—Et encore, une multitude, preſque incroyable, d'étrangers vont dans ſes états, ſoit par un principe de curioſité, ſoit par dévotion, & y laiſſent des ſommes immenſes.

Tout cela devroit rendre les états du pape, les plus floriſſants de l'univers. Néanmoins, malgré tous ces avantages, & la longue paix dont cet état a joui, il n'y a point de peuple auſſi miſérable en Europe, que les ſujets du pape. Si l'on ne peut point donner des raiſons ſatisfaiſantes de ce fait, il faut, ce ſemble, avoir recours à la prophétie de St. Jean, qui s'accomplit, par une direction particuliere de la Providence.

Mais, la miſérable condition des peuples qui habitent l'état eccléſiaſtique, eſt le trait le moins frappant du tableau des deſtructives influences de ce ſoleil brulant; ſon atmoſphere empoiſonné s'eſt fait ſentir par tout où il a eu des adorateurs; ainſi qu'on va le voir, par un court détail des principaux traits de ſa tyrannie, pendant le période dont il s'agit préſentement, & au quel ſe rapporte la quatrieme phiole; ſavoir, depuis 1278 juſqu'en 1378.

En 1279, Nicolas III, prononça un interdit contre la ville de Parme; parce que ſes habitants avoient maltraité ſes inquiſiteurs, qui avoient condamné au feu une dame, que ces inquiſiteurs accuſoient d'héréſie. L'interdit eſt une ſentence qui ſuſpend les eccléſiaſtiques de toute fonction paſtorale, prive le peuple de l'uſage des ſacrements, & de la ſépulture eccléſiaſtique, ainſi que de toutes les parties du culte divin. Ces interdits duroient juſqu'à ce que

le pape les levât lui-même, & il s'écouloit ſouvent un temps conſidérable avant qu'il voulut s'appaiſer. Le même pape, entra dans la conjuration des veſpres Siciliennes.

Martin, ſon ſucceſſeur, anathématiſa l'empereur grec; parce que, malgré tous ſes ſoins, il n'avoit pu obtenir de ſon clergé, de ſe ſoumettre à l'évêque de Rome. —Le même mit la Sicile en interdit; ainſi que l'état de Veniſe,—& le roi d'Aragon, avec tout ſon royaume.

Honorius renouvella les anathêmes contre l'Aragon,—il s'arrogea le droit de diſpoſer du royaume d'Ecoſſe.

Nicolas IV, prétendit avoir droit de diſpoſer de la couronne de Hongrie, & nomma un roi à ce royaume;—il réduiſit le roi d'Aragon à lui demander pardon, & à lui payer un tribut.

Boniface VIII, ſe fit ſervir d'écuyers par les rois de Hongrie & de Naples;—il défendit aux eccléſiaſtiques de France & d'Angleterre, de payer des taxes à leurs ſouverains reſpectifs, ſans ſa permiſſion;—il diſpoſa de la Sardaigne, & de la Corſe, & les donna au roi d'Aragon;—il perſécuta les Colonnes, (c'étoit une des premieres familles de Rome,) ainſi que tous leurs amis, publia une croiſade contre eux, & fit démolir leurs châteaux;—il forma des prétentions ſur le royaume d'Ecoſſe;—il publia un jubilé en 1300, & accorda des indulgences pleinieres à tous ceux qui viſiteroient les égliſes de St. Pierre & de St. Paul à Rome;—il inſulta l'empereur au point de refuſer audience à ſes ambaſſadeurs;—il ſe déclara ſeul roi des romains, & ſe revêtit de l'épée;—il défendit au roi de France de recevoir les décimes & les annates, & il mit ce royaume en interdit,—il prétendit que l'égliſe a les deux glaives, & que le pape eſt ſouverain de tous les rois.

Clément V, excommunia l'empereur d'orient;—& donna une bulle contre les templiers, dont pluſieurs furent brulés vifs, & tous les autres mis à mort;—il ſe fit prêter ſerment de fidélité par l'empereur;—

il anathématiſa les Vénitiens, & publia une croiſade contre eux;—il leva une armée qu'il envoya contre cette république, & battit leur armée;—il ſe fit faire hommage par le roi de Sicile;—& exigea une ſeconde fois, un ſerment de fidélité de l'empereur.

Jean XXII, déclara l'empire dépendant du pape;—il caſſa tous les vicaires de l'empire, & cita deux empereurs élus, à ſon tribunal pour y être jugés;—il voulut s'aroger le droit de diſpoſer de la régence d'Ecoſſe;—il excita des guerres en Italie;—il excommunia les Viſconti & le Milanois, & publia une croiſade contre eux;—il prononça un interdit contre la ville de Rome;—il publia une croiſade contre l'empereur;—il ſe fit rendre hommage par le duc d'Autriche, comme ſon vaſſal;—il fit ſommer l'empereur de ſe démettre de l'empire;—il ſe décora lui-même d'une triple couronne.

Bénoit XII, mit la Sicile en interdit,—ainſi que la ville de Bologne;—il contraignit la Lombardie de lui faire hommage.

Clément VI, ſouleve la Lombardie contre l'empereur;—il veut contraindre l'empereur Louis, de réſigner la couronne impériale, & de ſe ſoumettre à ſa diſcrétion, ainſi que ſes biens & ſes enfants;—il prononça enſuite une ſentence de dépoſition contre ce prince;—il envoya une armée de croiſés contre les turcs, qui n'aboutit qu'à occaſionner des maſſacres de part & d'autre.

En 1350, le même Clément, publia un jubilé, avec des indulgences, pour tous ceux qui viendroient à Rome, où l'on ſe rendit de toutes parts par millions, & la plus grande partie de cette multitude, mourut de la peſte, qui étoit en Italie.—les Viſconti & le Milanois, furent mis à l'interdit.

Innocent VI, envoya des légats en Allemagne, pour y lever un ſubſide du dixieme denier de tous les revenus eccléſiaſtiques;—& enſuite, d'autres légats, pour exiger la moitié du revenu des bénéfices qui viendroient vacants pendant deux ans.

Urbin V, publia une croiſade contre les Visconti & le Milanois;—il envoya une armée de croisés contre l'Egypte, qui pilla Alexandrie;—il obligea l'empereur Charles IV, de lui ſervir d'écuyer;—il exigea de l'empereur de Conſtantinople, de lui baiſer les pieds, & enſuite les mains, & la bouche, après avoir fait trois génuflexions.

Grégoire XI. reçut les plaintes du roi de Danemarc contre ſon peuple, & celles des Danois contre leur roi, qu'il menace d'excommunication;—il mit le Viſconti & le Milanois à l'interdit;—& il envoya une armée contre eux:—Il contraignit les rois de Naples & de Sicile de lui faire hommage.—Les villes ſoumiſes au pape, ſe trouvent ſi opprimées, qu'elles ſont ſur le point de ſe revolter.—Les florentins ſont mis en interdits par Grégoire,—condamnés à l'eſclavage, tant ceux qui réſidoient en Italie, que ceux qui demeuroient dans d'autres pays;—tous leurs biens ſont déclarés confiſqués & appartenir à ceux qui pourroient s'en ſaiſir.—Telle fut la ſentence du pape, qui de plus, envoya contre eux, une armée de 6,000 chevaux.

Ce démêlé nous conduit juſqu'à la fin de ce période, & au commencement de ce que l'on appelle le grand ſchiſme d'occident en 1378.

En voilà aſſez, je penſe, pour vérifier le contenu de la prophétie. Il eſt à propos d'obſerver ici que, des douze papes qui régnerent pendant ces 100 ans, ils ont tous marché ſur les mêmes traces, à la réſerve de Céleſtin V, qui n'occupa la chaire pontificale que pendant cinq mois; & qui la réſigna, y ayant été contraint par Cajétan, qui aſpiroit à lui ſuccéder, & qui lui ſuccéda en effet, ſous le nom de Boniface VIII. Et auſſitôt que celui-ci ſe vit élu, il fit renfermer Céleſtin, ſon prédéceſſeur, dans un cachot, où il mourut au bout de deux ans.

Voilà donc douze apôtres de ſatan, parmi les quels ſe trouve un traitre; mais qui paya bien pour ſa trahiſon.

10. Après cela, le cinquieme ange verſa ſa

phiole ſur le ſiege de la bête, & le regne de la bête devint ténébreux, & *les hommes* ſe mordoient la langue de la douleur qu'ils reſſentoient.

11. Et à cauſe de leurs peines & de leurs plaies, ils blaſphémerent le Dieu du ciel, & ne ſe repentirent point de leurs œuvres.

Le ſiege de la bête. C'eſt-à-dire, ſelon qu'on s'exprime parmi les papiſtes, la chaire de St. Pierre, ou la ſucceſſion au ſiege apoſtolique.

L'accompliſſement des jugements dénoncés dans cette phiole, me paroit frappant; car les ſchismes, les diſputes, les anathêmes perpétuels qu'il y eut de pape contre pape, & des divers partis, les uns contre les autres, mettoient les gens dans l'impoſſibilité de ſavoir à quoi s'en tenir; & rien ne pouvoit être plus ténébreux, que cette prétendue ſucceſſion à la chaire de St. Pierre, que chaque pape prétendoit être ſon ſiege.

Grégoire XI. étant mort, le 27 mars 1378, les cardinaux élurent à Rome, par une élection forcée, Urbin VI. Mais s'étant enſuite retirés dans le royaume de Naples, pour être en liberté, ils ſe déclarerent contre lui, l'accuſant d'être un apoſtat & un antéchriſt; (les cardinaux diſent quelquè fois la vérité,) & ils élurent Clément VII.

Urbin étoit reconnu par l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Pruſſe, la Norvege, le Dannemarc, la Hollande, l'Angleterre, & une partie de l'Italie.

Clément avoit pour lui, les royaumes de Naples, de France, d'Ecoſſe, d'Eſpagne, de Cypre. Les autres états prirent le parti d'être neutres, juſqu'au futur concile.

"Ces deux papes fulminoient des anathêmes "l'un contre l'autre, offrant indulgence pleiniere, "à ceux qui ſe croiſeroient en leur faveur. Ce que "l'un lioit, l'autre le délioit; ce que l'un accor-

"doit, l'autre l'annulloit. Tout cela introduisit une "grande corruption de mœurs. Les gens de bien "étoient dans le mépris. Les méchants trouvoient de "la protection dans l'un ou dans l'autre parti. Les "rapines, les meurtres, se multiplierent. La dis"cipline étoit anéantie, & la simonie s'exerçoit "publiquement."

Ce court tableau, que j'ai transcrit de l'Histoire Universelle, (Tom. XXXII.) peut servir à donner une idée de ce période, qui dura jusqu'en 1429, ou plutôt, jusqu'en 1449, où finit le concile de Bâle. Car ce ne fut proprement qu'alors que le schisme finit. Félix, un des papes d'alors, ayant abdiqué, laissa son rival seul possesseur de la chaire papale. J'ajouterai ici le témoignage d'un autre historien; "Lu"nion qui subsistoit, dit M. Moshem, (T. I. p. 728, "de la traduction Ang.) dans l'église latine, sous "un seul chef, fut détruite à la mort de Grégoire "XI; & elle fit place aux dissentions les plus dé"plorables, connues ordinairement sous le nom de "*grand schisme d'occident.* Ces dissentions furent "fomentées avec un succès effroyable, & furent por"tées aux excès les plus honteux. Pendant l'espace "de 50 ans, l'église eut deux ou trois chefs à la fois: "& chacun d'eux, formoient des cabales, lançoient "des anathêmes contre ses compétiteurs. Les détres"ses & les calamités de ces temps-là, surpassent tout "ce que les termes peuvent exprimer: car, sans "insister sur ces contestations, & sur ces guerres "qu'il y avoit entre les factions des différents papes, "par où des multitudes de personnes perdoient "leur fortune & leur vie, tout sentiment de reli"gion étoit éteint dans la plupart des lieux; & le li"bertinage en étoit venu au point le plus scandaleux. "Tandis que le clergé disputoit avec véhémence, "le quel des papes étoit le successeur de Jésus"Christ; ils étoient si corrompus, qu'ils n'obser"voient aucune décense ou apparence de religion. "Et en conséquence de tout cela, plusieurs per"sonnes bien intentionnées, qui pensoient qu'en

"ne pouvoit pas avoir part à la vie éternelle, ſans être "uni au vicaire de Jéſus-Chriſt, étoient accablées "par leurs doutes, & plongées dans une horrible "détreſſe d'eſprit."

Il n'eſt pas néceſſaire, je penſe, de donner ici un détail particulier, des horreurs qui ſe commirent pendant ce période, & qui furent l'effet de ce ſchiſme; horreurs qui excéderent encore celles dont j'ai donné un court détail, en parlant de la 4me. phiole.

On croyoit alors au pape, comme il paroit entre autres, par le concours prodigieux de peuple qui ſe rendit à Rome, pour participer aux indulgences publiées par Nicolas V, en 1450: la foule étoit ſi énorme, qu'une multitude de perſonnes furent étouffées dans les égliſes. Par une ſuite naturelle de cette croyance, tous ces ſchismes & ces déſordres devoient, ainſi que l'obſerve M. Moshem, produire une incertitude, un trouble, & une agitation dans les conſciences, pires encore que les commotions civiles; & le peu qui vient d'être dit, peut ſuffire pour montrer que St. Jean n'emploie pas une figure trop forte lorſqu'il dit, *que les hommes ſe mordoient la langue, à cauſe de la douleur qu'ils reſſentoient;* car aux ſouffrances du corps, ſe joignoient les agitations de la conſcience, & les agitations & les angoiſſes de la conſcience, ſurpaſſent de beaucoup les maux corporels.

St. Jean dit, au ſujet de cette plaie & de la précédente, que les hommes *blaſphémerent le Dieu du ciel*, & qu'ils *ne ſe repentirent point de leurs œuvres*.

Tout ce que les papes faiſoient, ils le faiſoient au Nom, & de la part du Dieu qui eſt AMOUR; ils égorgeoient & faiſoient périr les hommes au Nom de Jéſus-Chriſt, qui eſt venu pour les ſauver, ils ſe diſoient ſes vicaires ou lieutenants: et, ce qui eſt bien d'étrange, ils étoient crus en cela. Mais ſe pouvoit-il que les hommes ſouffriſſent tant, de la part de ces monſtres, ſans être indignés contre eux? & cette indignation, ne devoit-elle pas auſſi avoir

pour objet, celui au Nom duquel on croyoit qu'ils agiſſoient? Vu l'état des choſes, les blaſphêmes contre Dieu, ont dû être une conséquence néceſſaire de la tyrannie des papes: & tout ceci, peut auſſi ſe prouver par l'hiſtoire.

12. Puis le ſixieme ange verſa ſa phiole ſur le grand fleuve d'Euphrate, & l'eau de ce fleuve tarit; afin que la voie des rois de devers le ſoleil levant fût ouverte.

13. Et je vis ſortir de la gueule du dragon, & de la gueule de la bête, & de la bouche du faux prophete, trois eſprits immondes, ſemblables à des grenouilles.

14. Car ce ſont des eſprits diaboliques, faiſant des prodiges, qui s'en vont vers les rois de la terre, & du monde univerſel, pour les aſſembler pour le combat de ce grand jour du Dieu Tout-puiſſant.

15. Voici, je viens comme le larron; bienheureux eſt celui qui veille, & qui garde ſes vêtements; afin de ne marcher point nud, & qu'on ne voie point ſa honte.

16. Et Il les aſſembla au lieu qui eſt appellé en hébreu *Armageddon*.

La ſixieme trompette a un rapport particulier avec cette phiole; mais la trompette avoit pour objet principal, les peuples qui faiſoient partie de l'empire romain, encore ſubſiſtant ſous l'ancienne forme de gouvernement; ſavoir, l'empire d'orient; c'eſt pourquoi, cette trompette eſt plus explicite, & prend les choſes de plus haut; car elle remonte juſqu'à l'état des turcs, avant qu'ils euſſent formé des établiſſements à l'oueſt de l'Euphrate, c'eſt ce

qui fait qu'elle les désigne par l'appellation des *quatre anges, liés au delà du fleuve Euphrate.*

Mais lors que la sixieme phiole est versée, cette division n'avoit plus lieu, ces peuples ayant alors formé un empire en Asie, qui étoit composé de leurs différentes sultanies ou états, situés tant à l'occident qu'à l'orient du fleuve Euphrate; c'est pourquoi ils sont vaguement nommés *Les rois de devers l'orient.*

Lors que Jérémie annonce la prise de Babylone, par Cyrus, roi de Perse, il se sert des mêmes expressions; *Voici un peuple qui vient de l'aquilon, & plusieurs rois se réveilleront du fond de la terre*, L. 41; & LI. 11, 27-32. Plusieurs rois; c'est-à-dire, une nation composée de plusieurs royaumes: & c'étoit le cas de la nation des turcs, dont il est ici question; c'est pourquoi, ils sont appellés *les rois de devers l'orient*, quoiqu'ils obéissent alors à un seul souverain.

Dans la sixieme trompette, *les quatre anges, qui sont au delà de l'Euphrate*, sont déliés pour passer ce fleuve, & venir faire le dégat; & dans la sixieme phiole, *l'Euphrate est mis à sec, pour que les rois de devers l'orient*, puissent venir commettre leurs déprédations. Ces emblêmes, annoncent visiblement des fléaux qui ont une grande affinité, & qui sont à peu près le même fléau: néanmoins la différence que St. Jean met dans ses expressions, sert à faire comprendre que la phiole ne remonte pas si haut que la trompette. L'histoire nous explique ceci. Les turcs étoient d'abord divisés en quatre nations, en quatre tribus, & enfin en quatre sultanies; au delà de l'Euphrate, mais il n'étoit plus question de cette division, après leur passage de l'Euphrate, & la réunion des quatre sultanies sous un seul chef; mais une partie d'entr'eux habitoient encore à l'orient de l'Euphrate, & il leur falloit passer ce fleuve pour venir faire le dégat: c'est la raison pour la quelle ce fleuve est encore mentionné.

La différence de ces deux fléaux, quant au temps

où ils devoient commencer, paroit encore par la diverſité qu'il y a entre les objets des phioles & des trompettes. Celles-ci ſont dirigées contre l'empire romain, dans ſon état civil; & les phioles dénotent des fléaux dirigés contre les adhérents du pape; & conséquemment, celui dont il eſt ici queſtion, n'a pu commencer qu'à la deſtruction de l'empire grec, qui ſervoit de barriere aux états de l'Europe, où régnoit le pape: d'où il me paroit ſuivre que la ſixieme phiole commence où finit la ſixieme trompette.

Il ne ſera, peut-être, pas hors de propos, d'obſerver que le texte porte, *les rois d'anatolie*; mais on a traduit le terme grec *anatolon* ou anatolie, *de devers l'orient*; parce que c'eſt la ſignification de ce mot, auſſi bien que le nom de cette partie de l'Aſie, d'où les turcs paſſerent en Europe.

Dans l'année 1450, Mahomet II, commença ſon regne dans l'Anatolie ou Natolie, qu'on appelle auſſi Aſie mineure, & bientôt après, il paſſa le Bosphore; & avec une armée de 400,000 hommes, il forma le ſiege de Conſtantinople, dont il ſe rendit maître en 1453.

C'eſt à cette époque, que je mets le commencement de la ſixieme phiole, parce que dès lors, les efforts des turcs ne furent dirigés que vers les partiſants du pape, contre qui ces phioles ſont verſées.

Il s'en trouvera, peut-être, qui voudront mettre le commencement de cette époque, à une date antérieure; ſavoir, en l'an 1427, qu'Amurat paſſa en Grece, en ſoumit la majeure partie, s'avança juſques en Hongrie, & défit, à diverſes repriſes, les armées des allemands. Et alors, cette époque commenceroit où finit le temps qu'on aſſigne ordinairement au grand ſciſme d'occident; mais l'époque où les turcs détruiſirent l'empire d'orient, me paroit préférable; 1°. Parce que ce n'eſt qu'alors, que les ſujets du pape ſont devenus le principal & l'unique objet des dépradations des turcs; 2°. Parce que l'époque antérieure à celle-ci, n'a proprement

fini

fini qu'en 1449, puis qu'à cette époque, il y avoit encore deux papes, & que ce ne fut proprement que le concile de Bâle qui mit fin au ſchiſme. Or, ce fut l'année 1450, que les turcs ayant paſſé le Boſphore, mirent fin, dans l'eſpace de trois ans, à l'empire romain-grec; & enſuite, ils dirigerent toutes leurs forces contre les états qui obéiſſoient au pape, ou qui prenoient ſa marque.

Les turcs ayant pris Conſtantinople en 1453, ils ſubjuguerent la Servie en 1454; Mahomet aſſiégea Belgrade en 1456;—deux ans après, il prit Corinthe & une partie de la Morée.—Les turcs continuerent leurs conquêtes & s'emparerent, peu à peu, de toutes les villes de la Grece,—& aſſiégerent de nouveau Belgrade.

En 1461, les turcs ravagerent la Valaquie, & s'emparerent du pays qu'on appelloit autrefois l'ancienne Illyrie;—ils attaquerent auſſi la Boſnie.—Les vénitiens eurent, pendant nombre d'années, la guerre avec les turcs, au ſujet de la Morée, qui enfin reſta aux derniers.

En 1465, les turcs réduiſirent l'Albanie, dont Scanderberg avoit été roi;—ils aſſiégerent Rhodes, en 1480;—& dans le même-temps, Mahomet II, ravagea les côtes d'Italie, & ſe rendit maître d'Otrente.

Bajazeth II, prit une partie de la Moldavie, & ſoumit la Croatie en 1482 & 1489.

En 1515, les turcs reprirent la Boſnie, que les européens leur avoient enlevée.

Soliman ſoumit Belgrade & pluſieurs autres villes, en 1520.—L'année ſuivante, il attaqua une ſeconde fois Rhodes, (le ſiege des chevaliers qu'on appelle maintenant de Malthe,) avec une armée de 200,000 hommes, & il s'en rendit maître, ainſi que des îles voiſines. Quatre ans après, il attaqua la Hongrie, en tua le roi, prit la capitale du royaume, & s'empara auſſi de la Moldavie.—Il s'avança juſqu'à Vienne, dont il forma le ſiege, avec une armée de 80,000 hommes; mais il fut obligé de le lever;—il

envahit de nouveau l'Allemagne, défit l'armée de Ferdinand, & s'avança jusques dans la Styrie & la Carinthie, avec une armée de 500,000 hommes.

En 1533, les turcs firent une irruption en Italie, où ils prirent & pillerent plusieurs villes:—ils envahirent encore une seconde fois la Pouille, d'où ils emmenerent un grand nombre de prisonniers:—ils ravagerent encore une autrefois l'Italie avec une puissante armée:—ils assiégerent Corfou, & prirent Egine sur les vénitiens:—ils battirent les troupes de Ferdinand, & désolerent la Moldavie:—ils battirent aussi la flotte des européens, composée de 300 voiles.—Soliman battit encore les européens vers la Hongrie, & réduisit ce royaume en province de son empire: ceci arriva en 1540.

En 1542, les turcs attaquerent encore l'Italie, & après en avoir pillé les côtes occidentales & sacagé plusieurs villes,—ils furent ravager les côtes d'Espagne.

En 1564, les turcs firent une expédition contre le Portugal, dont ils pillerent les côtes,—ainsi que celles d'Italie—& de Sicile;—ils attaquerent aussi Malthe, & l'assiégerent pendant plusieurs mois.

En 1570, ils prirent l'île de Cypre, sur les vénitiens,—& l'année suivante, ils ravagerent toutes les côtes de la mer Adriatique.—En 1573, ils battirent les allemands,—& envoyerent une flotte contre l'Espagne.

En 1590, les turcs ayant résolu de faire la guerre, attaquerent, sans être provoqués, l'empereur, & lui prirent plusieurs villes:—ils recommencerent leurs ravages le printemps suivant, perdirent & prirent plusieurs villes, battirent & furent battus alternativement.

En 1620, Othoman attaqua la Pologne, prit Cokzin, & força les polonois d'accepter les conditions de paix qu'il lui plut de leur accorder.

En 1661, les turcs remporterent une victoire signalée sur les impériaux.

Après plusieurs années de guerre, au sujet de

Candie, les turcs l'enleverent aux vénitiens, en 1669, & ayant ajouté les cosaques polonois au nombre de leurs sujets, les turcs tomberent de nouveau sur la Pologne, & s'emparerent de Caminiec, dont ils transporterent les habitants dans les provinces de leur empire. Ici paroissent finir les conquêtes des turcs; car,

Mahomet IV, ayant voulu attaquer Vienne en 1683, après quelques succès sur les impériaux, il fut contraint de se retirer, & il perdit la majeure partie des conquêtes qu'il avoit faites sur les allemands. Depuis ce temps là, dans toutes leurs guerres avec européens, les turcs ont plus souvent été battus qu'ils n'ont battu.

C'est là une partie des déprédations commises par les turcs, & qui font la matiere de cette phiole. Et ici, je ne pense pas qu'il soit tant question des maux qne les turcs ont fait aux états en communion avec le pape, que des souffrances que ces mêmes états ont enduré au sujet de la Religion, dans les pays que les turcs ont subjugués ou ravagés, & où ils faisoient nombre de prisonniers, qu'ils réduisoient en esclavage.

Il paroit, par les termes dont St. Jean se sert, que les maux présagés dans ce verset n'égaleroient pas ceux qui sont prédits par les autres phioles; aussi n'y a-t-il rien de bien extraordinaire dans les déprédations des turcs, contre les princes d'Europe; néanmoins les turcs ont été un grand fléau pour Rome.

L'époque, dont il s'agit présentement, comprend un espace de temps beaucoup plus long que les précédentes, & nous ne trouvons rien dans la prophétie qui en détermine la durée. Mais si cette phiole qui a tant de ressemblance avec la VIme. trompette, (quoiqu'elle en differe quant au temps où elle devoit commencer, & à ceux qui devoient en être l'objet, doit durer un nombre d'années égal, la fin de la phiole arriveroit en 1819; car elle a commencé en 1453, & les

386 ans, qu'a duré la ſixieme trompette, conduiſoient à cette année: ce qui, dans ce cas, pourroit bien être l'époque du commencement de la ſeptieme phiole; & peut-être auſſi de la deſtruction des turcs.

Vers. 13. *Et je vis ſortir de la gueule du* &c. C'eſt ici viſiblement une continuation de la ſixieme phiole; mais il y eſt queſtion d'une ſuite d'événements d'un nouveau genre.

Il me paroit évident que, par des eſprits ſortant de la bouche de quelqu'un, on ne peut entendre que des doctrines qui ſe répendent par ſon moyen. Au Ch. I. Jéſus-Chriſt eſt repréſenté avec *une épée aigue à deux tranchants*, qui *ſortoit de ſa bouche*; ce qui déſigne ſa parole. Voy. Es. XLIX. 2, & Heb. IV 12. Les deux témoins ſont repréſentés Ch. XI. 5, comme dévorant leurs ennemis par le feu qui ſort ne leur bouche; ce qui repréſente leur prédication, par laquelle leurs ennemis ſont confondus. Ce langage de l'Ecriture nous met ſur la voie, pour appercevoir qu'il s'agit ici d'erreurs pernicieuſes & damnables, procédant des ſuggeſtions ou principes de ſatan, de l'égliſe de Rome, & du pape. Et je trouve trois divers ſyſtêmes d'erreur, qui détournent également de Jéſus-Chriſt, l'unique port du ſalut, qui ſont devenus en vogue ſous ce période.

Ces trois ſyſtêmes ſont le ſocinianiſme, le déiſme, & l'athéiſme; car, quoiqu'il y ait eu auparavant, dans le Chriſtianiſme, des gens qui ont enſeigné des doctrines analogues à ces ſyſtêmes, ce n'eſt que dans ce période qu'on les a érigées en ſyſtêmes, & qu'elles ſe ſont répendues de tous côtés, à l'aide de l'imprimerie.

Le ſocinianiſme naquit au milieu du XVIme. ſiecle en Italie, dans les états de Venise; ainſi que Dupin nous l'apprend dans ſon hiſtoire Eccleſiaſtique du ſeizieme ſiecle liv. IV. Ch. VI.

Il s'y forma vers l'an 1546 une ſociété compoſée d'environ 40 perſonnes, qui tenoient des aſſemblées ſecrettes; mais, ayant été découvertes,

quelques uns furent mis à mort & les autres se disperserent & répendirent leurs erreurs ; les uns en Grece & en Asie, & les autres en Europe. Le principal d'entr'eux étoit Lélius Socin : &, depuis lors cette secte s'est accrue considérablement.

Certains partisants de cette secte prétendent que les nazaréens ; c'est-à-dire, les fidelles de Jérusalem, qui étoient zélés pour la loi, maintenoient la même doctrine qu'eux ; mais ces fidelles, qu'on a en vue, étoient les disciples de St. Pierre, de St. Jean, de St. Matthieu &c. & c'est dans les écrits de ceux qui les ont instruits qu'il faut chercher leur doctrine, puis que nous n'avons rien d'eux-mêmes ; & nous trouvons, dans les écrits des Apôtres, une doctrine toute contraire.

D'ailleurs, qu'on nous produise, je ne dirai pas une succession, mais seulement l'ombre d'une succession. Je dirai même plus ; qu'on nous produise une seule église ou société, qui ait professé un crédo conforme au leur. S'ils ont recours aux noms d'un Paul de Samosate, d'un Sabélius, d'un Noëtus, comme étant à la tête d'une église ou société de chrétiens, nous leur répondrons, que ce sont des hommes dont il ne connoissent que les noms, que leurs opinions ne sont mentionnées que par d'autres, qui étoient leurs adversaires, & que cela ne peut point s'appeller avoir leur symbole. Outre cela, il y a bien loin de Paul de Samosate à Socin. Les sociniens. sont donc une église comme il n'y en a point eu jusqu'au seizieme siecle.

Le déisme & l'athéisme paroissent être postérieurs au socinianisme, car ils étoient peu connus, ou du moins peu en vogue, jusqu'au XVIIme. siecle ; mais depuis cette époque on a répandu des écrits qui ont enseigné l'un & l'autre de ces systêmes, avec un succès étonnant, au point qu'on peut à peine se flatter d'être lu, si l'ouvrage qu'on publie n'en est pas assaisonné, directement ou indirectement ; mais les plus misérables rapsodies ont cours, lors que l'irréligion s'y trouve parsemée.

Le cœur qui eſt naturellement dépravé, & qui hait la contrainte, ſe plait à cela.

Les grenouilles ſont des reptiles qui vivent dans les marais, dans les eaux bourbeuſes, & dans la fange; ainſi elles ſont très propres à ſervir d'emblême aux ſyſtêmes dont nous venons de parler, qui tendent à détruire ou détruiſent la Religion Chrétienne, ſeule capable de conduire à la ſanctification; & qui, dans leurs conſéquences, plongent les hommes dans l'ordure du vice.

Les ſociniens, à la verité, font profeſſion d'être chrétiens & de recevoir les Ecritures, du moins en partie; il y en a même parmi eux, d'un caractere très reſpectable, qui ont rendu d'importants ſervices à la vérité, en défendant le chriſtianiſme; mais néanmoins, ſans prétendre juger qui que ce ſoit; mais ſurtout des intentions, je ne ferai pas difficulté de dire, qu'à parler en général, c'eſt une moquerie d'admettre les Ecritures comme divinement inſpirées, & enſuite de s'inſcrire en faux contre ce que ces Ecritures enſeignent; Ce qui eſt évidemment le cas des ſociniens, qui nient la divinité de Jéſus-Chriſt, le péché original, & la doctrine de la ſatisfaction, qui ne ſont pas moins inconteſtablement des dogmes enſeignés dans l'Ecriture, qu'il eſt inconteſtable que deux & deux font quatre; en ſorte que le ſocinianiſme eſt un déiſme déguiſé, ou du moins y conduit directement.

On pourroit m'objecter ici, que ces trois ſyſtêmes n'en font que deux, & que le déiſme & l'athéiſme different peu l'un de l'autre; car il y en a peu qui, à la lettre, ſoient véritablement athées; & le ſyſtême de nos déiſtes tend évidemment à l'athéiſme; ainſi qu'on peut l'appercevoir en examinant les ouvrages des philoſophes modernes: il y auroit donc, peut-être, plus d'exactitude à ne faire qu'une claſſe de nos incrédules, & à donner à leur ſyſtême le nom d'infidélité.

Je puis admettre la juſteſſe de cette difficulté,

ſans que mon explication de la prophétie ſoit en défaut; car l'eſprit d'indépendance & de rebellion, maintenant ſi généralement répendu, pourroit bien être ajouté pour completter le nombre trois: et cet eſprit là n'eſt ni moins pernicieux, ni moins diabolique que les deux autres. Cet eſprit d'indépendance & de rebellion n'avoit point encore été érigé en ſyſtême, & mis en pratique, ſous la forme qu'il l'a été de notre temps. Toujours eſt-il certain, que ces trois ſyſtêmes paroiſſent aller de concert.

St. Jean explique au chapitre XX. 2. ce qu'il faut entendre par le dragon; ſavoir, *le ſerpent ancien, le diable & ſatan.*

Au ch. XIII. St. Jean nous parle de deux bêtes. Laquelle des deux a-t-il ici en vue? Comme il ne le ſpécifie point, c'eſt au lecteur à examiner à la quelle des deux ce qu'il dit eſt applicable. Je penſe que c'eſt à la ſeconde; parce que c'eſt elle qu'il repréſente comme ayant beaucoup plus d'activité; comme agiſſant, tant pour elle-même que pour la premiere bête; comme exerçant toute la puiſſance de la premiere bête; comme ſéduiſſant les hommes en faveur de la premiere bête; la faiſant adorer & faiſant prendre ſa marque. Ainſi il s'agit ici de l'égliſe romaine: & le pape ſon chef eſt diſtingué ſous l'appellation *du faux prophete*; parce qu'étant diſtinct, à divers égards, ainſi que nous l'avons vu, il peut être conſidéré, ſoit comme faiſant un ſeul corps avec cette égliſe, ou comme en étant diſtinct.

En déterminant de la bouche duquel de ces trois chacun de ces *eſprits immondes* eſt ſorti, on ne peut parler que par analogie ou par conjecture, parce que le texte ne dit rien là-deſſus.

Parlant donc uniquement par analogie, ne pourroit-on pas attribuer le ſocinianiſme aux ſugeſtions de ſatan? Car dans l'hiſtoire de la tentation, le diable voulut conteſter à Jéſus-Chriſt ſon titre de Fils de Dieu.

Les démons croient qu'il y a un Dieu, & même ils en tremblent. Jacq. II. 19. On ne peut donc pas repréſenter l'athéiſme comme procédant d'eux immédiatement. Si leur haine pour la vérité les porte à l'exciter, c'eſt par leurs émiſſaires ou inſtruments.

L'infidélité paroit être une conſéquence naturelle des dogmes & des ſuperſtitions abſurdes & revoltants de la communion romaine. J'en ai déja touché quelque choſe, au ſujet de la meſſe & des indulgences. Cependant ce n'eſt pas les ſeules choſes qu'on peut produire.

Je mets au premier rang de ces points revoltants la doctrine de cette égliſe ſur la contrainte en fait de religion. Elle enſeigne qu'il faut employer toutes ſortes de ſupplices pour faire recevoir ſes dogmes, lors que la perſuaſion ne ſuffit pas; & c'eſt ce qu'elle a conſtamment pratiqué, lors qu'elle a eu la puiſſance en main, & qu'elle a pu en faire uſage ſans danger. Jamais Rome païenne, ni toutes les ſectes, priſes enſemble, n'ont verſé tant de ſang. C'eſt à la lettre qu'on peut dire, de cette ſecte, qu'elle s'eſt *enivrée* de ſang, & *du ſang de ceux qui ont le témoignage de Jéſus.* Ce dogme infernal, joint à la pratique que cette égliſe en a fait, doit revolter toute ame ſenſible, & inſpirer de l'horreur.

Les hommages que cette égliſe rend à la Vierge, aux anges, aux ſaints, à la croix, aux reliques &c. différent-ils, à bien des égards, du culte de la religion des païens? Combien de ſaints qui ſont imaginaires ou dont la vie choque le bon ſens ou revolte les cœurs ſenſibles? On les invoque pourtant, ainſi que les croix, les crucifix &c. N'eſt-ce pas ſur ce fondement que Voltaire défend l'idolâtrie païenne? Et qu'eſt-ce qu'un partiſant de Rome & de ſon culte peut lui répondre?

C'eſt en vain que Rome cherche à jetter de la poudre aux yeux, par ſa diſtinction d'adoration

de latrie, d'hyperdulie & de dulie: c'eſt une diſtinction frivole, & qui ne ſauroit diſculper ſon culte d'idolâtrie. Tout culte religieux, rendu à tout autre qu'au vrai Dieu, eſt contraire à l'Ecriture, ainſi qu'à la raiſon; & toute religion qui choque le bon ſens, & qui contredit les livres qui ſont le fondement de la Religion, conduit à l'incrédulité.

Il y a lieu d'être ſurpris de la confiance avec laquelle les prêtres papiſtes afirment qu'ils n'adorent ni la Vierge, ni les ſaints, ni les croix &c. Et toutefois ils diſtinguent trois eſpeces d'adorations ou de cultes: à l'un ils donnent le nom de latrie, à l'autre celui d'hyperdulie, & au troiſieme celui de dulie. Le premier, diſent ils, eſt rendu à Dieu; le ſecond à la Ste. Vierge; & le troiſieme aux ſaints & aux anges. N'eſt-ce pas ſe contredire manifeſtement?

S'ils diſent, pour leur défenſe, qu'ils font une diſtinction, à l'aide des mots *latrie* & *dulie*, ils n'affirment pas une fauſſeté; mais alors ils parlent pour ne rien dire; car qu'aprend-on par cette diſtinction ou ce mot *dulie*, donné au culte rendu aux ſaints? Juſtifie-t-il l'égliſe romaine d'idolâtrie?

La réponſe ordinaire, que donnent maintenant meſs. de l'égliſe romaine, eſt, qu'ils ne font que demander aux ſaints de prier pour eux.

C'eſt là une défence de nouvelle invention; parce que les hommes, en devenant plus éclairés, deviennent plus ruſés, & j'ai preſque dit plus fourbes. Ceux qui ont fait la diſtinction de trois ſortes d'adorations, ne prenoient point leur réfuge dans ce retranchement; car alors cette diſtinction leur auroit été inutile. Mais, pour que le lecteur voie la mauvaiſe foi de cette défaite, j'ajouterai ici la priere que les papiſtes liſent tous les dimanches, au ſervice de l'après midi, qu'ils appellent *veſpres*.

» Ste. Marie, ſecourez les miſérables: donnez

» courage à ceux qui ont le cœur abattu: con-
» solez les affligés, priez pour le peuple, protégez
» le clergé, intercédez pour le sexe qui est porté
» à la piété: que tous ceux qui célebrent sainte-
» tement votre mémoire sentent votre assistance."

Et au service du soir, qu'ils appellent *complies*, » ils prient ainsi;

» Je vous salue, reine, mere de miséricorde, » notre vie, notre douceur, & notre espérance, » je vous salue. Nous élevons nos voix vers vous, » nous, pauvres enfants d'Eve, exilés. Nous pous- » sons vers vous nos soupirs, gémissant & pleu- » rant dans cette vallée de larmes. Helas! notre » avocate, tournez vers nous ces yeux pleins de » miséricorde &c."

D'ailleurs, quand même il seroit aussi vrai qu'il est faux, qu'on ne s'adresseroit aux saints que comme à des intercesseurs ou médiateurs, l'idolâtrie n'en seroit pas moins formelle; parce que l'idolâtrie ne consiste pas seulement à demander aux créature ce que Dieu seul peut opérer; mais elle consiste aussi à mettre les créatures à la place du Créateur; & c'est mettre les saints à la place de Jésus-Christ, que de les prendre pour médiateurs ou intercesseurs, en leur attribuant la toute-science: car on ne peut prier les morts, ainsi qu'on le fait dans l'église romaine, sans leur attribuer cette perfection incommunicable de la Divinité.

S'il est vrai qu'une partie de ce qui s'enseigne & se pratique dans l'église de Rome, conduise naturellement à ne rien croire, ou, ce qui est la même chose au déisme, n'est-ce pas la même chose que si elle enseignoit l'infidelité? David dit, que *les cieux raccontent la gloire du Dieu fort.* Mais les cieux parlent-ils? Non. Mais en les contemplant nous jugeons, par voie de conséquence, qu'il n'y a qu'un être Tout-puissant & Tout-sage qui ait pu les former, & qui puisse les conserver. C'est de la même maniere que le déisme & l'athéisme sont

enſeignés par l'égliſe de Rome. Il eſt impoſſible de découvrir les préceptes du Dieu qui eſt Amour dans leur barbarie; ni le culte pur du Dieu, qui étant eſprit doit être adoré en eſprit & en vérité, dans leurs ſuperſtitions.

On peut perſuader preſque tout ce qu'on veut, à une multitude ignorante, qui eſt déja favorablement prévenue par ſes préjuges; mais lors que les hommes commencent à voir les choſes par eux mêmes, s'ils trouvent que ce que les miniſtres de la Religion enſeignent eſt contraire à la raiſon, & qu'on les trompe, ils prennent le parti de ne rien croire; car il y en a peu qui ſe donnent la peine d'examiner les choſe à fond; & les corruptions de la religion retombent ordinairement ſur la religion. Ainſi dans le cas préſent, les perſonnes élevées dans le papiſme, imputent au chriſtianiſme tout ce qu'ils trouvent de choquant dans leur religion.

Et quant à l'eſprit d'indépendance & de rebellion, on en trouve le principe dans les enſeignements & dans la conduite des papes; car il en ont, dès long-temps, jetté les ſemences, en enſeignant qu'on n'étoit pas obligé de garder la foi aux hérétiques, en déliant les ſujets du ſerment de fidélité, & en canoniſant la conduite de leur néophites qui ont aſſaſiné & tenté d'aſſaſiner les perſonnes élevées en authorité. Les papiſtes ſont, à la verité, des ſujets ſoumis, pourvu que le prince favoriſe leur religion, & qu'il ſe conforme aux décrets de leur *mere Ste. égliſe*; c'eſt-a-dire, pourvu qu'il faſſe ce que cette égliſe veut.

Le concile de Latran, tenu ſous Inocent III, décida «que les princes qui ne repurgeront pas «leurs terres d'héréſie, doivent être excommuniés, «& privés de leur terres; & que leurs ſujets doivent être abſous du ſerment de fidélité.» Qu'eſt-ce donc que l'obéiſſance d'une ſecte qui reçoit ces déciſions comme infaillibles? En quoi cette obéiſſance differe-t-elle de la rebellion? Les exem-

ples ne ſe préſentent-ils pas ici par milliers, pour confirmer ce que j'avance? Qu'on liſe ſeulement l'hiſtoire d'Angleterre. Ainſi cet eſprit là eſt l'aîné des trois; & après être tombé en défaillance, il a reparu ſous une nouvelle forme.

Vers. 14. *Ce ſont des eſprits diaboliques.* On peut appeller diabolique tout ce qui tend à détruire la religion & la ſubordination dans la ſociété, & c'eſt là le cas des principes dont il eſt queſtion.

Faiſant des prodiges. Le terme dont St. Jean ſe ſert, eſt vague, & ne ſignifie pas ſeulement un miracle proprement dit; mais auſſi tout ce qui n'eſt pas ordinaire, une marque ou une enſeigne. L'ange ſe ſert de ce terme, lorſqu'il dit aux bergers de Bethlehem; *Voici la marque* (ou prodige) *à laquelle vous le connoîtrez &c.* C'eſt du même mot que ſe ſert Siméon, en parlant à la Ste. Vierge; *Celui-ci ſera un ſigne* (ou un prodige) *auquel on contredira.* Le même mot ſe trouve encore Matt. XXVI. 48 où il eſt queſtion de Judas. *Or celui qui le trahiſſoit leur avoit donné un ſignal,* (ou prodige) *diſant; celui que je baiſerai &c.*

Ne pourroit-on pas dire qu'il n'eſt point ici queſtions de miracles proprement dits; mais de choſes qui exciteroient la ſurpriſe & l'étonnement ou l'admiration? Et, peut-être, eſt ce une alluſion aux talens diſtingués d'une partie des philoſophes modernes, prêcheurs d'infidélité; car il faut avouer que pluſieurs ont été recommandables par leur génie, leurs découvertes, & leurs connoiſſances dans la philoſophie; & c'eſt là ce qui leur a frayé le chemin aux riches & aux grands.

Ne pourroit-on pas mentionner ici les prétentions d'une claſſe aſſez nombreuſe d'hommes, qui ont paru de notre temps, & ont formé une eſpece de ſecte, s'attribuant le don de faire des prodiges fort étranges? ils ont donné des ouvrages au public, où ils rapportent des faits qui n'ont pas, du moins que je ſache, été réfutés. J'ai en vue les apologiſte

apologiſtes du magnétiſme, dont le chef, & une partie de ſes éleves paſſent pour être athées

On peut dire que nous vivons dans le ſiecle des prodiges, vu les découvertes & les inventions qu'on a faites en tout genre: pluſieurs deſquelles ſont l'objet de la ſurpriſe & de l'admiration des perſonnes oiſives, dans les marchés & dans les foires, qui ſe tiennent dans les grandes villes. C'eſt là le principal fondement ſur lequel s'appuie M. Rouſſeau, de Geneve, pour invalider la preuve des miracles. Je n'ai garde d'entreprendre ici de montrer l'indécence des comparaiſons de ce cynique égoïſte, ou de m'arrêter à réfuter ſes aſſertions abſurdes, mais je crois pouvoir me ſervir de ſon témoignage, pour confirmer ce que j'avance; ſavoir, que ce ſiecle eſt le ſiecle, non des miracles, mais des prodiges.

On a beaucoup parlé d'une autre eſpece de ſecte de dévots de la Ste. Vierge, établis à Avignon, qui s'attribuent des dons miraculeux. Les paroles de la prophétie peuvent avoir en vue plus ou moins ces diverſes claſſes de philoſophes, de fanatiques ou d'impoſteurs; car je ne décide point laquelle de ces qualifications leur convient le mieux.

Qui s'en vont vers les rois de la terre. Ce n'eſt point au peuple que les philoſophes prêcheurs d'athéiſme s'adreſſent; ils mépriſent le peuple, & le croient indigne de leur attention; mais c'eſt les riches & les grands qu'ils cherchent de captiver, & d'attirer dans leur parti: ils ſuivent, à ce ſujet, le contre-pied de ce qu'a fait le Sauveur du monde; ils cherchent les cours, & tout ce qui a de l'éclat, même dans le temps qu'ils affectent de les fuir.

Le ſuccès des philoſophes auprès des grands, & à la cour des rois ſont aſſez connus. Peu de perſonnes ignorent à quel point l'irréligion avoit prévalu à la cour de France & à celle de Berlin. Y a-t-il beaucoup plus de foi aux autres cours? Que ceux qui les connoiſſent, en décident. Cette irré-

ligion a deſtendu des grands aux petits, elle s'eſt répandue de la cour dans les villes, & des villes dans les campagnes.

La prépoſition grecque *épi*, qui eſt ici traduite *vers*, ſignifie auſſi, & le plus ſouvent, *ſur, contre*; de ſorte qu'on peut également traduire *s'en vont contre les rois*, &c. Alors ceci ſeroit applicable en particulier, à la faction qui a prévalu en France, & qui s'efforce de prévaloir ailleurs; & dans ce cas, la prophétie ſe ſera accomplie à la lettre; car cette guerre, ſurtout dans ſon origine, a été une guerre contre les rois; & ceux qui l'ont faite, n'ont pas fait un myſtère de leur athéiſme; c'eſt-à-dire, qu'ils ont été inſpirés & conduits par ces eſprits dont parle St. Jean.

Du monde univerſel; c'eſt-à-dire, non-ſeulement contre les rois, dont les états ont été formés des débris de l'empire romain, (car ainſi que je l'ai obſervé plus haut, par *la terre* ou *toute la terre*, St. Jean déſigne l'empire romain;) mais contre tous les ſouverains, ſans exception. C'étoit bien en effet le plan de cette faction qui a fait périr Louis XVI; ils avoient voué "une haine éternelle aux rois & "à la royauté." Tel étoit le langage de ceux qu'on appelloit les modérés. Cette phraſe fait maintenant partie de la formule du ſerment que les chefs du gouvernement françois prêtent, & font prêter, comme il paroit par ce qui s'eſt paſſé cette année 1796, à la célébration du ſupplice de Louis XVI, ou comme ils s'expriment, à l'anniverſaire de la mort du tyran.

Tout le monde ſait, que les auteurs de la révolution françoiſe, déclaroient, dans les aſſemblées de leur nation, "qu'ils ne mettroient bas les armes, "qu'après avoir exterminé tous les tyrans;" par où ils entendoient tous les rois ou ſouverains. Ils ont maintenant altéré leur langage. En eſt-il de même de leurs principes?

Pour les aſſembler, &c. C'eſt-à-dire, pour les induire à ſe faire la guerre, & à ſe détruire mutuel-

lement; afin qu'ils reçoivent la rétribution qui leur eſt due à cauſe de leurs crimes; ce qui eſt l'effet d'un juſte jugement de Dieu.

Tout cela paroît s'accomplir maintenant, & être produit par ces eſprits immondes, dont nous avons parlé; ou, pour m'exprimer ſans figure, tout cela eſt l'effet des principes dont on eſt imbu, & qui reviennent aux ſyſtêmes anti-chrétiens, dont il a été queſtion.

D'abord, les princes eux-mêmes, ne ſe conduiſent que d'après des raiſons de politique & d'ambition; ils laiſſent de côté la Religion ou la foulent aux pieds, lors que ce qu'ils croient être leurs intérêts l'exige; & cela, tant entr'eux-mêmes qu'envers leurs ſujets; par là, ils excitent leurs jalouſies, leurs craintes & leur vengeance: Et les uns ni les autres, n'ayant pas la Religion pour leur ſervir de frein, la fidélité eſt périe, les paſſions humaines ſont déchaînées. Delà ce conflit, où les uns veulent être indépendants, & les autres maintenir leur autorité. Voilà ce que ce verſet me paroît prédire.

Le verſet 15, eſt une parentheſe, & il eſt expliqué dans le ſermon ci-joint.

Verſ. 16. *Et il les aſſembla.* On peut également traduire, *& ils les aſſemblerent.* C'eſt les eſprits immondes qui aſſemblent les rois ou leurs armées au combat, pour s'entre-détruire. Ce qui, dans le fond, revient au ſens des verſions ordinaires; car ſi elles diſent que Dieu les aſſembla, elles ſuppoſent que ce fut par le moyen de ces eſprits immondes, qui exécutent ſes décrets ſans le ſavoir.

Qui eſt appellé en hébreu Armagedon. Le mot *Har*, ſignifie montagne. Le mot *Magéddon*, eſt le même que celui dont on ſe ſervoit pour déſigner la plaine où Joſias fut tué, & où il y eut un grand maſſacre de ſon armée. Car, quoique dans nos verſions, le livre des Rois & celui des Chroniques, aient *Méguiddo*, il faut obſerver que Zacharie, qui fait mention de la même plaine, la nomme *Méguiddon*; & comme il y a beaucoup d'arbitraire dans les voyelles de la langue hébraïque, & qu'on prétend même qu'elles n'ont été

nventées que pluſieurs ſiecles après l'établiſſement du chriſtianiſme, *Méguiddon* ou *Mageddon*, ſont un ſeul & même mot, & c'eſt ici un emblême pour marquer les maſſacres dont nous ſommes les témoins. Mais, ainſi qu'une montagne ſe voit de plus loin, & eſt plus difficile, quand il faut la paſſer, que ne l'eſt une plaine; ainſi les maſſacres ici prédits, doivent excéder de beaucoup celui de *Méguiddo* ou *Mageddon*, & le deuil qu'ils occaſionneront, être encore plus morne & plus déplorable que celui des juifs, pour leurs proches, & pour leur roi.

Tout cela s'eſt pleinement accompli à l'égard de la France. Le deuil des juifs, pour leur roi & une partie de leurs compatriotes, tués dans un combat contre le roi d'Egypte, n'étoit rien, comparé avec les ſouffrances des françois, & avec ce qu'a éprouvé leur roi, ainſi que ſa famille.

En comparant le verſet 16 avec le 14, on doit appercevoir qu'ils ont le même rapport; car l'un & l'autre annoncent le jugement de Dieu, exécuté par les eſprits immondes; ainſi *Armageddon*, eſt le lieu où les nations ſont aſſemblées *pour le combat de ce grand jour du Dieu Tout-puiſſant*.

A l'accompliſſement de cette prophétie, à l'égard de la France & de ſon roi, on peut ajouter le roi de Suede aſſaſſiné dans le même temps, & en vertu des mêmes principes. C'eſt par une ſuite des mêmes principes encore, que le chef de la république des Provinces-unies, a été chaſſé de ſon pays; & l'on peut en dire autant du roi de Pologne, quoique ceci ſoit l'ouvrage des rois eux-mêmes; mais les raiſons, qui les y ont déterminés, ſont que les principes qui ont opéré la révolution françoiſe, avoient auſſi opéré celle de Pologne; & l'on ne ſauroit nier qu'il n'y eut beaucoup de conformité, quoique les polonois euſſent procédé dans leur nouvelle conſtitution, avec beaucoup plus de modération; mais on a craint les conſéquences. Si c'eſt avec fondement, c'eſt ce qu'il ne m'appartient point de décider. Combien de hollandois & de polonois

qui gémissent dans l'exil, & aussi de voir leurs chefs respectifs, réduits dans la condition où ils se trouvent?

Mais ce lieu continue encore, & nous ignorons quelle en doit être l'étendue; néanmoins il y a lieu de penser que le terme de ce lieu n'est pas éloigné, vu que la septième phiole doit être versée avant la destruction totale de la bête, & que cette phiole renferme beaucoup d'événements & de révolutions, qui requierent un temps considérable.

17. Puis le septième ange versa sa phiole dans l'air; & il sortit du temple du ciel, une voix commande, qui procedoit du trône, disant; C'est fait.

18. Alors il se fit des éclairs, & des voix, & des tonnerres: Et il se fit un grand tremblement de terre, & un tel tremblement, & si grand, qu'il n'y en eut jamais de semblable, depuis que les hommes ont été sur la terre.

19. Et la grande cité fut divisée en trois parties, & les villes des nations tombérent, & la grande Babylone vint en mémoire devant Dieu, pour lui donner la coupe du vin de l'indignation de sa colere.

20. Et toute île s'enfuit, & les montagnes ne furent plus trouvées.

21. Et il descendit du ciel, sur les hommes, une grêle prodigieuse, du poids d'un talent; & les hommes blasphémerent Dieu, à cause de la plaie de la grêle; car la plaie qu'elle fit, fut fort grande.

Considérant cette plaie, comme étant encore à venir, je n'entreprendrai point de faire l'explication de ces versets. J'observerai seulement

Que l'opinion générale eſt, que l'air eſt le ſiege de ſatan; & cette opinion eſt fondée ſur ce que St. Paul dit aux Epheſ. II. 2, & VI. 12, où il appelle ſatan *le prince de la puiſſance de l'air*; & en général, il appelle les démons *les malices ſpirituelles, qui ſont dans les lieux céleſtes*; c'eſt-à-dire, dans l'air, qu'on appelle le ciel inférieur. St. Paul approuve, en cela, la théologie des juifs, qui appellent le prince de l'air celui qu'ils nomment "l'ange "de la mort."

Il eſt donc probable, que cette phiole annonce que ſatan aura, pendant ce période, plus d'énergie; qu'il ſera comme déchainé, & que de là, viendront tous les bouleverſements mentionnés ici. Ce ſera probablement alors, ce temps que Jéſus-Chriſt a en vue, lors qu'il dit; *Penſez-vous que lors que le Fils de l'homme viendra, Il trouve de la foi ſur la terre?* Il y a auſſi apparence, que ce ſera alors que les deux témoins ſeront mis à mort: & ce qui ſe voit maintenant, ſemble nous y préparer; mais les prophéties ne ſont, & ne peuvent être guere plus claires, pendant leur accompliſſement, que lors qu'elles ſont encore dans l'avenir.

Une partie de ce que St. Jean dit ici, a de l'affinité avec ce que nous liſons au ſixieme ſceau: j'ai en vue le verſ. 20, de ce chap. & le verſ. 14, du chap. VI; mais ici il y a plus; car au chap. VI, les montagnes & les îles ſont ſeulement remuées de leurs places, au lieu qu'ici, elles diſparoiſſent pour toujours; ce qui eſt une intimation que dans le période dont il s'agit ici, toutes choſes tendent à leur fin, & à une concluſion de la préſente économie.

CHAPITRE XVII.

1. Alors un des ſept anges, qui avoit les ſept phioles, vint & me parla & me dit; Viens, je te montrerai la condamnation de la grande proſtituée, qui eſt aſſise ſur pluſieurs eaux;

2. Avec la quelle les rois de la terre ont commis fornication, & qui a enivré du vin de ſa proſtitution, les habitants de la terre.

3. Ainſi, il me tranſporta en eſprit dans un déſert, & je vis une femme montée ſur une bête, de couleur d'écarlate, pleine de noms de blaſphêmes, & qui avoit ſept têtes & dix cornes.

4. Et la femme étoit vêtue de pourpre, & d'écarlate, & parée d'or, de pierres précieuſes, & de perles; & elle tenoit dans ſa main une coupe d'or, pleine des abominations de l'impudicité de ſa proſtitution.

5. Et il y avoit ſur ſon front un nom écrit; myſtère, la grande Babylone, la mere des impudicités & des abominations de la terre.

6. Et je vis la femme enivrée du ſang des ſaints, & du ſang des martyrs de Jéſus.

Ce chapitre me paroit être d'une grande clarté, & il faut, ce me ſemble, être bien aveuglé par les préjugés, pour ne pas y voir Rome moderne, repréſentée par la bête ayant dix cornes, qui eſt le ſoutien & l'appui du papiſme.

Verſ. 1. *L'un des ſept anges qui avoient les ſept phioles*, &c. C'eſt toujours de la même ſource, que ces révélations procedent; parce qu'il eſt queſtion de la même apoſtaſie: Ainſi la *bête* du chapitre pré-

Dieu, *Babylone*, la *grande prostituée*, mentionnée dans ce chapitre, sont un seul & même objet.

La grande prostituée. Il n'y a jamais eu une apostasie comparable à celle de Rome, se disant chrétienne: Jérusalem ni Samarie, ne l'ont jamais égalée dans ses énormités; & ce fait n'est pas difficile à prouver. C'est la raison pour laquelle elle est ici appellée *la grande prostituée.*

Qui est assise sur plusieurs eaux; c'est-à-dire, ainsi qu'il est expliqué ci-après, qui commande, qui a dans son parti plusieurs nations, qui sont son appui & son support. Ce qui est le cas de l'église romaine, qui même s'attribue le titre d'universelle; & les papes, qui en sont les chefs, adressent leurs bulles, "urbi & orbi; à Rome & à tout l'univers."

Vers. 2. *Avec laquelle les rois de la terre ont commis fornication*; c'est-à-dire, que les rois ont reçu sa doctrine & pratiqué son culte, ou même lui ont rendu leurs hommages, & lui ont donné les titres blasphématoires qu'elle s'attribue, l'appellant "sa Sainteté, le vicaire du Fils de Dieu;" &c. &c. &c. Et presque tout le monde a été séduit, & a reconnu le pape pour ce qu'il s'est dit être, & a pratiqué son culte superstitieux & idolâtre. Et c'est ce que signifient ces expressions, *commettre fornication*; car c'est le terme dont l'Ecriture se sert, aussi bien que de celui d'adultère, pour désigner l'idolâtrie. Voy. Ezech. XVI. 17, 25, 34. Lev. XX. 5 & 6.

Qui a enivré du vin de sa prostitution, les habitants de la terre. Un chacun doit sentir que Rome païenne ne répond point à cette description, ainsi que Rome moderne. Car celle-là se contentoit de soumettre les nations à son gouvernement; & bien loin de forcer les autres peuples à recevoir son culte, elle a souvent adopté le leur.

Les persécutions exercées contre les premiers chrétiens, par Rome païenne, ne répondent point à la description que nous trouvons ici; car les premiers chrétiens, au lieu de s'enivrer du vin de son impudicité, souffroient le martyre. D'ailleurs, les

chrétiens d'alors, ne peuvent point être appellés les nations; ils étoient eux-mêmes membres de l'empire, & en faiſoient partie. Mais Rome moderne, a toujours eu pour but principal, de faire recevoir ſes dogmes & ſes ſuperſtitions; non-ſeulement par ceux qui ſont répandus dans les lieux où elle regne; mais chez tous les autres peuples. Et cette doctrine eſt ſi revoltante, qu'il faut être dans une ſorte d'ivreſſe pour y donner ſon acquieſcement.

Ne faut-il pas en effet, être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour croire que les papes, dont pluſieurs ont été d'éxécrables ſcélérats, ſont infaillibles? ou même pour attribuer cette infaillibilité, aux conciles, qui ſont composés d'hommes tous ſujets à l'erreur, & qui ſe ſont ſouvent contredits? Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour croire que Dieu donne à des hommes perdus de débauches, & couverts de crimes, (ce qui a été le cas de pluſieurs papes,) le pouvoir d'admettre ou d'exclure du paradis, qui il leur plait?—Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour adorer & invoquer les croix, les ſtatues, les images; ſurtout tandis qu'on fait profeſſion de recevoir, comme venu de Dieu, le ſecond commandement?—Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour ſe choiſir une armée de médiateurs & de médiatrices auprès de Dieu, tandis qu'il nous déclare Lui-même, qu'il n'y a qu'un ſeul Médiateur?—Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour invoquer ceux qui ne nous entendent pas; ou pour attribuer la toute ſcience à des hommes ou à des femmes qui ſont de la même nature que nous?—Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démenſe, pour s'adreſſer à quelqu'un dans une langue, qu'on entend pas, tandis qu'on peut lui parler dans ſa propre langue?—Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour croire que les dons de Dieu, s'acquierent par argent, tandis qu'on connoit l'Evangile?—Ne faut-il pas être

dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour croire tant de contes abſurdes, inventés dans l'égliſe romaine; comme par exemple, ce qu'on débite de notre dame de Lorette, d'Antoine de Padoue, &c.? —Ne faut-il pas être dans une ſorte d'ivreſſe ou de démence, pour enſeigner que le corps de Jéſus-Chriſt homme, qui eſt monté au ciel, d'où il ne deſcendra qu'à la fin de cette économie, peut néanmoins être mangé par les ſouris, & ſe corrompre? —Ne faut-il pas être dans une ivreſſe furieuſe, pour torturer le corps d'un homme, afin de lui perſuader ce dont on n'a pu le convaincre par des arguments?—Ne faut-il pas être d'une ivreſſe furieuſe, pour égorger un homme, parce qu'on le croit dans l'erreur, quoiqu'il le ſoit de bonne foi?—Ne faut-il pas être ivre, juſqu'à la fureur, pour avoir inventé & pour perpétuer le tribunal horrible de l'inquiſition?

Je pourrois accroître de beaucoup cette liſte, & même compoſer un aſſez gros volume des abſurdités que Rome enſeigne; mais cet échantillon peut ſuffire, pour faire comprendre au lecteur, que le terme d'*enivrer*, dont St. Jean ſe ſert, convient, à tous égards, à cette déception, par la quelle Rome a fasciné les eſprits.

Verſ. 3. *Ainſi il me tranſporta en eſprit dans un déſert.* Cette viſion ſe paſſe dans un déſert, pour marquer que ceci eſt un aſſemblage de déſolations.

Une femme montée ſur une bête. Il y a ici deux objets; une femme & une bête. La bête repréſente l'empire romain, & la femme l'Egliſe; car c'eſt ſous cet emblême, qu'elle eſt ordinairement repréſentée dans l'Ecriture. C'eſt ſous ce point de vue, qu'Eſaïe la repréſente, ch. L, LIV, LX, LXII, LXV, 7-9, &c. & dans ce livre, ch. XII. Mais Hermas, qui étoit contemporain des Apôtres, dans ſon livre intitulé *le Paſteur*, eſt très exprès là-deſſus. Il ſe ſert du même emblême, & enſuite il l'explique en termes formels.

Mais la femme paroît ici comme une proſtituée,

parce qu'il s'agit de représenter l'Eglise dans son état d'apostasie.

De même qu'au ch. XIII, il y a ici deux objets. Au ch. XIII, il est question de deux bêtes, distinctes à la vérité, mais néanmoins formant, à divers égards, un seul corps, puis qu'elles ont les mêmes intérêts, & qu'elles travaillent l'une pour l'autre. Ici il est question d'une femme, & d'une bête qui la porte; c'est-à-dire, de deux objets distincts, mais qui ont des rapports l'un avec l'autre.

De couleur d'écarlate, &c. C'est la couleur dont les empereurs avoient fait choix, pour se distinguer; & cette couleur a aussi été choisie par la nouvelle Rome. Ce qui n'est pas peu surprenant; car il semble, qu'ayant le livre de l'Apocalypse entre leurs mains, il auroit dû leur servir d'avertissement, pour éviter, au moins, d'avoir cette conformité. Mais non, le pape & les cardinaux se distinguent par l'écarlate: même les mules, sur lesquelles ils montent, sont couvertes d'étoffe couleur d'écarlate, & jusques aux chapeaux des cardinaux.

Pleine de noms de blasphêmes. Rome païenne avoit une multitude de temples dédiés aux faux dieux; & où, comme dit St. Paul, *la gloire de Dieu incorruptible, étoit changée en l'image de l'homme corruptible*, &c. Ils avoient un magnifique édifice, appellé le *panthéon*, où ils avoient rassemblé les images & les statues de tous leurs dieux; & où ces prétendues divinités étoient adorées.

Maintenant, Rome est appellée la sainte, & le pape sa sainteté; & si jamais nom a été profané & blasphémé par de fausses applications, c'est celui de *saint*. De plus, Rome moderne, ne le cede point à Rome païenne, par le nombre de ses temples, où l'on rend des hommages religieux aux créatures. On y adore, du culte de dulie ou d'hyperdulie, dit-on; distinction frivole, s'il en fut jamais; on y adore, dis-je, une multitude de saints & de saintes, ou prétendus tels, réels ou imaginaires; on y adore les croix, les crucifix, les images, &c. &c. &c.

Les papes ont cru faire une action héroïque, & confondre les dieux du paganiſme, en chaſſant leurs ſtatues & leurs images du panthéon, pour mettre à leur place, les ſtatues & les images de tous les ſaints; afin qu'on les honorât, comme on avoit honoré les images & les ſtatues des faux dieux; mais certes, ils n'ont fait que ſe confondre eux-mêmes, & mettre en évidence, la parfaite conformité qu'il y a entre l'ancienne & la nouvelle Rome; car l'une & l'autre ſubſtitue la créature à la place du Créateur; l'une & l'autre ont rendu leurs hommages à ce qui n'eſt pas Dieu. Tous ces titres de médiateurs, d'interceſſeurs, de réfuge des pécheurs, de ſource de grace & de miſéricordes; & mille autres non moins révoltants, appliqués à des hommes ou à des femmes morts, ſont autant de *noms de blaſphêmes*, & Rome en eſt couverte.

Qui avoit ſept têtes & dix cornes. Ces paroles ſont ſans ambiguité, en vertu de l'explication qui ſe trouve au verſet 9.

Verſ. 4. *Et la femme étoit vêtue de pourpre, & d'écarlate, & parée d'or, de pierres précieuſes, & de perles.* On trouve dans Platine, (qui étoit bibliothécaire du vatican, & qui a écrit une hiſtoire des papes,) le détail ſuivant. "Paul II. ſurpaſſa, dans ſes habits pontificaux, tous ſes prédéceſſeurs; principalement dans ſon regne ou tiare, ayant dépenſé "de grandes ſommes d'argent, pour acheter, à un "haut prix, des diamants, des ſaphirs, des émé"raudes, des chryſolites, des jaſpes, des perles, & "toutes eſpeces de pierres précieuſes; ainſi, paré, "comme un nouvel Aaron, il vouloit paroître en "public, dans une dignité, en quelque ſorte, ſu"périeure à l'humanité, ſe délectant à être vu & "admiré par un chacun. Mais afin de ne différer "pas ſeul du reſte des hommes, il fit un décret "par lequel il ordonnoit, ſous peine de punition, "que perſonne n'eut à porter des chapeaux rouges, "à la reſerve des cardinaux, aux quels il avoit ac"cordé des draps de cette couleur, la premiere année

" année de ſon pontificat, pour en couvrir leurs " montures, lorſqu'ils iroient à cheval."

Ce qui eſt dit dans ce verſet, n'eſt pas ſeulement applicable au chef; mais auſſi au corps en général; c'eſt-à-dire, à la magnificence qui ſe voit dans les cérémonies qu'obſerve cette égliſe; car rien ne ſurpaſſe la richeſſe & l'éclat des ornements dont les égliſes des papiſtes ſont pourvues, & dont les prêtres ſe décorent dans la célébration de leurs cérémonies; & c'eſt par cet éclat, qu'elle en impoſe à la multitude ſtupide & ignorante.

On pourroit encore ajouter ici, ces richeſſes de toutes eſpeces, qui ſe trouvent raſſemblées dans divers lieux où l'on va en pélérinage, & qui ſurpaſſent toute deſcription: tout cela appartient à cette égliſe, déſignée ici par le terme de femme, & de femme proſtituée, qui *eſt parée d'or*, &c.

Elle tenoit en ſa main une coupe d'or, &c. C'eſt là une image pour repréſenter ces doctrines perverſes, blaſphématoires & idolâtres, que l'Egliſe romaine a ſubſtituées ou ajoutées à la doctrine de l'Evangile, & qu'elle préſente déguisées par l'éclat des cérémonies, qui paroiſſent auguſtes; prétendant qu'elle ſeule indique la route qui conduit au ſalut; & l'on ſait combien ſes émiſſaires ſont zélés & rusés pour ſéduire les ignorants, & les gens mal aſſurés.

Verſ. 5. *Il y avoit ſur ſon front*, &c. On ſent bien que ces expreſſions ſont figurées, & elles ſignifient que ce n'eſt point en ſecret, qu'elle enſeigne ces doctrines perverſes & ſon culte idolâtre; mais qu'elle l'avoue & le profeſſe publiquement, ſans en rougir; & ſous le prétexte de dogmes myſtérieux. Sous le nom de myſtère, elle veut faire croire les doctrines les plus abſurdes & les plus contradictoires. On peut dire qu'elle trafique en myſtères; car, ſous ce nom, elle fait croire tout ce qu'il lui plait.

Le principal point de l'égliſe romaine eſt, de croire ce que l'égliſe croit; il y en a peu, princi-

palement parmi le commun peuple, qui aillent plus loin. Rien, ce me ſemble, ne peut être plus myſtérieux qu'une telle foi; ainſi c'eſt à très juſte titre, qu'on peut lui donner le nom de *myſtère*. Et il n'eſt pas néceſſaire de recourir à ce qu'on raconte, fondé ſur divers témoignages, que le regne ou tiare des papes, avoit autrefois cette inſcription; *myſterium*, myſtère. Voyez Dr. Newton ſur ce verſet. Le nom de Babylone convient à cette égliſe, à cauſe de ſa cruauté.

La mere des impudicités & des abominations de la terre. L'Ecriture déſigne ordinairement, ainſi qu'il a été obſervé plus haut, l'idolâtrie par les termes d'*impudicité*, de *fornication*, d'*adultere*, & d'*abomination*, & nous avons eu occaſion de voir combien ce caractere convient au papiſme.

M. Boſſuet croit défendre victorieuſement ſon égliſe; non en la juſtifiant d'idolâtrie; car il paſſe légérement ſur l'accuſation qu'on lui fait là-deſſus; mais fondé ſur ce que St. Jean ſe ſert du terme de fornication, & qu'il évite d'employer celui d'adultere: c'eſt de ce principe, que M. Boſſuet conclut, "qu'il eſt plus clair que le jour," que St. Jean ne peut avoir en vue, l'égliſe romaine; parce, dit-il, qu'étant l'épouſe de Jéſus-Chriſt, elle ſeroit adultere, ſi elle étoit idolâtre.

A cela j'obſerverai, que cette défaite mérite à peine qu'on s'arrête à la réfuter; parce que ſous l'Evangile, le crime d'*adultere*, & celui de *fornication*, ne ſont point ordinairement diſtingués l'un de l'autre, par la raiſon qu'ils excluent également du ſalut. On peut voir là-deſſus, la maniere dont St. Paul s'exprime I. Cor. VI. 13-18. Gal. V. 19-21. Epheſ. V. 3. Col. III. 5. I. Theſ. IV. 3-5. &c. Lorsque cet Apôtre cenſure un impudique, qui étoit inceſtueux & adultere, puis qu'il entretenoit la femme de ſon pere, il ſe ſert du terme de *fornication*, I. Cor. V. Et le Sauveur, ſe ſert auſſi indifféremment du mot fornication, ou de celui d'adulterre, Matth. XIX. 9. *Quiconque*, dit-il, *répudiera ſa femme, ſi ce n'eſt pour cauſe de fornication, il la fait devenir adultere.*

Sous la loi, cette distinction entre adultere & fornication avoit plus de fondement; parce que la loi toléroit la pluralité des femmes; mais sous l'Evangile, tout commerce charnel, entre l'homme & la femme, hors du mariage, est également proscrit & sous la même menace; ainsi cette difficulté de M. Bossuet est frivole.

Mais il y a plus; St. Jean se seroit servi d'une expression impropre, s'il avoit employé le terme d'adultere, pour marquer les idolâtries de l'église romaine; car, dans le fait, une femme divorsée, ne commet point adultere, en co-habitant avec le mari qu'elle a épousé, après son divorse, ou même en devenant femme publique. Rome s'est élevée par orgueil, & elle a été retranchée du corps de l'Eglise; ainsi que l'avoit été la synagogue, selon la menace que St. Paul lui fait, Rome XI. 20 & 21. Mais le ch. XII. de ce livre y est exprès; nous y voyons que la femme; c'est-à-dire, l'Eglise, devoit d'abord être persécutée par le dragon à sept têtes, pendant que ces têtes avoient des diadêmes, ou la domination; c'est-à-dire, par Rome païenne, ainsi que nous l'avons fait voir. Et ensuite, se retirer dans le désert, pendant 1260 ans; c'est-à-dire, pendant le regne de la bête à dix cornes, ou pendant le regne des dix rois, entre lesquels l'empire devoit être partagé. Ce n'est certainement pas le pape & ses adhérents, qui sont exilés ou dans le désert; & il n'y a pas deux égliſes de Jésus-Christ. L'Eglise romaine a donc été répudiée; elle n'est plus l'épouse de Jésus-Christ; ainsi ses idolâtries sont une *fornication*, une *abomination*; mais non un adultere. Rome se disant chrétienne, s'est enivrée du sang des martyrs de Jésus; eh! elle seroit encore son épouse! Quoi! Jésus le Saint & le Juste, seroit le chef de cette *secte*, où se commettent les excès les plus revoltants! Quoi! Jésus l'avoueroit pour son épouse, tandis qu'elle le persécute avec la derniere barbarie, dans la personne de ses membres, & qu'elle s'enivre de leur sang! Non, cela est impossible.

L'Egliſe eſt ſainte, ſans taches, & irréprehenſible, parce que Jéſus la rend telle, Epheſ. V, 25-27: mais comme telle, elle eſt inviſible, ou dans le déſert; & ce ſeroit une préſomption criminelle à quelle dénomination que ce ſoit, de prétendre être l'Egliſe excluſivement; car elle eſt *catholique;* mais dans un ſens différent que Rome donne à ce mot.

Meſſ. de l'égliſe romaine, ne peuvent point tirer de concluſion, en faveur de leur cauſe, de ce que l'Egliſe, ſous l'ancienne économie, eſt appellée l'épouſe de Jéſus-Chriſt, malgré ſes infidélités; car Jéſus-Chriſt eſt venu pour *accomplir toute juſtice,* méritoirement & dans la perſonne de ſes fideles. Jean XVII. 19. C'eſt ce qui eſt analogue à ces paroles de Mal. III. *Il ſera comme le feu de celui qui rafine, & comme le ſavon des foulons. . . . Il les épurera comme l'or & l'argent, & ils préſenteront à l'Eternel une oblation ſelon la juſtice.*—Lors que Jéſus-Chriſt dit Matth. V. *Si votre juſtice ne ſurpaſſe celle des ſcribes & des phariſiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux*; il ne faut pas s'imaginer qu'il ſoit là queſtion des phariſiens, dont il cenſure ailleurs l'hypocriſie; mais de la juſtice de la loi ou ſelon la loi: de la juſtice de Nicomede, par exemple, qui n'étoit pas un phariſien hypocrite, Jean III. 1-7: c'eſt ce qui paroit clairement par ce qui eſt ajouté, dans la ſuite du chapitre Vme. de St. Matthieu, quand Jéſus-Chriſt donne l'explication des principaux points de la morale; *Vous avez appris qu'il a été dit,* &c. *Mais Moi, Je vous dis,* &c. Dieu a toléré ſous la loi bien des choſes qui, ſous l'Evangile, excluent du ſalut. Jean-Baptiſte, qui étoit le plus grand des prophetes, eſt le moindre au royaume des cieux. Et je penſe, qu'il eſt ici moins queſtion de ſa perſonne que de ſon économie. Dieu dit par Jeremie, ch. XXXI. 31 & 32. *Je traiterai une nouvelle alliance avec la maiſon d'Iſraël. Non ſelon l'alliance que J'ai traitée avec leurs peres . . . . la quelle ils ont enfreinte; & toutefois Je leur ait été pour mari, dit l'Eternel,* &c. L'ancienne Egliſe

n'avoit donc point été répudiée, quoiqu'elle eut été infidele; c'eſt pourquoi ſes idolâtries étoient un adultere; parce que Dieu la ſupportoit juſqu'à l'accompliſſement des oracles; juſqu'à ce que le Rédempteur qui devoit naître dans ſon ſein, fût venu. Mais depuis ſa venue, les choſes ont chargé, & toute égliſe qui eſt infidele, eſt dans le cas de s'attendre à l'exécution de cette menace, faite à l'égliſe de Laodicée: *Parce que tu es tiede, Je te vomirai de ma bouche.* Si c'eſt là ce qui attend une égliſe qui persévere dans la tiédeur, à quoi ne doit pas s'attendre une égliſe qui persévere dans des excès dont les païens auroient rougi? Une égliſe corrompue & déchue, peut avoir des élus dans ſon ſein; mais néanmoins elle eſt reprouvée comme égliſe: & comme telle, Jéſus-Chriſt ne l'avoue point. Tel eſt le cas de l'égliſe de Rome, depuis qu'elle s'eſt élevée par orgueil: depuis qu'elle a renié Jéſus-Chriſt, par ſon apoſtaſie.

Verſ. 6. *Et je vis la femme.* Ce n'eſt plus proprement la bête montée de la mer, ou Rome conſidérée comme un état civil, mais c'eſt la femme, l'égliſe apoſtate, ou la bête qui monte de la terre, qui a deux cornes ſemblables à celles de l'Agneau; mais qui parle comme le dragon; c'eſt, dis-je, l'égliſe apoſtate, qui persécute & qui eſt

Enivrée du ſang des ſaints, &c. Jamais caractere ne fut mieux applicable à un objet que celui-ci l'eſt à l'égliſe romaine; & il eſt inutile de rien ajouter ici: il ſuffit de renvoyer à l'hiſtoire; & j'en ai déjà touché quelque choſe plus haut, ch. XIII. 7.

6. Quand je la vis, je fus ſaiſi d'un grand étonnement.

"Quand je vis cette "étrange repréſentation, "je fus d'un étonnement "extrême, ne pouvant "pas concevoir comment "l'Egliſe peut devenir telle, ou ce que cet embléme ſignifioit.

7. Et l'ange me dit; Pourquoi t'étonnes-tu? Je te dirai le myſtère de la femme, & de la bête qui la porte, la quelle a ſept têtes & dix cornes.

"Et l'ange me dit; Que "ton ſaiſiſſement ceſſe; "je vais t'expliquer cet "emblême, & ce que re- "préſente la femme que "tu as vue, & la bête ſur "la quelle elle eſt mon- "tée, & qui a ſept têtes "& dix cornes.

8. La bête que tu as vue, a été, & n'eſt plus; mais elle doit monter de l'abîme, & puis être détruite; & les habitants de la terre, dont les noms ne ſont point écrits au livre de vie, dès la fondation du monde, s'étonneront, voyant la bête qui étoit & qui n'eſt plus, & qui toutefois eſt.

"La bête que tu as vue, "eſt un emblême de "l'empire romain, qui, à "l'époque où tu le vois "ici repréſenté, ne ſera "proprement plus exis- "tant: car il aura été dé- "truit; néanmoins il ſe "ſera élevé, pendant les "guerres & les diſſen- "tions qui ſurviendront, "une ſorte d'empire, à la "place de celui que Ro- "me aura eu précédem- "ment; mais qui ſera aus- "ſi détruit, non pour pa- "roître ſous une nouvelle "forme, mais pour ja- "mais. Et ceux qui n'ont que l'apparence du "chriſtianiſme, & qui ne comprennent rien à ce "qui en fait l'eſſence & l'efficace, & qui conſé- "quemment ne ſont pas du nombre des élus, ſe- "ront ſurpris & dans l'admiration, en voyant, que "quoique l'empire romain, autrefois ſi puiſſant, ait "été détruit, il exiſte néanmoins dans la ſouverai- "neté que les papes ont obtenue.

9. C'eſt ici qu'eſt l'intelligence, pour quiconque a de la ſageſſe. Les ſept têtes, ſont ſept

"Qu'on ne s'arrête "point à l'emblême; "mais qu'on faſſe uſage "de ſa raiſon, pour en "pénétrer le ſens. Les

montagnes ſur leſquelles la femme eſt aſſiſe.

" ſept têtes, déſignent les " ſept montagnes ſur les " quelles la ville de Rome " eſt bâtie.

10. Ce ſont auſſi ſept rois, les cinq ſont tombés, l'un eſt, & l'autre n'eſt pas encore venu; & quand il ſera venu, il faut qu'il demeure pour un peu de temps.

" Elles déſignent auſſi " les ſept différentes for- " mes de gouvernements, " que l'on aura vus dans " cette ville depuis ſa fon- " dation. Cinq de ces " gouvernements ont dé- " jà été abolis & n'exis- " tent plus. La forme de " gouvernement qui exiſte maintenant, eſt celle des " empereurs. La ſeptieme forme de gouvernement, " n'a pas encore eu lieu, & quand elle aura été " établie, il faut quelle continue pendant quelque " temps; ſavoir, 184 ans, (ou 159, ſi l'on compte depuis la révolte des romains, en 727, dont les grecs font mention.)

11. Et la bête qui étoit, & qui n'eſt plus, c'eſt auſſi un huitieme; elle vient des ſept; mais elle tend à ſa ruine.

" Et la ſouveraineté des " papes, qui prendra la " place de l'empire ro- " main, & qui néanmoins " n'eſt pas cet empire, " (qui dans le fait, n'exis- " te plus,) eſt, à certains " égards, une huitieme " elle a ſuccédé aux ſept; " truite. ſorte de gouvernement; mais elle ſera auſſi dé-

12. Et les dix cornes que tu as vues, ſont dix rois, qui n'ont pas encore commencé à régner; mais qui prendront puiſſance comme

" Les dix cornes repré- " ſentent dix royaumes, " ou environ, qui ſe for- " meront des débris de " l'empire d'occident, & " qui n'exiſtent pas enco- " re; mais ils ſe formeront " à peu près dans le temps

rois en même temps avec la bête.

" que les papes deviendront des princes temporels, (ou bien leur regne aura lieu pendant le second période accordé à l'empire romain, où il eſt repréſenté comme une bête ayant dix cornes.)

13. Ceux-ci ont un même deſſein, & ils donneront leur autorité à la bête.

" Ces rois, s'accorderont à reconnoitre la ſuprématie du pape, & à faire reſpecter ſon autorité dans leurs états.

14. Ceux-ci combattront contre l'Agneau; mais l'Agneau les vaincra; parce qu'il eſt le Seigneur des ſeigneurs, & le Roi des rois; & ceux qui ſont avec Lui, *ſont du nombre* des appellés, des élus, & des fideles.

" Ils perſécuteront la vérité, & ſoutiendront le papiſme; mais la vérité triomphera, parce que le Seigneur Jéſus en fait ſa propre cauſe: & que c'eſt Lui qui gouverne l'univers: & parce que ceux qui maintiennent ſa cauſe, le pur Evangile, ſont ſon peuple; & qu'étant du nombre des élus, ils ne peuvent périr.

15. Puis il me dit; les eaux que tu as vues, & ſur leſquelles la proſtituée eſt aſſiſe, ſont les peuples, les nations, & les langues.

" Puis il me dit; les eaux que tu as vues, ſont l'emblême des peuples, de quelle nation qu'ils ſoient, quel que ſoit leur langage, qui ſeront l'appui & le ſoutien des papes.

16. Mais les dix cornes, que tu as vues à la bête, ſont ceux qui haïront la proſtituée, qui la

" Mais les royaumes qui ſe formeront des débris de l'empire romain, en même-temps que la ſouveraineté du

déſoleront, la dépouilleront, & mangeront ſa chair, & la bruleront au feu.

"pape, en viendront à la "fin, à haïr le pape, & à "le dépouiller de ſon au"torité; à s'approprier "les biens dont il s'étoit "emparé dans leurs états "reſpectifs; à le dépouiller des priviléges qu'ils lui "avoient cédés; & jetteront au feu, les titres dont "il prétend ſe prévaloir.

17. Car Dieu a mis dans leurs cœurs de faire ce qui Lui plait, & de former un même deſſein, & de donner leur royaume à la bête, juſqu'à ce que les paroles de Dieu ſoient accomplies.

"Car ce que ces prin"ces ont fait, en ſe laiſ"ſant ainſi inſulter & "maîtriſer par un prêtre "inſolent, & ambitieux, "eſt contre la nature des "choſes; mais Dieu, dont "les plans ſont infailli"bles, a, par un juſte ju"gement, dirigé les cho"ſes ainſi, & a fait que "ces princes ont fléchi "devant les papes, juſqu'à ce que ce qui avoit été "prédit, fût accompli.

18. Et la femme que tu as vue, c'eſt la grande cité, qui regne ſur les rois de la terre.

"Et la femme que tu as "vue, repréſente la ville "de Rome, dont l'empi"re s'étend ſur les na"tions."

J'ai mis à côté du texte, des verſ. 6-18, le récit ſimple des événements; & ce récit, me paroit être une paraphraſe litérale, dégagée ſeulement des termes figurés de la prophétie; qui à mon avis, ne ſauroit être plus expreſſe ni plus claire.

Verſ. 8. *A été & n'eſt plus.* Le période que St. Jean déſigne ici, eſt celui des dix cornes; c'eſt-à-dire, ce temps où l'empire romain s'eſt trouvé diviſé en dix états; & il eſt conſtant, qu'à cette époque, l'empire romain, qui avoit exiſté, n'exiſtoit

plus, ayant été détruit. Il n'y avoit plus d'empereur à Rome, ni de Rome.

Mais elle doit monter de la mer; c'eſt-à-dire, ſe former des guerres & diſſentions publiques. Il eſt conſtant, que les papes ſe ſont formé un état ou royaume, & qu'ils y ſont parvenus en excitant des guerres & des diviſions, & qu'ils ont occupé & occupent le ſiege des empereurs: ainſi, à cet égard, cet empire *eſt*, quoiqu'il *ne ſoit plus*.

Verſ. 9. *Sept montagnes.* Rome étoit déſignée par les auteurs païens, par l'appellation de "la ville "aux ſept montagnes." Ovide, (Triſt. l. I. Eleg. 4.) ſe ſert de ces expreſſions; "Que de ſeptem ſolum "circomſpicit orbem montibus, imperii Roma Deum "que locus. Rome, le ſiege des dieux & de l'em"pire, a, de ſes ſept montagnes, l'inſpection de tout "l'univers."

Verſ. 10. *Sept rois.* Qu'on faſſe choix des ſouverains de Rome qu'on jugera à propos, & l'on verra qu'il eſt impoſſible d'appliquer ceci, à ſept hommes qui aient régné ſur cette ville; mais il convient parfaitement aux diverſes formes de gouvernement que Rome a eu. Tite Live, (Lib. VI cap. 1.) & Tacite, (Annal. Lib. I. in initio.) font la même diſtinction. Ils diſent expreſſément que, juſqu'à leur temps, Rome avoit eu ſix formes de gouvernements; & ainſi que St. Jean, ils vivoient du temps des empereurs.

St. Jean parle ici ſelon le langage de l'Ecriture, qui ſe ſert du mot *roi*, pour déſigner une ſouveraineté, ou un gouvernement quelconque. Voy. Dan. VII. 17 & 24. Matth. IV. 8. Luc XXII. 25. Apoc. XVII. 12. 17.

M. Boſſuet entend par ces ſept rois, les empereurs romains, qui régnerent pendant la derniere perſécution de Rome païenne. Il eſt vrai qu'il y en eut neuf; mais M. Boſſuet prétend qu'il faut effacer de cette liſte, Conſtantin & Sévere; l'un, parce qu'il protégea la religion chrétienne; & l'autre, parce qu'il fut contraint d'abdiquer l'empire, &

qu'il ſubit une mort honteuſe. Il eſt vrai, de plus, que la mort de Maximien, que M. Boſſuet laiſſe dans ſa liſte, fut encore plus honteuſe que celle de Sévere, & auſſi que Conſtance protégea les chrétiens. Il eſt vrai encore, que St. Jean dit, que de ces ſept rois, cinq étoient paſsés, & que l'autre régnoit de ſon temps, & que le ſeptieme n'exiſtoit pas encore. Mais M. Boſſuet répond, que "St. Jean "veut nous mener à la derniere perſécution, qui "fut celle de Dioclétien." C'eſt là, ce qu'il faut croire; quelles contradictions qu'on y trouve; & cela, parce que M. Boſſuet le dit; car il n'allegue aucune raiſon, qui vienne à l'appui de ſon étrange interprétation.

Si le grand Boſſuet a été obligé de déraiſonner ainſi, lors qu'il a voulu conteſter le ſens que j'ai donné, de concert avec la pluralité des autres commentateurs, à ce que St. Jean dit ici, on peut, ce ſemble, en conclure, que ce doit là être le ſens de ces paroles.

Odoacre, après avoir mis fin au titre d'empereur, prit celui, non de roi de Rome; mais de roi d'Italie. Ni lui, ni ſes ſucceſſeurs, ne réſiderent point à Rome, qui conſerva la forme de gouvernement qui y avoit été établi du temps des empereurs, ainſi que je l'ai fait voir ch. XIII. 5. Mais ce gouvernement ou police, étoit ſous la protection & dépendance des rois goths ou oſtrogoths, comme il avoit été ſous la protection & dépendance des empereurs, lors qu'ils réſidoient ailleurs qu'à Rome.

Si au contraire, on conſidéroit le temps que Rome a été au pouvoir des oſtrogoths, comme une forme de gouvernement diſtincte, de celui des empereurs, ce ſeroit un renouvellement de la royauté. Mais comme il eſt proprement queſtion de la ville de Rome, & non de l'empire en général, qui, ſelon les temps, a ſi fort varié dans ſon étendue, je crois que tout le temps pendant lequel la police & la forme de gouvernement, établie par les empereurs, a ſubſiſté, doit être conſidérée comme faiſant partie de la ſixieme tête.

Ou, ſi l'on ne conſidere cet eſpace de temps ſous aucun de ces deux points de vue, il faut néceſſairement l'enviſager comme un interregne; & alors cet interregne auroit duré 93 ans; depuis la dépoſition de Romulus Auguſtulus, en 475, juſqu'à l'exarcat de Longinus, en 568, qui érigea Rome en duché.

Peu de temps. Le mot grec *oligon*, que nos verſions rendent par, *peu de temps*, ſignifie auſſi *quelque temps*, ou même *long-temps*. C'eſt le ſens qu'il a, Act. XIV. 28.

Verſ. 11. *C'eſt auſſi un huitieme.* Cette tête eſt ici mentionnée, comme une huitieme ſorte de gouvernement; c'eſt-à-dire, comme pouvant, à certains égards, être enviſagée ſous ce point de vue; c'eſt ce qu'exprime l'adverbe *auſſi*.

Au chap. XIII. 3. Cette tête, qui eſt ici dite pouvoir *auſſi* être comptée pour une huitieme, y eſt mentionnée comme la ſeptieme; parce que la ſeptieme y eſt conſidérée comme nulle, étant *comme bleſſée à mort*. Et en effet, un duc, qui dépendoit de l'exarque de Ravenne, lieutenant de l'empereur d'orient, ne peut pas proprement, être conſidéré comme un ſouverain. Mais néanmoins, c'étoit une forme de gouvernement différente de toutes celles que Rome avoit eu précédemment.

On ne ſauroit trop faire attention, à ce caractere que St. Jean donne de la ſeptieme tête; qu'elle *étoit comme bleſſée à mort;* c'eſt autant que s'il avoit dit, qu'elle étoit comme *nulle*; ce qui n'eſt applicable à aucune des formes de gouvernement que Rome a eu, à la reſerve de celui des ducs.

Ainſi, les papes peuvent être conſidérés comme la ſeptieme tête, en tant qu'ils en ſont la guériſon ou la continuation: ou bien, on peut les enviſager comme une huitieme tête, en tant que leur gouvernement differe de celui des ducs. Et c'eſt là, ce qui met de l'incertitude à l'égard du temps où doivent commencer les 1242 ans, accordés à la bête, ou à la nouvelle Rome, pour exercer ſa tyrannie;

Et

Et cette incertitude entre dans le but des prophéties, qui ne peuvent ou ne doivent être claires & précises, qu'après que les événements les ont vérifiées. Tel étoit, par exemple, le cas des 70 ſemaines de Daniel, qu'on devoit compter, *depuis la ſortie de la parole, portant qu'on s'en retourne & qu'on rebâtiſſe Jéruſalem*; (Dan. IX. 25.) c'eſt-à-dire, depuis l'édit donné à cet effet. Mais Dieu permit qu'il y en eut plus d'un, afin qu'il reſtât une ſorte d'incertitude, juſqu'à l'accompliſſement de l'oracle.

Si le gouvernement papal, eſt confondu avec le ducal ou duco-impérial, & s'il fait la ſeptieme tête, les 1242 ans ont commencé en 568, & finiront en 1810.

La maniere dont St. Jean s'exprime, ſemble favoriſer cette opinion; car lors qu'il parle du gouvernement papal, comme faiſant la ſeptieme tête, ou la continuation de la ſeptieme tête, il s'exprime explicitement; au lieu que lors qu'il mentionne ce gouvernement comme un huitieme, il n'eſt pas ſi formel, & il ſe contente de dire, que *c'eſt auſſi un huitieme*; c'est-à-dire, à certains égards.

Mais ſi l'on ne date l'exiſtence ou le commencement de cette forme de gouvernement, que depuis que les papes ont ſuccédé aux ducs, & depuis l'extinction de l'exarcat de Ravenne, cela retarderoit conſidérablement le commencement des 1242 ans; car ce ne fut qu'en 752, que l'exarcat de Ravenne finit; & les 1242 ans n'expireroient qu'en 1994.

Selon les auteurs grecs, dans l'année 726, les habitants de Rome, ſe révolterent contre Léon, empereur d'orient, & élurent pour leur ſouverain, Grégoire II, à qui ils prêterent ſerment de fidélité; & celui-ci accepta leur hommage, & défendit enſuite de payer aucun tribut à l'empereur, déliant ſes nouveaux ſujets du ſerment de fidélité, qui les lioit à l'empereur. Si ce fait, dont les hiſtoriens latins, ne conviennent pas, étoit conſtaté, il fourniroit une nouvelle époque, d'où l'on pourroit dater le commencement des 1242 ans; & dans ce cas, ils finiroient en 1968.

Verſ. 12. *Et les dix cornes, ſont dix rois.* Diférents auteurs ont fait le calcul de ces dix royaumes dans divers périodes.

Machiavel, dans ſon hiſtoire de Florence, les compte ainſi: 1. Les oſtrogoths, en Mœſie. 2. Les viſigoths, en Panonie. 3. Les ſueves & les alains, en Gaſcogne & en Eſpagne. 4. Les vandales, en Afrique. 5. Les francs, en France. 6. Les bourguignons, en Bourgogne. 7. Les hérules, en Turinge & en Italie. 8. Les ſaxons & les anglois, en Bretagne. 9. Les huns, en Hongrie. 10. Les lombards premierement ſur le Danube, & enſuite en Italie.

M. Mede les compte ainſi, pour l'année 456, lors que Genſeric ſaccagea Rome. 1. Les bretons & 2. Les ſaxons, en Bretagne. 3. Les francs, en France. 4. Les bourguignons. 5. Les viſigoths, au ſud de la France & en Eſpagne. 6. Les ſueves & les alains, en Galice & en Portugal. 7. Les vandales, en Afrique. 8. Les allemands, en Germanie. 9. Les oſtrogoths, à qui les lombards ſuccéderent, en Panonie, & enſuite en Italie. 10. Les grecs, le réſidu de l'empire.

Ces royaumes ont, dans la ſuite éprouvé des révolutions; les uns ont été détruits, des nouveaux ſe ſont élevés; mais quel qu'ait été leur nombre, ils ont été déſignés dans la ſuite, par la dénomination des dix royaumes; & il y a toujours eu, à peu près, ce nombre là; ce qui eſt maintenant le cas, ainſi que je l'ai obſervé ſur le ch. VIII. 12.

Qui prendront puiſſance comme rois, en même-temps avec la bête: ou pour le même-temps, pour le même période; car le texte eſt ſuſceptible de ces deux ſens. Je trouve encore dans M. Boſſuet, qu'Hypolite, auteur du troiſieme ſiecle, joint ces dernieres paroles *avec la bête*, au verſ. 13: & alors, le ſens ſeroit, que ces rois auroient un même deſſein avec la bête.

Verſ. 13. *Ceux-ci ont un même deſſein, & ils donneront leur puiſſance*, &c. Choſe étrange, que dix rois qui ont un même deſſein! Dix rois qui ſe dépouillent de concert, de leur puiſſance, en faveur

d'un prêtre étranger, eſt, ſans doute, un phénomene bien extraordinaire! Mais néanmoins, c'eſt un fait conſigné dans l'hiſtoire, & qui ne peut être revoqué en doute.

Verſ. 14. *Ceux-ci combattront contre l'Agneau.* Il n'y a point de royaume du rit latin, où les vrais fideles n'aient été persécutés; & ſans la réformation, cette persécution continueroit encore par tout avec la même inhumanité; car l'égliſe romaine, met la tolérance parmi les erreurs damnables & qui font horreur; ainſi ſelon eux, ceux qu'il leur plait d'appeller hérétiques, doivent être traités comme on traite les ſcorpions; il faut les *écraſer promptement ſur la plaie.*

Moiſe, diſoit à l'ancien Iſraël: *Quand ton frere fils de ta mere, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, qui t'es comme ton ame, t'incitera, en te diſant en ſecret; Allons & ſervons d'autres dieux que tu n'as point connus, ni tes peres . . . n'ayes point de complaiſance pour lui, ne l'écoute point, que ton œil ne l'épargne point, & ne lui fais point de grace, & ne le caches point; mais tu ne manqueras point de le faire mourir, ta main ſera la premiere ſur lui, pour le mettre à mort; & enſuite la main de tout le peuple, & tu l'aſſommeras de pierres, & il mourra; parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Eternel ton Dieu,* &c. Deut. XIII. 6. &c.

C'eſt là un précepte que les papiſtes prennent pour fondement de la doctrine qu'ils enſeignent, & qu'ils pratiquent, envers ceux qu'ils appellent hérétiques ou infideles. Mais ces *aveugles, conducteurs d'aveugles,* ne voient ou ne veulent pas voir, qu'outre la raiſon priſe de ce que les hébreux étoient un peuple de col-roide, qu'on ne pouvoit conduire que par la terreur, l'Iſraël d'alors, étoit ſous un gouvernement dont Dieu étoit le ſouverain temporel, ce qui a fait appeller ce gouvernement une théocratie: & ſous ce gouvernement, propoſer d'aller après des dieux étrangers étoit, à la lettre, ce qu'on appelle parmi nous, un crime de leze-ma-

jeté, qui dans tout gouvernement bien réglé, doit être puni, afin de maintenir le bon ordre dans la société.

Il faut obſerver de plus, que ſous la loi, tout étoit typique & figuratif, & avoit pour but, de repréſenter les graces évangéliques ou la pureté ſpirituelle qui devoit avoir lieu ſous l'Evangile. C'eſt en vertu de ce principe ou de ce but figuratif de la loi, que celui qui, pendant la célébration de la pâque, gardoit chez-lui du levain, devoit être retranché d'Iſraël; ce qui paroit un châtiment peu proportionné à l'offence; mais cela avoit pour but, de nous apprendre que pour être vrai membre de l'Egliſe, il faut être exempt de toute malice. Semblablement la loi, dont il eſt ici queſtion, a pour but de nous apprendre qu'il ne faut indulger aucune penſée dans notre eſprit, aucun déſir dans nos cœurs, qui tendent à nous aliéner de notre Dieu, quel que ſoit le penchant que nous y avons; ce qui revient au précepte que Jéſus-Chriſt nous donne, Matth. V. 29 & 30.

Mais ſous l'Evangile, ce précepte ne nous concerne pas plus, que la permiſſion d'épouſer pluſieurs femmes, de rendre à ſon prochain, œil pour œil, & dent pour dent, ou de haïr ſon ennemi, ſelon la gloſe des docteurs juifs. D'ailleurs, ce précepte du légiſlateur des hébreux, n'autoriſe nullement les procédés des perſécuteurs pour cauſe de religion. Trouve-t-on quelque part, que Moïſe ait preſcrit à ſon peuple, de propoſer aux errants, l'alternative de la circonciſion ou de la mort? A-t-on vu, quelqu'un des juges ou des rois, fideles à Dieu, condamner quelqu'un à mort, pour avoir expliqué quelque point de la loi, autrement que ne l'expliquoit le ſouverain ſacrificateur? Les cananéens avoient porté l'iniquité à ſon comble, & ils furent, en conſéquence, livrés à l'interdit; mais cela n'a rien de commun avec les perſécutions pour cauſe de religion. David & Salomon, ni leurs ſucceſſeurs, ne condamnerent point aux flammes,

ceux qui compoſoient ces nations qu'ils avoient vaincues, ſous prétexte qu'ils ne vouloient pas recevoir la loi donnée par Moïſe. Elie fit punir les prêtres de Baal, conformément au précepte du Deutéronome que j'ai cité, parce qu'ils ſéduiſoient le peuple; mais Elie commença par démontrer invinciblement, que c'eſt l'Eternel qui eſt Dieu, & qu'il étoit ſon meſſager, que conſéquemment, il avoit droit d'exécuter le commandement donné dans la loi, qui a dû ſervir de regle juſqu'à la venue du Prophete ſemblable à Moïſe, qui eſt maintenant venu pour expliquer & accomplir la loi.

Mais, outre que ce que Moïſe preſcrit, n'a aucun rapport aux procédés de Rome ſur ce ſujet: bien loin de trouver dans les préceptes & dans la conduite de *Jéſus-Chriſt*, rien qui autoriſe les cruautés que Rome a exercées, & dont elle ſe glorifie, on voit tout le contraire. Jéſus-Chriſt cenſure ſes diſciples, qui veulent punir les Samaritains qui avoient refuſé de Le recevoir. Il les blâme de s'être opposé à un homme qui chaſſoit les démons en ſon Nom, mais qui ne Le ſuivoit point. Lors qu'une partie de ſes disciples L'abandonne, Il dit aux douze; *Et vous, ne voulez-vous pas auſſi vous en aller?* Il ne veut pas même porter de jugement ſur ceux qui ne croient point en Lui, Jean XII. 47. Le regne de *Jéſus-Chriſt* étant ſpirituel, & non de ce monde, doit être établi & maintenu par des moyens qui y ſoient analogues. Si dans quelque point, Moïſe differe de *Jéſus-Chriſt*, lequel des deux faut-il écouter? Moïſe lui-même, répond à cette queſtion, Deut. XVIII. 15, 18 & 19.

Mais Rome juge, & elle ne ſe contente pas de juger & de condamner aux flammes éternelles, tous ceux qui ne croient pas ce qu'elle croit, quoiqu'ils reçoivent Jéſus-Chriſt par la foi & qu'ils L'aiment; mais encore, elle les condamne au gibet, à la roue, au feu, & elle paroit faire ſes délices de leurs tourments, puis qu'elle eſt ingénieuſe à inventer des ſupplices lents & douloureux.

Je crois inutile, de rien ajouter ſur l'abus qu'on fait de ces paroles contenues Luc XIV. 23, *contrains-les d'entrer*; car y a-t-il rien de plus abſurde, que de conclure de ces ſeules expreſſions employées dans une parabole, où il s'agit d'inviter à un feſtin, qu'on doit pendre, rouer, & bruler tous ceux à qui on ne peut pas perſuader ce qu'on croit ſoi-même?

D'ailleurs, ce prétendu fondement de l'intolérance des papiſtes, a été, dès long-temps, plus que détruit & réduit en poudre, par divers auteurs; & en particulier, par M. Bayle: & il eſt inutile de répéter continuellement les mêmes choſes.

Mais l'Agneau les vaincra, &c. St. Jean donne deux raiſons de cette victoire. 1nt. Parce que l'Agneau eſt *le Seigneur des ſeigneurs & le Roi des rois*; c'eſt-à-dire, parce qu'il a une ſouveraine puiſſance: & 2nt. *parce que ceux qui ſont avec Lui, ſont des appellés, des élus, & des fideles.* Or ceux qui ſont tels, ne peuvent périr. Jean X. 28 & 29.

Verſ. 15, *Les eaux que tu as vues, ſur leſquelles la proſtituée eſt aſſiſe, ſont les nations, & les langues.* La bête; c'eſt-à-dire, le pape, en tant que ſucceſſeur des empereurs, ne regne que ſur un territoire de peu d'étendue; mais l'égliſe romaine, dont le pape eſt le chef, regne ſur un grand nombre de peuples, auſſi elle s'arroge le titre de catholique. Comme chef de cette égliſe, le pape prétend commander, "Urbis & orbis."

Verſ. 16. *Mais les dix cornes . . . . ſont ceux qui haïront la proſtituée.* Ceci s'eſt accompli, non-ſeulement dans la perſonne des rois ou ſouverains qui ont embraſſé la réformation; mais même dans la perſonne de ceux qui ont perſévéré dans la profeſſion du papiſme. Le pouvoir des papes eſt à peu près nul dans toutes les cours; on l'a vu dans l'affaire des jéſuites, tant en Portugal qu'en Eſpagne, qui ſont les états les plus dévoués au pape. Les égards qu'on a pour le pape, dans les cours, n'eſt qu'une affaire de forme; c'eſt ce qu'on vit

dans la visite que le pape fit, il y a quelque années, à l'empereur Joseph, qui, à la vérité, le reçut poliment; mais il ne fit aucune attention à ces demandes. Le pape refusoit autrefois, de donner audience aux ambassadeurs des empereurs, & il obligeoit ces mêmes empereurs de se prosterner à ses pieds, & de les baiser; mais maintenant, les papes vont à la cour de ces mêmes empereurs, & on ne les écoute point. Ce mépris du pape ou de son autorité, peut bien, ce semble, être appellé haine; car on ne méprise pas sans haïr. Et il est constant, qu'il n'y a point d'état en Europe ou ailleurs, qui, si le pape vouloit leur parler comme ils faisoit autrefois, ne le traitassent avec un souverain mépris.

La désoleront, & la dépouilleront. Le pape est dépouillé de la plupart de ses usurpations, & d'une bonne partie des privileges dont il jouissoit autrefois; & comme la grandeur de cette église, consiste principalement dans cela même, cette perte, est pour elle une désolation.

Et mangeront sa chair, & la bruleront au feu. On sent que ces expressions sont figurées & hyperboliques; car il s'agit ici d'un corps de société, ou souveraineté, & sous ce point de vue, ce corps n'a point de chair. D'ailleurs, St. Jean ne veut pas dire que les rois, qu'il a en vue, deviendroient des antropophages, ou des mangeurs de chair humaine; mais il est ici question des privileges, des chartres, des immunités, par le moyen desquels cette église forme un corps distinct; tout cela est, du moins en partie, dévoré & détruit; soit par le feu; soit par les ordres émanés de la bouche des souverains qui gouvernent.

Mais si ce qui est dit ici, n'est pas encore parfaitement accompli; il s'accomplit, & les françois semblent être maintenant occupés à exécuter ce jugement plus completement qu'il ne l'a encore été.

Si, comme il me le semble, ces principes d'incrédulité & de rebellion, sont l'effet des excès aux quels Rome s'est abandonnée, on voit se vérifier

en elle ces paroles d'Esaïe I. 31; *Le fort sera de l'étoupe, & son œuvre une étincelle, & tous deux brulerons ensemble, & il n'y aura personne qui éteigne le feu.*

CHAPITRE XVIII.

1. Après ces choses, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avoit une grande puissance, & la terre fut illuminée de sa gloire.

2. Il cria avec force, à haute voix, & il dit; Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone, & elle est devenue la demeure des démons, & la retraite de tout esprit immonde, & le repaire de tout oiseau immonde & exécrable.

3. Car toutes les nations ont bu du vin de sa prostitution effrénée; & les rois de la terre ont commis fornication avec elle, & les marchands de la terre sont devenus riches de l'excès de son luxe.

4. Puis j'entendis une autre voix du ciel qui disoit; Sortez de Babylone, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, & que vous ne receviez point de ses plaies.

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, & Dieu s'est souvenu de ses iniquités.

6. Rendez-lui ainsi qu'elle vous a fait, & payez-lui au double selon ses œuvres. Dans la coupe où elle vous a versé, versez-lui en au double.

7. Autant qu'elle s'est glorifiée, & qu'elle a été dans les délices, donnez-lui autant de tourment & d'affliction; car elle dit en son cœur; Je siege en reine, je ne suis point veuve, & je ne verrai point de deuil.

8. C'eſt pourquoi ſes plaies, qui ſont la mort, le deuil & la famine, viendront dans un même jour, & elle ſera entierement brulée au feu; car le Seigneur Dieu qui la jugera eſt puiſſant.

Verſ. 1. *Un autre ange, qui avoit une grande puiſſance; & la terre fut illuminée de ſa gloire.* Comme rien n'a plus contribué, (ainſi que je l'ai déjà obſervé ch. X. 1.) à faire blaſphémer le Saint Nom de Dieu, que les abominations, en tout genre de l'égliſe romaine, ſon châtiment ſera d'autant plus à la gloire de Dieu; & c'eſt la raiſon pour la quelle l'ange qui vient prédire ſa deſtruction, paroit avec un éclat qui éclaire la terre.

Verſ. 2. *Il cria avec force à haute voix*, pour marquer que les excès de cette égliſe doivent être publiés, de maniere que tout le monde l'entende; ce qui eſt une leçon pour nous.

Elle eſt tombée, elle eſt tombée. Cette répétition, marque la certitude de ce qui eſt annoncé. Il n'eſt point queſtion ici de ſa ruine, ainſi qu'il paroit par les verſ. 4 & 5; car ſi elle étoit détruite, l'exhortation de ſortir du milieu d'elle, & de ne participer *point à ſes péchés*, ſeroit inutile. Si elle étoit détruite, elle ne diroit point; *Je ſiege en reine, & je ne verrai point de deuil.* Elle eſt *tombée* dans un ſens moral ou ſpirituel; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt déchue de ſon privilege d'égliſe de Jéſus-Chriſt, ainſi qu'il a été obſervé au ch. XIV. 8.

La chute de Babylone, dans un ſens phyſique, ou ſa deſtruction, eſt prédite aux verſ. 8-21. Il ſerait étrange, ſans doute, que St. Jean dit au verſ. 2, que Rome eſt détruite, & qu'enſuite au verſ. 21, (qui eſt une continuation du même diſcours & de la même prédiction,) après avoir jetté une groſſe pierre dans la mer, il dit; *Ainſi ſera jettée avec impétuoſité Babylone cette grande cité*, &c; ce ſeroit annoncer, comme devant s'accomplir dans la ſuite, un événement déjà raconté comme arrivé.

Elle eſt devenue la demeure des démons, & la retraite de tout eſprit immonde. Ces paroles marquent l'excès de ſes déréglements, en même-temps qu'elles ſuppoſent que la chute, dont il eſt fait mention précédemment, ne doit pas être entendue dans un ſens phyſique ; car les démons & les eſprits impurs ne cherchent point les lieux inhabités, vu que ce qu'ils cherchent, c'eſt de tenter les hommes.

Les commentateurs papiſtes, M. Boſſuet, en particulier, entend par la chute de Babylone, la priſe de Rome par Alaric, qui arriva l'an 410. Mais alors, qu'eſt-ce que ces meſſ. font de ces paroles qui ſuivent immédiatement; *Elle eſt devenue la demeure des démons*, &c. Et encore, de ce qui est ajouté; *Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que participant à ſes péchés, vous* &c. Car ſelon leur propre interprétation, depuis Alaric, Rome est la demeure des démons. Depuis Alaric, elle a abreuvé toutes les nations du vin de ſa proſtitution. C'eſt de Rome, telle qu'elle eſt depuis ſa priſe par Alaric, qu'il eſt dit de ſortir. Il faut être bien aveugle, pour reſter dans les ténebres, malgré la clarté & l'évidence de ce qui eſt dit ici.

Tout ce que M. Boſſuet allegue, pour écarter cette conſéquence, auſſi terrible qu'elle eſt naturelle, c'eſt que, "dans le ſtyle de l'Ecriture, les lieux "déſolés, ſont repréſentés comme abandonnés, non "ſeulement aux oiſeaux de mauvaiſe augure; mais "encore aux ſpectres & aux démons;" & il cite "Jer. LI. 37, & Eſ. XIII. 21 & 22. XXXIV. 14."

Mais dans tous ces paſſages, il n'eſt fait mention que des *bêtes ſauvages*, des *fouines*, des *chats-huants*, des *chouettes*, des *orfraies*, & des *dragons* ou *ſerpents*. Et l'on ſait que ces animaux ſe retirent en effet dans les lieux inhabités, ce qui n'eſt pas le cas des démons & des eſprits immondes. Dans Eſ. XIII. 21. le texte porte; *Les Siim y repoſeront*, & au ch. XXXIV. 14; *Là ſe rencontreront siim & iim.* La vulgate traduit le premier paſſage; *Requieſcent ibi beſtiæ*; & le ſecond, *occurent dæmonia onocentauris.*

Je ne comprends pas la raiſon de cette différence, & pourquoi *dæmonia* eſt ſubſtitué à *beſtiæ*; mais il me ſuffit de l'accord de tous nos commentateurs, & de toutes nos verſions qui entendent le mot *ſiim*, comme déſignant des bêtes ſauvages, & non des démons.

D'ailleurs, eſt-ce donc que Rome eſt devenue déſerte, depuis Alaric? "Babylone, dit M. Boſſuet, "n'a pas été détruite d'une autre ſorte." Je ſuis étonné de voir M. Boſſuet affirmer un fait ſi évidemment contraire à la vérité; car les prophéties qu'il cite, ſe ſont accomplies & reſte accomplies à la lettre, juſqu'à ce jour, au ſujet de la Babylone des chaldéens; mais Rome a continué d'être habitée, tant depuis Alaric qu'auparavant; ſes habitants ſe comptent par centaines de mille. Cette ville a un grand nombre de ſuperbes palais, plus de trois cents égliſes, dont la plupart ſont magnifiques; & une entr'autres, qui n'a pas ſon égale dans tout l'univers. Et quoique Rome ait été ſaccagée pluſieurs fois, elle eſt reſtée une des plus belles & des plus grandes villes de l'Europe.

Eſt-ce donc là, ce que M. Boſſuet appelle une ville détruite, de la même ſorte que Babylone, au ſujet de la quelle Jérome dit, que de ſon temps, au IVme. ſiecle, "Babylone étoit entierement ruinée, "les murailles ſeules, ſervant à renfermer une eſ"pece de parc, où l'on gardoit des bêtes ſauvages." Un voyageur du XIIme. ſiecle, ajoute, qu'ayant été "ſur les lieux où étoit autrefois Babylone, il "n'y avoit vu que les ruines du palais de Nébu"chadnezar; mais d'où perſonne n'oſoit approcher, "à cauſe de la grande quantité de ſcorpions & "de ſerpents, dont l'endroit étoit infeſté." Voyez Hiſt. Univ. Tom. VI. pag. 281.

Et le repaire de tout oiſeau immonde & exécrable. Il ne s'agit point ici des "*oiſeaux de mauvaiſe augure*," comme le penſe M. Boſſuet. St. Jean n'admettoit point la doctrine des augures. Il n'étoit même plus queſtion de diſtinguer entre *oiſeaux*

nets & ſouillés; &, par tout *oiſeau immonde & exécrable*, il entend autre choſe que des oiſeaux proprement dits; car les créatures de Dieu, qui n'ont point dégénéré par l'abus de la liberté, ne peuvent point être dites *exécrables*. Voy. Gen. I. 20 & 21. Dans le ſtyle figuré, des hommes altérés de ſang & de carnage, ſont déſignés par les termes d'oiſeaux de proie. C'eſt dans ce ſens, que St. Jean ſe ſert de ces mots, au ch. XIX. 17. C'eſt dans le même ſens que Dieu dit par Eſaïe, ch. XLVI. 9 & 11; *Je ſuis le Dieu Fort, ... qui appelle d'orient l'oiſeau de proie, & d'une terre éloignée, l'homme qui exécutera ma volonté.* On ne ſeroit pas embarraſſé à trouver dans Rome, ſoit qu'on entende par là, la ville-même, ou la ſecte qui en tire ſon nom, des gens qui répondent à cette deſcription de la prophétie.

Verſ. 3. *Car toutes les nations ont bu*, &c. St. Jean donne ici, non-ſeulement la raiſon, mais auſſi la preuve de la chute de Babylone. Elle a été retranchée à cauſe des abominations qu'elle a commiſes & fait commettre; & ces abominations ſont une démonſtration de ſa réjection ou de ſa chute; car on ne voit en elle, que les caracteres d'une proſtituée.

Il n'y a que peu ou point de nations, où il ne s'en ſoit trouvé qui ont participé à ſon culte idolâtre, & qui n'aient adopté partie de ſa doctrine.

De ſa proſtitution effrénée. Il ſemble que l'Apôtre, ne peut pas trouver des termes aſſez forts, pour exprimer l'indignation que lui inſpirent les excès aux quels Rome s'eſt livrée. Seroit-on repréhenſible, de participer à cette indignation?

Les marchands ſont devenus riches, &c. Il ſemble impoſſible, de porter la pompe & le luxe, dans ce qui a trait au culte, aux habits des prêtres, lors qu'ils exercent leurs fonctions, & aux ornements des égliſes, à un plus grand excès qu'on le fait dans l'égliſe romaine; & Rome ne peut pas faire tous ſes achats, ſans enrichir les marchands de qui elle achette ces marchandiſes à un haut prix.

I

Verſ. 4. *Sortez de Babylone, mon peuple.* Ces paroles ſuppoſent évidemment que Dieu a un peuple dans cette communion; & j'eſpere auſſi très nombreux; car ſi Dieu s'étoit réſervé 7,000 hommes parmi les dix tribus, du temps de la ſanguinaire Iézébel, dans ce temps où l'on avoit *tué* les *Prophetes avec l'épée, & démoli* les *autels* du Dieu d'Iſraël, enſorte qu'Elie croyoit être le *ſeul* des adorateurs du vrai Dieu, qui fût reſté en vie; (I. Rois XIX. 10 & 18.) Que ne doit-on pas attendre ſous la diſpenſation évangélique, où Dieu n'eſt plus ſervi dans un lieu privilégié, par un culte charnel; mais en tous lieux, & cela *en eſprit & en vérité*? L'égliſe romaine, malgré ſes égarements, a néanmoins conſervé, à certains égards, la doctrine fondamentale du chriſtianiſme; c'eſt pourquoi, les perſonnes humbles, ſinceres, & bien diſpoſées, qui reçoivent ſincerement Jéſus-Chriſt, comme l'unique ſource de leur ſalut, ſont partie du peuple de Dieu.

Je n'ignore pas l'abus qu'on fait de cette conceſſion, dans l'égliſe romaine. Ils ſont aſſez abſurdes pour dire; Que puis que nous convenons qu'on peut ſe ſauver dans leur égliſe, & qu'eux prétendent qu'on ne peut ſe ſauver dans l'égliſe proteſtante, le plus sûr eſt d'être de leur religion. C'eſt-à-dire, que plus les principes d'une ſecte ſont cruels, plus elle eſt une voie sûre pour parvenir au ſalut. *Qui croit au Fils, a la vie éternelle.* Jean III. 16, 18 & 36. Si nous croyons en Jéſus-Chriſt, dans le ſens de l'Evangile, Pourquoi n'aurions-nous pas la vie éternelle? Et s'il y en a dans l'égliſe romaine, qui aient la même foi, Pourquoi les exclurions-nous du ſalut?

Quant à l'obſervation du précepte de ſortir de *Babylone*, & juſqu'où l'on eſt obligé de le mettre en pratique, ou l'on eſt inexcuſable de le négliger, il ne m'appartient point de porter aucun jugement. Mais, ce qui paroît certain, eſt, que ceux qui participeront *à ſes péchés*, participeront auſſi *à ſes plaies*.

Verſ. 6. *Rendez-lui ainſi qu'elle vous a fait, & payez-lui au double*, &c. Je ne penſe pas que ces

paroles puiſſent être priſes à la lettre; car elles preſcrivent une choſe impoſſible. Comment pourroit on doubler les tourments qu'elle a fait ſouffrir à ſes victimes? D'ailleurs, ce précepte, pris à la lettre, ne ſeroit point à l'uniſſon du *patron* que Jéſus nous a laiſſé.

Mais je crois cependant, que c'eſt agir en oppoſition a ce précepte, que de repréſenter les prêtres papiſtes, comme de vrais ſerviteurs de Dieu, des ſaints, des confeſſeurs ou des martyrs de la vérité; parce qu'ils ont été chaſsés de leur pays, par l'athéiſme, enfanté par leur égliſe. C'eſt la cauſe qui fait les confeſſeurs, & les martyrs; & non l'exil ou la guillotine.

S'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, j'ajouterai que je crois, qu'on doit avoir pitié des individus qui ſouffrent, & les ſoulager de ſon mieux; mais en prenant garde de ne pas applaudir à leurs égarements; ce qui ſeroit leur donner occaſion de s'endurcir dans leurs erreurs. On ne doit pas leur laiſſer ignorer l'horreur qu'on a pour les énormités qui ont eu lieu, & qui ſe perpétuent parmi eux. Et s'ils perſéverent dans leur endurciſſement, ils ſentiront au double, les angoiſſes qu'ils ont fait éprouver aux autres; parce qu'ils n'auront pas les graces & les conſolations de ceux qui ſouffrent pour la vérité.

C'eſt donc ici que nous ſommes dans le cas de mettre en pratique ce précepte de St. Paul; *Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a ſoif, donne-lui à boire; car en faiſant cela, tu amaſſeras des charbons de feu ſur ſa tête.* Rom. XII. 20.

C'eſt là ce que la nation Angloiſe a mis en pratique, dans la préſente conjoncture; car, quoique les individus des deux nations ne ſoient point ennemis, leur rivalité, comme nations, les rend tels, à bien des égards; mais c'eſt ſurtout le cas des prêtres de l'égliſe romaine, qui nous regardent tous comme des reprouvés, & qui ſeroient prêts à nous traiter en conſéquence de cette opinion, s'ils avoient

le pouvoir en main. Le ſouverain Rémunérateur ne laiſſera pas ce trait d'humanité & de charité ſans récompenſe. Eh! puiſſe-t-il contribuer à mettre fin, tant à ces atrocités qui ont ſi long-temps deshonoré le chriſtianiſme, qu'à ce patriotiſme inſensé & barbare, qui a juſqu'ici empêché l'homme de voir ſon ſemblable, dans l'homme créé à l'image de Dieu!

Ne pourroit-on pas expliquer l'ordre donné dans ce verſet, par ce qui eſt dit des deux témoins, au ch. XI? *Si quelqu'un veut leur nuire, le feu ſort de leur bouche & dévore leurs ennemis; car ſi quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il ſoit ainſi tué.* Les vrais fideles ne font, dans ce qui a trait au ſalut, uſage que de ces armes, contre leurs ennmis; ſavoir, du *feu qui ſort de leur bouche*; c'eſt-à-dire, de leur fermeté à défendre la vérité, à dévoiler l'hypocriſie, à cenſurer les égarements qui deshonorent Dieu & ſon Evangile: mais à cet égard, ils ſont inflexibles, inexorables, & irréſiſtibles: ils ne le cedent à qui que ce ſoit, pas même à un ange du ciel, s'il ne parloit pas d'une maniere conforme à ce qui a été évangéliſé. Et ayant la vérité de leur côté, ils ſont en état de rendre au double à leurs ennemis.

Le papiſme vient d'éprouver en France & ailleurs, des calamités qui ont du rapport à ce qui leur eſt prédit dans ce chapitre. Mais ce n'eſt là qu'un échantillon de ce qui lui eſt préparé. Selon la prophétie de ce livre, c'eſt cette égliſe qui mettra à mort les deux témoins. Néanmoins, il ſe pourroit bien que ce ne fut pas elle-même en perſonne, qui dût accomplir cet ouvrage, & qu'il dût l'être par les eſprits ſortis de ſa bouche; car étant ſon ouvrage, ce que ces eſprits operent peut, avec propriété, lui être attribué; ainſi qu'il eſt ordinaire, d'attribuer à une perſonne ce dont elle eſt la cauſe. Mais c'eſt un événement qui eſt encore dans l'avenir, & il ne m'appartient point de rien décider là deſſus.

9. Et les rois de la terre, qui ont commis

fornication avec elle, & qui ont vécu dans les délices, la pleureront, & meneront deuil ſur elle, en ſe battant la poitrine, quand ils verront la fumée de ſon embraſement.

10 Et ils ſe tiendront loin, pour la crainte de ſon tourment, & diront; hélas! hélas! Babylone, la grande cité, cette cité ſi puiſſante, comment ta condamnation eſt-elle venue dans un moment?

11. Les marchands de la terre, auſſi pleureront, & meneront deuil à cauſe d'elle; parce que perſonne n'achette plus de leurs marchandiſes.

12. Qui ſont des marchandiſes d'or, d'argent, de pierres précieuſes, de perles, de fin lin, de pourpre, de ſoie, d'écarlate, de toute ſorte de bois odoriférant, de toute eſpece de meubles d'yvoire, & de toute eſpece de vaiſſeau de bois très précieux; d'airain, de fer, & de marbre.

13. Du cinnamome, des parfums, des eſſences, de l'encens, du vin, de l'huile, de la fine fleur de farine, du blé, des bêtes de charge, des brebis, dès chevaux, des chariots, des corps, & des ames d'hommes.

Verſ. 9. *Les rois de la terre . . . meneront deuil*, &c. Ce verſet ſemble contredire le verſet 16, du chapitre précédent; mais ce que nous voyons, nous offre une ſorte de conciliation; car même, les états qui ont le plus concouru à accomplir la prophétie contenue au verſet 16. du chap. XVII, compatiſſent au déſaſtre de l'égliſe romaine, & paroiſſent très touchés de ſes maux: & ils ne ſe ſont pas bornés

à des vœux infructueux; mais ils ont fait uſage de toute leur puiſſance, pour la remettre ſur pied en France, & pour la ſoutenir en Italie & ailleurs; & ſi nous étions arrivés à l'époque que St. Jean a en vue, nous verrions s'accomplir, ſans doute, les autres circonſtances de la prophétie contenue aux verſets 9 & 10.

Verſ. 10. *Babylone la grande cité.* Je ne penſe pas qu'on doive entendre par là uniquement, la ville de Rome; mais l'égliſe qui porte ſon nom. Il faut ici donner au mot *cité*, le même ſens que lui donne Auguſtin, dans l'ouvrage qu'il a intitulé *la cité de Dieu.*

Verſ. 11. *Les marchands de la terre pleureront*, &c. C'eſt-à-dire, que la chute de l'égliſe romaine ſera une perte, qui ſera vivement ſentie, par ceux qui gagnent leur vie, & qui s'enrichiſſent par la vente des choſes dont nous avons ici le détail. Il eſt naturel de s'attendre que la ceſſation du luxe de l'égliſe romaine, ſoit ſuivie d'une grande diminution du débit des marchandiſes qu'elle conſomme.

Verſ. 13. *Des corps, & des ames d'hommes.* Les verſions ordinaires, rendent dans ce verſet, le mot *ſômatôn* (*ou ſôma,*) par *des eſclaves*: mais je n'en vois pas la raiſon; car ce mot qui ſe trouve 142 fois dans le N. T. y eſt conſtamment employé pour déſigner le corps, ſoit animé ou inanimé; & on ne l'y trouve, nulle part, avec la ſignification que nos verſions lui donnent dans ce verſet.

L'uſage eſt en Italie, de ſe procurer, par le moyen de l'argent ou autrement, des jeunes gens qui ont été faits eunuques ou que l'ont fait tels, pour que leur voix ne change point, & afin qu'ils chantent l'office dans les cathédrales. J'appelle cela *acheter des corps.* Ce ſont des corps humains qu'on a mutilés, & qui ſervent d'inſtruments de muſique, pour flatter l'oreille.

Les papiſtes achetent auſſi *des ames d'hommes*; & ceci eſt encore plus général: ils font des proſélytes parmi les adultes, en leur diſtribuant de

l'argent; & ils obtiennent, par le même moyen, des peres & des meres, la permiſſion d'infecter leurs enfants des erreurs du papiſme; ce qui eſt à la lettre, acheter *des ames d'hommes*. Mais ce trafic infâme, doit finir à la deſtruction du papiſme.

Comme je ne crois pas expédient de commenter les prophéties avant leur accompliſſement, & que tout ce qui ſuit, dans ce livre, eſt encore dans l'avenir, je m'arrête ici; & je penſe en même temps, qu'il ſeroit inutile de groſſir ce volume, par l'addition du reſte de ce chapitre, & des quatre ſuivants; le Nouveau Teſtament étant entre les mains de tout le monde.

CONCLUSION.

Maintenant, je prie mes lecteurs, de tirer la conſéquence, qui découle néceſſairement de l'explication qu'ils viennent de lire. CELUI qui a dicté à St. Jean le livre de l'Apocalypſe, a devant ſes yeux, l'avenir de même que le préſent & le paſſé, puis que dans l'année 95 de notre ere, Il révele à cet Apôtre toutes les principales révolutions de l'empire romain, ainſi que de l'Egliſe chrétienne. Révolutions qui ne ſont nullement dans le cours ordinaire des événements; mais qui ſont auſſi étranges & auſſi contingentes qu'il ſoit poſſible. Il ne s'agit point ici, de mettre en queſtion, ſi la prophétie a été faite avant l'événement, ou ſi elle a eu ſon accompliſſement; car en admettant que quelques-unes de mes explications manquent de préciſion, (ce qui ne doit pas être imputé à la prophétie; mais à l'imperfection de mes lumieres,) l'enſemble eſt néanmoins indubitable: & il n'y a perſonne, de bonne foi, qui, après avoir lu, avec attention, *cette ſuite* d'emblêmes; & conſidéré leur analogie avec *cette ſuite* d'événements, qui ſont arrivés depuis St. Jean, & qui contiennent une hiſtoire ſuivie, tant de la ſociété civile que de l'E-

gliſe; il n'y a, dis-je, perſonne de bonne foi, qui puiſſe dire que ce livre n'eſt pas une prophétie; & l'on ſentira que cet accord ne ſauroit être l'effet d'une heureuſe rencontre; ainſi le livre de l'Apocalypſe, eſt une démonſtration de la Toute-Science & de la Providence de Dieu. Ce ſont là des choſes dont nous ſommes témoins, & au ſujet desquelles nous pouvons, en quelque ſorte, parler comme St. Jean, lors qu'il rend témoignage à Jéſus-Chriſt. *Ce qui étoit dès le commencement; ce que nous avons ouï; ce que nous avons vu, de nos propres yeux; ce que nous avons contemplé, & que nos propres mains ont touché,* Ire. Ep: I. 1.

Où ſont donc ici les raiſons ou les prétextes, pour douter de la divinité de ce Livre & de la religion chrétienne? Comment pourroit-on, après cela, refuſer ſon acquieſcement à cette aſſertion de St. Paul? *Cette parole eſt certaine, & digne d'être entierement reçue, que Jéſus-Chriſt eſt venu au monde pour ſauver les pécheurs.* I. Tim. I. 15.

Et ſi cette *Parole* eſt certaine, que ceux-là prennent garde à eux; Que ceux-là tremblent, qui diſent, ſoit par leurs diſcours, ſoit par leur conduite; *Nous ne voulons pas que celui-ci regne ſur nous.* Luc XIX. 14.

AVIS

Concernant le Discours ſuivant.

Ce Sermon fut composé en 1793, & prêché le 19 Avril, à la chapelle royale françoiſe de St. James, & à la chapelle qu'on appelle la Savoie ou les grecs. Comme le jeûne ſolemnisé le 9 mars de la préſente année 1796, avoit le même but, ce diſcours a été répété à la chapelle de la Contrée-manſel, & à l'égliſe de St. André, dans l'île de Guernſey; en y faiſant les changements que la diverſité des temps & des lieux exigeoit. On le donne ici tel qu'il fut prêché à Londres; ainſi le lecteur doit ſe tranſporter à l'époque où ce diſcours a été écrit.

SERMON DE JEUNE SUR APOCALYPSE, XVI. 15.

Voici, Je viens comme le larron; bienheureux eſt celui qui veille & qui garde ſes vêtements; afin de ne marcher point nud, & qu'on ne voie point ſa honte.

Ce jour de jeûne & d'humiliation extraordinaire, que nous célébrons par l'ordre de notre Souverain, eſt une invitation, pour la Nation en général, & pour tous les membres qui la compoſent, à recourir à la miséricorde de Dieu; afin qu'il détourne de deſſus nous, les coups de ſa juſte colere, que nos crimes ont provoqués; & dont nous nous ſommes vus ſur le point d'éprouver les effets, lors que les armées d'une nation voiſine, avoient commencé d'envahir les territoires de nos alliés, où tout paroiſſoit plier devant elles; & qui ſe propoſoient de tomber enſuite ſur nous, dans la vue de renverſer notre heureuſe conſtitution, de confondre tous les états, & de nous plonger dans les horreurs de l'anarchie. Les nombreuſes armées, que cette nation avoit déjà miſes en campagne, & celles qu'elle ſe préparoit d'y mettre, jointes aux intelligences qu'elle tâchoit de ſe ménager parmi nous, avec une claſſe, toujours trop nombreuſe, de mauvais citoyens, ſans principes & ſans religion, agités par une inquiétude que rien ne peut contenter; qui ſe plaiſent à voir la ruine de leur prochain, même à leurs propres dépens; ou qui ſe flattent de faire leur profit du malheur public, & de s'enrichir des dépouilles d'autrui: Toutes ces circonſtances rendoient, ſans doute, notre ſituation très critique & très alarmante. Car nos ennemis de dehors, joints à ceux que nous avions parmi nous, étoient en beaucoup plus grand nombre & plus

puiſſants que nous; & en réflechiſſant ſérieuſement ſur notre état, on devoit ſentir que nous ne pouvions avoir d'eſpérance certaine de délivrance, que dans la protection & l'aſſiſtance de Celui qui fait rendre vains, tous les projets des hommes, & qui eſt le bouclier de tous ceux qui ſe retirent vers Lui.

A cette perſpective effrayante, ont ſuccédé des événements qui paroiſſent propres à nous raſſurer; le commerce a été protégé; ces nombreuſes armées, qui faiſoient tout trembler, tant à cauſe de leur nombre que du courage du ſoldat, ont ſuccombé devant des troupes de beaucoup inférieures; & ſi elles ont étonné l'Europe, par la rapidité de leurs conquêtes, elles l'ont tranquilliſée par leur fuite encore plus rapide.

Le général des hommes ne verront, dans tout cela, que des événements fortuits; ou, comme on s'exprime ordinairement, des coups de la fortune ou du haſard. Mais ce ne ſauroit être le langage du chrétien, qui ſait qu'*un paſſereau même ne tombe pas en terre, ſans la volonté de* notre *Pere céleſte.* Matth. X. 29. Ce n'eſt point ſans deſſein, qu'il a permis que cette armée de dévaſtateurs, étendit ſes conquêtes, au point de menacer d'une prochaine deſtruction, la république des Provinces-unies, & nous mêmes. Nous avons vû le bras du Seigneur levé, pour frapper; mais il retient encore ſes coups. Eſt-ce parce qu'ils ne ſont point mérité? Loin de nous une telle préſomption. On peut certainement dire de nous, ce qu'Eſaïe diſoit de l'ancien peuple; *Si l'Eternel des armées ne nous avoit laiſſé des gens de reſte, qui ſont même en petit nombre, nous euſſions été comme Sodome, & nous euſſions été faits ſemblables à Gomorrhe.* Ch. I. 9 Il y a parmi nous une ſemence bénie, un réſidu qui ſont *le ſel de la terre;* & qui ſe ſont mis à la bréche, qui ont crié au Seigneur, en faveur de la nation, & qui ont été exhaucés: ainſi, le danger ſemble être paſſé, ou plutôt, être moins éminent;

...bsiſte toujours ; nos crimes ...
...flattons pas que *Dieu* ait fait ...
...r ſa main eſt encore étendue, tan- ...
...e retourne point vers Celui qui l'a ...

AP(! -

Voici, ... IX. 16. 17. La méchanceté eſt
reux eſt ... feu, qui conſume ; & il ne ſauroit y
ments ; ... pour le méchant. Eſ. LVII. 21. Tandis
ne voie ... erons un peuple auſſi corrompu que
...es, nous aurons toujours ſujet de crier
Ce jo ..., pour qu'il nous épargne, & de faire
que no ...te, qu'un Prophete met dans la bouche
eſt un ... Iſraël ; *Eternel, pardonne à ton peuple,*
pour t ... *point ton héritage à l'opprobre, tellement*
rir à ...ations en faſſent le ſujet de leurs railleries.
de de ...17. Comme le vice marche la tête levée ;
nos c ...iquité s'eſt multipliée, & la charité refroi-
mes ... fideles doivent ſentir combien il leur im-
les a ... d'être ſur leur garde, & s'appliquer cet aver-
d'er ...ent que St. Jean leur donne dans mon texte,
roi ...roduiſant Jéſus-Chriſt parlant ainſi ; *Voici, Je*
de ... *comme* &c.

ve ...tte exhortation, peut être conſidérée comme
to ... de ſaiſon, dans tous les temps, pendant la
r ... e de cette économie, où les vrais fideles ſont
c ...re en petit nombre ; car *la porte eſt étroite &*
... *emin ſerré qui mene à la vie, & il y en peu qui*
ouvent ; mais la porte eſt large & le chemin ſpa-
qui mene à la perdition, & il y en a beaucoup
entrent pdr elle. Matth. VII. 13. Ainſi donc,
liſe eſt dans un état militant, & ceux qui la
poſent, doivent s'attendre à des angoiſſes. Il
qu'il y ait des ſcandales, des héréſies, des ſé-
eurs : &, dans l'Egliſe même, l'*ivraie doit croî-*
vec le bon grain juſqu'à la moiſſon. Matth. XIII.
Dans de telles circonſtances, rien n'eſt plus
faire que la vigilance.
is, outre cette conſidération générale, qui doit
engager à nous appliquer l'exhortation con-
dans mon texte, il y en a une particuliere,

t encore plus exciter notre attention, & nous ler de notre aſſoupiſſement; c'eſt qu'il y a lieu de penſer, que nous nous trouvons à cette oque, que St. Jean a ici en vue; & où cet avis eſt ncore plus indiſpenſable, que dans tout autre emps; ainſi qu'il eſt aiſé de l'appercevoir, en ſuivant la chaine des événements qui ſont prédits dans ce chapitre.

L'Apôtre y décrit, ſous l'image de ſept phioles, verſées par ſept anges, les ſept principaux fléaux que devoit & que doit éprouver l'empire anti-chrétien: &, comme il n'eſt pas poſſible, dans un discours tel que celui-ci, de traiter le ſujet en critique, je me contenterai de rapporter le ſens que me paroiſſent avoir les paroles de St Jean, ſans m'arrêter à démontrer l'accord des événement avec les termes de la prophétie.

La premiere phiole, eſt repréſentée comme produiſant un ulcere malin & dangereux, ſur ceux qui avoient *la marque de la bête & qui adoroient ſon image;* Ce qui ſe rapporte à cette doctrine perverſe de Rome, qui admettant la doctrine des indulgences, des meſſes & de l'infaillibilité des papes, décevoit les ſimples, & enhardiſſoit les méchants dans leurs crimes, en leur faiſant eſpérer l'impunité, pourvu qu'ils donnaſſent de l'argent.

La ſeconde & la troiſieme phiole ſont verſées dans *la mer* & *dans les rivieres*, & les tournent en ſang; pour marquer ces maſſacres, ſans nombre, faits par un faux zele, pendant les croiſades publiées contre les peuples de l'Aſie, de l'Afrique, de l'Eſpagne, de la France, des habitants du nord de l'Europe, & contre les princes qui avoient des démêlés avec le pontife de Rome. Pendant ce période, qui eſt de 200 ou 300 ans, on verſa des fleuves de ſang, on dépeupla, en partie, l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique; & le tout, ſous le prétexte de ſervir la Religion.

La quatrieme phiole, eſt verſée dans le ſoleil, qui repréſente la tête ou le chef de l'empire anti-chré-

tien; & elle lui donne *le pouvoir de brûler & de* tourmenter *les hommes*; ce qui caracteriſe cette tyrannie inſuportable, que les chefs de cet empire reçurent le pouvoir d'exercer contre les rois & les peuples qui reconnoiſſent leur autorité.

La cinquieme phiole fut versée *ſur le ſiege* même de cet empire, qui en *devint ténébreux*; ce qui, dit le texte, cauſa une telle détreſſe, que *les hommes ſe mordoient la langue de douleur*; ce qui repréſente cette confuſion, ces troubles, ces *cruautés de toute eſpece*, les ſchismes qui ſe formerent en vertu de ce que pluſieurs papes étoient élus à la fois, y en ayant ordinairement deux ou même trois, qui s'anathématiſoient & ſe faiſoient des guerres cruelles; ce qui mettoit les peuples dans le cas, d'un côté, de s'égorger, & *de ſe tourmenter les uns les autres*; & de l'autre, de ne ſavoir à quoi s'en tenir & auquel ſe vouer. Ce qui n'avoit pas ſeulement lieu à l'égard de la perſonne du chef; mais encore à l'égard des conciles, qui étoient aſſemblés en oppoſition les uns des autres, & s'excomunioient mutuellement.

La ſixieme phiole eſt versée ſur l'Euphrate; c'eſt-à-dire, vers l'orient; *afin*, dit le texte de la prophétie, *afin que la voie des rois de devers le ſoleil levant, fut ouverte*; ce qui caracteriſe bien clairement les progrès des turcs, venus originairement d'au delà le fleuve Euphrate; & qui, après avoir formé pluſieurs royaumes, diſtincts les uns des autres, dans l'Aſie tant à l'orient qu'à l'occident de l'Euphrate, furent réunis dans un ſeul, traverſerent en Europe, s'emparerent de Conſtantinople, au milieu du XVme. ſiecle, & étendirent leurs ravages, non-ſeulement dans ce qu'on appelle la Turquie d'Europe & la Hongrie qu'ils ſoumirent; mais auſſi bien avant dans la Pologne, dans l'Allemagne, ainſi que ſur les côtes de l'Italie, de l'Eſpagne & du Portugal.

C'eſt à cette époque, que *trois eſprits immondes & diaboliques*, ſortis de la bouche des trois principaux chefs,

promoteurs de l'empire anti-chrétien,
r *vers les rois de la terre, & du monde*
les provoquer au combat & au car-
i que l'Apôtre ajoute, en parlant
hriſt; *Voici, Je viens*, &c.
mondes, qui ſortent de la boun
ne peut, ce me ſemble, en-
, que des doctrines perverſes,
pies & deſtructeurs. De tout temps,
doctrines perverſes, des principes im-
eſtructeurs; mais il doit s'agir ici de prin-
, ſinon particulier, du moins principalement
n vogue, pendant le période dont il s'agit; c'eſt-à-dire, après ou pendant l'invaſion & les dévaſtations des turcs en Europe; & voici, à ce qu'il me paroit, ce qu'on peut entendre par là.

L'hiſtoire nous apprend que, dans l'année 1546, il ſe forma en Italie, dans les territoires de Veniſe, une ſociété de gens, qui commencerent à mettre en queſtion tous les myſtères de la Religion, & en particulier, le péché originel, tout ce qui a trait à la Trinité, à l'Incarnation, & la Satisfaction, prétendant que Jéſus-Chriſt n'eſt qu'un ſimple homme, qui n'avoit aucune exiſtence avant ſa naiſſance de la Ste. Vierge. Ils n'étoient d'abord qu'une quarantaine; mais ils ſe répandirent, enſuite, dans les diverſes parties de l'Europe; & leurs principes ont pululé partout, ſous le nom de Socinianiſme.

A peu près dans le même-temps, on a vu paroitre une multitude d'écrivains, qui ont encore gardé moins de ménagements; qui ont attaqué de front la religion, & dont pluſieurs ont été juſqu'à afficher le déiſme & l'athéiſme; & la vogue qu'ont eu, & ont encore leurs ouvrages, annonce combien leurs principes étoient, & ſont encore du gout de la multitude: &, nous avons vu, en dernier lieu, nous avons vu une grande nation, ſe déclarer pour un gouvernement qui a l'athéiſme pour baſe.

De ces ſyſtêmes, dont l'un tend à renverſer le Chriſtianiſme; & l'autre, à anéantir toute Re-

ligion, eſt ſorti cette doctrine deſtructive, *de* tout ordre ſocial, & de toute ſubordination. On n'a pas ſeulement mis en queſtion, le droit que les perſonnes élevées en autorité, ont de gouverner; mais on a tourné en ridicule, ces ſentences de l'Ecriture, regardées juſqu'alors comme des axiomes, par toutes les nations policées: que *les puiſſances ſupérieures ſont ordonnées de Dieu*, & que leur réſiſter, c'eſt *réſiſter à l'ordonnance de Dieu.* Rom XIII. 1-7. Par une contradiction manifeſte, on veut que la ſouveraineté ne réſide que dans le peuple; c'eſt-à-dire, chez ceux qui ne ſont faits que pour obéir, & qui ſont dans l'impoſſibilité de pouvoir commander.

C'eſt, à ce qu'il me paroit, ce qu'on peut entendre par ces eſprits diaboliques, *qui vont vers les rois de la terre, & du monde univerſel, pour les aſſembler* au combat. Mais, quoiqu'il en ſoit de ces aſſertions, que je ne vous propoſe que comme des probabilités; parce que les opinions ſont diverſes à ce ſujet, & que les bornes de cet exerciſe, ne me permetent pas de traiter le ſujet en détail, & de produire mes preuves. Quoiqu'il en ſoit, dis-je, de ces aſſertions, c'eſt un fait inconteſtable, que les principes pernicieux, dont je viens de parler, ſont maintenant répandus chez toutes les nations de l'Europe; qu'ils ſe trouvent, plus ou moins, dans toutes les conditions; & qu'ils tendent à la deſtruction du genre humain. Vous en voyez maintenant les effets, & peut-être, le commencement, dans le roiaume de France; & les mêmes germes qui ont produit des effets auſſi ſiniſtres, dans ce royaume, les produiront ailleurs, ſi Dieu leur permet de ſe développer; afin de punir les crimes qui provoquent ſes châtiments.

Nous vivons donc dans un temps où le Créateur, & le Rédempteur de l'univers eſt méprisé, outragé, & blaſphémé, par ceux-là même, qui prennent ſon Nom & ſa livrée; puis qu'ils ne le conſiderent que comme un ſimple mortel. Nous vivons

dans un temps, où ceux qui ſe diſent chrétiens, non-ſeulement dédaignent le ſacrifice que Jéſus-Chriſt à offert pour nos péchés, & mépriſent, *foulent aux pieds le ſang de l'alliance par lequel ils avoient été ſanctifiés;* Heb. X. 29. Mais encore ils font Dieu menteur, & affirment, qu'il eſt faux que Jéſus ſoit *mort pour nos offences*; Rom. IV. 25. qu'il eſt faux, qu'il ait *porté nos péchés en ſon corps ſur le bois;* I. Pier. II. 24. qu'il eſt faux, que nous ſoyons lavés de nos ſouillures *par ſon ſang*; Apoc. I. 6. qu'il eſt faux, que Jéſus-Chriſt ſoit notre *juſtice & notre ſanctification.* I. Cor. I. 30.

Nous vivons dans un temps, où le déisme & l'athéisme ſe répandent chez les gens de tous les états; tant dans les cours & chez les grands que parmi le commun peuple; & outre la multitude, qui vit & agit comme s'il n'y avoit point de Dieu; il s'en trouve qui ont l'éfronterie d'affirmer que tel eſt leur croyance, & qui tâchent de faire pululer cet affreux ſiſtême.

Faut-il s'étonner, qu'il ſe trouve parmi cette claſſe d'hommes, dont je viens de parler, des gens qui marchant ſur les traces des audacieux dont parle St. Pierre; *mépriſent la domination, & ne craignent point de blâmer les dignités?* II. Pier. II. 10.

Ces déſordres, joints à une multitude d'autres crimes, qu'on commet parmi nous; non-ſeulement en ſecret, mais la tête levée, comme ſi l'on avoit deſſein de braver la Divinité; (car, de toutes les loix de l'Evangile, il n'y en a pas une ſeule qu'on ne tranſgreſſe parmi nous: il y a même des crimes ſi communs, qu'on peut les commettre ſans s'expoſer à la cenſure; les excès du vin & de la bonne chere, ne ſont plus blamés, qu'autant qu'ils alterent la ſanté du corps; l'impudique ſéduit l'innocence, & il s'en glorifie, ſans ceſſer d'être honoré & eſtimé. Les hommes commettent adultere ſans rougir; nos rues regorgent de proſtituées, on entend, dans tous les coins, des jurements & des blaſphêmes.) Tous ces déſordres, dis-je, & une multitude d'autres, provoquent la venue de Jéſus-

Chriſt; non une venue telle que celle où il ſe manifeſta abjet & ſouffrant, comme *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde*; mais une venue où Il exerce la fonction de Juge & de Rémunérateur. *Voici*, nous dit-Il, *Je viens comme le larron.*

Dieu étant toujours avec nous, ainſi qu'en tous lieux, on ne peut entendre, par ſa venue, que la manifeſtation de ſes perfections. Lors qu'il punit, Il vient par la manifeſtation de ſa juſtice ou de ſes jugements.

C'eſt pour cette raiſon, que Jéſus-Chriſt appelle ſa venue, les jugements qu'il alloit exercer ſur la nation juive; & comme ces châtiments devoient être des plus ſignalés, tomber ſur les magiſtrats & les chefs de la Religion, ainſi que ſur le peuple, & être tels qu'il n'y en avoient point eu de ſemblables, depuis le commencement du monde; ils ſont décrits, ſelon le ſtyle des orientaux, dans des termes figurés & métaphoriques, par l'obſcurciſement du ſoleil & de la lune, la chute des étoiles, & l'ébranlement des vertus des cieux; ainſi que par l'apparition du Seigneur dans les nuées: ce qui peut ſe rapporter à ce que nous apprenons de Joſephe, hiſtorien juif, qui dit, qu'entr'autres choſes extraordinaires, une comete qui avoit la figure d'une épée, parut ſur Jéruſalem, pendant une année entiere; & que le ſeptieme jour de mai, on vit dans l'air, avant le lever du ſoleil, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armées, traverſer les nuées, & ſe répandre autour des villes, comme pour le aſſieger. (Guer. des juifs, liv. VI. ch. 31.)

Jéſus-Chriſt vient donc, dans ce ſens, toutes les fois qu'il exerce ſes jugements. Sa venue a lieu maintenant, pour une nation voiſine, dont la déplorable ſituation vous eſt connue, & Il eſt à notre porte; & Il viendra auſſi pour nous, ſi nous continuons à Le provoquer.

Les paroles de mon texte, font aſſez comprendre

sous quel point de vue, nous devons enviſager cette venue; *Voici*, dit-il, *Je viens comme le larron.* Figurez-vous un larron qui force votre porte, & vous ſurprend endormi, au milieu de la nuit; la terreur & l'effroi ſont les meſſagers qui le précedent & qui le ſuivent. L'on ſe voit alors ſans défenſe, & ſans nul refuge, à la merci d'un homme qui n'épargne rien, qui ne ſait ce que c'eſt que d'avoir pitié, qui ne cherche qu'à dérober, tuer, & détruire. Il n'y a que ces deux différences, entre la venue d'un larron, & celle *du Dieu vivant*, qu'on a irrité; C'eſt que larron commet un crime, & qu'il ne peut nous nuire que relativement à la vie préſente; mais Dieu vient pour exercer la juſtice, & Il à la *puiſſance, non-ſeulement de tuer le corps; mais encore de précipiter le corps & l'ame dans la gehenne du feu qui ne s'éteint point.* Matth. X. 28. Quelle n'eſt donc pas la détreſſe, & la miſere de ceux qui ſe laiſſent ſurpendre.

Mais *bienheureux eſt celui qui veille*, &c.

Le précepte de veiller, ne s'adreſſe point aux gens du monde; car, on veille pour conſerver ce qu'on a; mais les mondains ſont dénués de tout bien ſpirituel, *la deſtruction & la miſere ſont* leur partage; *ils ne connoiſſent point la voie de la paix; la crainte du Seigneur n'eſt point devant leurs yeux.* Rom. III. 16 & 17. De ce côté là, ils n'ont rien à perdre, & l'on ne peut pas dire, à un indigent, dénué de tout; Prenez garde *qu'on ne vous enleve votre couronne*: Cette exhortation de St. Jacques, eſt la ſeule qui leur convienne; *Sentez vos miſeres, lamentez & pleurez, que votre ris ſe change en pleurs, & votre joie en triſteſſe, humiliez-vous devant le Seigneur.* Jacq. IV. 9 & 10. Venez à Jéſus, *pour avoir la vie.* Jean V. 40.

A l'égard du chrétien, non de celui qui ne l'eſt que de nom; mais de celui qui l'eſt de fait & en vérité, le Sauveur dit; *Bienheureux eſt celui qui veille:* & Il nous apprend ailleurs, en quoi ce devoir conſiſte. *Prenez garde, à vous mêmes*, dit-Il, *de peur*

que vos cœurs ne ſoient appeſantis par la gourmandiſe & l'ivrognerie, & par les ſoucis de cette vie, & que ce jour-là ne vous ſurprenne ſubitement; car il ſurprendra comme un filet, tous ceux qui habitent ſur le deſſus de la terre. Veillez donc, priant en tous temps; afin que vous ſoyez faits dignes d'éviter toutes ces choſes, qui doivent arriver; & afin que vous puiſſiez ſubſiſter devant le Fils de l'homme. Luc XXI. 34-36.

Ces paroles; *Bienheureux eſt celui qui garde ſes vêtements; afin qu'il ne marche point nud, & qu'on ne voie point ſa honte*, ont beſoin de quelque éclairciſſement, & méritent d'être bien conſidérées. Ce ſont des expreſſions métaphoriques, qui ont la même ſignification que ce qui eſt appellé ailleurs, *la robe des noces*, & dans la parabole des vierges, *l'huile des lampes*. Ce qui eſt auſſi le cas de ces autres paroles de Jéſus-Chriſt, où Il nous dit; *Que vos reins ſoient ceints, & vos chandelles allumées;* & l'on convient unanimement, que, par ces expreſſions, le Sauveur veut déſigner la ſainteté & la juſtice, ſans la quelle nous ne ſaurions être agréables à Dieu, ni ſubſiſter en jugement; car *ſans la ſanctification, nul ne verra la face de Dieu.* Heb. XII. 14.

Mais il y a deux opinions diverſes, concernant la nature de cette ſainteté, & de cette juſtice, ſur la quelle nous devons nous repoſer: &, cette queſtion, eſt le point le plus capital de la Religion; car il eſt en quelque ſorte, la baſe du ſyſtême chrétien: & l'erreur, ſur ce point, peut exclure du royaume des cieux; ainſi que nous l'apprend la parabole du feſtin, où celui qui y étoit entré, *ſans avoir la robe des noces*, fut jetté *dans les ténebres de dehors.* Matth. XXII. 11. 13.

Il y en a, qui prétendent que la ſainteté & la juſtice ſignifiées, dans mon texte, ſous l'image de nos *vêtements*, déſignent les vertus que nous devons avoir, & les bonnes œuvres que nous devons faire; c'eſt-à-dire, nos propres mérites. Les autres entendent par là, la juſtice & la ſainteté de Jéſus-Chriſt, que nous nous appliquons par la Foi.

Il faut obſerver, que la queſtion, n'eſt pas, s'il eſt de notre devoir, d'être vertueux, & de faire de bonnes œuvres; car c'eſt un principe également admis par les deux partis; mais il s'agit de ſavoir, ſi l'homme peut mériter le ſalut par ſon obéiſſance; ou ſi ce ſalut eſt uniquement l'effet de la miſéricorde de Dieu en Jéſus-Christ; ceux qu'on appelle ſages ou philoſophes, ont toujours ſoutenu la premiere opinion; car *la croix de Chriſt* a toujours été *une folie* aux ſages du ſiecle, & ce n'est que pour les vrais croyants, qu'elle est *la puiſſance & la ſageſſe du Dieu.* I. Cor. I. 18.

Sans entrer dans la diſcuſſion de cette question, que les bornes de cet exercice ne me permettent pas d'entreprendre, je me contenterai d'obſerver, que St. Paul décide la question, de maniere à prévenir tous les ſubterfuges. *Nous ſommes juſtifiés*, dit-il, *par la Foi, ſans les œuvres de la Loi.* Rom. III. 27. Et encore; *Nous ſommes ſauvés par grace, par la Foi, & cela ne vient point de nous mêmes, c'eſt le don de Dieu. Non point par les œuvres, afin que perſonne ne ſe glorifie.* Eph. II. 8. & 9. Et ailleurs. *Celui qui ne fait point les œuvres, mais qui croit en celui qui juſtifie le méchant, ſa Foi lui eſt imputée à juſtice.* Rom. IV. 5. L'Apôtre emploie la métaphore de mon texte. *Nous gémiſſons*, dit-il, *déſirant avec ardeur d'être revêtus de notre domicile, qui eſt du ciel; Si toutefois nous ſommes trouvés* VETUS, & NON PAS NUDS. II. Cor. V. 2 & 3. Et il explique ce qu'il entend par ce vêtement, en diſant; *Vous êtes tous enfants de Dieu, par la Foi en Jéſus-Chriſt: car vous tous qui êtes baptisés en Chriſt, vous avez revêtu Chriſt.* Gal. III. 26 & 27. Et parlant enſuite de lui même & du fondement de ſes eſpérances, il s'exprime ainſi; *Certes, je regarde toutes choſes comme m'étant nuiſibles, en comparaiſon de l'excellence de la connoiſſance de Jéſus-Chriſt mon Seigneur, pour l'amour duquel je me ſuis privé de toutes ces choſes, & je les eſtime comme du fumier; afin que je gagne Chriſt, & que je ſois trouvé en Lui, non point*

ſon incrédulité. Le fidele montre ſa Foi par ſes œuvres, de même qu'on fait preuve de l'amour qu'on a pour une perſonne, par l'empreſſement qu'on a de lui plaire.

Ainſi, ſi vous voulez correſpondre à la ſolemnité de ce jour, qui eſt de détourner les coups de la juſtice Divine, qui nous menacent à cauſe de nos crimes, & ſi nous voulons nous mettre à couvert ſous l'ombre de ſa protection, ayons notre recours à Jéſus crucifié pour nous. Regardons-Le par la Foi, attaché à la croix; afin que nous ſoyons guéris; car Lui ſeul eſt notre vêtement. Lui ſeul efface nos péchés; & c'eſt ſeulement autant que nous aurons été revêtus de Lui, que nous ne ſerons point nuds, & qu'on ne verra point notre honte.—Mais ſouvenez-vous que ce recours à Lui, ne ſera réel & ſincere, qu'autant qu'il vous mettra dans le cas de dire, avec l'Apôtre; *Je ſuis crucifié avec Chriſt, & ce n'eſt plus moi qui vis, mais Chriſt vit en moi. Sachant ceci, que ſi un eſt mort pour tous, tous auſſi ſont morts; & qu'il eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes; mais pour Celui qui eſt mort & ré-ſuscité pour eux.* Gal. II. 20. II. Cor. V 14.

Il ne nous ſerviroit donc de rien de dire; *Seigneur! Seigneur!* ſi nous ne faiſions point ſa volonté; Matth. VII. 21; car Jéſus-Chriſt déſavoue tous les ouvriers d'iniquité. *Je ne vous ai jamais connus*, leur dit-il; *retirez-vous de Moi.* J'ai, à la vérité, *mangé & bu en* votre *préſence*; J'ai *enſeigné dans* vos *rues*; mais Je n'ai jamais habité dans vos cœurs par la Foi. Vous n'avez point voulu *que Je régnaſſe ſur* vous. C'eſt le monde & vos convoitiſes, qui ont été votre idole. Allez avec celui dont vous avez fait les œuvres.

(*) Parmi les actions les plus agréables à notre Dieu, ce ſont les œuvres de miſéricorde exercées envers les indigents; mais principalement envers

(*) On fit ce jour là, à la chapelle de la Savoie, une collecte pour les émigrés & les prêtres déportés.

les étrangers, qui ſe trouvent deſtitués de ſecours. Et entre les diſpoſitions du vrai jeûne, dont la deſcription ſe trouve au chap. LVIIIme. d'Eſaïe, nous trouvons ces remarquables paroles; *N'eſt-ce pas ici le jeûne que j'ai choiſi . . . que tu partages ton pain avec celui qui a faim? que tu faſſe venir en ta maiſon les affligés qui ſont errants? quand tu vois un homme nud, que tu le couvres, & que tu ne te caches point arriere de ta propre chair?* Nous avons, mes freres, une occaſion particuliere & preſſante d'exercer la bénéficence, envers les étrangers qui ſont errants, dans cette multitude d'émigrés de France, qui ont été contraints de fuir de leur patrie, pour échaper au maſſacre, qu'on y fait d'une partie des habitants de ce royaume. Ils ont été contraints de tout abandonner, & ils ſe trouvent, (après avoir nagé dans l'abondance,) dans une terre étrangere, réduits à trainer une languiſſante vie, ſans ſavoir dans quel temps, il leur ſera permis de revoir leurs foyers, & de rentrer dans leurs poſſeſſions. Pourroit-ils ſe préſenter une occaſion plus propice, de célébrer notre jeûne, d'une maniere agréable au Seigneur, en leur faiſant part des biens que Dieu nous a confiés, non avec chicheté, mais libéralement.

Je croirois vous faire tort, ſi je m'arrêtois ici à réfuter les objections qu'on pourroit faire, ſur ce que ce ſont des perſonnes d'une religion différente de la nôtre; que ce ſont les perſécuteurs ou les deſcendants des perſécuteurs qui ont contraint nos peres ou nous-mêmes, d'abandonner le lieu de notre naiſſance; car la vraie charité, eſt ſemblable au ſoleil, qui ne refuſe ſa lumiere à aucune des parties du monde: la vraie charité, nous apprend à aimer tous les hommes; *Si ton ennemi a faim*, dit St. Paul, *donne-lui à manger*, &c. D'ailleurs, pourrions-nous regarder comme ennemis, ceux qui prennent leur refuge parmi nous? Le vrai fidele ne connoit point d'ennemi en détreſſe. Ne perdons pas de vue, cette regle générale, que le

Sauveur nous donne, & qui renferme en abrégé, la Loi & les Prophetes; *Tout ce que vous voulez que les hommes vous faſſent, faites le leur auſſi de même.* Matth. VII 12. Suppoſons nous, nous ou nos familles, dans un exil ſemblable; & faiſons à leur égard, ce que nous voudrions qu'on fît pour nous.

Si la charité habite dans nos cœurs, par la Foi, nous avons obtenu le but de cette ſolemnité. Alors notre jeûne ſera agréable au Seigneur. Alors Dieu nous exhaucera. Il ſe déclarera notre protecteur & notre défenſeur; & nos ennemis n'auront aucun pouvoir ſur nous; car, *Dieu eſt amour, & celui qui demeure dans l'amour, Dieu habite en lui, & lui en Dieu. Et ſi Dieu donne du repos, qui eſt ce qui cauſera du trouble? S'il cache ſa face à quelqu'un, qui eſt ce qui le regardera, ſoit qu'il s'agiſſe de toute une nation, ou qu'il ne s'agiſſe que d'un ſeul homme.* Job XXXIV. 29. Soumettons nous donc à Lui. Marchons en humilité en ſa préſence, & apprenons à décharger tous nos ſoucis ſur Lui, perſuadés qu'il prendra ſoin de nous.

FIN.

ERRATA.
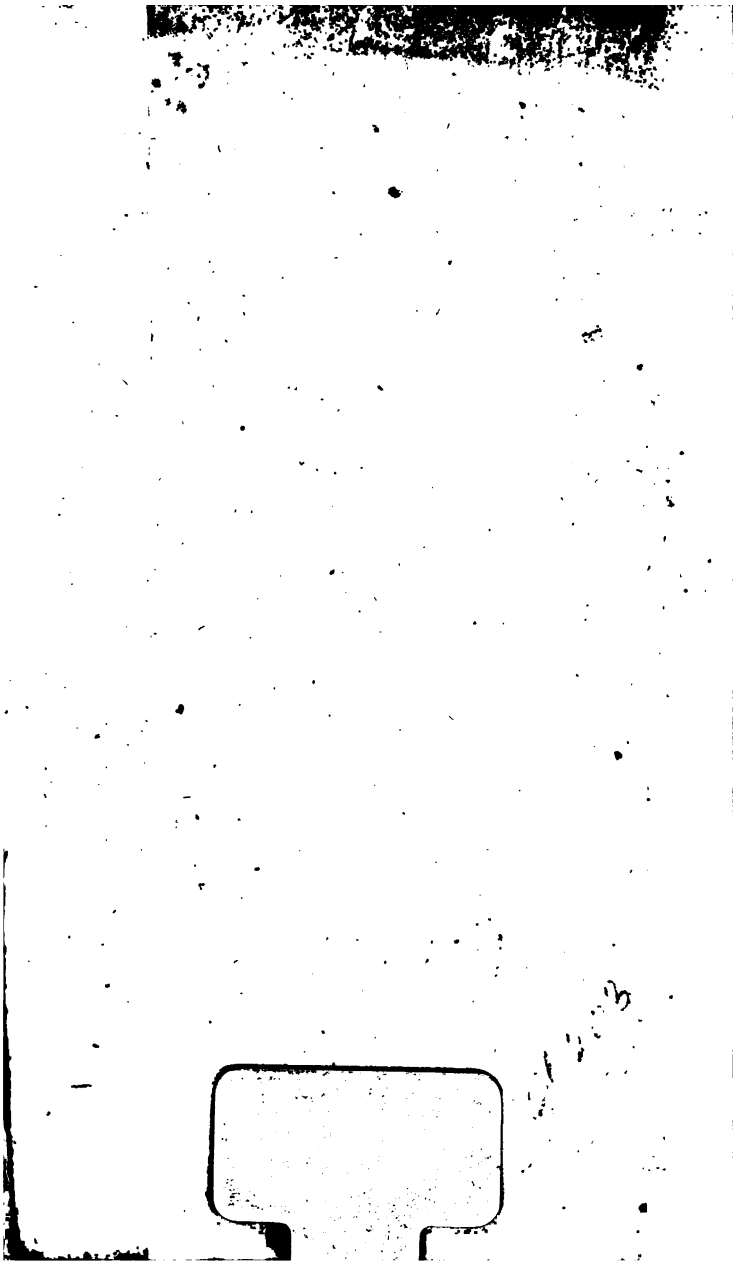
Page VI. *ligne* 16, du grand, *liſez* de la grande; p. 33. l. 17. chrétiens, *liſez* chrétien; p. 39. l. 17. ſages, *liſez* ſage, p. 61. l 25. ont, *liſez* dont; p. 81. l. 2. *effacez* toute; p. 87. l. 25. des, *liſez* de; p. 101. l. 1. stl'ingateur, *liſez* l'inſtigateur; p. 117. l. 6. perte, *liſez* perte de; p. 123. l. 25. ſixieme, *liſez* ſeizieme; p. 169. l. 29. gouverneur, *liſez* préfet; p. 174. l. 6. *imperum*, liſez *imperium;* p. 179 l. 24. il dit, *liſez* il eſt dit; p. 187. l. 8. *eſſ.* de; p. 225. l. 20. pires, *liſez* pire; p. 229. l. 11. pris, *liſez* prit; p. 249. l. 36. entend. *liſez* n'entend; p. 244. l. 1. nventées, *liſez* inventées; p. 262. l. 14 Deumque. *liſez* deorumque.